

Jacques Grandjone

---

**Communisme/  
Kommunismus/Communism**

Origine et développement international  
de la terminologie communautaire prémarxiste  
des utopistes aux néo-babouvistes

1785-1842

---

Schriften aus dem Karl-Marx-Haus  
Trier

39/2

## Pièces justificatives

*Guerre aux châteaux, paix aux cabanes*, est le cri de ralliement de toutes les nations. Notre cause est celle du genre humain...

*Journal des débats et de la correspondance de la Société des amis de la Constitution, séance aux Jacobins à Paris, 25 février 1792, n° 19, p. 75/II.*

Copyright by Karl-Marx-Haus  
D-5500 Trier, Brückenstraße 10  
Alle Rechte vorbehalten  
Nachdruck – auch auszugsweise –  
nur mit Genehmigung des  
Karl-Marx-Hauses.  
Printed in Germany 1989  
ISBN 3-926132-10-8

## 1 L'usage archaïque, rural et juridique de "communiste" depuis 1706\*

On trouvera rassemblées sous forme d'un premier document composé les principales attestations d'emploi de *communiste* relevées de 1706 à 1907 en l'acception non politique et non révolutionnaire du terme, à savoir de membre d'une communauté à caractère soit archaïque, soit juridique, soit encore juridico-commercial. On notera en particulier dans ce cas l'absence de la forme abstraite correspondante *communisme* pour désigner le droit ou le fait de l'appartenance à cette sorte de communauté.

Du point de vue de l'arrière-plan social des personnes visées par l'appellation de *communiste*, les deux premiers exemples sont radicalement antithétiques : en effet, l'usage attesté par Joseph Silvy (document 1A) est dans la droite ligne de celui qu'a relevé Carpentier (cf. volume 1 de cette étude, notes 46 et 47) et renvoie au mouvement antiféodal de libération des communes, tandis que l'emploi du marquis de Mirabeau (1B) se réfère à la situation de demi-servage de certains paysans sur des terres de main-morte. Avec les emplois attestés en Haute-Provence, dans les Alpes et en Languedoc (1C, 1D, 1E), on entre dans le domaine des droits d'usufruit sur des biens communaux qui présupposent une propriété privée déjà constituée à côté des biens inaliénables anciens ; l'usage relevé chez le juriste Vaudoré enfin (1F) vise les communautés rurales tacites, c'est-à-dire des propriétés privées souvent infimes mises à l'usage commun ; communautés de fait auxquelles les derniers documents (1G1 et 1G4) essayent de donner sinon un fondement juridique peu compatible avec le Code civil, du moins une explication et des règles tirées de la jurisprudence.

### 1A Homme de bon sens, bon comuniste, 1706

Pierre et Joseph SILVY, "Livre de raison", ms., p. 30, cité in *Librairie Henri Saffroy. Autographes et documents historiques*, Paris, janvier 1982, n° 113, p. [20-21].

Le terme *comuniste*, attesté ici pour la première fois par écrit en français, l'est dans le "Livre de raison" – une chronique familiale – de Pierre et Joseph Silvy, père et fils, bourgeois de Pourrières en Provence (actuellement commune du Var). Le terme est employé au sens de "qui a le souci du bien commun" ou "qui exerce des responsabilités au sein de la commune/communauté". Il apparaît dans l'hommage posthume de Joseph Silvy à son père, mort le 25 juillet 1706. Cf. J.-P. LASSALLE.

\* A l'exception des titres d'ensemble des documents composés, le titre donné à chaque extrait est généralement emprunté au document lui-même.

[...]

Il a vécu en parfait honnête homme bon chrétien fort charitable estimé et aimé de tous, homme de bon sens, bon *comuniste*. La postérité en doit avoir une éternelle mémoire pour faire prier Dieu pour le repos de son âme. [...]

### 1B Les communistes, gens de main-morte, 1769

L.D.H. [l'Ami des hommes, i.e. Victor RIQUETI, marquis DE MIRABEAU], *Les Économiques*, Amsterdam/Paris 1769, édition en 1 vol. in-4°, p. 309-310 ; édition en 4 vol., Amsterdam/Paris 1769-1771, vol. 2, p. 233.

Le terme *comuniste* est employé dans un passage du "Sixième Entretien : Un grand propriétaire & L.D.H." (p. 305-348). Au cours de cet entretien fictif de l'Ami des hommes et du grand propriétaire foncier, ce dernier déclare que le jugement favorable de Mirabeau sur les biens de main-morte, généralement attaqués en cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, est, dans la théorie de L.D.H., "la seule chose qui ait excité quelque contradiction". C'est ce qui nous vaut l'explication qui suit. Mirabeau, insistant sur la qualité du lien social fondé sur la communauté, garant du bien-être particulier, résume en outre sous forme d'annotation marginale son argumentation dans une formule : "Tout ce qui reste de terres moins ruinées que les autres, ne doit cet avantage qu'à la correspondance de leurs propriétaires avec l'administration" (p. 310).

[...]

Les objections qui ont pu être faites à cet égard, étoient si peu réfléchies, que je n'y ai fait nulle attention. La science économique est fraternelle, conciliante, jamais injurieuse ni téméraire, & ses démonstrateurs ne s'ingèrent pas à apprécier les différentes professions propriétaires. Je parle ici de la terre & des avances productives de tous les genres qui font naître les richesses de la nation. Les biens fonds de main-morte sont départis & confiés parmi nous à deux genres de propriétaires. Les uns sont personnellement usufruitiers titulaires ; & en général ceux-là s'intéresseraient peu au maintien de leur propriété passagère ; mais la loi qui, à chaque mutation, oblige leurs héritiers à l'entier rétablissement des avances foncières, pourvoit en partie à la dégradation qui proviendrait de leur négligence & de leur caducité isolée. Les autres sont communistes,<sup>1</sup> & ceux-là ne meurent jamais, ne sont jamais pupilles ni caduques, ni leurs biens en décret, ou à bail judiciaire ; ils résident, & s'ils vivoient en sécurité & se trouvoient placés dans des lieux difficiles comme des montagnes sauvages, près des marais & des dunes, &c. le territoire

<sup>1</sup> L'emploi de *comuniste* est unique dans l'ouvrage.

pourrait profiter beaucoup, par la continuité & la constance de leur résidence, de leurs travaux & de leurs dépenses foncières. Mais dans leur état actuel, encore leurs propriétés ont-elles moins absolument déperissé que toutes les autres ; & c'est tout ce que j'ai voulu dire. Quoi qu'il en soit, Monsieur, comptez que ce qui reste encore de propriétés un peu moins ruinées que les autres, qui ne soient pas en jardins voisins des villes étapes de commerce ou alimentées par les fortes parties de dépenses de gouvernement, ne doivent pourtant leur conservation qu'à la correspondance de leurs possesseurs avec le gouvernement. [...]

### 1C Être communiste avec, 1789

[Paul-Pierre-Marie] GUILLAUME, *Recueil des réponses faites par les communautés de l'Élection de Gap au questionnaire envoyé par la commission intermédiaire des États du Dauphiné*, Paris 1908, p. 211-212.

Le recueil publié par l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, rassemble, dans l'ordre des questions, les réponses faites dans le Dauphiné en avril 1789 au questionnaire préparatoire des États généraux. L'extrait ci-après reproduit les points 12 et 13 concernant les conditions de vie économique des paroisses de Guillestre, Risoul et Ceillac, depuis 1790 communes du département des Hautes-Alpes.

Il apparaît d'après GUILLAUME, *Inventaire*, p. LXV-LXVII, que les droits communaux de ces trois communes (en particulier sur forêts indivises et montagnes pastorales) avaient été fixés en droit écrit, correspondant à une limitation du droit coutumier antérieur, lors d'une transaction passée en 1310 entre le dauphin, l'archevêque et diverses communautés.

#### GUILLESTRE

[...]

12. Cette communauté est communiste avec<sup>2</sup> celles de Risoul et de Ceillac. Elle n'a à sa portée que les bois nécessaires à ses foyers. Les incendies essuyés dans le bourg ont rendu les bois de charpente si rares que les habitants, qui veulent se bâtir, ont peine d'en trouver.

13. Guillestre n'a d'autres pâturages que ceux des montagnes de *Valbelle* et

<sup>2</sup> L'emploi de *comuniste* suivi d'une préposition (*avec*) et d'un complément est unique à ma connaissance. La formule avait été relevée par BRUNOT, VI/1/1, p. 281, avec une référence (*Rép. Elect. de Gap*, Guillestre, 211) d'autant moins facile à décoder que l'index bibliographique de l'ouvrage ne précisait pas la signification de l'abréviation.

*Cugulet*, indivis avec la communauté de Risoul, où les bœufs des deux communautés paissent en été.

[...]

## 1D La propriété abandonnée aux déprédations des communistes, 1792

*Opinion et projet de décret sur les communaux, présentés par Charles Danthon, député du département de l'Isère, au Comité d'agriculture*, Imprimerie nationale, [Paris 1792], in-8°, p. 2-5.

La brochure de Charles Danthon, de 38 pages, est datée ici grâce à BOURGIN, *Le Partage*, p. XVI-XVII, qui la reproduit intégralement en français normalisé p. 374-396. Elle a été rédigée et publiée lors des débats du printemps et de l'été 1792 sur les biens communaux à l'Assemblée législative et à son Comité d'agriculture, et elle est antérieure au 14 août 1792, date du décret de principe prévoyant le partage des communaux. Danthon y utilise cinq fois le terme *communiste* au sens d'usufruitier sur des biens communaux (p. 4, 9, 10, 13 et 22 qui fournit le titre du document). Sur l'importance de ces débats, cf. le paragraphe "les biens communaux" au chapitre II, volume 1 de cette étude.

[...] Vous n'aurez point trouvé les moyens d'instituer un peuple,<sup>3</sup> tant qu'il vous demandera du pain ; vous n'aurez point rempli son attente, tant que vous n'aurez pas développé, dans le sein de la nature, tous les germes de sa fécondité. [...] Cherchons donc sans remise les moyens d'accroître nos productions territoriales : le plus sûr et le plus instant est de mettre en valeur ces vastes domaines, possédés par indivis, sous le nom de communaux. Ils ne sont pas tous susceptibles de culture, mais la plupart seroient fertiles, s'ils étoient défrichés. C'est l'usage abusif de les posséder en commun qui les a si complètement détériorés. La jouissance indivise est exclusive de la culture et des soins nécessaires pour amender la terre. Comparez un sol en friche avec un sol fertilisé par le travail, la Tartarie et la France, là des plaines immenses peuvent à peine suffire aux besoins bornés de quelques hordes errantes, et la France, dans un moindre espace, nourrit 24 millions d'habitans. Nos communaux sont aux terres cultivées, ce que la Tartarie est à la France. Tandis que les propriétaires élèvent constamment les produits de leurs propres biens, en perfectionnant la culture, les usagers dégradent les communaux pour en pratiquer la jouissance ; ils en usent sans économie, parce que la concurrence qui tend sans

<sup>3</sup> La formule est dérivée de ROUSSEAU, *Du contrat*, p. 381 : "Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine."

cesse à la limiter les excite à l'étendre ; que le fonds étant commun à tous, n'appartient à personne ; et qu'un arbre par exemple qu'ils coupent ou qu'ils arrachent, est une conquête qu'ils croient avoir faite sur leurs voisins. Ils n'aménagent ni ne cultivent les communaux, parce que personne ne veut mettre ses peines, son industrie et ses avances au hasard de profiter à d'autres concurremment et exclusivement à soi ; parce qu'il faudroit mettre dans les travaux un concours impossible à des communistes ; parce qu'il faudroit mettre entre la culture et la récolte un long intervalle, et que les besoins de la plupart des usagers rennaissent tous les jours ; parce que celui qui s'imposeroit une peine, qui s'interdiroit une jouissance, n'a pas le droit de limiter celle de son voisin, ni de lui imposer de tâche ; parce qu'enfin le droit d'usage exclusif de l'aménagement et de la culture le fonds sur lequel il est exercé : voilà pourquoi les prairies communes ne sont plus que des marais ; les forêts, des landes et des bruyères ; et les terres, des friches où l'on ne voit fleurir que les plantes malfaisantes, dédaignées par les troupeaux.

[...]

## 1E Coparsonniers, communiers, communistes, 1823

J.-F. VAUDORÉ, *Le Droit rural français, ou Analyse raisonnée des lois, des soixante coutumes générales, des 300 coutumes locales de France [...]* ; formant un traité de législation rurale et des attributions des juges de paix, Paris 1823, vol. 2, p. 70 et 72-73.

L'intérêt de cet extrait est double : pour la première fois *communiste* apparaît au sens de copropriétaire (dans une communauté tacite), et l'auteur, peu soucieux d'emploi univoque ou de définition stricte, utilise en trois pages d'un même paragraphe quatre termes différents pour désigner la même catégorie de personnes juridiques appelées "communistes" (p. 70), "communiers" (p. 72, 73), "coparsonniers" (p. 73) et plus généralement "sociétaires". *Communier*, attesté depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (cf. vol. 1, note 47) au sens de membre d'une commune ou d'une communauté, est déjà répertorié dans TRÉVOUX (1771) au sens de copropriétaire. Quant à *parsonnier* ou *comparsonnier* (*coparsonnier* chez Vaudoré), il s'agit de formes attestées dès le XIII<sup>e</sup> siècle au sens de participant à une communauté (cf. DUCANGE, GODEFROY). Voici l'explication qu'en donne Maître COUILLE (1646), p. 220 : "ce mot est dit & tiré de l'ancien mot François *partçon* qui est diminutif de la distinction *part* comme de gars on dit garçon, ou bien est déduit de portion."

### Des Communautés rurales-tacites

168. Le Code Civil ne parle pas des communautés tacites, et par conséquent il les condamne en général. [...]

Ces communautés se formaient autrefois par le seul fait de l'habitation, et comprenaient tous les biens meubles et immeubles qu'acquéroient les communistes.

[...]

175. [...]

Les communiens ne sont cependant censés se donner le pouvoir d'emprunter, si ce n'est pour des choses nécessaires à la société ; par exemple, pour la réparation de bâtimens, l'achat de grains.

176. Chacun des communiens a le droit d'user, pour son service particulier, des choses communes. [...]

177. Si l'un des coparsonniers contracte des dettes étrangères à la société [...], les autres n'y prennent aucune part.

[...]

## 1F Les habitans de Latude en leur qualité de communistes, 1834

Félix LEBON, *Recueil des arrêts du Conseil, ou Ordonnances royales rendues en Conseil d'Etat* [...], 2<sup>e</sup> série, vol. 4, Paris 1834, p. 486-487.

L'arrêté du Conseil d'Etat n° 8967, du 25 juillet 1834, met un terme provisoire par renvoi devant les tribunaux civils à une chicane juridique et administrative déjà venue en 1828 devant le Conseil d'Etat qui avait alors dû annuler une première fois un arrêté préfectoral antérieur. A l'origine de la querelle, une affaire de communaux contestés, prés et forêts : "Le sieur Amilhau [...] a intenté une action en police correctionnelle, devant le tribunal de Lodève, contre les habitans du hameau de Latude, commune de Sorbs [département de l'Hérault], à raison de la dépaissance ou autres usages qu'ils s'étaient permis d'exercer sur ses propriétés. Les habitans cités, ayant prétendu que les biens appartenaient au hameau de Latude, dont ils faisaient partie, obtinrent leur renvoi à fins civiles." (LEBON, *Recueil*, p. 484). Affaire à rebondissements, entre autres du fait que le sous-préfet avait réuni en mars 1829 un conseil des habitans les plus imposés de la commune – dont l'adversaire du hameau de Latude – pour statuer sur la capacité juridique du hameau à se faire représenter devant les tribunaux par un syndic indépendant.

On trouvera une série de semblables affaires entre communes et anciens propriétaires nobles ou nouveaux propriétaires bourgeois dans le département du Var chez AGULHON, p. 50-73, dont une qui dura de 1785 à 1812, une autre de 1793 à 1847. De son côté MONZ, "Der Waldprozeß", esquisse l'histoire juridique de la forêt "commune" de Thalfang dans la région de Trèves depuis le x<sup>e</sup> siècle, les querelles juridiques durant, avec des interruptions, du xiv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle. Cf. également LAÏS.

On notera le nom de l'avocat chargé de l'affaire devant le Conseil d'Etat. Adolphe-Isaac Crémieux (1796-1880), né à Nîmes dans l'Hérault, était alors un avocat de renom, qui fut défenseur des droits des juifs et plaida de nombreuses causes politiques sous la monarchie de Juillet ; en 1848 il fut membre du Gouvernement provisoire.

[...]

Relativement à la supposition que les habitans de Latude n'agiraient pas en leur qualité de communistes,<sup>4</sup> mais comme propriétaires, à titre personnel et privé[,] des biens qu'ils revendiquent, vous remarquerez que ce fait est démenti par toutes les circonstances de l'affaire, et par les propres termes des réclamations des habitans de Latude. Et, en effet, il n'est pas vraisemblable que ceux-ci, ou du moins leur conseil, ignorent que, dans une semblable position, ils n'auraient pas besoin d'autorisation pour actionner M. de Gissac, puisqu'alors tout se réduirait à un simple litige entre particuliers, dans lequel l'au[torité] administrative n'aurait aucun droit de s'immiscer. D'un autre côté, on ne voit pas quel motif les habitans de Latude auraient pour dissimuler leur véritable qualité ; car, dès qu'ils reconnaissent que la section [de commune] est seule intéressée à la revendication dont il s'agit, c'est eux seuls aussi qui courraient toutes les chances du procès, comme composant la section ; en sorte qu'ils ne seraient pas moins exposés en leur qualité de communistes,<sup>4</sup> que s'ils étaient propriétaires à titre singulier des biens revendiqués.

[...]

M. Janet, maître des requêtes, rapp[orteur]. – M<sup>e</sup> Crémieux, avocat.

## 1G La possession du communiste, 1835-1907

Le terme *communiste*, en un sens strictement juridique, est répertorié par LANDAIS, *Dictionnaire*, en 1834 et il apparaît l'année suivante dans un des volumes de commentaire, quasi officiel, du *Code civil* par Troplong. Le juriste Raymond-Théodore Troplong (1795-1869) est l'auteur de nombreux ouvrages de jurisprudence qui firent longtemps autorité (dont la série *Le Droit civil expliqué* en 27 volumes) ; il fut successivement substitut puis procureur en Corse (1819), président à la cour royale de Nancy, conseiller à la Cour de cassation à Paris (1835), membre de l'Institut (1840), député gouvernemental (1846) ; sous le second Empire, président du Sénat et de la Cour de cassation ; adversaire des théories du libre-échange, et à plus forte raison du socialisme et du communisme. En 1848 il publie, dans la série des "Petits Traités" de l'Académie des sciences

<sup>4</sup> Le terme *communiste* au sens d'usufruitier est utilisé deux fois dans tout le texte de l'arrêt. A la même date LANDAIS, *Dictionnaire*, le répertorie pour la première fois au sens juridique de copropriétaire (cf. documents 1F et 1G).

morales et politiques dirigés contre les doctrines socialistes ou républicaines égalitaires : *De la propriété d'après le Code civil*. L'auteur de l'article qui lui est consacré dans LAROUSSE qualifie son attitude sous l'Empire de "servile" et le traite de "vil courtisan".

Le titre XX du Code civil, "De la prescription", auquel il est fait référence dans le premier extrait, est consacré au droit de propriété ; il fut décrété le 15 mars 1804 et promulgué le 25 du même mois. Dans son article liminaire, il donne de la prescription la définition suivante : "Art. 2219. La prescription est un moyen d'acquérir ou de se libérer par un certain laps de temps et sous les conditions déterminées par la loi" (reproduit in TROPLONG, *De la prescription*, p. 1). Au chapitre II, "De la possession", Troplong traite des conditions requises à l'exercice du droit de prescription. L'article commenté est le suivant : "Art. 2229. Pour pouvoir prescrire, il faut une possession continue et non interrompue, paisible, publique, non équivoque et à titre de propriétaire" (reproduit in TROPLONG, *De la prescription*, p. 528).

Quelques années plus tard, en 1843, Troplong revient dans un autre volume de son grand ouvrage sur le terme *communiste* pour en préciser la définition par rapport à *associé* ; le sens juridico-commercial s'impose alors en français parallèlement au sens politique et social du terme (même s'il n'est pas d'un emploi très courant), comme en témoignent par exemple tant le Belge GUILLERY, *Des sociétés commerciales* (1874), que plus récemment encore le *Code civil suisse* (1907), toujours en usage. Il est caractéristique dans ce dernier recueil que seule la rédaction française des articles 652 à 654 sur la propriété commune indivise utilise le terme *communiste* alors que dans la formulation allemande on a retenu le terme de *Gesamteigentümer*, lié à *Gemeinschaft* et à *Gesamteigentum*, et dans la rédaction italienne ceux de *comunione* et de *proprietari in comune*.

1. [Raymond-Théodore] TROPLONG, *Le Droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du Code [...]*, *De la prescription, ou Commentaire du titre XX du Livre III du Code civil*, Paris 1835, vol. 1, p. 563-565.

[...]

359. Il faut, en cinquième lieu, que la possession soit *non équivoque*. La possession peut être équivoque en plus d'un sens. [...]

5<sup>o</sup> Elle est équivoque lorsqu'elle laisse ignorer au public si le détenteur a joui pour lui-même ou pour autrui. [...]

360. Comme exemple de ce dernier vice d'équivoque, on peut citer la possession du communiste qui jouit comme maître de la chose indivise, sans qu'on sache s'il jouit exclusivement pour lui-même, ou pour la société dont il fait partie. [...]

361. Mais si l'un des communistes avait joui en son propre et privé nom, laissant voir par des actes éclatants que sa possession est exclusive dans son intention, l'équivoque se trouverait levée [...].

2. [Raymond-Théodore] TROPLONG, *Le Droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du Code [...]*, *Du contrat de société civile et commerciale*, Paris 1843, vol. 1, p. 34.

[...]

La société [civile ou commerciale] donne naissance à un être collectif, que l'on distingue des associés pris individuellement, et qui fonctionne comme tierce personne. Il n'en est pas ainsi de la communauté ; celle-ci ne forme pas un corps moral. Quand deux ou plusieurs personnes achètent une chose en commun, mais sans aucune idée de société, *sine societatis affectione*, il y a autant d'acheteurs que de communistes. Au contraire, quand une société fait un achat, il n'y a qu'un seul acheteur, qui est la société, agissant comme corps moral, *ut universitas*.

[...]

3. [Jules Louis] GUILLERY, *Des sociétés commerciales en Belgique, ou Commentaire de la loi du 18 mai 1873*, Bruxelles 1874, vol. 1, p. 49-50.

[...] On peut résumer comme suit les principales différences qui séparent la société de la communauté. Elles sont au nombre de trois :

a. La société ne peut naître que d'un contrat, tandis que la communauté peut être le fruit du hasard ;

b. [...] Inutile d'ajouter que, tandis que le communiste ne peut guère avoir que l'action en partage [...], l'associé a en outre toutes les actions résultant des divers rapports juridiques auxquels la société donne naissance [...].

Il n'est pas rigoureusement exact de dire, avec Rolland de Villargues, que la communauté n'a d'autre source qu'un fait, la qualité d'être commune entre plusieurs ; et que, "ce n'est que par le bien que les communistes sont engagés ; leurs engagements n'ont pas d'autre origine." Nous avons vu en effet que la communauté peut découler d'un contrat ; que des communistes involontaires peuvent [...] suspendre le partage et rester unis contractuellement [...]. Ils peuvent régler cette communauté, donner à l'un d'entre eux mandat d'administrer en tout ou en partie et, tant que leurs conventions n'atteindront pas au contrat de société, ils resteront communistes et chacune des clauses qui les unit donnera ou pourra donner ouverture à quelque action personnelle. [...]

c. Enfin la doctrine signale une autre différence [...] : c'est que la société forme souvent un corps moral, tandis que les communistes conservent toujours leur individualité : ils sont propriétaires indivis, mais chacun possède pour lui-même et se trouve par conséquent soumis à toutes les éventualités d'un droit individuel.

Ce point n'est pas contestable pour ce qui concerne les communistes. Mais la société ?

[...]

4. *Schweizerisches Zivilgesetzbuch vom 10. Dezember 1907 / Code civil suisse du 10 décembre 1907 / Codice civile svizzero del 10 dicembre 1907*. Edition dans les trois langues nationales, Berne 1908, p. 303.

[Article] 653.

[...]

Les droits et les devoirs des communistes sont déterminés par les règles de la communauté légale ou conventionnelle qui les unit.

A défaut d'autre règle, les droits des communistes, en particulier celui de disposer de la chose ne peuvent être exercés qu'en vertu d'une décision unanime.

[...]

## 2 Auteur communiste, 1785

[Joseph-Alexandre-Victor] D'HUPAY DE FUYEAU, Lettre à Restif, in [Nicolas-Edmé RESTIF DE LA BRETONNE], *Les Contemporaines communes, ou Aventures des belles marchandes, ouvrières, &ca, de l'âge-présent. Recueillies par N.-E. R.\*\* D.\*-L.\*-B\*\*\** : Seconde édition. *Second & Dixneuvième Volume*, Imprimé à Leipsick, par Büschel, 1785, hors pagination.

Le lettre reproduite ci-après demande au moins trois types d'éclaircissements concernant : son auteur, d'Hupay de Fuyeau d'abord ; puis sa publication dans *Les Contemporaines* de Restif ; enfin Lamanon, le messenger annoncé par d'Hupay à Restif.

Joseph-Alexandre-Victor d'Hupay n'a guère laissé de trace que dans le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* et nul ne songerait à l'en exhumer s'il n'existait cette lettre à Restif qui donne soudain un certain relief à ses brochures communautaires. La famille d'Hupay – orthographe variable : d'Hupaix, d'Hupais, Dhupay, Dupay, etc. – est cependant connue comme d'ancienne noblesse provençale (cf. *Les Bouches-du-Rhône*, vol. 15, p. 400-402). A partir de 1771 un Bernardin Dupay, coseigneur du fief de Fuyeau, au sud-est d'Aix-en-Provence, est propriétaire du château de Puget ; dès 1727 un Arnaud Dupaix, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, était propriétaire à La Tour d'Aigues, au nord-est d'Aix-en-Provence, d'une importante bastide d'où Joseph-Alexandre-Victor d'Hupay datera certaines de ses brochures pédagogiques et communautaires ; d'autres portent comme lieu d'édition la mention "Généralif", dénomination que d'Hupay semble avoir donnée à sa résidence dans la campagne aixoise, à moins que ce ne soit au château de Puget. D'Hupay n'a jamais écrit que de courtes brochures à caractère pédagogique et social, fortement utopiques et qui se répètent plus ou moins de l'une à l'autre. Elles sont conservées partie à la Bibliothèque nationale, Paris, partie à la bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence, à la Fondazione Feltrinelli, Milan (selon une information d'Irmgard A. Hartig) et à la Houghton Library, Harvard (selon BILLINGTON, p. 533). On se reportera à la bibliographie pour les titres.

En ce qui concerne le dédale des trois séries de l'ouvrage de RESTIF, *Les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent*, en 42 volumes, on consultera RIVES CHILDS, p. 258-278. La seconde série commence au volume 18, ce qui explique la numérotation inhabituelle "Second et dix-neuvième volume". La première édition parut de 1780 à 1785 et la seconde, qui comprend seulement les 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> séries, soit 33 volumes, fut publiée de 1781 à 1792. Cette seconde édition, considérablement augmentée, est fort rare et manque à la BN. Il en existe un exemplaire à la British Library, Londres, et à Paris à la bibliothèque de l'Institut. C'est cet exemplaire que j'ai utilisé. Le volume 2/19, daté de 1785, parut d'ailleurs en janvier 1786 (cf. RESTIF, *Mes inscriptions*, p. 160-161). Entre les tomes 19 et 20, reliés en un seul et paginés à la suite, Restif a intercalé 56 feuillets (soit 112 pages) non chiffrés et qui comptent, en partie seulement (pour 82 pages) dans la pagination du tome 20. Ces ajouts inhabituels chez tout autre que Restif, et qui ne facilitent pas les références, sont constitués de 142 lettres reçues ou écrites par Restif approximativement de 1766 à 1785. La lettre 69, de J.-A.-V. d'Hupay, n'est pas datée : elle est cependant postérieure à 1779, date de publication de sa *Maison de réunion* dont il est fait état dans la lettre, et antérieure à 1785,



date à la fois du départ de l'expédition de La Pérouse à laquelle participa le chevalier de Lamanon et de la préparation du volume par Restif. L'original de la lettre n'est pas conservé dans les papiers connus de Restif : le problème de l'authenticité de telles lettres publiées par Restif dans ses divers ouvrages a été posé et diversement résolu selon les cas par TESTUD (p. 681-689 et 692). En ce qui concerne la série qui nous intéresse ici, Testud répond, preuves à l'appui, par l'affirmative, ajoutant toutefois d'après Restif lui-même (*Mes inscriptions*, p. 160-161) que "l'impression des lettres dans la 2<sup>e</sup> édition des Contemporaines ne va pas sans ajoutés ni remaniements" (p. 975). Or il est patent que dans cette lettre l'orthographe au moins a été revue et corrigée par Restif selon ses propres critères ; on peut donc se demander dans quelle mesure il a ou non altéré le texte de D'Hupay pour le faire sien, en particulier dans l'emploi nouveau de *communiste*, adjectif. Etant donné l'absence générale de néologismes dans l'œuvre fort mince de D'Hupay, l'absence du terme *communiste* dans cette œuvre avant comme après cette date ; vu que d'Hupay finalement n'est pas partisan de la communauté des biens ; étant donné en revanche le goût prononcé de Restif pour la création verbale, l'emploi courant qu'il fera de *communiste* et de *communisme* une dizaine d'années plus tard et ses multiples professions de foi communautaires, je pencherais pour l'hypothèse d'un remaniement du texte en cet endroit par Restif dans l'œuvre duquel le terme nouveau s'inscrit plus sûrement que dans celle de D'Hupay. Ce nouvel emploi serait donc à dater de 1785 et sa diffusion, encore limitée, commencerait en 1786.

On ignore tout d'éventuelles relations entre Restif et d'Hupay avant ou après cette date, ainsi qu'entre d'Hupay et le naturaliste de Lamanon, originaire comme lui de petite noblesse provençale. Robert de Paul, chevalier de Lamanon, est né à Salon-de-Provence en 1752 et mort assassiné en décembre 1787 au cours de la circumnavigation (1785-1788 ?) de La Pérouse. Lors d'une émission télévisée (avril 1977) sur cette expédition, le médecin et navigateur Alain Bombard affirmait que Jean-François de Galaup, comte de La Pérouse (1741-1788 ?) employait le terme *communisme* dès 1787 dans son rapport sur l'île de Pâques. Encore que la chose me parût surprenante de la part d'un marin qui ne portait que fort peu d'intérêt aux problèmes philosophiques et sociaux débattus à son époque et se plaignait que sa mission pacifique de découverte lui interdisait formellement de tirer sur les "sauvages", la présence de Lamanon et sa connaissance de D'Hupay justifiaient une vérification. Dans la publication posthume de l'expédition qui disparut sans doute en 1788 dans le Pacifique, *Voyage de La Pérouse autour du monde*, an V (1797), 4 vol. in-4<sup>o</sup> et 1 vol. de planches in-folio, on lit simplement à propos des habitants de l'île de Pâques sous la plume de La Pérouse, vol. 2, p. 88 : "Cette facilité de pourvoir aux besoins de la vie, m'a fait croire que les productions de la terre étaient en commun ; d'autant que je suis à peu près certain que les maisons sont communes au moins à tout un village ou district". Et p. 103, dans le rapport de son adjoint de Langle : "Il paraît que les productions de la terre sont communes à tous les habitants du même district : et comme les hommes offrent sans aucune délicatesse les femmes aux étrangers, on pourrait croire qu'elles n'appartiennent à aucun homme en particulier." Le terme de *communauté* n'est pas même employé dans ces descriptions, prudentes d'ailleurs, d'un communautarisme primitif.

## Lettres à l'Auteur, sur ses Ouvrages

[...]

[Lettre] 69. Monsieur : Vous annoncez à la page 178 du 4<sup>e</sup> Tome du *Paysan perversi*, immédiatement avant les Statuts d'Oudun,<sup>5</sup> un Ouvrage intitulé *Le-Nouvel Emile*,<sup>6</sup> que je serais charmé de voir, venant de votre main, ayant des Enfants, & parce qu'étant auteur communiste, je veus de plus les élever pour vivre en communauté ; car il y a presque autant de danger de vivre livré à soi-même, dans notre état, que dans celui de Paysan. Selon l'évangile, il y en a même plus. J'ai écrit à M. Durand, un de vos Libraires à Paris, pour savoir votre demeure, & afin qu'il me procurât *Le-Nouvel Emile*, annoncé non-seulement en cet endroit du *Paysan*, mais encore dans une liste de vos Ouvrages qui est à la fin du 1<sup>er</sup> Volume. Le Libraire m'a répondu qu'il ne connaissait que votre *Nouvel-Abeillard*<sup>7</sup> [...], mais je pense qu'on ne peut l'avoir équivoqué avec le *Nouvel-Emile* ; puisque vous dites que, dans celui ci, on trouvera le tableau des communautés d'Auvergne & d'Orléans, ainsi que l'histoire de la communauté de Sparte & de celle des Moraves de la Lusace, toutes choses que je n'ai point vues dans le *Nouvel-Abeillard*. Etant très-curieux des livres d'éducation, & autant de ceux de communauté, qui sont une suite de la bonne éducation que leurs Auteurs supposent dans les Hommes qu'ils invitent à cet état de perfection de la Société, je ne puis mieux m'adresser qu'à vous, Monsieur, pour avoir des nouvelles de cet Ouvrage, qui m'intéresse doublement. Vous pourrez juger bientôt, Monsieur, de tous les motifs de mon désir, quand vous aurez lu mon Livre que je vous envoie, par M. le Chevalier de Lamanon le naturaliste, qui va à Paris. [...] Depuis 1776, que je conçus le dessein de mon *Projet de communauté philosophe*, & de ma *Maison de Réunion dans ma terre*, je n'ai cessé d'être possédé [...] de ces sortes de pensées qui sont autant délicieuses qu'elles sont accompagnées de tristesse ; vous savez que c'était aussi le beau rêve de S. Augustin, quand il était encore philosophe, *Liv. VI. chap. 14 des Conf[essions]*. Je désirerais que tous nos *Contemporains* qui ont écrit sur cette matière, se communicassent leurs dispositions à cet égard qui doivent être les plus sincères, pour tacher de

5 La référence est inexacte : les "Statuts du Bourg d'Oudun" dans RESTIF, *Le Paysan perversi*, vol. 4, La Haye 1776, se trouvent p. 192 à 208, et ne sont ni précédés ni suivis de semblable annonce. Il est vrai que Restif ne plaignant pas sa peine pour faire valoir ses propres ouvrages (parus, à paraître ou jamais écrits), d'Hupay aura eu mainte occasion de trouver le titre du *Nouvel-Emile*.

6 RESTIF, *Le Nouvel-Emile*, en 4 volumes (1770-1774), fut tiré en raison de la censure à 25 exemplaires seulement, distribués par Restif dans un cercle nécessairement fort restreint (cf. RIVES CHILDS, p. 240). L'édition censurée en 3 volumes, parue dans le commerce en 1776, porte un nouveau titre : *L'Ecole des pères*. Cf. au document 6 la conversation réelle ou supposée entre l'imprimeur de *L'Ecole des pères* et Rousseau (RESTIF, *Mr-Nicolas*, p. 3971-3972).

7 RESTIF, *Le Nouvel Abeillard*, Paris/Neuchâtel 1778.

donner eux-mêmes la leçon & l'exemple. [...] D'Hupay-de-Fuveau.<sup>8</sup> – *Announce Littéraire & morale*. “Tranquillité, douceur, plaisir, contentement, Qu'un soupir éternel incessamment appelle !”] Trad[uction] *Essai de Pope*.<sup>9</sup> *Projet de Communauté philosophe, fondé sur la Vie du Bon La-Fontaine, les sentimens des meilleurs Auteurs, les principes des Etablissemens des Peuples les plus sages du Nouveau-Monde, & sur une Analyse du Système économique de la Nouvelle-Heloïse ; avec un Plan-géometral du séjour champêtre de cette Société, proposé par souscription à Marseille*. (Epigrafe) “Il élance l'Homme vers l'élément de toutes les vertus, vers la Liberté”. Par J.-A.-V.-d'H\*\*.

L'Auteur de ce Projet, dégoûté du tumulte du monde, soit du tracas & des horreurs d'une Société qui n'en a que le nom, soit des viles sollicitudes domestiques toujours renaissantes, n'est épris que d'une jouissance de soi-même libre & pure, comme celle du Bon La-Fontaine, vivant chés ses Amis & débarrassé par eux de tous soin [...]. Il appuie ce système, reçu par les Fondateurs du Christianisme, adopté par Platon, Bacon, Thomas Morus, Montesquieu & Diderot, des Exemples recens des plus sages Etablissemens du Nouveau-Monde, dans la Cité religieuse d'Eufrate, le Peuple de Frères de Philadelphie, & l'heureuse Communauté des Habitans du Paraguay [...]. Cette union & cette communauté de regime moral-économique, serait praticable par pelotons, dans tous les états, sans confondre les fortunes, eu égard au juste mérite de divers talens, moyen que n'avaient point encore voulu admettre les Zelateurs de la République de Platon.”<sup>10</sup> (*Je n'ai pas reçu le Livre, par M. le Chevalier de Lamanon, & je n'ai pu faire réponse : je publie même ces Lettres, pour en faire une générale à tous Ceus qui m'ont écrit. Je goûterais beaucoup ce plan de communauté ; mais j'en renvoie l'Auteur à mon Anthropografe*).<sup>11</sup>

<sup>8</sup> Le nom, mal orthographié chez Restif (“de Fuvea”), est repris sous la forme “de Fuvéa” par LACROIX, p. 209, où LICHTENBERGER, *Le Socialisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 341, l'a relevé ainsi que NETTLAU, *Der Vorfrühling*, p. 18, qui y a ajouté une datation (1782) de sa façon. Erreurs reproduites par BILLINGTON, p. 79, 662, et par SCHIEDER, “Kommunismus”, p. 469.

<sup>9</sup> Les deux vers de POPE, *Essay on Man*, cités en traduction par d'Hupay, servent d'épigraphe non seulement à son *Projet de communauté philosophe* mais encore à son *Règlement et Maison de la Journée heureuse*.

<sup>10</sup> D'Hupay n'envisage donc pas la communauté des biens.

<sup>11</sup> Ce dernier paragraphe est, semble-t-il, toute la réponse de Restif à d'Hupay qui n'y aura donc pas trouvé grand éclaircissement à sa demande concernant le *Nouvel-Emile*, à supposer qu'il l'ait jamais lue.

### 3 Loi du maximum, Communauté, Egalité parfaite, novembre 1793

#### 3A Manifeste des peuples. Egaux et Communistes

Gracchus BABEUF, [Notes, Paris, après le 15 novembre 1793], Moscou, Institut du marxisme-léninisme, Archives, fonds 223, opus 1, n° 395 ; fac-similé in Victor DALINE, *Gracchus Babeuf à la veille et pendant la Grande Révolution française (1785-1794)*, Ed. du Progrès, Moscou 1976, p. 487.

Dans les quelques lignes du document qui suit, extrait de notes jetées sur le papier en vue de divers écrits, le titre de la brochure “Histoire des conspirations”, etc. (dont on ignore si elle fut ou non rédigée, cf. DALINE/SAITTA/SOBOUL, p. 31, n° 224) et les deux formules lapidaires “Club d'Egaux et de Communistes”, “Société de l'Egalité parfaite” étaient déjà connus par la publication qu'en avait fait Victor Daline, d'abord en russe (in *Iz istorii*, Moscou 1958) puis en allemand (in *Babeuf-Studien*, Berlin 1961, p. 114-115), le passage étant présenté dans la langue originale et en traduction. La page en question est reproduite, en totalité cette fois, in DALINE, *G. Babeuf*, p. 553-554, mais comme dans les deux précédentes avec un certain nombre d'imprécisions dans la transcription. Je transcris le document d'après le fac-similé. Dans les deux premières publications Daline faisait référence à l'ancienne cote du document (104 B-II) ; la nouvelle cote est donnée ici d'après DALINE/SAITTA/SOBOUL, p. 31, n° 224, et DALINE, *G. Babeuf*, p. 553. Le brouillon (une feuille in-folio pliée en deux, soit 4 pages) n'est pas daté : la datation à laquelle conclut Daline et à laquelle se sont rangés Saitta et Soboul (“après le 15 novembre 1793”) se fonde sur la mention “Chambre d'arrêt de la mairie” où fut détenu Babeuf lors de son arrestation du 24 brumaire an II (14 novembre 1793) et sur le fait que ce document se réfère principalement aux événements et à l'activité de Babeuf du printemps et de l'été 1793. C'est la raison pour laquelle je place ce bref passage avant la lettre de J. Grenus (document 3B).

Si on exclut la mention portée en tête de ces notes et rayée par Babeuf, qui se rapporte à une correspondance avec son fils aîné, Robert-Emile, cette page a trait en premier lieu à la préparation de sa défense liée à la rédaction d'un mémoire sur son activité de révolutionnaire dans le département de la Somme et aux personnes ou aux journaux mêlés à cette défense comme Thibaudcau, Garin, *L'Ami du peuple* (sur ce point cf. DALINE, *G. Babeuf*, p. 520-525) ; elle atteste ensuite les réflexions et les projets de rédaction de Babeuf sur trois thèmes principaux, plus ou moins enchevêtrés : 1) un projet de “Manifeste des Peuples” ; 2) l'organisation d'une société égalitaire et communautaire avec des considérations sur l'éducation et sur les Gracques ; 3) un pamphlet athée qui devait s'intituler “Histoire nouvelle de la vie de Jésus-Christ” (cf. DALINE, *G. Babeuf*, p. 525-540), lié lui aussi aux problèmes d'éducation en général et de son fils en particulier, auquel il pensait faire lire l'ouvrage athée de MARÉCHAL, *Dictionnaire des honnêtes gens* (cf. DALINE, *G. Babeuf*, p. 526-527).

Dans la mesure où on n'a aucune trace d'un "Club d'Egoux et de Communistes" (DALINE, *Babeuf-Studien*, p. 115, avait d'abord supposé l'existence d'un tel club dès le printemps 1793, mais dans *G. Babeuf*, p. 554, se fondant sur les études de Soboul avec lequel il collabore à l'édition des œuvres de Babeuf, il abandonne cette hypothèse), dans la mesure aussi où la "Société de l'Égalité parfaite" semble être un qualificatif de la chambre d'arrêt de la municipalité de Paris, on ne peut tirer de ces indications d'autres conclusions que linguistiques pour 1793. La formule "Égalité parfaite", comme programme des sans-culottes de l'an II, ou comme équivalent de la formule "communauté" ou "bonheur commun", se trouve déjà dans un autre brouillon de Babeuf intitulé "Législation des Sans-culottes ou la parfaite Égalité", [Paris, mai (?) 1793], 3 p. in-4°, cf. DALINE/SAITTA/SOBOUL, p. 30. En ce qui concerne le substantif "Égal/Egoux", il s'agit là sans doute du premier emploi du terme pour qualifier les partisans de l'égalité réelle ou de la communauté des biens. Enfin on notera le premier emploi connu du terme "communautiste", attesté ainsi fin 1793, soit près d'un demi-siècle avant la date couramment admise de 1842 et déjà inexacte.

Particulièrement intéressante est la présence sur la même page, à côté de ces esquisses à tendance communiste et athée, d'autres notes à caractère internationaliste. La formule "Manifeste des Peuples" est sans doute à considérer, dans la situation de guerre de la Révolution contre les armées coalisées depuis le printemps 1792 comme une réponse théorique envisagée par Babeuf à ce que les sans-culottes appelaient le "Manifeste des rois", c'est-à-dire les ultimatums royalistes des 25 et 27 juillet 1792 signés du duc de Brunswick dans lesquels "Leurs Majestés Impériale et Royale" (d'Autriche et de Prusse) exigeaient la soumission des révolutionnaires au roi de France et à sa famille, faute de quoi "elles en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés coupables d'attentat, au supplice qu'il auront mérité" (les deux textes sont reproduits in DUCLERC/PAGNERRE, p. 565-567 ; le présent extrait p. 566). On connaît la réponse pratique des sans-culottes français : massacres de Septembre, Valmy, proclamation de la République, procès et exécution de Louis XVI. Il faut y ajouter, dès les jours qui suivirent la *Manifeste de Brunswick*, le soutien actif aux révolutionnaires parisiens des sans-culottes ou des patriotes étrangers (Liégeois, Italiens, Hollandais, etc.) qui constituèrent des légions engagées aux côtés des troupes de la République, ou qui firent de l'agitation républicaine et jacobine jusqu'au cœur de l'Autriche (cf. document 4). Or Babeuf était en relation avec le colonel hollandais Macketros, commandant la légion batave à Paris, pour lequel il rédigea entre autres au printemps 1793 un projet de "Manifeste aux Bataves" (cf. DALIN, *Babeuf-Studien*, p. 104, 106 ; DALINE, *G. Babeuf*, p. 479-481 ; sur Macketros, officier hollandais avant 1787, "patriote républicain réfugié" à Paris, dont le nom est diversement estropié en "Makenstro", "Mackerstrot", etc. dans les documents français de l'époque, cf. COLENBRÄNDER, vol. 1, p. 95, 122 sq.).

La référence de Babeuf dans ses notes au "chapitre 9 du 1<sup>er</sup> livre" du *Contrat social*, où on lit par exemple : "Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver tout le genre humain autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des hommes le séjour et les aliments que la nature leur donne en commun ?" (ROUSSEAU, *Du contrat*, p. 366), montre assez que la réponse envisagée sous le titre "Manifeste des Peuples" devait lier le principe de la communauté à celui de l'internationalité, la fraternité des peuples comme on disait alors. Babeuf et les

révolutionnaires les plus conséquents n'étaient pas les seuls d'ailleurs à avoir conscience de ce caractère international et social de la Révolution. Mallet Du Pan, un des principaux théoriciens de la contre-révolution, écrivait en même temps que Babeuf en cette fin 1793 que "la Révolution étant, pour ainsi dire COSMOPOLITE, elle cesse d'appartenir aux Français exclusivement" (MALLET DU PAN, *Considérations*, p. v ; ce texte fut traduit début 1794 en allemand par Friedrich v. Gentz), révolution qu'il qualifie de "révolution sociale qui menace de terminer le dix-huitième siècle" (p. 5), la France – et l'Europe avec elle – se trouvant "dans le passage de la révolution républicaine à la révolution dernière et absolue que nous avons décrite" (p. 56), toutes "raisons qui font de la guerre actuelle une véritable guerre sociale" (p. 72). On ne saurait être plus clair.

Que Babeuf, absorbé par des tâches politiques et de survie plus urgentes, n'ait pu réaliser ses projets littéraires, est un autre problème. Du "Club de Communistes" envisagé à la fin de 1793 devait naître l'organisation des Egoux deux ans plus tard. Sur la situation générale en France durant cette période on se reportera à LEFEBVRE, *Le Directoire*.

<Lettre à Emile><sup>12</sup>

Ma défense par l'Ami du Peuple. L'envoyer à Thibaudeau.

Histoire du Dép[artemen]t dans mon Mémoire.

Manifeste des Peuples. Ch[apitre] 9 du 1<sup>er</sup> liv[re] du Cont[rat] Social.

Club d'Egoux et de Communistes. V[oir] Broché [?].<sup>13</sup> Dict[ionnaire] des H[onn]êtes gens. Chambre d'arrêt de la Mairie, Société de l'Égalité parfaite.

O Habit[ans] de la So[mm]e je n'aurais pas été obligé d'aller dire à Paris que votre Dép[artemen]t était gangrené.

Caïus Gracchus. Tragédie.

Art[icle] de l'Éducation dans Prudho[mme].<sup>14</sup>

<sup>12</sup> Ligne rayée, sans doute après que Babeuf ait écrit à son fils. Sur ce dernier cf. LEGRAND, p. 399-420.

<sup>13</sup> DALINE, *G. Babeuf*, p. 536, signale que l'idée de son "Histoire nouvelle de Jésus-Christ", dont il n'existe qu'une page de titre au brouillon, était venue à Babeuf en août 1793 à la lecture d'un numéro des *Révolutions de Paris* critiquant un parallèle fait entre Marat et Jésus. L'idée était développée entre autres par un certain Brochet qui opposait au fondateur de la superstition, Jésus, le libérateur Marat. La lecture "Broché" reste hypothétique. Il pourrait aussi s'agir d'un nom pris dans MARÉCHAL, *Dictionnaire des honnêtes gens*, cité à la suite.

<sup>14</sup> Prudhomme, révolutionnaire proche de Maréchal et de Babeuf, était l'éditeur du journal *Les Révolutions de Paris*. Babeuf déclarant avoir collaboré à ce journal (sans qu'on ait jusqu'ici pu déterminer ce qu'il y aurait écrit, cf. DALINE, *G. Babeuf*, p. 533), peut-être faut-il voir ici le titre d'un article rédigé (ou seulement prévu) par Babeuf sur le thème de l'éducation.

H[istoi]re de Jésus-Christ.

Garin.

Prospectus d'H[istoi]re.

H[istoi]re des conspirations et des conspirateurs du Départ[ement] de la Somme, Mémoires de G. Babeuf, un apôtre de la liberté et défenseur des droits du Peuple dans ce Département, persécuté à mort sans relâche par les traîtres depuis 1789.

### 3B Communauté et Republicanisme

[Jacques] GRENUS, Lettre à Desonnaz, in *Correspondance de Grenus et Desonnaz, ou Etat politique et moral de la république de Genève*, vol. 1, Genève 1794, p. 1-3.

Jacques Grenus est issu d'une famille française d'Armentières établie en Suisse romande depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; avocat (né et mort à Genève, 1751-1817), opposant politique porté au Conseil d'Etat de Genève par les révolutionnaires (les "natifs") en 1782, puis exilé à Paris et à Londres avec le retour des conservateurs au pouvoir, il rentre à Genève en 1789, en est de nouveau exilé en 1791 ; à cette date il est élu en France député suppléant à la Convention pour le département du Mont-Blanc (pays de Gex), nommé commissaire des guerres à l'armée des Alpes, puis maire du Grand-Saconnex. Il travaille entre autre à l'annexion de Genève à la France, ce qui lui vaut de la part des Genevois une condamnation à mort par contumace. Il séjourne à Paris à partir de novembre 1793 et rentrera par la suite dans sa patrie où jusqu'à sa mort il se fera remarquer par la fougue de ses opinions politiques et religieuses qui furent d'ailleurs aussi vives que variables. Sur Grenus on se reportera à l'étude de VERMALE.

La correspondance de Grenus, en 3 volumes, a été publiée pendant la réaction thermidorienne, fin 1794, par le destinataire des lettres, Desonnaz, en même temps qu'une *Histoire de la conjuration de Grenus, Soulavie, etc. contre la république de Genève*, 1 vol., Genève 1794. Desonnaz, ancien membre ardent et annexionniste du Club helvétique à Paris en 1792, se retournait ainsi, pour sauver sa tête, contre Grenus absent qui, malgré tout son opportunisme, se voyait distancer par son ancien disciple.

La lettre, dont l'original n'est pas conservé, pas plus qu'aucune des autres publiées par Desonnaz, est datée du 22 brumaire an II, soit le 12 novembre 1793 (*Correspondance*, p. 1). Il s'agit là de la première lettre écrite par Grenus lors de son arrivée à Paris en 1793 à son compatriote resté à Genève. L'extrait qui suit (*Correspondance*, p. 2-3) a déjà été reproduit, sans date, par MATHIEZ, "Jacques Grenus", p. 188, d'après la publication de VERMALE, p. 189, qui a modifié sans le signaler orthographe, ponctuation, termes en italiques, et dans plusieurs cas, le texte lui-même : au total une trentaine de remaniements ou d'erreurs de transcription pour ce bref passage. Ainsi à la première phrase Vermale corrige et écrit : "les principes du *maximum*" au lieu de "les principes & le *Maximum*". La modification est d'autant moins justifiée que Grenus utilise ailleurs dans ses lettres la formule "les principes" sans complément ni qualificatif, au sens de

*principes révolutionnaires, jacobins ou républicains* (c'est tout un pour lui). Le sens de la phrase est politiquement plus complet sous sa forme originale : les principes révolutionnaires alliés à la nécessité de la loi sur le maximum conduisent à la communauté. A la suite de Vermale et de Mathiez, Roger Garaudy a également utilisé ce texte, lui faisant subir d'étranges modifications ; ainsi peut-on lire dans GARAUDY, p. 65-66, la première phrase du texte sous la forme suivante : "Le communisme, voilà le principe directeur fondamental de la République", dira le député jacobin Jacques Granus [sic] en novembre 1793." Falsification pure et simple.

Selon VERMALE, p. 188-189, Grenus aurait écrit cette lettre sous l'influence de l'hébertisme alors relativement puissant à Paris, quitte à renier cette opinion extrême quelques semaines plus tard. On peut se demander aussi s'il n'a pas été en contact, à titre de "Patriote Etranger" (*Correspondance*, p. 2), avec certains babouvistes. Quoi qu'il en soit des variations politiques de Grenus, et s'il est piquant de voir un opportuniste utiliser le terme *principes* absolument, le témoignage politique et socio-linguistique demeure.

22<sup>e</sup>. 2<sup>d</sup>. mois 2<sup>d</sup>e. année.

MON CHER DESONNAZ,

[...]

Je crois que les principes & le *Maximum* nous mènent à la Communauté, qui est peut-être le seul moyen conservateur du Republicanisme, parce qu'il détruit l'ambition individuelle, qui lutte sans cesse contre l'égalité, & qu'il tend toutes les facultés à la conservation générale. – Vous verrez que pour établir le *Maximum*, il faudra établir des magasins nationaux pour recevoir l'excédent des consommations & des fabriques, pour être après cela réparti avec égalité, & alors on arrive à côté de la Communauté, où chacun porte le produit de son industrie, pour la répartir entre chacun. Cela vous paraîtra très *systématiquement philosophique* ; mais voyez la force qu'en acquerrait la République qui réunit en elle toutes les ambitions individuelles. Ce serait la perfection de *l'égalité & de la liberté*. – Je vous dirais plus ; je ne conçois pas autrement une République ; ce n'est pas là la loi agraire qui ne peut pas donner vingt-quatre heures, dès l'instant que vous laissez à l'ambition individuelle son jeu.<sup>15</sup> – La Communauté : voilà le grand principe de la République. On passeroit encore pour un fou de le dire, – mais on y viendra, & ce sera l'ordre du jour, ou je suis bien trompé, & de-là naîtra la vraie régénération morale & politique.

[...]

<sup>15</sup> Cf. MARÉCHAL, *Manifeste* (document 5A) : "la loi agraire ou le partage des campagnes fut le vœu instantané de quelques soldats sans principes".

#### 4 Revolution, Sansculottismus und Kommunismus, 1794

Andreas RIEDEL, [Aussagen aus dem Verhörprotokoll], Vertrauliche Akten 9, registre manuscrit, fol. 440-441, 447-448, 454-456, Haus-, Hof- und Staatsarchiv Wien.

L'interrogatoire non daté dont est extrait le présent document est de novembre-décembre 1794 : l'arrestation des jacobins viennois Riedel, Hebenstreit, etc. date du 24 juillet de la même année ; mais d'une part l'interrogatoire se fonde principalement sur les déclarations d'un des co-accusés, Hohenwart, faites les 24 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1794 ; d'autre part l'enquête était pratiquement close lors de l'exécution de F. Hebenstreit, début janvier 1795. En ce qui concerne l'histoire des jacobins viennois on se reportera à KÖRNER, *Wiener Jakobiner* ; KÖRNER, "Andreas Riedel" et SCHUH, *Franz Hebenstreit*.

Andreas Riedel, né à Vienne le 12 septembre 1748, mort en exil à Paris le 15 février 1837, fut avec Franz Hebenstreit la tête pensante du cercle de jacobins viennois de 1792-1794. Après avoir été professeur de mathématiques à l'Académie de Vienne, Riedel, anobli en 1778, devint, sur la recommandation de l'empereur Joseph II et de Marie-Thérèse, professeur et précepteur de leur fils Léopold, grand-duc de Toscane, frère de Marie-Antoinette et futur empereur lui-même sous le nom de Léopold II (1790-1792). Riedel fut son confident à Florence puis à Vienne de 1780 à 1792, ainsi que le rédacteur de deux projets de Constitution pour l'Empire, rédigés sur le modèle de la Constitution de Toscane, la plus progressiste de l'époque avant celle de 1793 en France (KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 2-3 et 18-30).

Riedel s'intéressait à tous les problèmes alors actuels de réforme pédagogique, agraire, constitutionnelle, de l'émancipation des paysans, du problème des communautés, etc. ; et on peut être assuré qu'il connaissait l'essentiel de la littérature européenne des Lumières sur ces sujets, lui qui déplorait dans un de ses projets de Constitution "la terrifiante ignorance" du peuple ("die schreckbare Unwissenheit" – KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 20) et qui déclarait plus tard, à propos de la Révolution française : "Mein italienischer Aristokrat sagte er lese keine Zeitungen, und wolle nichts von Revolution reden hören ; ich glaubte aber immer, es sey besser alles zu wissen was man wissen kann, zumahl wenn das wahr ist was manche behaupteten, daß nemlich die Revolution sich in andere Staaten verbreiten würde, und ist es nicht wahr, so schadet das Wissen nichts." (Vertrauliche Akten 9, fol. 447r.). Qu'il ait connu les ouvrages de Restif est d'autant plus probable que ce dernier était lu à la fois des réformateurs partisans de la communauté et, dans les principales cours d'Europe, des amateurs d'histoires légères : l'une des deux collections de Restif à la Bibliothèque nationale à Paris est celle ayant appartenu à Marie-Antoinette, et on sait que le grand-duc de Weimar en possédait une, utilisée par Schiller et Goethe qui appréciaient la vérité psychologique de l'écriture de Restif. Cf. en particulier les lettres de : Carl August à Goethe, pour lui proposer la lecture de *Mr-Nicolas*, 22 mars 1797 ; de Goethe à Schiller, 3 février 1798 ; de Schiller à Goethe, 6 février 1798 ; les notes de lecture de GOETHE, *Tagebuch*, en juin-juillet 1798 ; et la longue lettre à Goethe datée de Paris, 18 mars 1799, de Wilhelm von Humboldt, qui a rendu visite à Restif sur la demande que lui en ont faite Goethe et Schiller ;

l'article de DUNTZER, "Monsieur Nicola [sic]", p. 514-520, répète les poncifs habituels sur Restif (qu'il n'a pas lu).

La Révolution française, dont Riedel suivait avec ses amis les développements dans *Le Moniteur* et sans doute dans les autres publications révolutionnaires auxquelles, malgré la censure viennoise, il pouvait avoir accès étant donné son rang à la cour (sans parler des relations de voyageurs, cf. ci-dessous le cas de Mesmer), puis la mort brutale de Léopold II en 1792 changèrent le cours de la vie de cet intellectuel et réformateur éclairé et en firent un révolutionnaire ou du moins un théoricien conséquent de la révolution. Pour avoir écrit et diffusé en compagnie de Hebenstreit et d'autres un certain nombre de documents révolutionnaires, il fut arrêté ainsi que ses amis le 24 juillet 1794 et condamné l'année suivante à soixante ans de "cellule sévère" – équivalant à une condamnation à mort déguisée. Il survécut cependant. Gracié en 1806, il s'enfuit la même année grâce à la complicité active de Davout, ancien Jacobin, désormais maréchal, qui commandait alors les troupes d'occupation en Autriche. Il vécut dès lors misérablement en France de leçons et de secours et, après la mort de Davout (1770-1823) fut pris en charge par la famille de François-Marie-Alexandre Labrouste (1762-1835), ancien administrateur du département de la Gironde de 1791 à 1793, membre du Tribunal et haut fonctionnaire des finances impériales. A la mort accidentelle de ce dernier lors de l'attentat de Fieschi, il passa chez l'un de ses fils, Pierre-Victor-Alexandre (1796-1866), magistrat qui s'était très tôt mis à la retraite et qui fut de 1838 à sa mort directeur du collège Sainte-Barbe. Riedel termina ainsi ses jours d'une manière qui rappelle étrangement celle du Toscan Buonarroti chez Voyer d'Argenson. Particulièrement intéressant est d'ailleurs le fait qu'entre ces deux familles il existe au moins une connaissance commune et d'importance dans le présent contexte, Marc-Antoine Jullien, qui fréquentait Voyer d'Argenson et qui, selon les informations fournies sans doute par Labrouste lui-même aux auteurs de la *Biographie nouvelle des contemporains*, ARNAULT/JAY/JOUY/NORVINS, avait sauvé la vie de François Labrouste en 1793 à Bordeaux. Il n'est d'ailleurs pas exclu que Riedel et Buonarroti se soient rencontrés et connus à Florence où le père de Buonarroti était des proches du grand-duc Léopold, où lui-même fut page du prince et membre d'une loge maçonnique de réformateurs sociaux, les Illuminés, d'origine allemande. On ignore tout sur l'existence ou non de contacts entre les deux vieillards à Paris après 1830. Körner, qui a retrouvé le testament et l'acte de décès de Riedel à Paris, a également pu identifier comme étant de Riedel un recueil pseudonyme : Andrea RE D'OCCIMIANO, *Favole Italiane*, Paris 1836, dont la préface apporte quelques minces renseignements sur les dernières années de l'exilé.

Franz Ignaz Hebenstreit von Streitenfeld, né à Prague en 1747, fut exécuté à Vienne le 8 janvier 1795 pour sa participation au "complot jacobin". Après avoir fait de solides études classiques à Prague où son père était directeur de la faculté des lettres, il s'engage dans l'armée, déserte quelques années plus tard, sert dans l'armée prussienne, reprend sa place dans son régiment autrichien ; il est à partir de 1791 lieutenant de la place à Vienne. De longue date sans doute, avant même de se lier d'amitié avec Riedel, il est gagné aux idées de la communauté des biens qu'il emprunte en particulier à Morelly ; il traduit pour son usage personnel les extraits du testament du curé Meslier publiés par Voltaire et rédige en 1792 un long poème latin : *Homo hominibus* (publié pour la première fois par SCHUH, in KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 53-71 et 227-248, et en édition bilingue latine-allemande annotée in SCHUH, *Franz Hebenstreit*), dans lequel il propose

la "communio bonorum", la communauté des biens (la formule n'est pas dans le poème, mais rapportée par Hohenwart) comme solution à l'injustice sociale ; il imagine en outre pour combattre la cavalerie des alliés en guerre contre la République française une machine de guerre parfaitement inefficace qu'il fait parvenir au printemps 1794 à la Convention par l'intermédiaire de deux de ses amis. Le poème saisi sur épreuves et cette machine lui vaudront d'être dégradé, condamné à mort pour haute trahison et pendu avec un déploiement de forces à la mesure, non du crime, mais de la terreur que la cour de Vienne désirait alors inspirer à ses populations. Le danger révolutionnaire semblait alors partout en Europe extrêmement grave aux tenants de l'Ancien Régime, d'autant que, comme l'écrivait alors Friedrich von Gentz en introduction à sa traduction de MALLET DU PAN, *Considérations* : "Es hält schwer daran zu glauben, wenn noch in diesem Augenblick, nachdem alles geschehen ist, was die dicksten Wolken der Täuschung zerstreuen [...] könnte, eine große, trotz allen Versicherungen des Gegentheils unermessliche Anzahl von Menschen aus allen Ständen, und vorzüglich aus dem gelehrten Stande, der Revolution zugethan bleiben." (MALLET/GENTZ, p. v). La cour impériale ne faisait que mettre en pratique la théorie contre-révolutionnaire des Mallet, Gentz, Burke, etc.

Dans son interrogatoire Riedel répond à un certain nombre d'accusations que ses inquisiteurs vont puiser dans la dénonciation du mouchard Degen (cf. KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 72-76) et plus encore dans les déclarations de son jeune coaccusé, d'une famille de la haute aristocratie autrichienne, Leopold Stanislaus Graf von Hohenwart (1775-1810), déclarations particulièrement importantes pour l'instruction étant donné que Hohenwart, alors étudiant à Vienne, avait été des intimes de Riedel, comme Hebenstreit ou, à un autre titre, comme Mesmer dont la présence chez Riedel joue un rôle important dans l'affaire en général et dans l'extrait ci-dessous en particulier.

Il s'agit là du célèbre médecin souabe Franz Anton Mesmer (1734-1815), théoricien du magnétisme animal, un des fondateurs de la psychothérapie. Après avoir fait ses études de médecine à Vienne, où il exerça un certain temps, il dut quitter la ville en raison du scandale que suscitaient non seulement ses méthodes thérapeutiques mais encore son battage de charlatan ; après avoir parcouru l'Allemagne et la Suisse, il s'établit à Paris en février 1778 et ses méthodes (en particulier le "baquet magique"), bien que suscitant la critique d'hommes de science tels Condorcet ou Berthollet, firent courir le Tout-Paris à son hôtel ; il réussit à vendre pour 340 000 livres (une somme énorme, équivalant à un million or) un secret inexistant à une société de souscripteurs, et fonda sur le modèle de la franc-maçonnerie les Sociétés de l'harmonie, dont furent membres Lafayette, Condorcet, Berthollet, etc. Le scandale l'obligea à quitter Paris pour l'Angleterre puis l'Allemagne. Il était à nouveau en France au début de la Révolution et revint s'établir à Vienne en 1791 ; c'est alors que Riedel entre en relation régulière avec Mesmer, chez qui il conduit même l'empereur Léopold. Ayant eu maille à partir en novembre 1793 avec la police autrichienne pour avoir exprimé trop ouvertement une opinion favorable sur la Constitution française, Mesmer quitta l'Autriche une dernière fois pour s'établir en Allemagne où il mourut en 1815. De 1806 à cette date il resta en relation avec Riedel et lui procura des secours (cf. KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, et KÖRNER, "Andreas Riedel").

En ce qui concerne le contenu de l'interrogatoire reproduit ci-après – qui parle de lui-même, tout empreint qu'il est de Morelly, de Rousseau et de leurs disciples – on notera la densité des termes empruntés à l'Aufklärung et à la Révolution française : "Bürger im Staate", "Glückseligkeit", "Tafel der Natur", "Sansculotte", "Sansculottismus",

"Revoluzion", "Plebejer", etc., sans parler de l'inévitable "Tahiti", à la fois symbole et modèle de la pensée communautaire réformiste ou révolutionnaire de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. A propos de "Kommunismus" enfin, comme le remarque justement KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 255 (à la note 78 où il cite seulement la formule "Hebenstreitismus oder Kommunismus"), le terme apparaît ici dans la langue allemande près d'un demi-siècle avant sa réinvention en 1841 sur le modèle français ; il faut cependant ajouter que la création verbale de Riedel était restée lettre morte dans les archives viennoises jusqu'à son exhumation par Körner en 1972 !

[...]

/fol. 440 v./ [Nach Hohenwart soll ich gesagt haben :]<sup>16</sup> Der gemeine Mann sey eigentlich jener, durch den alles nützliche hervorgebracht wird, dafür habe er aber nichts als Lebensbemühung, Ausschliessung von allen Lebensfreuden, Verachtung, und oft nicht genug um die dringendsten Bedürfnisse zu befriedigen.<sup>17</sup>

[...] Jener Monarch wird den höchsten Gipfel der menschlichen Größe erreicht haben, der da machen wird, daß jeder Bürger im Staate von einer erwiesenen klaren und augenscheinlichen Nützlichkeit sey ; daß jeder die Glückseligkeiten des Lebens genieße ; daß der Begriff von Verachtung unter den Menschen erlösche ; und daß es zu einer unbegreiflichen Sache werde, wie an der reichen Tafel der Natur, und mitten im Ueberflusse, den die Vorsehung unter die Menschen ausschüttet, einige einst so jämmerlich haben darben müssen.

Eine Revoluzion, sey daher nichts als eine große Handlung der Gerechtigkeit wodurch sich der niedrigste und unterdrückteste Theil der Menschen zu seiner natürlichen Menschenwürde emporschwingt, und seine Unterdrücker /fol. 441 r./ zur strengen Rechnung zieht, sie zur Abtretung ihrer angemessenen Vorzüge mit geballter Faust zwingt, und mit jenen Gericht hält, die sich erwiesener [Maßen] um Rache schreyender Verbrechen der beleidigten Menschheit schuldig gemacht haben.<sup>18</sup>

Obschon dieses nichts ist als eine Definition oder eine Antwort auf die Frage : Was ist eine Revoluzion ? so kann ich doch nicht zugeben, daß sie für eine meinige Erklärung angesehen werde. Es ist eine gänzlich Hohenwartische Erklärung, die er seinen Begriffen nach, aus allerley meinigen in verschiedenen Zeiten geführten abgesonderten Reden, mag gezogen und zusammengesetzt haben.

16 Dans le registre les questions, accusations et extraits des déclarations de Hohenwart sont portés sur la moitié gauche de la page, les réponses de Riedel occupant de façon continue la moitié droite. La présentation des réponses de Riedel en retrait dans le document ci-dessus permet de distinguer les unes des autres.

17 D'après l'interrogatoire de Hohenwart, in KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 79.

18 Hohenwart, in KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 79.

Man beliebe sich zu erinnern, daß ich in meiner Angabe über Sansculottismus gesagt hab, daß eine Revoluzion, meiner Meinung nach, gar nicht anders könne gedacht werden, als in Bezug auf die Sansculotten ; weil die Zahl der andern Menschen in einem Staate, gegen die Plebejer so gering ist, daß, wenn der Zustand dieser letztern unverändert bleibt, eine neue Einrichtung in allen übrigen Ständen, den Nahmen einer Revoluzion nicht verdiene.<sup>19</sup> [...]

/fol. 447 r./ Daß ich Hebonstreits Gemeinschaft der Güter mit dem Beysatze angerühmet habe, sie sey die letzte Stufe der gesellschaftlichen Verfassung, und die Revoluzion, der erste Schritt dazu.<sup>20</sup>

[...] /fol. 447 v./

Ich glaubte den Hebenstreit dabey ertappt zu haben, daß er eigentlich glaube, die Menschen müssen das werden, was wir *Wilde* nennen. Warum glaubte ich dieses ?

1. Weil ihm einmahl entwischt ist, zu sagen : Wie, wenn aber der Mensch eigentlich zu keinem anderen Zustande geschaffen, und geeignet wäre ; wenn er in keinem Zustande stärker, gesünder, muthiger wäre, und länger lebte ? Nach der Hand, hab ich diese Frage nie wieder von ihm gehört ; er muß vielleicht Gedanken geändert haben.

2. Warf ich einmahl die Frage auf, ob in Otaheit, das wahre Modell des natürlichen Zustandes der Menschen sey, und dann war seine Antwort : auch dort sey man schon zu weit von der Natur entfernt. Auch dieses hab ich nie wieder von ihm gehört.

4. Würdigt er sich selten in eine umständliche Untersuchung einzelner Theile der Staatsverfassungen, in Projekte zu einzelnen Verbesserungen hineinzugehen, sondern nennt alle die Staatsumänderungen oder Reformen, ein Hemdwechseln, und sagt es heiße alles nichts, eins gelte so viel als das andere ; die Menschen werden ehe nicht ruhig seyn, bis sie wieder zur Natur zurückkommen, /fol. 448 r./ von der sie ausgegangen sind [...].

His praemissis, glaube ich bereits zugleich angezeigt zu haben, wie ich das verstande, was ich der Hebenstreitischen Theorie beymaß ; nemlich, daß sie den letzten Stand anzeige, wohin alle Staaten, nach und nach gelangen müssen. [...]

Sollen aber nun die Staaten zu diesem Natur[zu]stande gelangen : so kann es nicht anders als 1. durch allmähliche unmerkliche Veränderungen ;] 2. durch plötzliche Schritte oder Uebergänge, das ist, Revoluzionen, geschehen.<sup>21</sup>

19 Le raisonnement est tout à fait parallèle à celui des dirigeants sans-culottes et babouvistes parisiens.

20 Hohenwart, in KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 80-81.

21 On notera le parallélisme de la réflexion avec celle d'Engels à un siècle de distance :

/fol. 448 v./ Wird aber die Revolution in Frankreich, wenn sie einmahl ihr End erreicht hat, den gesellschaftlichen Zustand näher an die Gemeinschaft der Güter gebracht haben, als er zuvor war : (Die Gemeinschaft der Güter scheint den Naturzustand, oder den Otaheitischen unmittelbar nach sich zu ziehen)<sup>22</sup> so wird man [die]selbe für einen Schritt, gegen den Naturzustand ansehen können, und dann wiederum einige Jahrhunderte auf einen zweyten Schritt warten müssen.

Der kläreste Beweis aber, daß ich mit dieser Gemeinschaft der Güter bey weitem nicht so einig war,<sup>23</sup> um sie ernstlich anzurühren, ist, daß ich oft sagte, nun da man in Frankreich beynahe alle alte Einrichtungen über den Haufen geworfen und die neuen noch nicht recht irgendwoher zu nehmen weiß, – in dieser Krise, – wäre die beste Zeit zu versuchen, ob die Gemeinschaft der Güter unter die Menschen wirklich eingeführt werden könne. Der Erfolg allein, könne ein hinreichender Beweis seyn ; läge sie aber so ausgemacht in der Natur, so müßten die Menschen, nach verlöschten alten Grundsätzen von selbst darauf verfallen ; indessen sehe ich noch nicht einmahl daß die Franzosen ihre Gleichheit recht verstehen. [...]<sup>24</sup>

/fol. 454 v./ Ich soll ihm, Grafen Hohenwart, anvertraut haben, daß ich den Hebenstreit bey Doktor Meßmer im Herbste 1793 aufgeföhret, und ich mich selbst öfters bey Doktor Meßmer eingefunden hätte um ihn zu bekehren, weil derselbe von der Gemeinschaft der Güter nichts hören wollte, sondern für die erste französische Konstitution vom Jahre /fol. 455 r./ 1790 [recte 1791] eingenommen gewesen sey. [...]

/fol. 455 v./ Ich soll mich ferners herausgelassen haben, daß ich den Doktor Meßmer, wenn ich stätts um ihn seyn könnte, zum Sansculotten zu machen, mich getraute.<sup>25</sup>

“an die Stelle des absterbenden Wirklichen tritt eine neue, lebensfähige Wirklichkeit – friedlich, wenn das Alte verständig genug ist, ohne Sträuben mit Tode abzugehn, gewaltsam, wenn es sich gegen diese Notwendigkeit sperrt”. (ENGELS, *Ludwig Feuerbach*, 1888, in MEW 21, p. 266).

22 Cette phrase entre parenthèses est un ajout en marge avec signe de renvoi.

23 Le paragraphe qui suit serait une preuve à charge contre Riedel (à savoir qu'il est partisan de la communauté) plutôt qu'à sa décharge comme il aimerait le faire entendre.

24 L'extrait qui précède a déjà été publié en allemand normalisé par KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 122-125. Ce qui suit est inédit.

25 Il s'agit ici de la reprise de l'affirmation de Hohenwart : “Nur dies sagte mir Riedel, daß er tagtäglich Mesmern besucht habe, daß er daselbst den Platzleutnant Hebenstreit eingeföhrt habe, um Mesmern zu bekehren, da er in seiner Denkungsart noch ganz für die erste französische Konstitution von 1790 [recte 1791] eingenommen war und besonders von der Communione bonorum nichts hören wollte. Könnte ich beständig um ihn sein, hat Riedel auch gesagt, so getraute ich, ihn endlich zum Sansculotten zu machen.” (KÖRNER, *Wiener Jakobiner*, p. 84).

Es ist möglich daß ich dieses gesagt habe, denn erstens braucht man einen Nahmen, den man einmahl angenommen hat, schon allein aus bloßer Gewohnheit, lange Zeit nach einander, wenn auch sonst keine andere Ursache dazu vorhanden ist ;<sup>26</sup> zweytens hatte ich einmahl den Sansculottismus vertheidigt : so mußte ich mir im Reden vor gewissen Menschen gleich bleiben. Ich weiß mich inzwischen nicht klar und gewiß dieser Rede zu erinnern, doch ist sicher, daß ich den Hebenstreit selbst, immer in der Meinung erhielt, er würde den Meßmer *schon noch bekehren*, wenn er nur nicht so schrie und ihn betäubte, ob ich gleich, aus mächtigen Gründen, des Gegentheils überzeugt war.<sup>27</sup> Ich beging dabey das, was man im gemeinen Leben, eine Schelmercy nennt, um zwey Personen, zu meiner Kurzweil gegeneinander aufzuhetzen ;<sup>28</sup> ob ich schon in meinem Gemüthe, außer den wirklichen Stunden dieser Gezänke, wo ich schweigend /fol. 456 r./ zuhörte, darüber ganz gleichgültig und unbekümmert war. Wäre der Name Hebenstreitismus oder Kommunismus<sup>29</sup> einmahl in Brauch gekommen : so würde ich ohne allen Zweifel mich des-selben in dieser Gelegenheit bedient haben.

Noch ferners hab ich vom Doktor Meßmer gesagt, daß ich mir schmeichle der einzige zu seyn, der ihn dahin bringen könnte, von seiner Wissenschaft und seinen Entdeckungen, vor seinem Ende ein ordentliches Werk herauszugeben ; zu diesem Ende müßte ich aber beständig um ihn seyn können.

Endlich wenn von Meßmers Rückkehr nach Frankreich – was *in allem Betracht* seine eigentliche gewordene Heimath ist – die Rede war,<sup>30</sup> weiß ich

26 Riedel, lettré et néologue, est sensible aux problèmes de la langue ou des langues (allemand, italien, français, anglais, espagnol et latin) qu'il parle et écrit ; la question est d'ailleurs d'actualité à l'époque : qu'on songe aux essais en ce domaine de Rousseau, de Herder, de Restif, de Babeuf, etc. A propos de l'accusation selon laquelle il aurait émis le vœu que tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles apprennent par cœur le poème latin sur la communauté des biens de son ami Hebenstreit, il répond : “Nachdem ich dieses einmahl gesagt hatte, sagte ich es zehnmahl auch ; so wie man sich jeden andern Ausdruck angewöhnt, den man so oft wiederholt, als die nehmliche Veranlassung erscheint, und bis er endlich wieder aus der Mode ist.” (Vertrauliche Akten 9, fol. 449r.).

27 Au cours de l'interrogatoire Riedel remarque en effet : “den Doktor Meßmer kannte ich zu gut, um jemahls ernstlich zu denken, daß er in einem Alter von 60 Jahren und nach 20 und mehr Jahren Zelebrität, eine Sache annehmen würde, die gegen sein ganzes Wesen streitet” (Vertrauliche Akten 9, fol. 455).

28 Le système de défense de Riedel (apparenté en cela à celui de Babeuf et de ses compagnons devant la Haute Cour de Vendôme) est, tout en restant extrêmement ferme et précis sur ses principes politiques, de minimiser, voire de bagatelliser les rencontres et les discussions qu'il a pu avoir avec ses amis jacobins de Vienne : c'est dans cette perspective qu'il faut entendre tout ce passage anecdotique, car Riedel ne s'est sans doute jamais “payé la tête” de Mesmer ou de Hebenstreit comme il essaye de le faire croire.

29 En ce qui concerne le problème de la création de *Kommunismus* par Riedel, cf. le paragraphe qui lui est consacré au chapitre II.



gesagt zu haben, daß Meßmer zwar angebe, er habe daselbst so viele Feinde, daß er sich wegen der Gefahr seines Lebens fürchte dahin zurückzukehren, daß auch wirklich eine solche Furcht in ihm sey ; ich aber dennoch in einem geheimen Winkel seines Herzens einen Abscheu gegen den Sansculottismus entdeckt hätte, als von welchem sich Meßmer eine Menge abentheuerliche Begriffe machte, die seinen, zur Natur gewordenen Gewohnheiten, zuwider wären [...].

## 5 Conspiration pour l'Egalité, dite de Babeuf, an IV (1795-1796)

### 5A Nous réclamons la jouissance communale des fruits de la terre

[Sylvain MARÉCHAL], *Manifeste des Egaux*, in BUONARROTI, *Conspiration pour l'Egalité* [...], Bruxelles 1828, vol. 2, p. 130-136 ; réédition, Paris 1957, vol. 2, p. 94-98.

Le *Manifeste des Egaux* fut rédigé par Sylvain Maréchal à la fin novembre 1795 et annoncé par Babeuf dans *Le Tribun du peuple* n° 35 du 9 frimaire an IV (30 novembre 1795). Dès avant son arrestation en février 1795 Babeuf prévoyait dans *Le Tribun* (vol. 1, n° 32, p. 338) la publication d'un "Manifeste du Peuple" ; mais c'est seulement en novembre, à sa sortie de prison, qu'il peut y travailler : *Le Tribun* annonce alors un "Précis du grand Manifeste à proclamer pour rétablir l'Egalité de fait" (vol. 2, n° 35, p. 55-56) et contient ce qu'on a coutume d'appeler le "Manifeste plébéien" (p. 101-106), première version, rédigée par Babeuf, du *Manifeste des Egaux*. A la fin février 1796 Babeuf revient sur ce manifeste (vol. 2, n° 40, p. 230) et note que "comme tous les Manifestes" il comprendra "l'histoire [de] nos oppresseurs" avec "le grand plan de salut que nous offrons au Monde." On comparera ces remarques de Babeuf sur le genre et la composition d'un manifeste à celles d'Engels dans sa lettre des 23 et 24 novembre 1847 à Marx.

BUONARROTI, *Conspiration*, vol. 1, p. 99, note que "Sylvain Maréchal rédigea le fameux manifeste des égaux, auquel le directoire secret ne voulut pas qu'on donnât aucune publicité, parce qu'il n'approuvait ni l'expression : *Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle !* ni l'autre : *Disparaissez enfin révoltante[s] distinction[s] de gouvernans et de gouvernés.*" Babeuf cependant, par circulaire du 14 floréal an IV (3 mai 1796), annonce sa diffusion aux agents d'arrondissements du complot en recommandant de n'en "faire la distribution qu'à l'heure positive". (DOMMANGET, *S. Maréchal*, p. 322). En ce qui concerne les deux passages à caractère libertaire ou anarchiste récusés par le directoire secret, Maréchal les avait exprimés dès 1791-1792. Il écrivait en effet dans *Les Révolutions de Paris* du 13 octobre 1792 : "Dussent les arts être ensevelis avec la royauté, ne le regrettons pas tant que la nature offrira à notre admiration des merveilles si nombreuses et trop peu connues. D'ailleurs périssent, oui périssent les arts s'il faut les acheter au prix de la liberté ! car s'il est vrai qu'ils sont les enfans du luxe, il faudra bien y renoncer en renonçant au luxe, ce ver rongeur des vertus républicaines. Périssent donc tous les arts, plutôt que la liberté, l'égalité, la république !" (cité d'après DOMMANGET, *S. Maréchal*, p. 314). Quant à la seconde formule, contestée surtout par Charles Germain (cf. DOMMANGET, *Sur Babeuf*, p. 306), Maréchal l'exprimait en 1791 dans son apologue *Dame Nature à la barre de l'Assemblée* où il dénonçait (p. 45) "les rapports factices désignés sous les titres bizarres de représentans ou représentés, électeur ou éligible, prince-peuple, maître-valet, riche-pauvre, magistrat-soldat, prêtre-laïc, étranger-citoyen." On retrouve de façon intéressante la formule déve-

30 Riedel a fait ajouter en marge à cet endroit où il est question du retour (improbable) de Mesmer en France : "Ich erinnere mich Se. Majestät auch gesagt zu haben, daß es für Mesmern nöthig und klug sey, nach Frankreich zurückzukehren ; er würde es aber schwerlich thun." (Vertrauliche Akten 9, fol. 456 r.).

loppée et enrichie un demi-siècle plus tard chez MEISSNER, *Revolutionäre Studien* (1849), vol. 2, p. 231-232 : "Was bisher auf Erden herrschte, war die Autorität. Wie soll ich dich definieren, Autorität, furchtbare Gewalt, die bis heute die Menschen geteilt in Priester und Laien, in Herren und Knechte, in Ausbeutende und Ausgebeutete ? Auf der einen Seite bist du eine Fiction, die hohle Prätention der Vergangenheit, eine ewige Norm für alle Zeiten gefunden zu haben [...]. Auf der andern Seite bist du etwas unendlich Reelles. Du bist der Grund der Macht von Menschen über Menschen, der Grund der Tyrannei der Einen und der Knechtschaft der Andern. [...] Du erscheinst unter dreierlei Formen [...] Kirche, Monarchie und Kapital." A propos de la prise de position initiale de Maréchal, Dommanget souligne justement, après BERNSTEIN, "Babeuf and Babouvism", "que le *Manifeste [des Egaux]* rompait avec la tradition autoritaire des Jacobins et qu'il annonçait dans la conjuration le grand conflit qui dure encore entre le communisme démocratique ou libertaire et le communisme autoritaire. [En 1795], trois quarts de siècle avant la Commune, plus d'un siècle avant la révolution d'Octobre, c'est quelque chose d'élever ainsi un avertissement solennel au sujet d'un nouveau despotisme, d'un nouvel avilissement des hommes sous le couvert de l'établissement du 'bonheur commun'." (DOMMANGET, *S. Maréchal*, p. 315).

Dans ce document, accepté sur tous les autres points par l'ensemble des conjurés, Maréchal (comme Babeuf) constate l'inachèvement de la révolution populaire et pose en principe la nécessité de la révolution dans la révolution pour parvenir au stade de l'Égalité parfaite et de la Communauté des biens, ce qu'il appelle la République des Egaux (c'est le thème de la plupart des articles du *Tribun du peuple*). Comme plus tard leurs disciples communistes de 1840 (cf. document 18), les Egaux de l'an IV ont au plus haut point conscience d'innover radicalement : cette conscience se manifeste d'abord en ce qu'ils se qualifient eux-mêmes non de *babouvistes* – appellation que leur plaqueront leurs adversaires – mais du terme, nouveau sous cette forme substantivée, *Egal/Egaux*. Babeuf l'avait d'abord utilisé au cours de l'année 1793 (cf. document 3A) et Maréchal, "le prophète Sylvain" comme l'appelait Babeuf, le reprit en novembre 1795. Il est intéressant de remarquer que si le *Manifeste des Egaux* ne fut pas diffusé par placards comme prévu et resta inconnu du grand public jusqu'à sa publication par Buonarroti en 1828, le contenu s'en répandit immédiatement de bouche à oreille puis par écrit dans le milieu sans-culotte et babouviste au cours de l'hiver 1795-1796. On trouve ainsi de nombreux exemples de l'emploi de *Egal* et *Egaux*, entre autres dans *Le Tribun* de janvier-février 1796 : "lettre d'un Egal" et "secte des Egaux" (*Le Tribun*, vol. 2, n° 39, p. 183), "Ch. G[ermain], *Egal*" et "un Egal, un homme de 92" (p. 207), "correspondance des Egaux" (vol. 2, n° 40, p. 215), "Hommes-frères, chers Egaux" (p. 242), "un véritable Egal" (p. 253 en note), etc. Les conjurés avaient en outre conscience d'innover en ce sens que ce qui était resté jusqu'alors traité philosophique sur la communauté, devenait avec eux programme politique et social. Lors du procès, accusateurs et accusés, sentant toute l'importance du *Manifeste des Egaux*, en débattirent longuement : cependant l'accusation n'avait pu prouver ni l'authenticité ni l'origine du document, étant donné que Maréchal, qui ne parlait jamais en public (même dans un cercle restreint parce que horriblement bègue), n'avait pu être identifié par le mouchard Grisel et avait ainsi échappé aux arrestations. Les accusés cherchèrent donc à en atténuer la portée. Dans sa défense Babeuf le qualifie de "rêve détaché de tout objet, sans date, d'une main inconnue. [...] Il est par trop bizarre d'avoir vu les accusateurs nationaux faire des efforts pour l'enchaîner à la

prétendue conspiration. C'est un chapitre de Mably ou de Diderot [i.e. Morelly] ; ce n'est pas autre chose qu'une pièce qui me fut envoyée pour être insérée dans mon journal." (in ADVIELLE, vol. 2, p. 277). Mais comme le remarque justement LICHTENBERGER, *Le Socialisme et la Révolution*, p. 221, ce "chapitre de philosophie morale était devenu un programme de révolution sociale". Ce fut également l'avis des juges de Vendôme.

Le *Manifeste des Egaux* (dont on trouvera une analyse historique et idéologique plus complète dans DOMMANGET, *S. Maréchal*, p. 313-323) est sans doute une des pièces du livre de Buonarroti qui eurent le plus grand retentissement, celle sans doute que partisans et adversaires du babouvisme puis du communisme citent le plus souvent, sous forme de bribes détachées de tout contexte – une des raisons pour lesquelles il est reproduit ici *in extenso* –, et qui avec l'*Analyse de la doctrine de Babeuf*, publiée à la suite, marque un point d'ancrage politique, important bien qu'éphémère, de la réflexion et du langage communautaire du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Egalité de fait, dernier but de l'art social.  
CONDORCET, *Tableau de l'esprit humain*, p. 329.

#### PEUPLE DE FRANCE !

Pendant quinze siècles tu as vécu esclave, et par conséquent malheureux. Depuis six années tu respirez à peine, dans l'attente de l'indépendance, du bonheur et de l'égalité.

L'ÉGALITÉ ! premier vœu de la nature, premier besoin de l'homme, et principal nœud de toute association légitime ! Peuple de France ! tu n'as pas été plus favorisé que les autres nations qui végètent sur ce globe infortuné ! Toujours et partout la pauvre espèce humaine, livrée à des anthropophages plus ou moins adroits, servit de jouet à toutes les ambitions, de pâture à toutes les tyrannies. Toujours et partout on berça les hommes de belles paroles : jamais et nulle part ils n'ont obtenu la chose avec le mot. De temps immémorial on nous répète avec hypocrisie, *les hommes sont égaux* ; et de temps immémorial la plus avilissante comme la plus monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre humain. Depuis qu'il y a des sociétés civiles, le plus bel apanage de l'homme est sans contradiction reconnu, mais n'a pu encore se réaliser une seule fois : l'égalité ne fut autre chose qu'une belle et stérile fiction de la loi. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus forte, on nous répond : Taisez-vous, misérables ! l'égalité de fait n'est qu'une chimère ; contentez-vous de l'égalité conditionnelle : vous êtes tous égaux devant la loi. Canaille, que te faut-il de plus ? Ce qu'il nous faut de plus ? Législateurs, gouvernans, riches propriétaires, écoutez à votre tour.

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas ? Ce principe demeure incontesté, parce qu'à moins d'être atteint de folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit quand il fait jour.

Eh bien ! nous prétendons désormais vivre et mourir égaux comme nous sommes nés : nous voulons l'égalité réelle ou la mort ; voilà ce qu'il nous faut.<sup>31</sup>

Et nous l'aurons cette égalité réelle, n'importe à quel prix. Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et nous ! Malheur à qui ferait résistance à un vœu aussi prononcé !

La révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et qui sera la dernière.

Le peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés contre lui : il en sera de même aux nouveaux tyrans, aux nouveaux tartuffes politiques assis à la place des anciens.

Ce qu'il nous faut de plus que l'égalité des droits ?

Il nous faut non pas seulement cette égalité transcrite dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons. Nous consentons à tout pour elle, à faire table rase pour nous en tenir à elle seule. Périront, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle !<sup>32</sup>

Législateurs et gouvernans, qui n'avez pas plus de génie que de bonne foi, propriétaires riches et sans entrailles, en vain essayez-vous de neutraliser notre sainte entreprise en disant : Ils ne font que reproduire cette loi agraire demandée plus d'une fois déjà avant eux.<sup>33</sup>

Calomniateurs, taisez-vous à votre tour, et, dans le silence de la confusion, écoutez nos prétentions dictées par la nature et basées sur la justice.

La loi agraire ou le partage des campagnes fut le vœu instantané de quelques soldats sans principes, de quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que

31 La devise "L'égalité réelle ou la mort !" complète celle des sans-culottes de l'an II "La liberté ou la mort !" La formule transformée fera le tour du monde sous la forme que lui donneront les canuts en novembre 1831 "Vivre en travaillant ou mourir en combattant !"

32 Sur cette question des arts on se reportera à l'introduction au document 15.

33 Le partage des terres, la loi agraire, est sous une forme ou sous une autre l'épouvantail et la calomnie toujours renouvelés contre les partisans de la communauté, contre les babouvistes, les communistes et les socialistes depuis la Révolution (cf. par exemple le terme *partageux* in DUBOIS, p. 366). Babeuf revient sur ce point dans *Le Tribun*, vol. 2, n° 35, p. 92 : "Est-ce la loi agraire que vous voulez, vont s'écrier mille voix d'honnêtes gens ? Non : c'est plus que cela. Nous savons quel invincible argument on aurait à nous y opposer. On nous dirait, avec raison, que la loi agraire ne peut durer qu'un jour ; que, dès le lendemain de son établissement, l'inégalité se remontreroit." Cf. également l'opinion de Grenus au document 3B.

par la raison. Nous tendons à quelque chose de plus sublime et de plus équitable, le BIEN COMMUN ou la COMMUNAUTÉ DES BIENS ! Plus de propriété individuelle des terres, la terre n'est à personne. Nous réclamons, nous voulons la jouissance communale<sup>34</sup> des fruits de la terre : les fruits sont à tout le monde.

Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très-grande majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir de l'extrême minorité.

Assez et trop long-temps moins d'un million d'individus dispose de ce qui appartient à plus de vingt millions de leurs semblables, de leurs égaux.

Qu'il cesse enfin, ce grand scandale que nos neveux ne voudront pas croire ! Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de gouvernans et de gouvernés.

Qu'il ne soit plus d'autre différence parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. Puisque tous ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, qu'il n'y ait donc plus pour eux qu'une seule éducation, une seule nourriture. Ils se contentent d'un seul soleil et d'un air pour tous : pourquoi la même portion et la même qualité d'alimens ne suffiraient-ils pas à chacun d'eux ?

Mais déjà les ennemis d'un ordre de choses le plus naturel qu'on puisse imaginer, déclament contre nous.

Désorganisateur et factieux, nous disent-ils, vous ne voulez que des massacres et du butin.

PEUPLE DE FRANCE !

Nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre ; mais nous te dirons : La sainte entreprise que nous organisons n'a d'autre but que de mettre un terme aux dissensions civiles et à la misère publique.

Jamais plus vaste dessein n'a été conçu et mis à exécution. De loin en loin quelques hommes de génie, quelques sages, en ont parlé d'une voix basse et tremblante. Aucun d'eux n'a eu le courage de dire la vérité toute entière.

Le moment des grandes mesures est arrivé. Le mal est à son comble ; il couvre la face de la terre. Le chaos sous le nom de politique y règne depuis trop de

34 Le terme *communal*, employé au sens de *commun* ou même de *communiste*, se trouve chez ANTONELLE, *Observations*, publication reproduite in *Le Tribun*, vol. 2, n° 35, p. 97 : "Le territoire en masse est essentiellement communal ; il est, sous ce rapport, la propriété par indivis du peuple souverain, de la masse totale des Français qui l'occupent et vivent de ses produits." Le terme est repris en ce sens par [Sylvain MARÉCHAL], *L'Opinion d'un homme*, [Paris, février 1796], brochure reproduite *in extenso* par Babeuf : "On ne conteste pas les droits de tous à la lumière du soleil, parce qu'il n'y a pas de Constitution ni de décrets capables d'enlever cette propriété communale, trop au-dessus de la caste patricienne." (*Le Tribun*, vol. 2, n° 40, p. 254-255).

siècles. Que tout rentre dans l'ordre et reprenne sa place. A la voix de l'égalité, que les élémens de la justice et du bonheur s'organisent. L'instant est venu de fonder la RÉPUBLIQUE DES ÉGAUX, ce grand hospice ouvert à tous les hommes. Les jours de la restitution générale sont arrivés. Familles gémissantes, venez vous asseoir à la table commune dressée par la nature pour tous ses enfans.

PEUPLE DE FRANCE !

La plus pure de toutes les gloires t'était donc réservée ! Oui, c'est toi qui le premier dois offrir au monde ce touchant spectacle.

D'anciennes habitudes, d'antiques préventions, voudront de nouveau faire obstacle à l'établissement de la *République des égaux*. L'organisation de l'égalité réelle, la seule qui réponde à tous les besoins, sans faire de victimes, sans coûter de sacrifices, ne plaira peut-être point d'abord à tout le monde. L'égoïste, l'ambitieux frémira de rage. Ceux qui possèdent injustement crieront à l'injustice. Les jouissances exclusives, les plaisirs solitaires, les aisances personnelles, causeront de vifs regrets à quelques individus blasés sur les peines d'autrui. Les amans du pouvoir absolu, les vils suppôts de l'autorité arbitraire, ploieront avec peine leurs chefs superbes sous le niveau de l'égalité réelle.<sup>35</sup> Leur vue courte pénétrera difficilement dans le prochain avenir du bonheur commun ; mais que peuvent quelques milliers de mécontents contre une masse d'hommes tous heureux, et surpris d'avoir cherché si long-temps une félicité qu'ils avaient sous la main ?

Dès le lendemain de cette véritable révolution, ils se diront tout étonnés : Eh quoi ! le bonheur commun tenait à si peu ? Nous n'avions qu'à le vouloir. Ah ! pourquoi ne l'avons-nous pas voulu plus tôt ? Fallait-il donc nous le faire dire tant de fois ? Oui, sans doute, un seul homme sur la terre plus riche, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu : le crime et le malheur sont sur la terre.

PEUPLE DE FRANCE !

A quel signe dois-tu donc reconnaître désormais l'excellence d'une constitution ?... Celle qui toute entière repose sur l'égalité de fait est la seule qui puisse te convenir et satisfaire à tous tes vœux.

Les chartes aristocratiques de 1791 et de 1795 rivaient tes fers au lieu de les briser. Celle de 1793 était un grand pas de fait vers l'égalité réelle, on n'en avait pas encore approché de si près ; mais elle ne touchait pas encore le but et n'abordait point le bonheur commun, dont pourtant elle consacrait solennellement le grand principe.

<sup>35</sup> On notera l'emploi par Maréchal du terme *niveau* parallèlement à la formule "principes niveleurs" utilisée par Babeuf en novembre 1795 (*Le Tribun*, vol. 2, n° 35, p. 98).

PEUPLE DE FRANCE !

Ouvre les yeux et le cœur à la plénitude de la félicité : reconnais et proclame avec nous la RÉPUBLIQUE DES ÉGAUX.

### 5B Le but de la révolution est de rétablir le bonheur commun

[Philippe BUONARROTI], *Analyse de la doctrine de Babeuf, proscrié par le directoire exécutif pour avoir dit la vérité*, in BUONARROTI, *Conspiration pour l'Égalité* [...], Bruxelles 1828, vol. 2, p. 137-150 ; réédition, Paris 1957, vol. 2, p. 99-107.

L'*Analyse de la doctrine de Babeuf*, selon toute vraisemblance de la plume de Buonarroti (cf. Dautry, in BUONARROTI, vol. 2, p. 234), fut placardée sur les murs de Paris le 20 germinal an IV (9 avril 1796), un mois avant l'arrestation des Égaux le 21 floréal (10 mai). La formulation en est naturellement reprise pour une très large part de celle du *Tribun du peuple*. Elle témoigne sans ambiguïté de la volonté révolutionnaire d'une fraction des sans-culottes parisiens, autrement dit du communisme babouviste, encore que les termes de *communiste* et *communisme* n'apparaissent dans aucune pièce des conjurés.

Sont reproduits ici seulement les articles de l'*Analyse*, telle qu'elle fut placardée, sans les explications, preuves et commentaires dont l'auteur les a accompagnés pour la publication en volume. Le texte du placard fut traduit en anglais dans la revue *Aurora* (Philadelphie, USA) dès juin 1796 (cf. BERNSTEIN, "Babeuf's Conspiracy", p. 100) et en allemand pour la première fois à ma connaissance en 1842 seulement dans STEIN, *Der Socialismus*, p. 373-375.

L'article 12 présente un raccourci des événements révolutionnaires. En ce qui concerne les Constitutions de 1793 et de 1795 on se reportera à BUONARROTI, vol. 1, p. 40-44, LEFEBVRE, *La Révolution*, p. 340 sq. et 456 sq. En outre BUONARROTI, vol. 1, p. 40-46, reproduit en note le projet de Constitution de Robespierre et au volume 2, p. 47-70, la Constitution de 1793. Pour ce qui est de la réaction qui suivit le 9 thermidor (27 juillet 1794), cf. LEFEBVRE, *La Révolution*, p. 433-477, qui écrit à propos du soulèvement sans-culotte avorté du 1<sup>er</sup> prairial an III (20 mai 1795), p. 441 : "la foule submergea l'assemblée et massacra le représentant Féraud. On attendit, pour la chasser, que des Montagnards se fussent compromis ; puis on vint à bout d'elle sans difficulté. Le 2, elle se laissa prêcher la fraternisation. Le 3, l'armée cerna le faubourg Saint-Antoine qui, affamé et épuisé, se rendit sans combat le lendemain. C'est à cette date qu'on devrait fixer le terme de la Révolution : le ressort en était brisé." Jugement que confirme l'échec des babouvistes dans l'hiver qui suit.

#### ARTICLE PREMIER.

La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

## ART. 2.

Le but de la société est de défendre cette égalité, souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes.

## ART. 3.

La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler ; nul n'a pu, sans crime, se soustraire au travail.

## ART. 4.

Les travaux et les jouissances doivent être communs.

## ART. 5.

Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

## ART. 6.

Nul n'a pu, sans crime, s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

## ART. 7.

Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.

## ART. 8.

Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigens sont les ennemis du peuple.

## ART. 9.

Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur : l'instruction doit être commune.

## ART. 10.

Le but de la révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur commun.

## ART. 11.

La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'état.

## ART. 12.

La constitution de 1793 est la véritable loi des Français, parce que le peuple l'a solennellement acceptée ; parce que la Convention n'avait pas le droit de la changer ; parce que, pour y parvenir, elle a fait fusiller le peuple qui en réclamait l'exécution<sup>36</sup> ; parce qu'elle a chassé et égorgé<sup>37</sup> les députés qui faisaient leur devoir en la défendant ; parce que la terreur contre le peuple et l'influence des émigrés<sup>38</sup> ont présidé à la rédaction et à la prétendue acceptation de la constitution de 1795, qui n'a eu pour elle pas même la quatrième partie des suffrages qu'avait obtenus celle de 1793 ; parce que la constitution de 1793 a consacré les droits inaliénables pour chaque citoyen de consentir les lois, d'exercer les droits politiques, de s'assembler, de réclamer ce qu'il croit utile, de s'instruire et de ne pas mourir de faim ; droits que l'acte contre-révolutionnaire de 1795 a ouvertement et complètement violés.

## ART. 13.

Tout citoyen est tenu de rétablir et défendre dans la constitution de 1793 la volonté et le bonheur du peuple.

## ART. 14.

Tous les pouvoirs émanés de la prétendue constitution de 1795 sont illégaux et contre-révolutionnaires.

## ART. 15.

Ceux qui ont porté la main sur la constitution de 1793 sont coupables de lèse-majesté populaire.

<sup>36</sup> Au I<sup>er</sup> prairial an III et jours suivants. [Note de Buonarroti].

<sup>37</sup> Bourbotte, Duroy, Duquesnoy, Goujon, Romme et Soubrany furent mis à mort ; Peyssard fut déporté, et Forestier condamné à la détention. [Note de Buonarroti]. Il s'agit des députés montagnards, les "martyrs de prairial" pris dans la vaste épuration sectionnaire de la Terreur blanche : 36 condamnations à mort, 1 200 emprisonnements, 1 700 désarmements de Jacobins et sans-culottes.

<sup>38</sup> On massacrait publiquement, ou on entassait dans les cachots les hommes populaires ; un grand nombre d'émigrés, et notamment tous ceux qui avaient déserté après la révolution du 31 mai [1793], avaient été rappelés depuis le 9 thermidor an II. [Note de Buonarroti].

## 6 Nous-seuls Patriotes-Républicains-Communistes,<sup>39</sup> 1797

[Nicolas-Edmé RESTIF DE LA BRETONNE], *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-Humain dévoilé. Publié par Lui-même. Tom[e] Sept. Quatorzième Dixseptième Partie. Imprimé à la maison*, Paris 1797, p. 3917, 3919-3920, 3956-3971, 3977-3988.

En ce qui concerne l'œuvre de Restif et son intérêt pour la pensée et le vocabulaire communautaire on se reportera à l'introduction et au premier chapitre de cette étude ainsi qu'au paragraphe "Les derniers livres de Mr-Nicolas" du deuxième chapitre. Cet ouvrage, *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-Humain dévoilé*, se présente en 16 volumes ou parties également reliées par Restif, auteur-compositeur-relieur, en 8 volumes : vol. 1-3, Paris 1794 ; vol. 4-10, 1796 ; vol. 11-16, 1797. La pagination en est continue, soit 4840 pages, auxquelles il faut ajouter, comme d'ordinaire dans les livres de Restif, quelques dizaines de feuillets disséminés dans l'ouvrage et non chiffrés ! Les huit premiers volumes furent tirés à 450 exemplaires environ, les huit derniers à 150 ou 200 seulement ; la majeure partie en fut vendue à la mort de l'auteur en 1806 au poids du papier. Quelques bibliothèques seulement au monde en possèdent un exemplaire complet ; à ma connaissance ce sont : Harvard, University Library ; Londres, British Library (édition en 8 volumes) ; Paris, Bibliothèque nationale (un exemplaire en 16 volumes et un en 8) ; Trèves, Karl-Marx-Haus (édition en 8 volumes, cf. PELGER, "Ein Exemplar") ; Troyes, bibliothèque municipale (don d'un collectionneur restifien) ; Weimar, Zentralbibliothek (exemplaire du duc Carl August, utilisé par Schiller et Goethe) ; collection particulière enfin de James Rives Childs.

La première réédition, établie par Isidore Liseux en 14 volumes, parut à Paris en 1883 seulement et reproduit le texte de la page 1 à 3909 et de la page 4541 à 4766. Les parties non reproduites par Liseux sont les volumes 14 à 16 (ce dernier partiellement) contenant "Ma Morale" (p. 3917-4108), "Ma Religion" (p. 4109-4228), "Ma Politique" (p. 4229-4540) ainsi que divers résumés et publicités intitulés "Mes Ouvrages" (p. 4767-4840). Toutes les éditions suivantes jusqu'en 1959 en sont des extraits ou des adaptations, ce qui explique pour une part – mais pour une part seulement – l'ignorance où l'on est resté du contenu de l'ouvrage intégral. La première réédition complète est celle publiée par l'éditeur Jean-Jacques Pauvert, Paris 1959, ornée de vignettes empruntées à d'autres ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'édition originale n'étant pas illustrée.

Les extraits de *Monsieur-Nicolas* reproduits dans les documents 6, 7, 8 et empruntés aux trois parties principales non reproduites par Liseux, sont donnés avec indication de page dans le corps du texte, pour des raisons de commodité évidentes à qui désirerait se reporter à l'original. Comme dans les autres documents, l'orthographe a été respectée. Orthographe toute personnelle dans le cas de Restif, changeante à l'occasion, avec usage dans le texte imprimé de différents corps et tailles de lettres sur une même page, en particulier de majuscules de différentes tailles, ou grasses, ou italiques, devant servir à signaler la plus ou moins grande importance du terme ainsi composé. Restif s'en

<sup>39</sup> La formule se trouve dans *Mr-Nicolas*, p. 3969, ci-dessous p. 333.

explique à plusieurs reprises, entre autres dans le schéma du *Glossographe* intégré à *Monsieur-Nicolas* (p. 4689-4713). Mais on constate aussi, tout particulièrement dans cet ouvrage "imprimé à la maison", outre les fantaisies plus ou moins justifiées de Restif-auteur et réformateur de la langue, que Restif-typographe complète avec les signes de la première casse venue les lettres qui lui manquent dans sa casse ordinaire. Ces dernières particularités cependant n'ont pas été reproduites.

Le premier extrait de *Monsieur-Nicolas*, emprunté à "Ma Morale", se présente comme la suite logique – dans l'esprit de Restif – d'une partie de l'ouvrage consacrée à la "Physique". Or Restif n'a pas traité de la Physique dans *Monsieur-Nicolas* proprement dit, mais dans les trois volumes annexes d'un autre ouvrage anonyme, *Philosophie de Monsieur Nicolas* (1796), dont le cartouche porte tout au long du livre la double indication "Philosophie de Mr-Nicolas / Physique". Et il intègre à sa façon ses volumes de Philosophie/Physique au *Cœur-Humain dévoilé*, d'une part en introduisant en marge des trois dernières parties (14<sup>e</sup> Morale, 15<sup>e</sup> Religion, 16<sup>e</sup> Politique) la mention "Filosofie", d'autre part par une double numérotation de ces trois parties : 14<sup>e</sup>/17<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>/18<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>/19<sup>e</sup> qui indique que les trois volumes de la *Philosophie de Monsieur Nicolas* doivent être intégrés au *Cœur-Humain dévoilé* entre les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> parties. L'exemplaire de la bibliothèque municipale de Troyes, utilisé pour ce travail concurremment à ceux de la Nationale et de la Karl-Marx-Haus, rassemble d'ailleurs les deux ouvrages en 19 volumes. Cette philosophie de Restif/Mr-Nicolas a pour principe directeur l'analogie (*Philosophie*, vol. 1, p. 350) et si elle est riche de création poétique – comme celle de Charles Fourier, qui lui doit beaucoup –, elle est aussi d'une faiblesse théorique insigne. La divinité et la nature sont conçues sur un mode assez fruste dérivé du panthéisme spinoziste, totalement réifié. Ainsi Restif écrit-il avec une belle assurance dans *Philosophie de Monsieur Nicolas*, vol. 3, p. 17 : "Tout a vie dans la nature, une vie soit générale, soit individuelle : Tout est type et image : les grands Etres, Dieu, les Soleils, les Cométoplanètes, sont types ; Dieu l'est des Soleils, les Soleils le sont des Cométoplanètes, qui sont leurs images ; les Cométoplanètes, des Animaux qui habitent à leur surface. Et j'ai tiré les conséquences de ce principe certain [sic !]." Cette cosmogonie poétique proche des rêveries alchimiques et astrologiques se double en outre d'une conception temporelle cyclique dont on trouvera un raccourci saisissant au document 7 *in fine*.

La morale de Restif – ainsi qu'il apparaît nettement aux paragraphes "3. Utilité de la Morale" et "4. Utilité de la Société" – est un utilitarisme hédoniste dans la tradition à la fois sensualiste et socio-pédagogique des Lumières. On notera en effet en conclusion de cet extrait (paragraphe "28. Manière d'établir la réciprocité") que par le biais de l'éducation de "l'homme social", Restif aborde le problème fondamental de la cohésion d'une société donnée et de ses antagonismes, "l'isolement" dont il y est question étant de toute évidence de nature sociale et politique. En décembre 1795 Babeuf analysait en termes identiques l'isolement de "la masse du peuple, le peuple-soldat [...] isolé de tous ceux qu'il regarde comme ses officiers et ses conducteurs" (c'est-à-dire la classe bourgeoise au pouvoir), concluant que si ce peuple ne trouvait pas la force de s'insurger et de prendre le pouvoir, il courait tout droit dans les bras du despotisme (*Le Tribun*, vol. 2, n° 37, p. 138). Revenant sur le même problème un demi-siècle plus tard, Marx écrit en 1844 dans sa polémique contre Ruge sur le soulèvement des tisserands silésiens : "Brechen aber nicht alle Aufstände ohne Ausnahme in der heillosen Isolierung des Menschen vom Gemeinwesen aus ? Setzt nicht jeder Aufstand diese Isolierung nothwendig voraus ? Hätte

die Revolution von 1789 statt gefunden ohne die heillose Isolierung der französischen Bürger vom Gemeinwesen ? Sie war eben dazu bestimmt, diese Isolierung aufzuheben." (MARX, "Kritische Randglossen", MEGA<sup>2</sup> I/2, p. 462).

[/3917/

Ma Morale est celle de la Nature, éclairée par la Raison, qui repousse le Préjugé.<sup>40</sup>

[...]/3919/

MORALE.

AVANTPROPOS.

Le sujet à traiter, après la FYSIQUE, c'est la MORALE. Car telle est ma marche : Je done l'existence à l'Home, dans ma *Fysique* ; je lui crée des *mœurs*, le seul veritable ciment social, dans la II<sup>de</sup> Partie de ma *Filosofie*, intitulée *Morale*. Je ne parle pas encore des 2 autres Parties.<sup>41</sup>

La Morale que je vais présenter, n'a rien de neuf ; parceque la Morale ne saurait être nouvelle ; come la Raison éternelle qui en est la source, elle fut toujours : ce qu'il y aura de neuf dans la miénne, c'est la manière de la bâser, & les developemens lumineux que je tire du vieil adage si naturel : Fais à Autrui, /3920/ ce que tu voudrais qu'on te fit.<sup>42</sup> Ne donons à notre moralité que cette bâte : mais developons la bien ; elle suffira pour rendre les Homes solidem[en]t bons, si on leurs fait toucher au doigt & à l'œil, qu'ils ne peuvent que tomber dans le malheur, en devenant méchants... [...]

[...]/3956/

II. MA MORALE.

2. Nécessité de la Morale.

PRÉTENDRE faire exister une Société sans morale, est la même chose, que vouloir faire aler un horloge sans ressorts et sans engrainement des roues. Non-seulem[en]t

<sup>40</sup> Restif entend par cette formule mise en exergue du tome sept repousser toute morale positive comme tout précepte religieux, cf. document 7.

<sup>41</sup> Il s'agit naturellement de "Ma Religion" et de "Ma Politique".

<sup>42</sup> Cf. ROUSSEAU, *Discours*, p. 156 : "Cette maxime sublime de justice raisonnée : Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse" ; ou encore MORELLE, *Code*, p. 74-75 : "Le premier de ces principes : Ne fais point à un autre ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit, admet comme constant et ordinaire que les hommes peuvent sérieusement penser à se nuire ; ce qui n'arriverait jamais si les lois mêmes ne les exposaient souvent à cette dure nécessité, et si celles de la nature eussent été exactement observées : celle-ci ne [...] dit pas : Ne nuis point ; [...] mais : Fais tout le bien que tu voudrais éprouver toi-même."

la morale est nécessaire à tous les êtres qui vivent en société, mais elle devrait encore régler les actions d'un Homme qui serait seul, parcequ'il a envers lui-même des devoirs, qu'il faut remplir, pour se conserver. Je ne dois ni m'épuiser de fatigue, ni par le plaisir. Ainsi Dieu, ou l'Être-principe, qui est Tout, a une morale, source de celle de toutes ses émanations. Dieu ne peut s'épuiser, ni être injuste ou désordonné, ni violant les lois éternelles de la nécessité, de la raison. Si les Soleils, premiers êtres après Dieu, sont animés, intelligents, ils ont une morale, qui consiste à être soumis aux lois de la Nature, justes envers leurs Égaux<sup>43</sup> ; à se conserver par un usage modéré de leurs facultés ; à être obligeants envers les Comètes et les Planètes. Si Celles-ci sont animées, elles ont /3957/ une morale, qui consistera dans la reconnaissance et la soumission envers leur Soleil ; à être bones et raisonnables entr'elles, sans ambition, sans injustice ; à se montrer tendres, obligeantes envers leurs Enfants ou Satellites. Si ces grands Êtres violent les règles de leur morale, comme cela peut être arrivé, il s'ensuit un désordre. Si, par-exemple, et contre toute apparence, le récit de la Genèse, sur la désobéissance d'Adam, était vrai, ce ne serait pas à notre Adam, mais au Soleil, ni à notre Ève, mais à la Terre, que Dieu aurait parlé : ce seraient eux qui auraient désobéi, et leurs animaux en auraient souffert, etc... Mais On sent que c'est ici une hypothèse absolument dénuée de vraisemblance.

### 3. Utilité de la Morale.

La moralité entre les Hommes, est la base de la sûreté, du bonheur. C'est la morale qui assure l'entresoutien : elle fait que les Hommes s'entraident, s'appuient contre le malheur, comme les arbres d'une forêt se soutiennent contre l'ouragan. Le Malheureux qui s'isole, par un égoïsme insensé, est tout-au moins un fou, qui veut résister seul aux efforts d'un vent impétueux.<sup>44</sup>

### 4. Utilité de la Société.

La base de la morale est donc l'utilité /3958/ commune et réciproque. Il faut particulièrement convaincre les Hommes d'une grande vérité ! c'est que le moyen le plus efficace de faire leur bonheur personnel, est de travailler au bonheur général. Si les Hommes tendaient à ce but par toutes leurs actions, le bonheur particulier serait inmanquable. C'est donc parceque les Hommes n'ont pas l'esprit juste, et qu'ils ne sont pas assez éclairés, que le malheur existe sur la terre. Chaque'un, par une présomption coupable, compte plus sur lui-même et sur ses lumières, que sur celles des Autres ; On veut s'isoler, travailler seul à son bien-être particulier, même aux dépens de celui d'Autrui ; sans réfléchir qu'On nous fera comme nous faisons, et que

43 Etant donné l'anthropomorphisme de Restif on ne s'étonnera pas de trouver ici le terme *Egaulx* appliqué aux Soleils, Cométoplanètes, etc. Il l'utilise plus loin (p. 4334, in document 8, p. 354) en son sens politique et communautaire.

44 Condamnation sans équivoque par Restif, partisan de la communauté, de toute robinsonnade.

nous nous rendrons ainsi tous malheureux. A-la-vérité, quelques Particuliers réussissent à s'emparer de la portion de bonheur des Autres, à se gorger de richesses, à se rassasier de jouissances ; et c'est ce malheureux succès qui leur donne des Imitateurs. Mais combien ne trouvent, dans l'isolement personnel, que le malheur, le dénûment, par l'effet de la résistance, de la réaction des Autres, et la mort !

### 5. Nouveau Plan de Société proposé.

Je vais donc proposer au Genre-humain le seul moyen d'être heureux. Je /3959/ ne ferai pas une chimère, comme tous les Auteurs des *Traité du Bonheur* ; Ouvrages où l'On envisage toujours le bonheur personnel dans les Individus séparés. Le Genre-humain ne peut être heureux qu'en masse, et par la morale publique, source de la morale particulière. Qu'On envisage toutes les causes de malheur. [...] On verra qu'elles ont leurs effets par l'isolement : parcequ'On abuse du sentiment naturel de l'égoïsme, qui ne devrait avoir lieu qu'envers les autres espèces. [...] Quel est le remède ? Une bonté franche, une *Réciprocité* sincère.

### 6. Moyens de l'établir.

Mais existe-t-il un moyen pour établir cette Réciprocité sacrée, sur des bases solides, durables, à-l'abri du caprice, de l'injustice de Ceux qu'elle rendrait heureux ?... La morale est ce moyen, auquel On avait ajouté la religion ; puis la politique. Mais l'expérience a convaincu, que les 2 après donnés à la morale, ne suffisaient point, pour opérer constamment, efficacement cet effet, d'appuyer la morale, et que souvent ces faibles étaies contribuaient à la renverser, /3960/ surtout la religion, lorsque la morale s'y était trop appuyée. L'intérêt personnel, qui est une plante spontanée, croît toujours avec une force double de l'intérêt social, plante délicate, artificielle, et qui a besoin de la plus grande culture, pour réussir. Nous n'avons qu'un moyen de rectifier l'intérêt-personnel, et de le forcer à contribuer au bien social, c'est de greffer sur lui l'intérêt général... "Mais comment s'opérera cette greffe ?" En changeant absolument notre régime actuel ; en resserrant les liens de la Société ; en écartant tout ce qui nous isole, et sépare nos intérêts ; en-un-mot, en abolissant la propriété particulière ; et mettant tout en-commun. Ce moyen est le seul qui puisse efficacement chasser tous les vices de la Société, établir à leur place la Réciprocité, la fraternité, l'entresoutien, toute vertu.

### 7. Objections qu'On peut faire.

Mais je ne me dissimule pas qu'On va rencontrer ici d'insurmontables obstacles, tous provenans de l'intérêt personnel mal entendu : Tous-ceux qui possèdent s'y opposeront ; ainsi que tous les Esprits-faux et bicornus, tous les Fripons, tous les Scelerats ; et ce sont les 3-quarts-et-demi du Genre-humain.<sup>45</sup>

45 Après Thermidor et l'écrasement des mouvements ou soulèvements populaires de



Ceux qui possèdent, se croient mieux avec la /3961/ propriété particulière. Les Esprits-faux craignent l'aneantissement de l'énergie, de l'industrie, du travail, ou ne comprennent pas les inconvénients de la propriété particulière, les avantages de la communauté. Les Fripons, qui veulent voler, sont ennemis du communisme,<sup>46</sup> où leur detestable talent serait sans exercice. Les Scelerats qui veulent violer, tuer, égorger, séduire, ne veulent pas du communisme, où l'On n'a pas la possibilité de se livrer à ces infamies. Les Esprits-faux ont encore d'autres argumens. Ils prétendent, avec une revoltante absurdité, que les Homes ne se sont mis en société, que pour conserver leur propriété : De sorte que l'Home-sauvage aurait-eu, selon eux, un but d'association, qui demande le plus grand raffinement et la plus extrême corruption de l'Home-social. Les Homes se sont mis en société ; c'est une vérité de-fait :

#### 8. Questions naturellement à faire.

Mais une foule de questions se présentent d'abord : "Coment a comencé l'état de société ? Est-il le premiér ? c'est-à-dire, simultanément avec les commencemens de l'existence de l'Home ? L'Home a-t-il vécu sauvage, isolé, avant de vivre en société ? A-t-il eu ce qu'on nome une *propriété*, avant que d'être social ? /3962/ ou la propriété a-t-elle été une suite de la société ? L'Home ne s'est-il mis en société, que pour assurer sa propriété ? Quelle espèce de propriété aurait pu avoir l'Home-sauvage ? Chassait-il seulement ? Avait-il des troupeaux ? S'était-il approprié quelque canton de terre ? et dans ce cas, était-ce la terre qui était sa propriété, ou seulement l'*emblure*<sup>47</sup> ? A-t-il pu avoir une propriété, avant que d'être en société, en entendant par propriété, sa Feme, ses Enfants, des troupeaux, des récoltes, des terres, etc.

#### 9. Reponses en masse aux Questions.

Je ne me serais pas fait à moi-même toutes ces questions, si, à l'occasion des évènements actuels, On n'avait pas agité les opinions oiseuses de l'*égalité* morale et politique, du *partage des biens* ; de la *répartition agraire*, et de cent autres idées creuses, qui ne vont pas au but.<sup>48</sup> Reprenons chaqu'une de ces questions. 1 : *Coment a comencé l'état social ?* Pour donner à cette vaste question une reponse satisfaisante, il faut retourner à la *Fysique*. Si l'Home est sorti de la terre-vegetale,

germinal et prairial an IV, le pessimisme politique de Restif n'est pas étonnant (cf. la conclusion du document 7).

46 Restif emploie ici le terme *communisme* pour la première fois à ma connaissance en avril-mai 1797, date de la rédaction définitive et de la publication de la 14<sup>e</sup> partie – au moment où disparaissent Babeuf et Darthé. Cet emploi sera suivi de plusieurs dizaines d'autres dans le volume 15 (cf. document 8).

47 Par *emblure* ou *emblavure* on désigne un terrain ensemencé en blé, qui porte d'abord récolte de blé, puis d'autres céréales ou cultures. Ici donc au sens de fruits du travail.

48 Echo direct à l'accusation toujours renouvelée contre les partisans de la communauté – on peut désormais dire du communisme avec Restif ; ce dernier adopte la position du *Tribun du peuple* et du *Manifeste des Egaux* (cf. documents 3B, 5A, 5B).

qui contenait son germe, come en sont sortis les vegetaux, il y a grande aparence qu'il n'en est pas sorti seul, et qu'il s'est trouvé en société avec plusieurs de ses Semblables, que la conformité /3963/ de figure, de cri, de goûts, lui a fait reconnaître, et dont il a dû préférer la société à celle de[s] autres animaux ; suivant l'adage : *Similis simili gaudet*. Mais si l'Home est la perfection de l'animalité ; c'est-à-dire, s'il est le resultat de la progression de l'animalité jusqu'au singe le plus parfait, puis à l'home, il a d'abord erré seul, pour chercher un autre Resultat semblable à lui, avec lequel il pût faire société : S'il a trouvé des Mâles, la société est née d'abord : S'il n'a trouvé qu'une Femelle ou deux approchantes de lui, ce n'est pas la Société qui a comencé, c'est l'isolement : la Société ne se sera formée que par la multiplicacion de la Famille. Il y aura-eu des Étrangers ou des Ennemis ; des Familles auront pu s'allier, et ces Familles se seront réunies pour se défendre, pour en aneantir d'autres moins parfaites, isolées, ou refusant de s'allier. Il y a même grande apparence que les Familles ne se sont point alliées, qu'elles avaient de l'aversion les unes pour les autres, et que les plus intelligentes ayant multiplié davantage, elles ont soumis ou détruit tout ce qui les avoisinait. Mais dans tous ces cas, il n'y avait pas de propriété individuelle, et seulement une Communauté de Famille, une possession territoriale familiale, /3964/ relativem[en]t aux autres Familles : si pourtant cette possession n'était pas seulem[en]t nomade, successive pour tout un pàys.

#### 10. Suite. Marche de la Société : Communauté.

2 *L'état social est-il le 1<sup>er</sup> ?* Je viens de poser 2 alternatives [sic] : je suis pour l'isolement primitif. Si plusieurs Familles se sont réunies, c'est le seul cas où il y aurait quelque raison d'avancer, que les Homes se sont unis, pour se maintenir independans dans le pàys qu'ils habitaient. 3 *L'Home a-t-il vécu sauvage, isolé, avant de vivre en société ?* Oui : Il y a là-dessus des probabilités historiques, qu'On ne peut recuser : Il en est autant que les Homes ont ensuite adopté la communauté : Nous avons l'exemple des *Othomacos* des bords de l'Orenoque en Amerique : celui des *Alibamons*, voisins de la Louisiane : Nous avons en France l'association des *Pinons* d'Auvergne ; celle des *Orleanistes*, etc.<sup>49</sup> Il y a donc tout lieu de croire que l'Espèce-humaine, come toutes les Peuplades sauvages anciennes et modernes, a mis en communauté les Persones, les troupeaux, et le territoire. 4 *L'Home a-t-il eu une propriété, avant que d'être social ?* Isolé, il n'avait, et ne pouvait avoir que celle de sa personne, encore précairement. La 1<sup>re</sup> propriété des /3965/ Homes réunis à des Familles étrangères, ou plutôt des Homes dont la Famille s'était multipliée, consista dans les habitacions au même lieu, et dans la chasse. Or il est de l'essence de la chasse de se faire en commun : C'est l'usage non-seulem[en]t des Homes, mais de tous les animaux [...]. 5 *La propriété a-t-elle été une suite de la société ?* Oui.

49 En ce qui concerne les exemples de vie en communauté pris par Restif à l'Antiquité, aux récits d'explorateurs ou à certaines traditions européennes cf. le paragraphe "Un peu de préhistoire sociale et religieuse" au premier chapitre.

Ce n'est qu'après une demi-civilisation que l'Homme a eue des troupeaux. La Société existait longtemps avant que cette 2<sup>e</sup> espèce de propriété eût lieu : c'est la 1<sup>re</sup> qui put ne pas être commune. 6 L'Homme ne s'est-il mis en société, que pour assurer sa propriété ? Non. La propriété étant l'effet de la société, elle ne peut l'avoir précédée... Dans les 1<sup>res</sup> cultures (3<sup>e</sup> sorte de propriété) l'Homme n'avait que la récolte, et le terrain était commun. Toutes les Nations pastorales étaient nomades, mais moins que les chasseresses : Elles ne regardaient pas le sol comme une propriété. Ce fut après qu'elles eurent un gouvernement qu'elles s'attachèrent au sol, qu'il fut leur patrie, et que de propriété générale et commune, il devint propriété particulière. O combien il y avait alors de temps qu'existait la Société ! 7, 8, 9, 10, 11 (p. 3962). Je réponds à ces 5 questions, *Que l'Homme-sauvage n'avait d'autre propriété que celle de sa personne : Celle de sa chasse : Que les Troupeaux devaient être en commun : Que la propriété de la terre aurait paru ridicule ; qu'à-peine le Sauvage aurait-il pu avoir celle de la récolte.* La terre, dont la propriété flâte tant les Hommes d'aujourd'hui, est la dernière espèce de possession particulière, et la plus immorale : Car les Hommes sont d'une étrange stupidité, de n'avoir pas vu d'abord, que la propriété individuelle est la source de tout vice, de tout crime, de toute corruption ; c'est le véritable *Arimane*, que Zoroastre et ses Sectateurs ont été chercher si loin.<sup>50</sup> L'Homme fut innocent, tant qu'il n'eût rien à lui : Le vice commença quand il eût une Femme exclusivement : La tyrannie naquit de la propriété qu'il s'arrogea sur ses Enfants ; le vol et l'esclavage de celle des troupeaux : tous les vices et tous les crimes issirent de la monstrueuse propriété du sol.

#### 11. Abus de la propriété du sol.

Que les Usurpateurs du sol cessent /3967/ donc de se recrier sur leur droit prétendu sacré, qui fut regardé comme absurde par les 1<sup>rs</sup> Hommes ! qu'ils cessent de le regarder comme une *quasi-loi* de la Nature ; elle y est diamétralement opposée : ce n'est pas même une loi sociale. Le 1<sup>er</sup> but, le 1<sup>er</sup> avantage de la Société, ce fut la communauté ; la propriété, l'insolente, la coupable propriété n'en fut que le fléau, l'abus, le poison : Ce fut l'effet de la violence de 1<sup>er</sup>s Conquerans, du 1<sup>er</sup> asservissement d'une Famille, d'une Nation, par une autre. [...] Les Esclaves n'étaient rien ; c'étaient des bêtes-de-somme ; des instrumens /3968/ intelligens de travail ; d'autant plus maltraités, qu'ils étaient plus raisonnables. L'Homme est toujours féroce envers l'être qui approche le plus de lui ; il aime le chien, et tue le singe.

[...]

#### 13. La propriété base vicieuse de la Société.

Ne vouloir fonder une Société que sur l'intérêt isolé, c'est la fonder sur un vice, comme je l'ai dit. Etablir la propriété individuelle, comme elle l'est chez les Nations modernes, c'est rendre les bonnes-mœurs presque impossibles. Aussi les

<sup>50</sup> Ahriman est, dans la philosophie de Zoroastre, le principe du mal.

a-t-on absolu[en]t mauvaises chez les 2 principaux Peuples actuels, les Chrétiens et les Musulmans : Mais On peut dire, que ce n'est pas la faute de ces 2 Religions : toutes-2 prêchent le désintéressement, le communisme<sup>51</sup> ; mais Ceux qui les professent n'en prennent que ce qui convient à leurs passions désordonnées : (C'est comme nos Aristocrates d'aujourd'hui, qui soutiennent, en véritables insensés, le Christianisme, absolument contraire à leurs prétensions ; car il proscribit l'Autorité, l'esclavage, les richesses, les distinctions, les Rois, la Noblesse, & même la Magistrature : C'est une Religion de *Sansculottes*, & c'est nous-seuls Patriotes-Republicains-Communistes<sup>52</sup>, qui devrions la professer, la soutenir, la prôner. [...] La propriété est le fléau le plus /3970/ épidémique, le plus destructif de la tranquillité, du bonheur de l'Espèce-humaine.

#### 14. Excellence de la Communauté.

Dans la communauté au contraire, point de vices, point de séduction, de corruption, de bassesse ; rien qui trouble la tranquillité... "Mais aussi (dira-t-on), point d'industrie, d'émulation". Pauvre Raisonneur ! ouvre l'*Anthropographe*, et tu y trouveras des motifs d'industrie, d'émulation, plus puissants que ceux qui existent dans l'intérêt individuel, parcequ'ils seront toujours basés sur la vertu, le plaisir, le bonheur. Ce que je ne conçois pas, c'est qu'un Homme né d'une Femme, non d'une hyène ou d'une panthère, puisse s'élever contre la communauté, la commensalité ! [...] O mes Concitoyens ! examinez le plan de l'*Anthropographe*, et il vous tentera. [...] /3971/ [...] La communauté, telle que je la propose, aurait été le seul moyen de reconcilier la Société humaine avec J.-J.-R[ousseau] mais le Projet de l'*Anthropographe* n'a été publié que 5 ans après sa mort. Si j'avais eue l'avantage de le publier en 1777, au lieu des *Gynograpes*, qui en est la préparation, J.-J. l'aurait jugé ; car il jugea celui-ci. Le libraire Costard, qui m'imprimait alors l'*Ecole-des-Pères*, sous le titre de *Nouvel-Emile*, montra ces 2 Ouvrages à Rousseau, qui les loua. Mais le 2<sup>d</sup> n'était pas achevé ; le 1<sup>er</sup> n'avait pas au but que j'ai depuis atteint dans l'*Anthropographe*. Cependant Rousseau, qui voyait par le plan du *Nouvel-Emile*, ce que devoit être cet Ouvrage, dit à Celui qui le consultait : "Ceci est vraiment un

<sup>51</sup> *Communisme* a ici une signification toute morale ; cf. note 46 et document 8, p. 351-352, pour son emploi au sens économique ; cf. note 70 pour son emploi au sens politique.

<sup>52</sup> Le terme *communiste* employé en liaison avec *patriote* et *républicain* a ici une signification politique précise qui faisait encore défaut dans son emploi de 1785 par Restif (document 2) ; cf. également p. 4231-4232 au début du document 8. Sur les rapports des sans-culottes à la révolution et à la communauté des biens cf. les réflexions de Riedel au document 4 ou celles de Babeuf et Maréchal aux documents 5A et 5B.

On notera également au document 14A le lien entre *républicain* et *communiste* en 1839, ainsi que l'absence du terme *communiste* en 1835 dans l'énumération de Xavier Sauriac (*parias, prolétaires, patriotes, républicains, mendiants, vagabonds et mécontents*) au document 12.

*Nouvel-Emile* ; c'est un *Emile dramatiq*, puisque cet Auteur, que je ne conais pas, met en accion ce que j'ai mis en préceptes. [...]"

[...]/3977/[...]

### 21. Exemples pris chez les Homes.

[...] J'ai déjà parlé des *Othomacos*, des bords de l'*Orenoq*. On me dira que ce sont des Sauvages. La reponse ne vaudrait rien : Mais con- /3978/ tentons nous-en... Les Peuples les plus heureux du continent de l'*Afrique* interieure, les *Hoïa-hoïas*, vivent en comun... Les Nègres, propriétaires, come nous, sont les plus infortunés des Homes. C'est par la propriété individuelle, que ces Infortunés sont esclaves, et se vendent les uns les autres. Me niera-t-on que la propriété ne soit cause de l'extrême malheur des Noirs des côtes de l'*Afrique* ? Ou me dira-t-on, que ce ne sont pas des Homes ?... Mais laissons encore les Noirs : Ils touchent trop peu des Blancs nés dans le presque-nord de l'Europe. Voyez les *Frères-Moraves* de *Moravie*, les *Herneuthers* de *Lusace* ?<sup>53</sup> Ce sont des Européans : ne sont-ils pas plus heureux que nous, et cela, par leur communauté seule... On me dira, que ce sont des Allemands bornés, entousiastes (car il faut m'objecter jusqu'aux sotises et aux petiteses deraisonables). Hé-bien, vous avéz en France plusieurs Sociétés patriarcales ; les Pinons d'Auvergne et les Associés de l'Orleanais déjà cités ; outre 2 ou 3 autres en Berri, en Normandie... Examinéz ces Sociétés : celle des Pinons est la plus heureuse et la plus vertueuse qu'il soit possible d'imaginer, et c'est le sort de cette heureuse Association, que je voudrais /3979/ pouvoir procurer à mes Semblables et à moi-même. [...] Êtres vils, qui vous oposéz avec fureur, et par un infame égoïsme, au bonheur du Genre-humain, je vous maudis, come ces Diables c'retiéns, auteurs du vice, et de /3980/ tout le mal fysiq et moral qui existe dans le monde ! Vous n'êtes pas des Homes...

### 22. Ce qui a fait triomfer la propriété.

Mais les passions basses l'ont emporté ; la propriété établie, d'un consentement présumé général, a des charmes pour les Barbares, les Injustes, les Vicieux ! Et pour éviter de plus grands maux, la devastacion entière, il faut la respecter scrupuleusement, cette propriété, toute violatrice qu'elle est des loix de la Nature : La vertu, alors, consiste à reprimer le vœu naturel qui done à tous le droit à tout, pour ne pas entamer, pour protéger la propriété.<sup>54</sup> [...]

/3982/

### 23. Abus qu'en ont fait les Economistes.

Odieux Economistes ! ô vous qui avéz cherché à fausser le jugement du Genre-humain sur l'inmorale propriété, en greffant quelques dangereuses verités sur le plus

<sup>53</sup> Sur cette question des frères moraves et des Herrnhuters voir au premier chapitre.

<sup>54</sup> La conclusion peut paraître curieuse, mais historiquement justifiée en l'absence de

execrable des principes ! insensé Turgot<sup>55</sup>, delirant Baudôt<sup>56</sup>, sacrilège Utpond<sup>57</sup>, qui, moins sot qu'eux, as profané ton esprit, en lui fesant enluminer des idées fausses ! chimeriq Quesnô<sup>58</sup>, qui peutêtre avais de la vertu, mais sûrement point de bon-sens,.. que vous avéz fait de mal à l'Espèce-humaine, par vos sofismes ! Entre 4 ou 5 mauvais Raisoncurs que vous étiez, vous vous appropriéz et la terre, et les moissons, et les homes, devenus pour vous et par vous, de vils troupeaux, dont la subsistance était l'objet de vos speculations oiseuses, et funestes tout-à-la fois ! A 100, à 1000, à l'infini de lieués de la vraie philosophie, vous avéz posé pour principe un abus, come la base de la sociabilité, la propriété individuelle absolue ! Vous êtes partis de-là. Hé ! quelles hideuses consequences vous en avéz tirées ! Que le prétendu Propriétaire était le maître de mettre à sa chose le prix qu'il voulait ; qu'il pouvait la perdre, la detruire, la faire passer à l'Étrangér, sans égard à la disette, aux besoins de /3983/ ses Concitoyéns, à leur paupreté !..... O Monstres ! aprenéz de moi.. de moi, que vous mépriseréz peutêtre, mais qui vous foudroie... aprenéz que le droit sacré de la Nature est diametralement oposé à votre impolitique, à votre destructive, à votre tyrannique propriété ! Ce n'est plus l'Oisiveté, qui est la mère de tout vice, c'est la propriété ! [...]

/3985/[...]

solution communautaire ; elle est sans doute une reprise de celle de BRISSOT, *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et le vol* (1780), qui, après avoir montré que la propriété civile est un "délit" et un "crime" (p. 329), "une spoliation" (p. 334), écrit : "Non que je prétende conclure de là qu'il faille autoriser le vol, & ne pas respecter les loix sur la propriété civile [...]. Défendons, protégeons [...] la propriété civile ; mais ne disons pas qu'elle ait son fondement dans le droit naturel [et] ne punissons pas si cruellement les voleurs." (p. 333).

<sup>55</sup> Anne-Robert-Jacques Turgot (1727-1781), économiste, collaborateur de l'*Encyclopédie*, intendant de la généralité de Limoges et ministre réformateur de Louis XVI ; le libéralisme économique qu'il préconisait triompha, après sa mort, en 1790-1791 avec l'abolition des corporations et la proclamation de la liberté de commerce et d'industrie. Cf. COQUELIN/GUILLAUMIN.

<sup>56</sup> Il s'agit de l'abbé Nicolas Baudeau (1730-1792 ?), un des plus habiles et des plus zélés vulgarisateurs de la doctrine économique de Quesnay, la physiocratie, qu'il avait d'abord vigoureusement combattue. Fondateur en 1765 des *Ephémérides du citoyen*, ou *Chronique de l'esprit national*, Baudeau mourut dans la démence, ce qui explique pour une part sans doute le qualificatif de Restif. Cf. COQUELIN/GUILLAUMIN.

<sup>57</sup> Il s'agit évidemment de Pierre-Samuel Dupont (dit de Nemours), 1739-1817, propagateur de la physiocratie (c'est lui qui créa le terme), lié à Quesnay, Turgot, Victor de Mirabeau, continuateur de l'abbé Baudeau à la rédaction des *Ephémérides du citoyen*, député à la Constituante, conseiller d'Etat sous l'Empire, membre de l'Institut et cofondateur avec ses fils au cours de son premier exil aux Etats-Unis (1797-1802) de l'empire industriel Dupont de Nemours. Cf. COQUELIN/GUILLAUMIN.

<sup>58</sup> François Quesnay (1694-1774), médecin, philosophe et chef de file des économistes physiocrates, un des fondateurs de l'économie politique libérale, collaborateur de l'*Encyclopédie* (articles "Fermiers", "Grains", etc.), auteur du célèbre *Tableau économique*, Paris 1758. Cf. COQUELIN/GUILLAUMIN.

25. *Morale que je me propose d'établir.*

Mais il est temps de présenter une morale absolument conforme à ce qui est parmi nous ; sans quoi elle serait chimerique et nulle : puisque, grâce aux vices de certains Homes, les *Meneurs* de la Société, la communauté que je propose, toute sage qu'elle est, toute nécessaire que je la demontre, pour avoir des mœurs, pourrait bien ne jamais exister. Dirigeons-nous donc d'après notre état présent, et tâchons d'établir, pour notre position, la meilleure morale.

26. *Véritable base de la morale sociale.*

La *Réciprocité* doit être la base de toutes nos actions : Il est contre la nature de faire à Un-autre, ce qui nous peinerait nous-mêmes : Il est inconsequent de ne pas faire à Un-autre, ce /3986/ qui nous ferait plaisir de sa part. On devrait rendre, dès l'enfance, la Jeunesse conséquente, en lui inculquant ces maximes, et en les lui faisant continuellement sentir par l'application sur eux-mêmes. [...]

27. *Manière de l'inculquer.*

Ainsi, tout en donnant aux Enfants les causes de la conduite qu'On suit avec eux, On devrait les observer avec attention, pour faire retomber sur eux, sans grâce, sans pitié, tout le mal sans exception, sans oubli, comme tout le bien qu'ils feraient aux Autres : Il n'est que cette manière, si constamment suivie, que rien n'échappe, pour former des Homes sociaux : Et j'ose dire au Genre-humain, que si l'On suivait cette méthode avec une Génération, l'On verrait combien elle serait vertueuse !... "Mais c'est l'impossible ! (dira-t-on)." Il est vrai, dans le régime actuel : mais Celui qui vous la conseille, qui vous certifie qu'elle est la seule efficace, la seule naturelle, avait prévu l'objection depuis longtemps, et en 1782, il publia un livre obscur, ignoré, lu seulement par Quelques-uns de ses Partisans déclarés : Cet Ouvrage présente un *Pro- /3987/ jet de réforme*, capable de rendre l'Espèce-humaine parfaitement heureuse et vertueuse. Je renvoie donc à l'*Anthropographe*, pour tous les détails qui rendent inmanquable l'éducation propre à former les Homes, de la seule manière dont ils peuvent l'être, pour vivre heureux en société réelle, la communauté.

28. *Manière d'établir la réciprocité.*

Je vais en conséquence donner ici quelques exemples de l'éducation réciproque. Mais, suivant l'engagement que je viens de prendre, c'est dans l'état présent de la Société, que je dois me tenir placé, pour former l'Homme social. Les Enfants que nous avons à élever, dans la République-française, ne sont pas moins isolés entr'eux, que sous l'ancien régime. C'est à la honte de la Nation, je le sais, mais c'est ce qui existe. Ceci rend la tâche plus difficile, pour l'Instituteur. Mais il sera plus glorieux de l'avoir remplie.... Nous allons donc être obligés de prendre tous ces morceaux rapportés, pour en faire un tableau, une difficile et pénible mosaïque.

Il faudra que l'Instituteur rapproche tous ces Êtres, pour les *apparenter*, les *familiariser*, et leur prouver que leur intérêt est d'être désintéressés, autant que laborieux : Tâche effrayante ! dont ne se doute aucun de nos Instituteurs..... Aussi ne font-ils rien de raisonnable. /3988/ *Jean-Jacques-Rousseau* et moi, nous sommes les Seuls qui ayons eu des idées nettes sur l'éducation. Tous les autres *Éducateurs* ont verbiagé, plagié, écrit par routine et sans sentir. Dans tout Ouvrage, il y a une *idée-mère*, qui le fait faire. Celui qui a le malheur de ne pas avoir cette idée-mère, qui rend la besogne facile, devrait s'abstenir d'écrire ; il ne dira que des trivialités, en beau, plus souvent en mauvais style : Car le propre de l'idée-mère est de rendre le style éloquent et chaud. L'idée-mère qui me fait écrire ma *Morale*, est celle-ci : La seule base de toute morale, de toute Institution, doit être la *réciprocité*. [...]

## 7 Toutes les Religions sont inutiles au bonheur de l'Homme,<sup>59</sup> 1797

[Nicolas-Edmé RESTIF DE LA BRETONNE], *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-Humain dévoilé. Publié par Lui-même. Tom[e] Sept. Quatorzième Dixseptième Partie. Imprimé à la maison, Paris 1797, p. 4092-4107, 4109.*

On sait par ses notes que Restif commença très tôt la rédaction de *Monsieur-Nicolas* : dès 1780 d'après une lettre à Louis-Sébastien Mercier (cf. RIVES CHILDS, p. 33) ou trois ans plus tard selon *Mes inscriptions* (p. 30, sous la date du 14 novembre 1783). Il est particulièrement intéressant de noter que ce passage sur la religion, commencé en 1790, l'année de la publication du *Catéchisme du curé-Maslier* par Maréchal, fut repris pour être achevé au printemps 1797 après la rédaction de *Philosophie de Monsieur Nicolas*. Mode de composition qui infirme, s'il en était besoin, la légende acrobatique pieusement transmise sur Restif, selon laquelle il rédigeait directement ses textes en les composant à la casse – on aimerait voir ! Sans compter le fait que la très grande majorité de ses ouvrages fut composée et tirée par d'autres imprimeurs que lui-même, on constate au contenu du texte l'existence d'un manuscrit dont la genèse s'étend sur des années. Cela porte à croire que ses déclarations positives de 1789-1790 sur la religion dans *Le Plus Fort des Pamphlets* et dans *Le Thesmographe* sont déjà purement tactiques. Très tôt sans doute ses opinions communautaires, avouées dès 1776, vont de pair avec une conception purement utilitaire de la morale et des religions, conception directement héritée de Morelly.

Ainsi qu'il ressort du présent document, Restif entend par "superstition" toute religion dite révélée ou positive, en particulier le christianisme. Si dans le Bourg-commun d'Oudun en 1776 il prévoyait encore l'élection d'un pasteur par la communauté – on notera déjà la différence par rapport à la nomination du prêtre par l'évêque –, il a fait rapidement sienne la lutte des Lumières contre l'Eglise visible, les prêtres, le célibat, etc. Ainsi écrit-il en 1789 : "O sainte Religion Chrétienne ! loi de concorde & de fraternité, [...] quand te verrai-je pratiquée dans ta pureté primitive ! purgée des Caffards célibataires, des Moines, des Ecclésiastiques à calottes, des Evêques, crossés, mitrés, rentés, monseigneurisés" (*Le Plus Fort des Pamphlets*, p. 49-50) ; et il propose alors la suppression de l'ordre du clergé. En 1797, en pleine réaction thermidorienne, il ose encore écrire : "Pourquoi, ce Monstre [Carrier à Nantes], dans sa fureur, n'a-t-il pas noyé tous ces infames Prêtres ! [...] A ce titre j'honorerais sa mémoire, come celle du Bien-facteur de l'humanité..." (*Mr-Nicolas*, p. 4812). D'autre part, sans doute sous l'influence de Sylvain Maréchal, "l'homme sans dieu" avec lequel il était lié de longue date, Restif en était venu dans les années 1790 à déclarer "le C'ristianisme la plus dangereuse supersticion" (*Mr-Nicolas*, p. 4191) et à faire "profession de créance" en un "Dieu fysiq" (*ibidem*, p. 4156), ce qui ne le distingue guère d'un athée. Il faut noter aussi que dans la série des "Immoralités" qui terminent les dernières parties de *Mr-Nicolas*, le chapitre "Immoralité des athées" s'en prend surtout aux prêtres !

<sup>59</sup> La formule se trouve dans *Mr-Nicolas* p. 4103, ci-dessous p. 342.

On trouve sans doute en revanche la définition du christianisme comme étant une "religion de sans-culottes" (*Mr-Nicolas*, p. 3969, document 6, p. 333), mais les chrétiens, qui sont "les plus atroces des Homes" (*ibidem*, p. 4226), constituent le parti de la réaction qui triomphe alors : "Je ne puis concevoir aujourd'hui, premier frimaire (22 novembre 1795) comment les royalistes travaillent si fort au rétablissement de cette religion, attendu qu'il n'en est pas de plus républicaine, de plus contraire au despotisme, à l'inégalité. Dans ses commandemens, elle établit une communauté comme celle de l'*Andrographe*, mais moins raisonnable." (*Philosophie de Monsieur Nicolas*, vol. 2, p. 97). Date et jugement qui font paraître ici Restif très proche des babouvistes alors en pleine activité.

Pour ce qui est des particularités orthographiques et typographiques de ce texte, on se reportera à l'introduction au document 6 *in fine*.

/4109/ Ma Religion est celle de la Nature, éclairée par la  
Raison, qui repousse la Superstition.

[...] /4111/

R E L I G I O N .

A V A N T P R O P O S .

UNE partie de la fin de mon Article MORALE, aurait pu s'appliquer à la Religion, qui va faire le sujet de celui-ci. Mais ces 2 petits *Traité*s s'entresoutiennent mutuellement.

[...] /4092/ [...]

74. [...]

9 : *La Religion*. Avec la liberté, devrait-il être dangereux de dire son Opinion sur la Religion ? Oui, L'esprit de parti, la sottise soutiennent aujourd'hui le Christianisme, quoiqu'il soit opposé à la Royauté, à la Noblesse, à la richesse du Clergé. Si cette Religion que vous professiez était vraie, elle n'aurait rien à craindre des attaques : Pourquoi les Homes veulent-ils toujours appuyer ce qu'ils appellent l'Ouvrage de Dieu ?... C'est qu'ils n'en croient rien, puisqu'ils veulent le soutenir, comme si c'était l'Ouvrage de /4093/ l'Homme. Pour moi, je vais dire librement ce que je pense : 56 ans (j'écris ceci en 1790), des infirmités, des sensations affaiblies, énervées par Un usage trop fréquent & trop vif, font que je ne crains plus rien au monde, pas même la mort, que je regarde comme Un bienfait de la Nature. Je vais donc parler franchement. Toutes les Religions qu'on eues les Homes, la 1re exceptée, sont fausses : J'appelle 1re Religion, celle qui consiste à reconnaître Un Etre-suprême, animateur, source de vie, étant tout, dont tout ce qui est fait partie ; à lui

présenter notre hommage, non directement, mais par la Terre notre Mère, & par le Soleil notre Père : Les Étoiles, relativem[en]t à nous, ne peuvent être regardées que comme étrangères. Voilà qu'elle a été la seule véritable Religion, la Religion primitive. Mais si toutes les Religions sont fausses, quant au fait, elles sont toutes, ou presque toutes véritables, quant au droit, c'est-à-dire, quant à l'intention qu'ont eue les Homes, en les instituant. Tous les *Eusebocrates*, ou Instituteurs de Religions, ont eue pour but, de donner Un frein aux Homes : Chez les *Latins* même, le mot *Religio*, qui est le même que nous employons, signifie *Reliën*, *second liën* : L'Homme est lié par la Loi : La Religion le *relie*, en le tenant /4094/ sans-cesse en présence d'Un Dieu, témoin & juge de toutes ses actions ; improuvant & punissant les mauvaises, ou mieux, les nuisibles ; approuvant & récompensant les bonnes, ou les utiles aux Autres. Sous ce point-de-vue, il n'est pas une seule Religion de mauvaise : Toutes ne pèchent que par le fait, toujours faux & controuvé. Ce n'est jamais par-là qu'il faut attaquer Une Religion ; mais par ses effets, les malheurs, les crimes, le fanatisme qu'elle occasionne, d'après la manière vicieuse dont elle est composée. C'est donc uniquement par sa composition, qu'Une Religion est bonne ou mauvaise dans ses effets. Il y a grande apparence, que la Religion primitive était d'Une belle composition. Mais nous pourrions assurer, que jamais notre Espèce actuelle ne l'a professée. Elle n'a pu la découvrir, dans son état brute & sauvage, quoiqu'elle en ait fort approché ; puisque toutes les Nations anciennes adoraient le Soleil, la Terre, & même la Lune. Mais je conjecture que cette belle & vraie Religion, si simple, si naturelle, dont toute la morale ne consistait que dans l'adage écrit au fond de nos cœurs : NE FAIS A UN-AUTRE, QUE CE QUE TU VEUX QU'IL TE FASSE... je conjecture (dis-je), qu'elle fut la Religion de l'Espèce qui te- /4095/ naît le sceptre de l'animalité, immédiatement avant nous, à la dernière Révolution du Globe terrestre ; Révolution que nos Livres sacrés appellent *le commencement[en]t du monde*.<sup>60</sup> Aujourd'hui que nous vieillissons, & que notre espèce est perfectibilisée par une longue suite de Générations pensantes, éclairées, savantes, ces mêmes idées nous reviennent naturellem[en]t, comme elles étaient venues à la Race précédente, lors de sa maturité... Je vais laisser les spéculations conjecturales, pour jeter un coup-d'œil sur les différentes Religions ; les apprécier, en montrant quels en ont été les avantages dans leur jeunesse [...], & quels en sont les énormes abus, lorsque l'édifice moral tombe de vétusté. Vouloir alors retarder sa chute, c'est prolonger la caducité : Les Religions veulent être traitées comme les *Eskimaux* traitent leurs Pères trop vieux ; il faut les tuer. [...] /4096/ [...] Les /4097/ Chrétiens, en succédant aux Juifs, amalgamèrent les sottes idées de ce Peuple grossier, à celles des Grèqs, & surtout à celles de Platon : Ils eurent un Dieu-Homme ; une âme individuellem[en]t immortelle, comme les Gymnosofistes ; des Furies des Grèqs, ils firent leurs Diables tourmentans, dont ils allèrent chercher l'Origine dans les idées

<sup>60</sup> Restif a développé sa conception d'une cosmogonie cyclique dans *Philosophie de Monsieur Nicolas* : la fin du présent document (p. 4106-4107) en donne un aperçu suggestif sinon convaincant.

indiennes : De tout-cela, ils composèrent un salmi, qu'ils apèlerent, & que les Sots apèlent encore *la vraie Religion*.<sup>61</sup> [...]

/4102/ [...]

75. *Ce qu'on doit entendre par l'âme.*

Si l'On me demande, Ce que je pense de l'âme ? Je repondrai, Qu'elle est la vie. Ce qu'elle deviént ? Je dirai, Qu'étant une émanation du fluide-vital-divin, par l'intermédiaire du Soleil & de la Terre, elle s'y resout par les mêmes intermédiaires inverses de la Terre & du Soleil ; come le corps, tiré des élémens, se dissout en feu, en air, en eau, en terre. Si l'âme subit des peines ? – Puérilité ! Elle sera dans le Tout, ne sentira qu'avec le Tout, & n'aura plus de sensations individuelles. Mais je soutiens qu'elle n'aura pas fait une seule mauvaise action, l'Home fût-il dans l'état sauvage, sans qu'elle n'en ait porté la peine. [...] /4103/ [...]

76. *Conclusion.*

Toutes les Religions sont inutiles au bonheur de l'Home, & insuffisantes pour doner une base solide, universelle à sa Morale. Celle-ci ne peut être bâsée que sur /4104/ l'intérêt personel bien-entendu. La seule vraie Religion, celle d'un Être-principe honoré come père, en lui portant notre hommage par ses 2 Agens immediats, la Terre & le Soleil, n'a pas plûs d'utilité que les autres : L'Être-principe n'exige point, de la part des Homes, un culte different de celui qu'ils lui rendaient, lorsqu'abrutis par une Espèce-Superieure, ils n'étaient que le 2<sup>d</sup> des Animaux, sans reflexion, n'ayant ni maisons, ni Société, ni Loix, & vivant ou isolés, ou par troupes incohérentes, come les singes, faute d'un langage transmissif d'idées morales & raisonnées. [...] /4106/ [...] Come certains Filosofes, On pourrait dire, que la matière animalisable étant bornée sur le Globe, la Nature refait avec la même matière toute la succession des Etres, tant pour la corporeité, que pour l'intellectualité : qu'ainsi les mêmes Êtres renaissans sans-cesse, come de 300 ans en 300 ans, nous travaillons touj[ou]rs pour nous-mêmes, en travaillant pour la Posterité. Dans une autre Opinion, exposée pour la 1re-fois dans mon KALENDRIER, qui est, qu'à chaque Revolucion generale, toutes choses recomencent les mêmes & dans le même ordre, parceque les causes qui les ont amenées sont le mieux possible, & parconsequent necessaires, les Homes sont encore interessés à être d'une moralité bone : Et quoique cette moralité soit perdue pour la Revolucion suivante, elle serait neanm[oin]s utile pendant le reste de celle-ci, qui peut encore être d'une incalculable durée. Cette Opinion, dont le germe est dans l'*Optimisme*, me paraît grande & belle ! A chaque Revolucion, tout se reformerait come il fut éternellem[en]t formé : Les mêmes Soleils, les mêmes Cometoplanètes renaîtraient ; & sur les Planètes, les mêmes animaux, les mêmes Homes individuels :

61 MARECHAL, *Catéchisme*, p. 9, définit le christianisme et ses sacrements comme "des pratiques superstitieuses, instituées par des fourbes pour diriger des sots".

Ainsi, tous les Homes actuels existeraient /4107/ individuellem[en]t les mêmes : Les mêmes choses se feraient ; les mêmes sousrevolucions auraient eú lieu, par les memes causes : Il y aurait eú les mêmes satellisacions, qui auraient causé les mêmes fenomènes deja arrivés : Les mêmes Espèces d'Homes ou de Geants, auraient existé : notre Lune nous serait venue à la même époque, & sa satellisacion aurait été suivie des mêmes fenomènes, qui ont fait croire aux Homes actuels, avant qu'ils fussent instruits, que c'était le comencement du Monde : Notre Espèce se serait perfectionée de-même ; les mêmes Republicues, les mêmes Empires auraient-eú lieu : Nous en serions, à l'an 100.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 x par 100.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.077 = la même somme repetée, de la Revolucion generale subsequente, 8 de la Revolucion française 5 de la République...<sup>62</sup> Nous en serions (dis-je), au même point où nous en somes : Moi, Mr-Nicolas, j'aurais fait les mêmes fautes, j'aurais essayé les mêmes malheurs, j'aurais été dupé par les mêmes Fripons, & je serais dans le même desespoir où j'étais hiér, 25 Floreal (14 mai)<sup>63</sup> en présence de *Mercier*<sup>64</sup> & de *Mathieu*<sup>65</sup>, députés... [...]

62 On avait pris l'habitude de compter les années à partir du 14 juillet 1789, an I de la liberté (ou de la Révolution française), mais cette coutume ne reçut pas d'existence légale. Le calendrier révolutionnaire officiel établi par les décrets des 5 octobre et 24 novembre 1793 faisait commencer l'an I de la République au 22 septembre 1792. Le passage ci-dessus, rédigé en floréal an V, est donc de mai 1797.

63 On peut voir dans la cause du désespoir de Restif le 14 mai 1797 la situation politique et économique générale : crise des subsistances, "royalisme" (i.e. émigrés, banquiers, agioteurs, etc.) relevant la tête ; mais il est tout aussi vraisemblable et non contradictoire qu'il fasse ici allusion à l'issue dès lors prévisible du procès de Vendôme : les débats étaient pratiquement terminés (le jugement sera rendu le 26 mai) et on pouvait savoir par la presse que l'opinion du tribunal serait conforme au vœu du gouvernement.

64 Il s'agit de Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), écrivain presque aussi prolix que Restif avec lequel il était lié, auteur entre autres de romans utopiques (*L'An deux mil quatre cent quarante*, 1770), député à la Convention, puis au Conseil des Cinq-Cents, membre de l'Institut, antijacobin.

65 Il s'agit sans doute de Claude Mathieu (? - ?), originaire d'Anzely-en-Nivernais, député du département de la Nièvre (d'où Restif était originaire) à l'Assemblée législative en 1791, où il joua un rôle fort effacé ; à moins que ce ne soit François-Jacques-Antoine Mathieu (1755-1825), originaire de Strasbourg et député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative en 1791 également.

## 8 Le Communisme, qui serait le meilleur des Gouvernements,<sup>66</sup> 1797

[Nicolas-Edmé RESTIF DE LA BRETONNE], *Monsieur-Nicolas ; ou le Cœur-Humain dévoilé. Publié par Lui-même. Tom[e] Huit. Quinzième Dixhuitième Partie. Imprimé à la maison, Paris 1797, p. 4229-4235, 4250-4252, 4324, 4326-4347, 4369-4371, 4385-4387, 4413-4414.*

La "Politique" de Mr-Nicolas est faite à la fois de considérations théoriques, dans la suite logique de sa "Morale" et de sa "Religion", et, comme Restif l'écrit en exergue à cette partie de son ouvrage, de l'histoire de ce qui s'est passé en France pendant la Révolution. Dans le *Magasin encyclopédique* (2<sup>e</sup> année, vol. 3, p. 552) le critique anonyme, sévère au demeurant pour l'ensemble de l'ouvrage, note à propos de Restif que "son but n'est pas [...] de s'historier lui-même, mais l'espèce humaine". Les considérations théoriques sont d'ailleurs de deux types, d'une part revue et analyse cursive des différentes sortes de gouvernements, d'autre part proposition précise et utopique d'un système de communauté des biens, repris par Restif de ses propres œuvres antérieures et de celles de ses devanciers.

A propos de la première page reproduite de ce volume, intitulée "Estampe : LA POLITIQUE", on notera que *Monsieur-Nicolas* présente entre autres curiosités et particularités, celle de décrire minutieusement des gravures qui n'existent pas. Si Restif avait eu un éditeur et la vente assurée pour *Mr-Nicolas*, sans doute ces indications auraient-elles été destinées au dessinateur ou au graveur ; à défaut, il les imprima.

Le plan de société communiste (paragraphe 37) qui fait suite à l'analyse des systèmes politiques n'est autre qu'une nouvelle mouture de ce "Règlement proposé à toute l'Europe" – c'est-à-dire à l'univers – par Restif depuis plus de deux décennies, successivement dans *Le Paysan perverti* (1776), *L'Andrographe* (1782), *Le Plus Fort des Pamphlets* (1789) et *Le Thesmographe* (1790). Le modèle général de ce "Règlement" doit être recherché dans MORELLE, *Code de la nature*, qui fournit à la quatrième partie (p. 127-155) un "Modèle de Législation conforme aux intentions de la nature" dont le premier article prévoit : "Rien dans la société n'appartiendra singulièrement ni en propriété à personne que les choses dont il fera un usage actuel, soit pour ses besoins, ses plaisirs ou son travail journalier." MORELLE, *La Basiliade*, vol. 1, p. 108, donnait dès 1753 un bref aperçu d'une telle communauté organisée : "Mille hommes, ou tel nombre qu'on voudra, de tous métiers et de toutes professions, se trouvent habitants d'une terre suffisante pour les nourrir. Ils conviennent entr'eux que tout sera commun ; et, pour qu'il n'y ait point de confusion dans cette communauté, et que chacun y puisse contribuer pour sa part au nécessaire sans dégoût, sans ennui, sans fatigue, ils s'arrangent ainsi : Tous ensemble cultivent les terres, ramassent, serrent les moissons et les fruits dans un même magasin. Dans l'intervalle de ces opérations, chacun travaille de sa profession particulière. Il y a un nombre suffisant d'ouvriers, soit pour façonner et préparer les productions de la terre, soit pour fabriquer tous meubles et ustensiles de différente espèce. Les corps d'ouvriers, pourvus par le public d'outils et de matière comme de subsistance,

<sup>66</sup> La formule se trouve dans *Mr-Nicolas*, p. 4250, ci-dessous p. 350.



ne s'embarrassent que de la quantité de ce qu'ils doivent fournir, pour que personne ne manque de rien ; et cette quantité est également distribuée entre les membres de ce corps. Les ouvrages de l'art, comme toute autre provision, sont mis en magasin commun, ou bien on prépose des gens pour les distribuer à qui en demande." (cité d'après MORELLE, *Code*, p. 54).

A ces considérations théoriques sur la communauté s'enchaînent la revue des événements qui se sont produits entre octobre-novembre 1795 et avril-mai 1797, c'est-à-dire de la mise en application de la nouvelle Constitution par le Directoire, coïncidant avec la libération des Jacobins, sans-culottes et babouvistes emprisonnés, jusqu'à l'écrasement définitif de l'opposition prolétarienne par le procès et la mort ou l'emprisonnement de Babeuf et de ses compagnons. La Constitution de l'an III ou de 1795, mise en place par la Convention thermidorienne, abolissait les principales conquêtes démocratiques consignées dans celle de 1793, dont le suffrage universel, le droit de pétition, celui de résistance à l'oppression, etc. (cf. documents 5A et 5B ; BUONARROTI, vol. 1, p. 61-65 ; LEFEBVRE, *La Révolution*, p. 456-458). Tandis que Babeuf déclarait à propos de la nouvelle Constitution par un jeu de mot sur son auteur, Boissy d'Anglas, que "la constitution d'Anglas n'est point la constitution française" (*Le Tribun*, vol. 2, n° 34, p. 44), l'extrême droite la trouvait encore trop libérale. C'est ce qui explique que les Conventionnels thermidoriens firent libérer leurs adversaires robespierristes et sans-culottes, espérant leur appui contre les factions de la Terreur blanche pour surmonter la crise économique et politique. Mais la misère durait et l'hiver 1795-1796 fut particulièrement rude, exaspérant les luttes sociales. Ainsi LEFEBVRE, *La Révolution*, p. 469-470, note-t-il de l'année 1796 : "L'hiver avait été affreux, d'autant que les paysans n'obéissaient plus aux réquisitions [...]. Dans les campagnes, le vagabondage et le brigandage des 'chauffeurs' prirent une extension que les colonnes mobiles [...] et l'édiction de la peine de mort ne réussirent pas à empêcher. En dépit des distributions, on compta, en l'an IV, un excédent de 10 000 décès dans [le département de] la Seine", alors que la population (moins de 500 000 habitants) était en croissance lente mais constante depuis deux ou trois décennies. Sur la situation de famine à Paris on peut également consulter avec profit les renseignements donnés dans *Le Tribun du peuple*.

C'est sur ce fond de misère et de lutte que les Jacobins et les sans-culottes libérés reconstituèrent entre autres le Club du Panthéon, dont Restif se fait aussi le chroniqueur. Sur la Section (ou Société ou Club) de Sainte-Geneviève (1790 - août 1792) puis du Panthéon ou du Panthéon-Français (août 1792 - an IV, avec une interruption d'un an en l'an III) on se reportera à SOBOUL, *Les Sans-Culottes*, où il en est fait mention à plusieurs reprises, en particulier p. 248. La chute de Robespierre au 9 thermidor an II (27 juillet 1794) avait entraîné la chasse aux Jacobins, aux "terroristes", aux membres des comités et de la Commune de Paris ; le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794) la Convention interdisait aux clubs de s'affilier entre eux et de présenter des pétitions ; en novembre, après l'attaque du Club des jacobins de la rue Saint-Honoré par les bandes armées de la "jeunesse dorée", elle fermait les plus républicains d'entre eux sous prétexte de trouble de l'ordre public. C'est alors que les prisons se remplirent de Jacobins. Ainsi BUONARROTI, vol. 1, p. 58-59, écrit-il : "Les prisons de Paris [...] furent alors les foyers d'une grande fermentation révolutionnaire. Là se rencontrèrent les principaux acteurs de la conspiration dont je me suis proposé de décrire les événements : Debon, Jullien de la Drôme [fils], Bertrand, ex-maire de Lyon, Fontenelle, [...] Simon Duplay, Bodson [...], Babeuf,

Germain, Buonarroti, les membres de la commission populaire d'Orange, ceux des tribunaux révolutionnaires d'Arras, Cambrai, Angers, Rennes et Brest, ceux des comités révolutionnaires de Paris, Nantes, Nevers et Moulins, et beaucoup d'autres démocrates de tous les départements, étaient détenus à la prison du Plessis, au mois de floréal, de l'an III [avril-mai 1795]." Lors de son installation, le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), le Directoire, ayant fait libérer les proscrits, "laissa les Jacobins rouvrir leurs clubs, principalement celui du Panthéon, et publier leurs journaux, notamment *le Tribun du Peuple* de Babeuf" (LEFEBVRE, *La Révolution*, p. 496). C'est à propos de la fondation de la nouvelle société que BUONARROTI, vol. 1, p. 70-71, note : "Au commencement de brumaire de l'an IV, Babeuf, Darthé, Buonarroti, Jullien de la Drôme [fils] et Fontenelle essayèrent de créer un centre de direction, auquel les patriotes divisés pussent se rallier." La réunion de fondation eut lieu "dans un petit cabinet placé au milieu du jardin de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève" (*ibidem*, p. 73) ; on y décida l'organisation d'une société populaire destinée ouvertement à rassembler les républicains, secrètement à renverser la tyrannie nouvelle ; on renonça à la scinder en sections qui auraient été "plus faciles à soustraire à l'œil de la police", l'inconvénient étant d'amener à la société, outre "un grand nombre de patriotes", un certain nombre d'hommes "servilement attachés aux membres du gouvernement, [et qui] réduisaient tous les devoirs des amis de la liberté à prêter leur appui à l'autorité contre les royalistes" (*ibidem*, p. 75). "La société fut ouverte dans l'ancien réfectoire des génévifins, dont le patriote Cardinaux, locataire d'une partie de leur couvent, céda gratuitement l'usage ; et, lorsque cette salle était consacrée à des réunions d'un autre genre, la société se tenait dans un vaste souterrain du même édifice, où la pâleur des flambeaux, le bourdonnement des voix et la position gênante des assistants, debout ou assis par terre, rappelaient à ceux-ci la grandeur et les dangers de l'entreprise, ainsi que le courage et la prudence qui leur étaient nécessaires" (*ibidem*, p. 75). La présence de Restif, ami de Maréchal et partisan de la communauté, aux réunions de la Société du Panthéon n'est donc pas indifférente, tant sous le rapport de ses options politiques personnelles que sous celui du lien de sa théorie au babouvisme.

Le dernier paragraphe du présent document, qui est aussi le dernier de la "Politique" proprement dite (ce qui suit, p. 4415 à 4450, étant fait d'une proposition de règlement de police pour la ville de Paris et d'une dernière juvénale, où l'auteur revient sur les rapports entre gouvernement et communauté) est particulièrement parlant sur les sentiments de Restif par sa simple énumération antithétique, à condition toutefois de replacer dans leur contexte les événements auxquels il fait allusion. D'une part il cite deux cas, éloignés dans le temps, où des coupables ne furent pas ou mal poursuivis (les assassins des prisons de septembre 1792) ou bien furent acquittés (les conspirateurs royalistes d'octobre 1795). D'autre part, deux cas où des républicains véritables ("insensés" peut-être, mais Restif traite Jean-Jacques, se traite lui-même d'insensé à l'occasion) ont été condamnés, au mépris de la loi. D'abord les partisans de Babeuf qui tentèrent d'entraîner les soldats du camp de Grenelle pour délivrer les Egaux emprisonnés (nuit du 9-10 septembre 1796) et qui furent condamnés par une commission militaire - déclarée incompétente par le tribunal de cassation auquel les accusés avaient fait appel - ; mais entre-temps trente d'entre eux avaient été fusillés sur ordre exprès du Directoire. Les Egaux ensuite - dont "Babeuf et Darthé exécutés" -, qui avaient été déférés, contre la loi, à une cour de justice spéciale hors de la juridiction parisienne dont ils relevaient. Victimes condamnées par

ceux que Restif, comme Babeuf et ses compagnons, traite d'aristocrates, d'agioteurs, de royalistes, d'accapareurs, etc., et pour lesquels il demande, lui, l'adversaire des comités révolutionnaires et de la Terreur, le rétablissement de la "Terreur salutaire des Scelerats" (*Mr-Nicolas*, p. 4812). On pourra d'ailleurs comparer les jugements de Babeuf dans *Le Tribun du peuple* à ceux de Restif dans ses paragraphes de conclusion sur la pénurie factice de denrées et la famine réelle (*Le Tribun*, vol. 2, n° 31, p. 312-313), sur le procès des prétendus auteurs des massacres de Septembre (n° 40, p. 215, 237, 240), sur la république des agioteurs (n° 40, p. 245), etc. Certes, on ne trouve pas Restif parmi les abonnés du *Tribun du peuple* (cf. AN : F<sup>7</sup> 4278), mais Maréchal l'était et le journal était lu et commenté aux séances du Panthéon : ce fut même le prétexte de la fermeture du club en février 1796. Sans vouloir faire de Restif un des acteurs de la conjuration des Egaux – ce qu'il ne fut assurément pas –, on ne peut lui dénier le rôle non négligeable de s'en être fait l'écho dans *Mr-Nicolas*, là où ses propres principes communautaires rejoignent la politique, la morale et la religion des Egaux, et à un moment où ces derniers étaient totalement réduits au silence.

En ce qui concerne les particularités orthographiques et typographiques de ce texte on se reportera à l'introduction du document 6 *in fine*.

/4229/ Ma Politique est principalement l'Histoire de ce qui vient d'arriver parmi Nous, pendant la Revolution.

[...]

/4230/ Estampe : LA POLITIQUE.

Cette estampe présente 8 sortes de Gouvernemens : 1, Le Despotisme, par un Home couronné, qui tient un Esclave sous ses pieds : 2, Le Monarchisme, par un Roi travaillant avec 2 de ses Ministres : 3, Le Republicomonarchiq, par une Diète, que préside un Roi : 4, Le Republicisme, par un Congrès, ou une Convencion, ayant un Président, & à la tribune un Orateur : 5, Le Teocratisme, par un Prêtre juif, montrant son Dieu au Peuple prosterné, sous la forme d'un Vieillard lumineux : 6, Le Paternellisme, par un Chinois au-milieu de sa famille à genoux : 7, Le Communisme, par des Ot'omacos travaillant à la terre en-comun : 8, L'Anarchisme, par des Manœuvres & des Blanchisseuses pillant les Marchands.

[...]

/4231/ POLITIQUE.

AVANTPROPOS.

LA POLITIQUE est le dernier degré de civilisation, que je donnerai à l'Home *Fysiq.*, *Moral.*, & *Religieux*. Je n'entens point, par la Politique, l'art astucieux employé dans les Cours : Celle que je proposerai, sera entièrement favorable au Genre-

humain, & ne tendra qu'au bonheur general. Après en avoir developé les principes, je présenterai à mes Semblables le seul, l'uniq parti qui leur reste à prendre, dans la decadence des choses, pour être reellem[en]t & generalment heureux. Ce parti, je l'avais déjà proposé en 1782. Mais, soit ma faute dans l'exposicion, /4232/ soit que l'interêt personel mal-entendu, ait dû opiniâtrém[en]t s'opposer à l'admission d'un plan visiblem[en]t efficace, des Homes que je croyais amis de l'Humanité, *ne l'ont pas senti* :<sup>67</sup> Je dois par cette raison, le présenter de-nouveau ; persuadé qu'il ne manque à ce plan filantropiq, que d'avoir été bien saisi. D'après cela, je vais le refondre & le simplifier ; m'apliquant singulièrement[en]t à demontrer, "Que mon plan, loin d'éteindre l'émulation & l'industrie, les redoublera, fera le bonheur public, en nous ôtant l'insupportable fardeau des inquiétudes de la vie, & nous conciliera tous les Peuples".

Ce IV<sup>e</sup> Traité<sup>68</sup> sera presque tout-entier le resultat de mes entretiens avec des Homes instruits, qui avaient été jadis emprisonés, l'Un à Vincennes, le Second à Pierre-incise ; Un 3<sup>e</sup> est General.<sup>69</sup> Je mêlerai mes idées aux leurs : mais elles seront suffisamm[en]t distinguées par la forme du Dialogue. Les points que ces 3 Politiqs & moi traitions le plus souvent, étaient les differentes espèces de Gouvernemens, qui ont regi, ou peuvent regir les Homes. Nous les comparions entr'eux, en examinant leurs inconveniens & leurs avantages, come On va le voir.

/4233/

III. MA POLITIQUE.

[...]

I DIALOGUE. 1. Sortes de Gouvernemens.

N. COMBIÉN, grand Politiq, comptéz-vous de sortes de Gouvernemens [?] (demandai-je à *Pierre-incise*). "P. Huit : Le Despotisme, le Monarchisme, le Republicomonarchisme, le Republicisme, le Teocratisme, le Senatisme, le Paternellisme, le Communisme, sans compter l'Anarchisme." N. Le *Despotisme*, où est-il ? "P. En Asie, partout où règne le Mahometisme, que son approximation du Cristianisme rend intolérant, minucieux, et qui est même une sorte de Teocratisme : En Russie, par un reste de non-civilisacion : En Pologne, où le Peuple est Elote : En Suède tout-à-l'heure : En Allemagne, surtout sous les petits souverains :

<sup>67</sup> Il s'agit du plan proposé dans RESTIF, *L'Andrographe*.

<sup>68</sup> Par les trois premiers traités Restif entend sa "Physique" (c'est-à-dire *Philosophie de Monsieur Nicolas*), sa "Morale" et sa "Religion" (dans *Monsieur-Nicolas*), cf. l'introduction au document 6.

<sup>69</sup> Il est vain sans doute de vouloir identifier les trois interlocuteurs de Monsieur Nicolas (N), ces trois emprisonnés de l'Ancien Régime à Vincennes et à Pierre-Encise (près Lyon). Si M désigne un Mirabeau (Honoré, le révolutionnaire), revu et corrigé par Restif, P est mis pour Pierre-Incise (le nom de la forteresse, selon l'orthographe de Restif, devenant celui d'un prisonnier) ; quant au général, il tient dans ce dialogue politique – oubli ou ironie de Restif ? – un rôle muet.

A Venise : A Berne : En Hollande, sans les armes françaises : En France, sous les Rois, et du temps de la Terreur : En Espagne : A Nâples : En Piémont, etc.” N. Le *Monarchisme* ? “P. En Angleterre, où le Roi peut absolument tout.” N. Le *Republicomonarchisme* ? “P. En Pologne reintégrée, et bien-règlée.” N. Et pas en Angleterre ? “P. Bon ! voyez la minorité toujours du côté du Peuple ! Voyez Pitt !” N. Le *Republi- /4234/ cisme* ? “P. En Amerique, depuis 20 ans.” N. Le *Teocratisme* ? “P. A Rome, au Tibêt, jadis au Paragouai, et un-peu partout.” N. Le *Senatisme* ? “P. Il est à établir.” N. Le *Paternellisme* ? “P. A la Chine, au Japon, en Etiopie, parmi les Nègres, avant que nous les eussions corompus ; chez les anciens Ameriquains ; en Prusse, sous Frederik-II ; en France, sous Louis-XII ; en Danemarck, toujours.” N. Le *Communisme* ? “P. Chez les Pinons et les Orleanistes : En Amerique, parmi les Otomacos, les Alibamons, et presque tous les Sauvages : Entre les Irs et les vrais Cretièns, qui n'existent plus que disseminés.” N. L'*Anarchisme* ? “P. Ce n'est pas ici un Gouvernement... Le Temple de l'Anarchisme était en Pologne : On l'a ensuite vu en France. Il a des chapelles partout : A l'aspect de ce Monstre, fils de leurs énormes Depenses en Armées, en ouvrages de luxe, les mains debiles de Souverains énérvés, ne peuvent soutenir les rênes de leurs gouvernem[en]s chancelans. [...] /4235/ [...] Je vais à-présent examiner avec vous les inconveniens et les avantages de tous les gouvernemens : car leur nom ne fait leur procès, ni à-charge, ni à décharge, qu'aux yeux des Superficiels.

## 2. Avantages et inconveniens des 8 espèces de Gouvernemens. [...]

/4250/ [...]

### 9. 8e Espèce : Le Communisme.<sup>70</sup>

“P. Le Communisme, qui serait le meilleur des Gouvernemens, l'Uniq di- /4251/ gne d'Homes raisonnables, n'existe qu'en Amerique, chez certaines Peuplades, telles que les Othomacòs : Des larmes de joie viennent aux yeux, quand On pense à ce bon Peuple, ainsi qu'aux Alibamons, sur les frontières des Colonies espagnoles !<sup>71</sup> Ils font chaque chose en-comun : le matin, Tout le monde travaille à l'agriculture : l'après-midi, Tout le monde se divertit ensemble à jouer à la paume : La Nature a fait là, ce que la Revolucion et la plus sublime Filosofie n'ont pu faire ici. Ces Homes simples, mais bons, ont conçu, qu'en partageant tout le travail égalem[en]t, Personne ne serait grevé, et qu'il y aurait des temps de repos pour Tout le monde. Certainement c'est le chéfdoeuvre de la sociabilité, que de detruire l'inégalité, que la Nature a mise entre les Homes par les facultés, pour les rendre égaux socialem[en]t. C'est pourtant ce qu'ont fait les Alibamons, les

<sup>70</sup> Par rapport à la liste fournie en tête du volume (cf. p. 348), Restif a ajouté une nouvelle forme de gouvernement, le *Sénatisme*, ce qui fait passer le *Communisme* de la septième à la huitième place. Le communisme est défini ici de façon politique ; définition à mettre en relation avec celles, morale et économique, qu'il en donne ailleurs : cf. notes 46, 51 et plus loin p. 351-357.

<sup>71</sup> Formulation identique à celle de RESTIF, *Le Plus Fort des Pamphlets*, p. 12-13.

plus justes et les plus courageux des Peuples d'Amerique, et les Othomacòs. Les Jesuites l'avaient entrepris pour leurs Paragouayèns ; mais d'une manière moins parfaite : ce n'était pas ici le Communisme ; c'était le Despotismopaternellismo-teocratisme.” N. Il est vrai.

## 10. L'Anarchisme, ou le Non-gouvernem[en]t.<sup>72</sup>

“P. Le Communisme degencré est /4252/ tout-voisin de l'Anarchisme. Ce n'est point Un Gouvernement que ce dernier ; puisque c'est le manque de Gouvernem[en]t. L'Anarchisme est momentané dans les mouvemens extrêmes, amenés par le mauvais Despotisme, ou le Teocratisme corrompu. Il est l'effet de l'abus dans tous les Gouvernemens : C'est Un mouvement passionné, un delire du Corps social, qui se comunique à tous les Individus, et qui les tourmente, jusqu'à ce que, de son excès même, sorte le remède. Alors les Homes sentant bien qu'ils ne peuvent exister sans coordonance-sociale, ou se donent Un bon Gouvernement, ou se rejètent à corps-perdu dans le pire des Gouvernemens, le Despotisme sans frein, l'Anarchie étant encore moins tolerable. [...]”

[...]

/4324/ [...] Quant à-présent, je vais terminer ma *Politique*, en comparant l'état propriétaire, à la communauté que j'ai proposée : Je donnerai ensuite un aperçu très abregé de la loi du *Communisme*, ou d'une Comunauté generale.

## 34. Questions importantes.

- 1, En quoi consiste l'état propriétaire ?
- 2, En quoi consisterait le *Communisme*.

[...] /4326/ [...]

## 36. 2de sorte : Le Communisme.

En quoi consisterait le communisme, ou la communauté ? A mettre en comun, dans chaque Cité, toute la surface de la Terre, pour être cultivée par /4327/ Ceux indiqués par l'Arangement social ci-après, [qu'il] aura devolus à ce travail : A mettre en comun tous les produits, tant des champs, des vignes, des prairies, des bestiaux de toute espèce ; que les produits des metiers, des arts, et des sciences : Desorte que Tout le monde travaillât, come On travaille aujourd'hui, et que Chaqu'un profitât du travail de Tous ; Tous du travail de Chaqu'un : A mettre de-même en comun, les maisons, Chaqu'un étant placé, logé, meublé, suivant son état exercé : De-même, à mettre en-comun les Enfans, qui tous recevraient la même educacion d'abord ; puis entre 9 à 10 ans, et même plus tard, celle de disposition

<sup>72</sup> Restif, créateur du terme *anarque* en 1789 (*Le Plus Fort des Pamphlets*, p. 43), crée ici parallèlement à BABBEUF, *Défense générale*, le terme *anarchisme*.

visible ; celle à demeure, entre 14 et 15, ou même 16... Et come alors l'interêt des Enfans au divorce serait nul, il serait libre à tout Home de divorcer, 3 mois après l'accouchement de chaque Enfant ; et la Femme en tout temps, celui de grossesse douteuse seul excepté ; et encore cette excepshon n'aurait-elle lieu qu'à la requisition du Mari. En cas de sterilité, le divorce serait un devoir... Mais pour prendre une idée juste de la Communauté à établir pour le bonheur du Genre-humain, il faut lire le RÈGLEMENT que voici : /4328/

37. RÈGLEMENT proposé à toute l'Europe, et aux autres Páys dont les Habitans sont Europeans, pour établir une Comunauté generale du Genre-humain.<sup>73</sup>

[E]r] ARTICLE. Mise en-comun : Repartition du travail. *Toute Propriété particulière deviendra comune ; et d'après la capacité, le nombre des Travailleurs, l'exploitation en sera donée porcionément à chaque Famille, chaqu'une dans son état.*

II. Tables comunes. *En-consequence, la nourriture se prendra en-comun, et tous les autres besoins de la vie seront alloués par la Comunauté.*

III. Les Cultivateurs resteront à la terre individuellement. *Les Cultivateurs par état, et par capacité, auront à cultiver individuellement, sans que les Enfans soient astreints au même travail, une quantité telle, que la culture se trouve entièrement partagée entre les Habitans des campagnes. La culture serait la meilleure possible, et Ceux qui excellerient, seraient recompensés par des distincshons flatueuses.*

IV. Les Artisans de-même : Éloges ; Punicions. *Tous les Artisans continueront de travailler de leur état ; desorte qu'auqu'une espèce d'ouvrage ne manque ; La bone-qualité sera Recompensée par des éloges, des prérogatives : Les defauts seront punis par le mépris et l'ignominie ; l'incor- /4329/ rigibilité, par la reducsion aux foncsions basses et penibles de la Société.*

V. Les Artistes exerceront leur art : Maladies. *Les Artistes continueront leur état, et leurs ouvrages auront la même destinacion qu'ils avaient, avant la Reformaçon : Ils seront seulement obligés de les faire avec plus de soin, surtout quand ils seront destinés à être Un Prix de Recompense : car le Gouvernement occupera les Artistes, et decidera quels seront Ceux qui auront mérité la permission de faire-faire Un Tableau, une Statue, etc. La faineantise sera jugée, dans les arts, par Un Tribunal d'Artistes ; et dans les metièrs, pour le manque des objets de necessité, pour la male-façon, par Un Tribunal d'Artisans : De-même, dans l'agriculture, où elle sera plus visible encore, par le mauvais ou le bon état de la campagne, un Tribunal d'Agriculteurs prononcera : Les Délinquans Cultivateurs, Artisans ou Artistes, seront avertis une ou 2-fois ; leurs fautes seront réparées : mais ils seront punis à la 3e, par Une degradaçon, proporshonnée au degré de leur negligence. Le Tribunal, en-outre, dans chaque état, decidera si la faute vient de paresse, ou de maladie : Dans ce dernier cas, les Malades seront toujours obligés d'avertir.*

<sup>73</sup> Restif complète ici de manière socio-économique sa vision du communisme, cf. notes 46, 52 et 70.

VI. Les Gens-de-lettres, etc. obligés à leur travail. *Les Gens-de-lettres, les /4330/ Savans, les Fysiciens continueront leurs occupagions respectives, chaqu'un dans leur genre, et seront les Seuls qui ne seront astreints qu'à une occupacion courante, sans quantité préfixe. Cependant Ceux qui, au-bout de quelques années, n'auraient rien-du-tout fait, seraient obligés de choisir un autre état.*

VII. Impression de tout. Excepshons, Expulsion. *Tous les Ouvrages seront imprimés aux dépens publiqs, sans auqu'une censure, que celle d'un Lecteur, pour voir si ce n'est pas un Ouvrage come Justine, le Boudoir, ou la Théorie du libertinage ; ou une amfigourie absolument sans but : Mais ce dernier cas n'arriverait jamais, parceque les Gens-de-lettres ne seraient admis à ce titre, que sur leur genre conu, et que les Nouveaux qui se présenteraient, pour courir la même carrière, seraient obligés de faire leurs preuves. Mais ces preuves ne seraient pas un chéf-d'œuvre exigé. Le Publiq jugerait ensuite, et le manque absolu de talent obligerait à prendre une-autre profession.*

VIII. Monnaie communismale<sup>74</sup>. *Personne n'aurait un prix d'argent, pour son travail : Il y aurait cependant une monnaie ; qui pourrait être d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, d'ivoire, de bois précieux, ou comun, come le buis ; enfin une grosse monnaie, qui serait de pier- /4331/ re[s] précieuses, à comencer par l'Agate, jusqu'au Diamant.*

IX. 1<sup>res</sup> Monnaies. *Le diamant blanc de la grosseur d'un pois, serait le prix d'une belle et grande acsion utile au Publiq : Le rubis, de-même grosseur, d'une acsion pareille, utile au Particulier. [...]*

Secondes Monnaies. *Le cristal-de-roche, l'amétisie, l'opale ou girasole [...].*

Troisièmes Monnaies. *L'or serait le prix des acsions plus utiles qu'éclatantes ; l'argent, des bones acsions, tendantes à mieux ; le cuivre, serait affecté aux bones disposicions marquées ; l'étain, au bon caractère ; le plomb, au merite lourd, à encourager ; le fer, à Ceux qui, malgré leur écorce brute, annonceraient un bon fond ; l'ivoire, aux acsions bones, mais peu utiles ; le Bois de Stolicie, au bon exemple ; le buis, à la modestie qui cacherait le mérite.*

IX [sic].<sup>75</sup> *Accroissement par la gémination. /4332/ La gémination de ces prix, marquerait la perseverance dans le bien ; desorte qu'une grande quantité de monnaie de bois, ou de fer, pourrait enfin équivaloir à un diamant.*

X. Utilité de la Monnaie. *Il n'y aurait pas d'autre monnaie que celle-là. Mais à quoi servirait-elle, dans un Páys, où l'on recevrait de la Communauté, tous ses besoins ?... Elle aurait une grande utilité morale, come on va le voir.*

XI. Détails des recompenses. *Pour entretenir l'énergie, il y aurait des Recompenses attachées aux belles acsions, Recompenses honorifiques et d'utilité. Les*

<sup>74</sup> L'adjectif, doublet de *communiste*, ne s'est pas imposé.

<sup>75</sup> Inadvertance de Restif dans la numérotation des paragraphes.

honorifiques utiles seraient celles d'avancement-de-Classe, pour passer à une plus honorable ; même la Promenade triomphale, pour une grande et superbe action : Les Recompenses seulement utiles, seraient celles du mariage ; d'un équivalent de la Monnaie Républicaine-comunale, en denrées, marchandises, pour Celui qui voudrait commercer sur mer, ou aller se fixer dans un Pays où la Communauté n'est pas établie : On lui compterait, au prix d'alors, en marchandises, ou en tel numéraire qu'il voudrait, le prix de ses pierres-précieuses, demi-précieuses ; de ses métaux, etc.

XII. Sur quoi les récompenses seraient accordées. Les Recompenses seraient accordées, sur le vu de la Monnaie-comune-Re- /4333/ publiquaine, à Celui ou Celle qui la représenterait ; desorte que le Propriétaire, qui l'aurait méritée, pourrait la céder, pour une chose qui lui conviendrait, n'importe de quelle nature elle fût. Ce moyen entretiendrait la même énergie que dans l'état de propriété, sans en avoir les inconvéniens ; car tous les plaisirs, tous les services seraient aquitables, avec la monnaie-de-merite, ou de Recompense.

XIII. Objections. Réponses. On objectera peut-être, que cet arrangement pourrait ramener la corruption de l'inégalité ? Nullement ! Si les marchés sont honnêtes, on les publiera : S'ils ne le sont pas, on les cachera. Et alors, quel Usage Celui ou Celle qui auraient reçu la Monnaie-Républicaine de Tel, pour Une mauvaise action, pourrait-il ou pourrait-elle en faire ? On saurait bientôt la cause malhonnête du don, et la Monnaie serait perdue pour tous-deux. Ainsi, Nul ne pourra vendre la pudeur de sa Femme. Quant à celle de ses Enfants, on va voir que cela est impossible. Que pourra-t-On donc vendre ? Des Plaisirs, des Services, des Complaisances honnêtes. 1 Des Plaisirs : Celui de la louange, du bien publié, de l'attachement, etc. 2 Des Services : Il en est de tout genre, que Celui qui rendra des soins trouvera le temps de donner, en avançant son ouvrage de devoir, et en /4334/ consacrant celui de sa Recreacion à servir Quiconque lui cèdera, de ses Recompenses, les pièces ou signes convenus entr'eux : On sent que chez des Egaux,<sup>76</sup> il y aura beaucoup de ces Services à rendre, tant en santé qu'en maladie ; quoique les Citoyens fussent, en ce dernier cas, soignés par d'excellentes Femmes, pour lesquelles cet emploi serait Un honneur et Une Recompense, qui les égaleraient aux Vestales de l'ancien Peuple Romain. 3 Les Complaisances consisteront, come les Services, en mille douceurs de la vie ; et en-outre, dans la cession, par divorce legal, d'Une Femme, qu'aimerait Un Héros, ou tout Home riche en mérite.

XIV. Education des Enfants. Personne ne sera chargé de ses Enfants, passé l'allaitement par la Mère : et pendant cet allaitement, qui sera d'Un an au moins, la Femme aura le droit d'empêcher le Divorce, provoqué sans cause par le Mari.<sup>77</sup>

<sup>76</sup> On notera cet emploi tout à fait babouviste du terme *Egaux*.

<sup>77</sup> Il y a contradiction entre cette clause XIV et ce que Restif lui-même propose à la page 4327 (cf. ci-dessus, p. 352) où il est dit qu'il serait libre à tout homme de divorcer trois mois après l'accouchement de l'enfant.

XV. Les Enfants sevrés seront élevés en comun par des Institutrices et des Instituteurs publics. Tous les Enfants sevrés seront élevés en-comun par des Femmes de 40 à 45 et 50 ans, choisies les meilleures de leur sexe, par le caractère et les lumières. Elles dirigeront l'Enfance des 2-sexes jusqu'à l'âge de 7 ans accomplis. A ce dernier âge, elles mettront les Garçons entre les mains des Instituteurs-publics : mais /4335/ elles conserveront la surveillance de santé sur leurs Elèves, jusqu'à l'âge de 12 ans. Elles élèveront les Filles jusqu'à l'âge du mariage : Mais à 11 ans, elles les remettront à des Maîtresses qui les formeront au travail, aux soins du menage, à l'art du Chant, de la Danse ; toujours sous la surveillance des Mes Educatrices. Toutes les Femmes chargées de l'éducation-publique, jouiraient du privilège de l'Art. XIII.

XVI. Institution du 1er-Sexe. Les Instituteurs publics, en recevant Un Garçon de la main d'Une Institutrice, s'enquerront soigneusement, de son caractère, de ses dispositions, de sa santé, de ses maladies : Un Être faible serait laissé entre les mains de son Educatrice un an de-plus, quelquefois 2 et 3. L'Instituteur-public étudiera par lui-même et par son Collège<sup>78</sup>, le caractère de chaque Elève, pendant 2 ans, c'est-à-dire jusqu'à 9, avant que le Collège-d'Institution donne son avis sur l'éducation subséquente de chaque Elève. Il y aura un-autre, et dernier avis décisif, à l'âge de 14 à 15 ans. Cependant le sort de l'Elève pourra changer encore, par des dispositions decisives, manifestées plûtard.

XVII. Esprit de l'Institution-publique. Le Collège d'Institution-publique bâsera ses leçons de morale Uniquement sur la Reciprocité : Il Repoussera loin des Elé- /4336/ vers la fausse morale, la morale outrée, surnaturelle du C'ristianisme : Il leur enseignera que la Nature et la Raison seules sont vraies, et que tout le reste n'est que chimères, divagacions de l'imaginacion humaine. Il faudra surtout que, par Une doctrine bien d'accord, chaque Instituteur du Collège donne Une idée lumineuse de la moralité, si longtemps obscurcie par le C'ristianisme. Car ce sont les notions morales que cette Supersticion a faussées, en rendant son Dieu-home Un Tyran cruel, ennemi de la joie, de l'amour, et de tout plaisir honnête : Il n'y aurait que le Diable qui pourrait être ainsi, et les 1ers C'retiens ont reellement substitué le culte de leur Diable, à celui de leur Dieu. [...] Que le Collé- /4337/ ge s'applique donc à donner aux Elèves de veritables notions ; qu'il leur apprenne que le Plaisir est la Piété, sous Un nom plus gai ; que le vrai Dieu, l'Être-Principe, veut de la joie ; qu'Ahrimane seul, s'il n'était pas Une chimère, exigerait des larmes ; que la doctrine du C'retien est blasphematrice, injurieuse à la Divinité, come à la Nature, etc. C'est ainsi qu'en rectifiant leurs idées morales, On leur rendra l'esprit juste : Aulieu que le C'ristianisme, toujours en oposicion avec la Nature et la Raison, rend necessairement l'esprit faux.

<sup>78</sup> Collège est pris au sens de "l'ensemble des membres, du personnel de l'établissement scolaire" comme l'indique la formule "collège d'institution" dès la phrase suivante.

XVIII. Influence des Parens. *Les Parens ne seront pas privés de toute influence sur leurs Enfants, à-moins que leurs mauvaises dispositions ne les en fissent éloigner. En-general, cette influence se bornera aux /4338/ caresses, ét à quelques petits présens. Avoir son Enfant chez soi, avec logement convenable, pour qu'il y soit comodement, sera la Recompense des plüs belles ét des plüs utiles acsions ; parconsequent ce privilège sera aussi Rare qu'honorable.*

XIX. Manquer d'activité, sera ce qu'il y aura de plus rephensible. *Ce qu'il y aura de plüs bas ét de plüs criminel dans la conduite, sera le devoir non-rempli, chaqu'un dans son état. Ce devoir sera le travail necessaire. Au comencement de chaque année, tout Citoyén s'engagera devant le Magistrat, par une Lettre, ou de bouche, à tel devoir. Cette declaracion sera reçue dans chaque Ville ou Village, sur Un Regi[s]tre par ordre alfabetiq des Noms ; ce qui sera la loi sur laquelle chaqu'un sera jugé. En cas d'indisposicion, ou de maladie, On préviendra. Mais les tâches que se doneront certaines Professions, come les Auteurs, les Grands Peintres, etc. seront imprimées dans les Journaux, pour que le Publiq juge les Paresseux, ét leur fasse honte, pour la quantité ou la qualité.*

XX. Dignité des Citoyéns capables. *Les Capables seront Chéfs de Travaux : Ils seront élus dans chaque Ville ou Village, par les Citoyéns qui les habiteront. Tous les Electeurs obeïront à l'Elu : car chaque Etat, Art ou Metiér, fera ses élections : /4339/ la seule Profession sans Directeur, sera la Litterature de tous les genres : Mais elle aura neanmoins Une élécision à faire, qui sera celle des Membres d'Une sortie d'Academie, ou d'Institut-Nacional : Mais cet Institut n'aura auqu'un pouvoir sur les Litterateurs et les Savans, qui s'occuperont toujours librement, ét ne seront punis de leur inutilité, que par la mesestime publique. A leur mort, On visitera leurs Papiérs, ét s'ils n'ont absolument rien fait, ils seront flétris par Une censure de l'Institut. Le Publiq seul jugera ce qu'ils auront laissé.*

XXI. Emploi du Mobile de l'Amour. *Un des plüs puissans mobiles qu'On emploiera, sera l'amour, à tous les âges, excepté la caducité. Pour cela, come il a été dit plüs haut, le mariage ne sera qu'à temps ; c'est-à-dire, pour Une grossesse ét l'alaitement : Encore l'Epouse sera-t-elle maîtresse de dispenser le Mari de lui rester attaché durant ces 2 époques. Outre le choix libre, par lequel Chaqu'un se fera valoir auprès de telle Fille ou de telle Femme, il y aura celui de privilège pour belle acsion ; celui acheté par la monaie de mérite, cedée soit à Celle qu'on recherche, pour en disposer en sa faveur, avec droit à la Fille d'en gratifier ses Parens ; ou cedée au Mari de la Femme qu'On desire (du consentement de Celle-ci), pour engager cet Home à la re- /4340/ mettre sans peine. Il n'y aura rien-là d'immoral : Tout plaisir fait ou à faire poura s'acheter avec la monaie-de-mérite. Ainsi, rien de profitable, dans le Communisme proposé, que les belles acsions, outre le devoir rempli. [...]*

XXII. Divorce. Gradacion. Degradacion. *Tout sera compensé, dans le sistème de la Communauté generale. C'est par elle, ét par elle-seulement que le divorce est*

*sans inconvenient, puisque les Enfants n'en souffrent pas. S'il y a des gradacions pour le bien porté audelà du devoir, il y aura des degradacions pour le crime ét le manque à ce même devoir : Ainsi, la Société se trouvera au même point qu'aujourd'hui... Châtiments. Tel crime qu'Un Home co- /4341/ mette, il n'y aura pas d'autre peine que l'esclavage. [...]*

XXIII. Prix et Recompenses. Costumes. *Toutes les Clâsses honêtes ét libres seront habillées à leur goût, d'étoffe fine ét simple, qui ne variera que par la couleur à cha- /4342/ que âge. [...] /4343/ [...]*

XXIV. Costumes des differens Ages. *Il y aura en-outre Un Costume d'âge, dans la forme, suivant lequel seront faits tous les habits de l'Article précédent. [...] /4345/ [...]*

XXV. Consideracion pour l'âge, ét ses droits. *Le Respect envèrs l'âge sera indispensable pour tous les Citoyéns ét Citoyénnes d'un âge inferieur : Desorte que le Çentenaire jouira de la deference de Tout le monde ; le Nonagenaire de celle de presque Tout le monde ; [etc.].*

XXVI. Tribunal-des-Mœurs. *Il y /4346/ aura dans chaque âge Un Tribunal general des Mœurs, composé de Juges élus par la Clâsse entière : Ce Tribunal decidera toutes les Questions portées devant lui, tant au Çivil qu'au Criminel, ét pour le manque de procedés honêtes. Outre les Juges, il y aura des Jurés, en proporsion avec la population ; lesquels Jurés feront le service par tour, chaque Douze només étant de seance Une semaine. Il y aura toujours appel, en matière grâve, come les Crimes, des Tribunaux, au Tribunal superieur, celui des Nonagenaires excepté.*

XXVII. Tribunaux des Femmes. *Les Femmes auront de-même un Tribunal particulier, pour les fautes de leur Sexe. Elles y seront jugées par les Matrones, tant Juges que Jurées. Mais leurs jugemens seront sujets à l'apel au Tribunal des Octogenaires-Nonagenaires reïnés. A-moins que ce ne fût une petite faute, qui n'emportât point une punicion publique.*

XXVIII. Exil. *Toute la Communauté, dans chaque Ville ou Village, vivra fraternellement, également, les Punis exceptés : Aussi les changera-t-on de lieu, après leur punicion, et l'exil de leur terre-naiale sera toujours ajouté à leur peine.*

XXIX. Hospitalité. *Lorsqu'il passera des Étrangers par une Communauté, sur le simple vu du passeport, ils seront reçus et traités come les Membres de cette Commune, tant pour la nourriture, que pour le linge, habit, etc. suivant leur besoin. /4347/*

Voilà quel serait le RÈGLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE, en y ajoutant neanmoins tous les Articles du Règlement de l'ANTHROPOGRAFE<sup>79</sup> qui pourraient convenir au Regime proposé. [...]

<sup>79</sup> C'est-à-dire L'Andrographe (1782).

## 38. Suite des évènements de la Révolution.

[...]/4369/[...]

57. La nouvelle Constitution.<sup>80</sup>

On espérait dans la Nouvelle Constitution. Elle est rédigée, proposée, acceptée, établie. Ceux qui craignaient la misère, l'ont acceptée, aveuglément, hâ- /4370/ tivement et le mal empire horriblement après !... J'observe, qu'On vit, dans la Section du Pantheon, Un Citoyen demander le rejet de la Constitution, et l'établissement du *Communisme* :<sup>81</sup> mais il s'expliqua si mal d'abord, que moi-même je fus contre lui. Les Préjugés s'indignèrent : L'Orateur descendit honni de la chaire d'Étienne-du-Mont, qui lui avait servi de tribune ; On voulait le battre, tant l'Aristocratie était déjà puissante !<sup>82</sup> Nous nous y opposâmes, le Président *Delavigne* et moi... Nous sumes ensuite, que cet Homme avait été secrétaire de Robespierre : Nous en conjecturâmes que Robespierre s'occupait d'un projet analogue.<sup>83</sup> Je n'eus bientôt plus de doute là-dessus... Mais je ne m'expliquerai pas davantage... On sait quelles furent les suites de l'insurrection de vendémiaire :<sup>84</sup> il y eut Une crise terrible ! où l'Aristocratie eut encore le dessous. On tira sur ses Partisans, que le canon à-mitrailles dissipa. Aussi, la misère se rengregea-t-elle horriblement, pendant l'hiver et le printemps. La famine, qui avait commencé dès 1794, et qui dura 2 années entières, produisit le trouble du 1<sup>er</sup> prairial, la mort de *FERRAUD*<sup>85</sup>, tout ce qu'On a vu.. Ce qui surprend ici, c'est Une Nation remuante, /4371/ que des Royalistes lâches et poltrons, affament impunément durant 2 années entières...

<sup>80</sup> C'est-à-dire la Constitution de l'an III (1795).

<sup>81</sup> A supposer que ce citoyen – que ne nomme malheureusement pas Restif – ait demandé en termes propres "l'établissement du Communisme" et non pas plus couramment l'établissement de la Communauté ainsi que le propageaient *Le Tribun du peuple*, *L'Orateur plébéien* et les tracts des Égaux, cela ferait remonter l'usage du terme à l'hiver 1795-1796. Sur l'identité probable de l'orateur malheureux cf. le paragraphe "Les derniers livres de Mr-Nicolas. Marc-Antoine Jullien" au chapitre II de la présente étude.

<sup>82</sup> On pourra comparer ce que dit Restif de l'aristocratie et du royalisme ici et en maint endroit de *Mr-Nicolas avec Le Tribun du peuple*, vol. 2, Prospectus, p. 2, 7-8, n° 34, p. 37-40, et n° 35, p. 72 sur "royalisme et famine factice" ; n° 38, p. 176 sur les prétendus "bons" rois ou "bons" tyrans qui ne font que "consolider les chaînes des nations" ; sur l'aristocratie en général n° 40, p. 230, n° 43, p. 301 ; cf. également *BUONARROTI*, vol. 1, p. 75.

<sup>83</sup> C'est l'interprétation babouviste à partir de 1795 (sous l'influence de Buonarroti) de l'action politique et législative de Robespierre et Saint-Just, cf. *Le Tribun*, vol. 2, n° 40, p. 226, 245, 251 ; *BUONARROTI*, vol. 1, p. 38-39, 82.

<sup>84</sup> Il s'agit du complot royaliste dit de Vendémiaire, écrasé par Bonaparte sur ordre du Directoire le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Cf. l'analyse de la situation dans *Le Tribun*, vol. 2, n° 40, p. 216-229.

<sup>85</sup> Sur le 1<sup>er</sup> prairial an IV et la mort de Féraud cf. l'introduction au document 5B.

[...]/4385/[...]

## 70. Excellens effets du Communisme.

L'inconvénient du manque d'émulation, qui est le seul, une-fois levé, qui nous empêche de couper à la racine tous les vices, introduits par le régime social ? Qui nous empêche de ramener sur la terre l'âge-d'or, l'innocence, la fraternité, toutes les vertus ?... Les Hommes ont cherché l'origine du mal ; ils ont divagué au loin, et ils l'avaient sous leur main ; c'est la malheureuse, l'imprudente, l'abominable, l'exécrable propriété !

[...]/4386/[...]

## 71. Impossibilité de l'établissement du Communisme.

Je sais bien qu'il est inutile de prêcher aux Hommes le *Communisme* : Hâ ! trop de passions s'y opposent ! Les Meneurs du Genre-humain, les Égoïstes, les Riches, tous les Vicieux, ont trop d'intérêt à l'empêcher, pour que jamais il puisse se réaliser ! Un Dieu ne l'établirait pas ; /4387/ et nous avons ici la preuve de fait : Jésus si respecté, regardé longtemps comme Un Dieu [...], n'a pu, dans toute sa gloire, établir ce saint communisme : Et moi, insecte rampant dans la poussière, je l'établirais !... [...]

[...]/4413/

## 88. Où nous en sommes de la Révolution, 30 messidor an 5.

Il ne me reste qu'à jeter un coup d'œil rapide sur les derniers évènements de la Révolution. Après la tenue des Assemblées-primaires, durant lesquelles des Intrigants, qui n'étaient rien moins que jacobins, affichèrent l'anarchie, et firent beaucoup de bruit, qu'une canonade calma, le Nouveau-Tiers fut installé.<sup>86</sup> Je m'abstiendrai de le juger, ne le connaissant pas encore suffisamment. J'y entrevois seulement beaucoup de Royalisme...<sup>87</sup> La pénurie des denrées de 1<sup>re</sup> nécessité, fut horrible, pendant l'hiver et le printemps ! Les *Queues* desorganisantes également pour la santé, les affaires et les mœurs, firent perdre le temps aux Filles, aux Jeunesfemmes, et les libertèrent. [...]/4414/[...]

On a jugé le[s] Turbulens de vendémiaire, et ils ont été acquittés... On mit en jugement les Septembriseurs : Il n'y en eut qu'Un ou 2 de punis ; les vrais Coupables étaient hors d'atteinte. Les Insensés *Grenellistes* ont été fusillés ; *Babeuf* et *Darthé* exécutés à Vendôme...

[...]

<sup>86</sup> L'élection censitaire d'octobre 1795 devait reconduire 2/3 d'anciens Conventionnels et ajouter 1/3 nouveau pour combler les rangs des disparus et de ceux déclarés inéligibles. Sur cette opération cf. *LEFEBVRE, La Révolution*, p. 406-407. L'appellation "Nouveau-Tiers" par Restif est à double sens : nouveau tiers état (par référence à 1789) ou renouvellement du tiers des membres.

<sup>87</sup> C'est le jugement général des sans-culottes et des babouvistes.

## 9 Histoire du parti démocratique en l'an IV

Il est inutile de souligner ici l'importance de la *Conspiration pour l'Égalité* de Buonarroti, à laquelle il est nécessairement fait référence tout au long de cette étude, tant en amont, pour l'histoire des Egaux et de leur théorie communautaire, qu'en aval, pour l'influence exercée par l'ouvrage sur la formation de la pensée néo-babouviste puis communiste. Pour apprécier cependant à leur juste valeur l'importance et la nouveauté de l'œuvre en 1828 – elle parut le 1<sup>er</sup> août selon la lettre de Buonarroti à Emile Babeuf du 30 juillet 1828 (cf. DOMMANGET, *Sur Babeuf*, p. 376) – il faut remarquer que l'auteur y présentait d'une part une analyse des événements révolutionnaires extrêmement lucide et dépouillée, d'autre part qu'il y rendait public un ensemble de documents inconnus, les "pièces justificatives", qui tiraient l'entreprise des Egaux de la proscription posthume à laquelle ses ennemis l'avaient vouée. L'importance de l'information, le nombre et la qualité des pièces conservées par certains babouvistes ou leurs proches depuis 1796-1797, puis rassemblées par Buonarroti dans des circonstances difficiles, sont remarquables si on considère qu'il dut travailler sans le secours des archives officielles qui lui étaient inaccessibles (cf. la bibliographie cursive de ces documents par Jean Dautry en annexe à la réédition de BUONARROTI, vol. 2, p. 223-240). On mesure par là l'efficacité de l'organisation clandestine et du réseau de correspondance qu'il avait mis en place, même si lui-même n'était pas entièrement satisfait de son livre et espérait l'améliorer lors d'une seconde édition (lettre à Emile Babeuf du 30 juillet 1828). Or ces "quelques pièces" dans leur "état d'imperfection", comme l'écrit modestement l'auteur et chroniqueur de la conspiration (cf. document 9A), qui remplissent quand même les trois quarts du second volume de l'ouvrage, allaient nourrir plusieurs décennies de "démocratisme révolutionnaire", jusqu'à l'interprétation bolchevique qu'en donnera Lénine.

Trente ans seulement après l'événement, Buonarroti accomplissait un pas décisif et riche d'avenir avec la publication des œuvres des conjurés, qui n'est pas achevée, loin de là. En effet, malgré l'abondance des travaux récents sur Babeuf, Buonarroti, Germain, Maréchal, etc., malgré la publication de certains de leurs écrits (en particulier par Dommanget, Saitta, Garrone, Daline...) on peut encore constater avec Jean Dautry (in BUONARROTI, vol. 2, p. 235) que les pièces d'archives des conjurés eux-mêmes ou les concernant n'ont pas encore été exploitées en totalité ; pour ce qui est de Babeuf, on peut raisonnablement espérer pour le deuxième centenaire de sa mort – pas avant – l'achèvement de la publication par V. Daline, A. Saitta et A. Soboul de ses œuvres complètes dispersées entre la Somme, Paris et Moscou, publication que prévoyait Babeuf lui-même dans une lettre à Lepelletier (cf. ADVIELLE, vol. 1, p. 227 ; DALINE, *G. Babeuf*, p. 557), publication que tentèrent en vain d'amorcer à Paris en 1830 certains des membres "de la famille nombreuse de Babeuf" (cf. document 9B). Il n'existe pas non plus d'édition complète des œuvres de Buonarroti, pas même en perspective, pas même une édition critique de la *Conspiration pour l'Égalité*, et l'histoire de la publication de cet ouvrage comme de l'écho qu'il suscita reste encore mal connue.

Après sa parution à Bruxelles en 1828 à la Librairie romantique gérée par A. Feuillet, la *Conspiration pour l'Égalité* fut également publiée à Paris en 1830. Or deux projets furent en cours cette année-là à Paris – à supposer qu'ils aient été effectivement distincts et que le second ne soit pas simplement la réalisation du premier, de façon moins ambi-



teuse et à moindres frais. Au mois de mai 1830 l'imprimerie Carpentier-Méricourt publiait pour la Librairie historique et de l'Encyclopédie des Arts et Métiers, 11, rue de La Harpe – c'est-à-dire pour la librairie d'Emile Babeuf – un prospectus de 8 pages annonçant la publication en 4 volumes des *Mémoires de N.-F. Gracchus Babeuf, Tribun du Peuple, précédés de l'ouvrage ayant pour titre : Conspiration pour l'Égalité [...] par Phil. Buonarroti [...]*. Le prospectus, remis à la Bibliothèque nationale au titre du dépôt légal (La<sup>33</sup> 119), est enregistré sous la date du 5 juin 1830 (BN : "Registre du dépôt légal", 1830, n° 6041) et il est signalé à la même date dans le bulletin n° 23, p. 367, de *Bibliographie de la France*. Les deux premiers volumes devaient être constitués par ceux de Buonarroti et ne posent pas de problème particulier. Étant donné le contenu prévu pour les deux derniers, non seulement des extraits du *Tribun du peuple*, un témoignage inédit d'Emile Babeuf sur le supplice de son père, etc., mais encore des pièces du procès et la *Défense générale* de Babeuf (que publia Advielle en 1884), il faut chercher les auteurs du projet non seulement parmi les proches babouvistes ou néo-babouvistes de l'entourage d'Emile Babeuf ou de Ch.-A. Teste, mais encore parmi des intellectuels ou bibliophiles démocrates susceptibles d'avoir accès aux originaux dans des collections publiques ou privées, je pense à des hommes tels M.-A. Jullien ou Paul Lacroix ou encore François Villegardelle. Faute de documents probants, on reste cependant dans l'ignorance quant à l'identité exacte des promoteurs du projet (à l'exception d'E. Babeuf), quant à leurs contacts et quant à leurs sources éventuelles.

On ignore également pourquoi le projet ne fut pas mené à terme, au moins en ce qui concerne les deux premiers volumes. Buonarroti émit-il à son encontre, vis-à-vis d'Emile Babeuf, des réserves telles qu'il fut abandonné, A. Feuillet ne voulut-il pas céder les droits, ou faut-il croire que la censure de Charles X mit bon ordre à pareille tentative en ce printemps 1830 ? Autant de questions sans réponses à l'heure actuelle. La date de mai 1830 à laquelle parut le prospectus en fait d'ailleurs tout l'intérêt, car elle atteste l'existence à Paris à la fin de la Restauration d'un groupe de néo-babouvistes capables de rompre avec la chape de silence qui leur avait été imposée, comme avec leur propre clandestinité et de s'avouer en public pour tels. Le prospectus des *Mémoires de N.-F. Gracchus Babeuf* a été reproduit en fac-similé dans *Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1830-1834*, vol. 7, mais sous la date supposée de 1832, due aux indications erronées de Gabriel Charavay jeune en tête de son édition de 1850. Il est indiqué par contre sous la date exacte de 1830, sans autre précision, par DALINE/SAITTA/SOBOUL, p. 105, qui notent, en référence à SAITTA, *F. Buonarroti*, vol. 2, p. 51, 53 : "attribution douteuse ; il s'agirait d'un faux." Il est évident que le texte du *Prospectus* n'est ni de Gracchus Babeuf ni de Buonarroti ; cependant la connaissance du contexte historique, les précisions données sur les pièces prévues pour cette publication et surtout la correspondance de Buonarroti avec Emile Babeuf, Jean-François Tussau et Charles-Antoine Teste (cf. SAITTA, *F. Buonarroti*, vol. 2, p. 50-51 ; GARRONE, *Ph. Buonarroti*, p. 382) ne laissent pas de doute sur l'authenticité babouviste ou néo-babouviste du projet et du prospectus, sans doute de la plume d'Emile Babeuf. Le "Sommaire du Dernier Livre" (*Prospectus*, p. 8) qui prévoit, parmi les textes à publier, la "Défense générale de Babeuf, inédite" et la "Dernière réponse de Buonarroti, à la réplique de l'accusateur Viellart, inédite", confirme en effet que le projet n'a pu voir le jour sans la participation d'Emile Babeuf qui, à la suite de sa mère, avait conservé les archives familiales, ni sans celle de proches du *Tribun* ou de leurs héritiers – je pense notamment à Hésine père et fils – qui avaient pu conserver

des documents. La mention de la *Défense générale* est particulièrement intéressante parce qu'unique entre 1828 et 1882, c'est-à-dire entre le bref résumé qu'en donne BUONARROTI (vol. 2, p. 30 et 39-41) et sa réapparition dans le catalogue de la vente de la collection Pochet-Deroche ; depuis cette date le manuscrit a disparu et la *Défense* n'est connue que par la copie et la publication qu'en fit Advielle en 1884 (cf. sur ce point le bref historique indispensable des papiers de Babeuf par DALINE/SAITTA/SOBOUL, p. X-XIV). Les autres documents dont il est fait mention de façon plus ou moins précise dans le *Prospectus* et qui apparaissent au catalogue Pochet-Deroche (DALINE/SAITTA/SOBOUL, p. XI), rédigé par "P.-L. Jacob", c'est-à-dire Paul Lacroix (1806-1884), ancien membre de la Société des amis du peuple, sont désormais partiellement à Moscou, depuis que Rjazanov en fit l'achat dans les années vingt de ce siècle pour l'IML.

La liste des documents que se proposaient de publier les initiateurs du *Prospectus* pose d'ailleurs un problème annexe, celui de la rédaction de la *Conspiration* par Buonarroti et des rapports de ce dernier avec les détenteurs des documents : il n'est pas certain en effet d'une part que ceux-ci lui aient fourni tout ce qu'ils avaient conservé, d'autre part qu'ils aient entièrement approuvé le choix de documents qu'il avait publié en 1828. Le fait de reprendre dans leur projet les deux volumes de Buonarroti et de vouloir les compléter par d'autres pièces viendrait à l'appui de cette hypothèse, la haute estime dont ils font preuve envers Buonarroti ne devant pas faire illusion sur les tensions qui pouvaient exister avec le patriarche – de semblables tensions ayant bien existé au sein de la conjuration elle-même entre Jacobins centralisateurs et libertaires. Le désaccord de principe apparaît d'ailleurs dans une lettre de Buonarroti à Ch.-A. Teste, du 10 juin 1830 : par lettre du 1<sup>er</sup> juin Teste lui avait fait parvenir le prospectus, et Buonarroti, qui l'en remercie, lui fait savoir que "celui [E. Babeuf] qui te le remit m'avait prévenu de la publication qu'il projetait et je lui avais soumis des observations dont il me semble qu'il n'a tenu aucun compte. [...] D'ailleurs la plume qui a conçu le prospectus ne me paraît pas de force à traiter d'aussi grands objets." (in SAITTA, *F. Buonarroti*, vol. 2, p. 50 et 51). "La plume" en question étant sans aucun doute celle de Babeuf junior, pour lequel Buonarroti avait beaucoup d'affection critique. On trouvera un bref extrait du *Prospectus* au document 9B.

Le second projet – l'édition parisienne de la *Conspiration* – qui, au contraire du premier, fut réalisé, prit forme en décembre 1830, mais l'ouvrage ne fut mis dans le commerce qu'au début de l'année 1831. Or cette édition parisienne qui porte la date de 1830, n'est en réalité que la mise en vente à Paris du stock restant des deux volumes imprimés à Bruxelles en 1828. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les deux exemplaires que possède la Bibliothèque nationale (éd. de 1828 : Lb<sup>42</sup> 348 et de 1830 : Lb<sup>42</sup> 348 C) : les caractéristiques de papier, de typographie, les coquilles, les deux pages d'errata, etc. sont rigoureusement identiques. On a simplement remplacé la page de titre originale par une demi-feuille d'impression formant 4 pages non numérotées. La première porte en faux titre : *Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française. Conspiration de Babeuf* ; la seconde donne l'indication d'imprimeur du feuillet : J. Tastu, rue de Vaugirard n° 36 ; la troisième le titre original : *Conspiration [...]*, avec l'indication respective tome premier ou second, la mention d'éditeur : Paris Baudouin frères, libraires, rue de Vaugirard n° 36, et la date : 1830 ; la quatrième est une page blanche. Or, dix ans plus tôt, en 1821, tandis que la Librairie historique d'E. Babeuf lançait une *Collection de Pièces importantes relatives à la Révolution française*, la maison Baudouin frères

ouvrait sa propre *Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française* ; c'est cette dernière appellation qui allait l'emporter, entraînant des séries semblables et concurrentes chez de grands éditeurs comme Michaud (1823) et Ladvocat (1825), signe de l'actualité de ce genre d'entreprise. Mais dès 1822 Baudouin frères et Babeuf avaient plus ou moins fusionné leurs deux séries en une seule "Collection", qui ne comptait pas moins d'une trentaine de titres vers 1830/1831, l'un ou l'autre publiant différents ouvrages, parfois un même titre en alternance, parfois encore reprenant l'un de l'autre un ouvrage, selon la méthode qui consiste à "rafraîchir" une édition parue quelques années auparavant en imprimant une demi-feuille de titre et faux titre sous une nouvelle date. La reprise de la *Conspiration pour l'Égalité* de 1828 entraine donc dans un usage devenu courant entre Babeuf et les frères Baudouin, et on peut raisonnablement émettre l'hypothèse que ces derniers ne firent que réaliser en décembre 1830 la première moitié du projet envisagé par Emile Babeuf et ses amis au printemps. L'ouvrage n'apparaît pas dans *Bibliographie de la France* (qui ne relève que les titres imprimés en France) et la datation que j'en donne ici est celle de l'inscription des deux feuillets au "Registre du dépôt légal" (n° 12 996, du 31 décembre 1830). Ainsi qu'il ressort de la notice du registre : "Collection des mémoires relatifs à la révolution française (couvertures)", seuls furent imprimés à Paris et déposés conformément à la loi les deux demi-feuillets destinés à être reliés respectivement en tête de chacun des deux volumes. C'est ce qui explique par exemple que les deux exemplaires originaux de la BN, celui de 1830 comme celui de 1828, soient des "acquisitions" postérieures à la publication.

Il s'agit donc, en ce qui concerne l'édition dite de 1830 ou de Paris, de l'achat du stock bruxellois de la Librairie romantique effectué par des libraires parisiens, les frères Baudouin, achat dont il est parfois fait mention dans la littérature (ainsi in QUACK, vol. 3, p. 261), mais qu'on situe ordinairement au milieu, voire à la fin des années trente. Il y a à l'origine de cette erreur le livre de Lorenz Stein qui date cette "bonne affaire" de librairie de 1837, voire de 1839 (STEIN, *Der Socialismus*, p. 401-402 et 404) ; j'ignore d'où il pouvait tenir ce renseignement erroné. Il est évident que l'entreprise se réalisa sur l'initiative ou à tout le moins avec l'accord de Buonarroti, rentré à Paris depuis fin août 1830, et qu'elle est à porter pour une part, comme l'organisation de la légion belge de Becker et Mellinet qui participa à l'émancipation de la Belgique, à l'actif du patriarche. Étant donné l'absence pour l'année 1830 des bordereaux de déclaration sur lesquels sont portés les chiffres de tirages, tant de la librairie Baudouin que de l'imprimerie de Tastu (cf. AN : F<sup>18</sup> 46 et 116), il est impossible de savoir combien d'exemplaires furent ainsi rachetés à Bruxelles et diffusés à Paris (on ignore également le montant du tirage bruxellois). Ce qu'il y a de certain c'est que l'ouvrage fut assez rapidement épuisé et que les néo-babouvistes eurent recours, pour diffuser leurs théories, à des adaptations et des reproductions partielles : on se reportera pour cette littérature nombreuse à GARRONE, *Ph. Buonarroti*, p. 129 sq., et à la collection *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1830-1834 et 1834-1848* qui en reproduit un grand nombre. Les *Aphorismes* de Lebon (documents 11A et 11B) en sont un témoignage pour l'année 1834.

Pour ce qui est de la diffusion et de la reproduction de la *Conspiration* à partir de 1835 : cette année-là *Le Citateur républicain* reproduit parmi divers écrits révolutionnaires le *Manifeste des Egaux* (p. 225-230) ; en 1837-1838 *Le Moniteur républicain* puis *L'Homme libre* s'inspirent directement du livre de Buonarroti. En août 1840, la mise à jour d'une presse clandestine dans une maison en démolition à Lyon permet à la police

de découvrir non seulement l'existence de la Société de l'avenir (fondée en 1838 ou 1839 et que la police considère comme une "fraction de celle des Familles") mais encore, sous forme de feuilles lithographiées qui reproduisent certains documents du livre de Buonarroti, un mode de diffusion populaire, bon marché et clandestin, de l'ouvrage et de ses doctrines. Les pièces reproduites, trouvées par la police, sont les suivantes : "Fragment d'un projet de décret économique", "Lettre à Gracchus Babeuf du 30 pluviôse an IV" et "Réponse de Gracchus Babeuf du 28 germinal an IV" (cf. AN : CC 772, Rapports des 31 août et 13 décembre 1840, "Copie des papiers saisis chez le St Belle à Lyon le 29 août 1840"). On notera qu'il s'agit de pièces centrales, l'une consacrant le fondement socio-économique du système communautaire, les deux autres destinées à fournir des arguments dans une discussion pro et contra. À partir de 1840-1841 les journaux et brochures communistes comme *L'Égalitaire*, *La Fraternité*, etc. (cf. les documents 16B et suivants) diffusent ouvertement des extraits et des condensés du livre de Buonarroti. Les rédacteurs de *La Fraternité* publient en 1842 un *Système politique et social des Egaux, extrait du livre de Ph. Buonarroti*, contenant un résumé de la doctrine communiste égalitaire, des extraits du *Tribun du peuple* ainsi que certaines pièces de la *Conspiration*, dont celles reproduites par les Lyonnais deux ans auparavant. Pendant la Révolution, en 1849, Jules Pellet pour le Bureau de la propagande démocratique et sociale, 1, rue des Bons-Enfants à Paris, entreprend une réédition de la *Conspiration pour l'Égalité* (Lb<sup>42</sup> 348 A) qui pourrait prétendre au titre de seconde édition si elle avait été achevée (la reproduction ne dépasse pas le quart de l'ouvrage). L'année suivante Gabriel Charavay jeune publie une *Histoire de la Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf suivie du procès auquel elle donna lieu, par Ph. Buonarroti*, Paris 1850 (Lb<sup>42</sup> 348 B), qui reproduit le texte de Buonarroti, "en retranchant certaines notes qui le surchargent [?], et le plus grand nombre des pièces justificatives" (p. v). En 1869 Ranc devait à son tour également publier une édition abrégée (cf. Dautry, in BUONARROTI, vol. 2, p. 223-224). Cependant la première et seule réédition intégrale de l'ouvrage de Buonarroti – la seule aussi qui puisse être dite seconde édition – est celle publiée aux Editions sociales en 1957 par Raoul Brécy et Albert Soboul, avec une préface de Georges Lefebvre et une annexe bibliographique de Jean Dautry (c'est à cette édition, sauf indication contraire, que je fais référence dans cette étude).

En ce qui concerne l'impact théorique et organisationnel de l'ouvrage sur les émigrés, artisans et ouvriers allemands organisés à Paris, dès 1833 et par la suite, on se reportera au chapitre V de cette étude ; de même pour la traduction intégrale de la *Conspiration* en anglais par Bronterre O'Brien alors socialiste oweniste et futur dirigeant chartiste, parue à Londres en 1836 et qui est la première traduction du livre. Il faut attendre ensuite 1909 pour qu'il soit traduit en allemand par Anna et Wilhelm Blos dans la série "Internationale Bibliothek" de J.H.W. Dietz ; la première édition italienne, par Gastone Manacorda, date de 1946 et la première traduction russe intégrale, sous la direction de Pavel Volguine, de 1948 (cf. BUONARROTI, vol. 2, p. 224).

Reste, pour conclure sur la publication et la diffusion de la *Conspiration*, à signaler une erreur tenace. Dans son "Avis" au lecteur, Gabriel Charavay jeune présente son édition comme la quatrième de la *Conspiration* : selon lui "les deux premières ont paru à Londres et à Bruxelles, en 1828, pendant l'exil de Buonarroti ; la troisième a été publiée à Paris, en 1830" (p. v). Affirmations diversement erronées pour l'édition bruxelloise et parisienne, comme il apparaît de ce qui précède ; et en ce qui concerne ce que Charavay

appelle l'édition anglaise, il ne peut s'agir que de la traduction de 1836. Ces erreurs de Charavay seraient sans importance, son livre étant devenu une rareté bibliophilique, si elles ne se retrouvaient sous des formes variables jusque chez des chercheurs contemporains, malgré la précision bibliographique déjà donnée sur ce point, trop brièvement peut-être, par Dautry (1957) in BUONARROTI, vol. 2, p. 223. Ainsi GANS, "Les relations" (1964), p. 106, qui invente une édition de 1845 non conforme à l'originale, ou Desroche, in DESROCHE/LON/ROCHER (1971), p. 29, qui, reprenant l'information sans fondement de Gans, lui donne un nouveau développement : "Une comparaison des éditions [sic] de 1828 et des éditions postérieures [sic] montre cependant que dans la deuxième [i.e. celle de 1830 d'après Desroche], Buonarroti [...] affaiblit ou escamote son apologie de Owen." Une comparaison entre l'édition de 1828 et celle de 1830 montre seulement que Buonarroti n'a rien changé à sa note sur Owen (édition originale, p. 296-300), et pour cause, puisque c'est le même texte. Faut-il ajouter que toute comparaison avec les éditions résumées ou tronquées – quels que soient la cause et l'auteur des modifications – est, eu égard à Buonarroti qui n'en publia pas d'autre, sans objet.

## 9A Une entreprise fort audacieuse, 1828

Ph[ilippe] BUONARROTI, *Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf, suivie du procès auquel elle donna lieu, et des pièces justificatives, etc., etc.*, Bruxelles 1828, vol. 1, p. v-viiij ; réédition, Paris 1957, vol. 1, p. 19-21.

### AVANT-PROPOS.

Un moment avant notre condamnation, Babeuf et Darthé<sup>88</sup> reçurent de moi, sur les bancs de la haute-cour de Vendôme, devant la hache aristocratique qui allait les frapper, la promesse de venger leur mémoire, en publiant un récit exact de nos intentions communes, que l'esprit de parti avait si étrangement défigurées. Près du terme de la vie, il est temps que je m'acquitte de cette obligation, que plusieurs circonstances m'ont empêché de remplir plus tôt.

D'autres devoirs, une longue et rigoureuse détention, suivie d'une surveillance plus longue et souvent fort gênante, sur trois extrémités opposées de la France, m'ôtèrent pendant long-temps la possibilité de discuter, avec des témoins oculaires, les causes des grands événements de la révolution, et de me procurer quelques

<sup>88</sup> La peine de mort venait d'être requise contre eux, et celle de la déportation contre Germain, Moroy, Cazin, Bouin, Méneissier, Blondeau et moi. [Note de Buonarroti].

pièces qui m'étaient nécessaires pour éclaircir certains faits que je me proposais de faire connaître. Cependant il m'eût été possible de publier cet ouvrage beaucoup plus tôt, si je n'avais été arrêté par la crainte de fournir de nouveaux prétextes aux animosités et aux persécutions. Aujourd'hui, pressé par l'âge, je me décide à le faire paraître, avec d'autant plus d'assurance, que d'un côté, les hommes de l'époque ont presque disparu, et que de l'autre, les doctrines politiques actuelles étant à une distance infinie de celles que professaient les démocrates de l'an IV de la république française, nul rapprochement dangereux n'est plus à redouter.<sup>89</sup> D'ailleurs il est juste que le parti démocratique soit enfin connu sous ses véritables couleurs.

Ayant à rendre compte d'une entreprise fort audacieuse, j'ai dû faire voir comment nous y fumes conduits, et il m'a semblé que je ne pouvais le faire qu'en rappelant l'état où était alors la révolution, les phases successives qui l'y avaient amenée, et les vertus ou les vices qui nous paraissaient avoir exercé sur elle quelque influence. Aussi ai-je commencé ma narration par un aperçu rapide de cette révolution, jusqu'au temps où se passèrent les événements que je raconte : je n'ai pas prétendu en écrire l'histoire, et n'ai voulu que peindre les impressions que nous en avions reçues.

Pour remplir la tâche que je me suis imposée, il ne suffisait pas de narrer ce que Babeuf et ses amis firent ou voulurent faire, afin de mettre leur plan à exécution, il fallait aussi expliquer le but final qu'ils se proposaient, et dire comment ils s'en démontraient la justice et la nécessité : j'ai donc dû faire marcher de front le récit des faits avec le développement de leurs doctrines et de leurs projets.

Mes souvenirs, les écrits des conspirateurs, les pièces de la procédure qui fut instruite contre eux, et quelques fragmens, jusqu'ici inconnus sont les sources où j'ai puisé tout ce que j'affirme relativement à la conspiration.

Tous les papiers ne furent pas saisis par la police ; quelques-uns de ceux que Babeuf n'avait pas auprès de lui, furent détruits par de trop prudents amis : j'ai pu en recouvrer d'autres que je publie dans l'état d'imperfection où ils m'ont été remis.

Je n'ignore pas que les principes politiques et économiques que j'ai dû exposer, rencontreront beaucoup de désapprobateurs ; ce n'est pas une raison pour ne pas les publier : d'autres prétendues erreurs sont devenues des vérités incontestables.<sup>90</sup> N'est-il pas des hommes que le clinquant de la société civilisée et les systèmes prônés par ceux qui s'arrogent le droit de diriger l'opinion, n'éblouissent pas ? Ils apprécieront peut-être l'importance de ces principes, et donneront quelques regrets à la mémoire des citoyens courageux qui, pénétrés de leur justice et fiers d'exposer leur vie pour les soutenir, les scellèrent enfin de leur sang.

<sup>89</sup> Cette remarque de Buonarroti fait mieux mesurer encore l'importance de son livre pour le renouveau du courant égalitaire et communautaire après 1830.

<sup>90</sup> Cf. la même réflexion de la part de Pierre Leroux (document 10B) et de Napoléon Lebon (document 11A).

Fortement lié à eux par la conformité de nos sentimens, je partageai leur conviction et leurs efforts, et si nous nous trompions, notre erreur était au moins complète : ils y persévérèrent jusqu'au tombeau ; et moi, après y avoir depuis et long-temps réfléchi, je suis demeuré convaincu que cette égalité qu'ils chérissaient, est la seule institution propre à concilier tous les vrais besoins, à bien diriger les passions utiles, à enchaîner les passions dangereuses, et à donner à la société une forme libre, heureuse, paisible et durable.

PHILIPPE BUONARROTI.

### 9B Babeuf, ce dernier des martyrs de la démocratie, 1830

[Emile BABEUF], *Mémoires de N.-F. Gracchus Babeuf, Tribun du Peuple ; précédés de l'ouvrage ayant pour titre : Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf ; suivie du procès auquel elle a donné lieu, et des pièces justificatives, etc. par Phil. Buonarroti [...], 4 forts volumes in-8° [...]. Prospectus, [Paris, mai 1830], p. 2-5.*

[...]

Parmi les hommes que l'opinion publique a grandement méconnus, contre lesquels des accusations se sont toujours élevées, sans qu'aucune voix protectrice se soit fait entendre avec calme au milieu de la clameur des passions, on doit signaler Babeuf. Babeuf qui n'eut aucun pouvoir dans l'état, qui ne dicta aucun arrêt de proscription, contre lequel aucun sang versé ne peut s'élever, et qui est tombé victime de son amour pour l'égalité. [...]

Buonarrotti, qui partagea les opinions de Babeuf et figura sur le banc des accusés de Vendôme, a fait paraître un ouvrage qui se lie étroitement aux Mémoires que nous allons publier, et dans lesquels il aura sa place. Cet ouvrage nous paraît destiné à expliquer les excès de la révolution, à détruire certains préjugés, et à montrer les véritables causes des événemens. Ce qui le rend surtout remarquable, c'est que l'auteur ne bâtit point un système sur des faits qu'il a ramassés çà et là, il a vu tout ce qu'il raconte ; il était témoin, il était acteur de la scène qu'il déroule à nos yeux. La conspiration de Babeuf avait pour but l'égalité, telle que l'entendaient les novateurs de l'époque<sup>91</sup> ; ils la croyaient possible, ils la regardaient comme le

91 On notera que les néo-babouvistes (voire anciens compagnons de Babeuf) se distancient dès 1830 – et non pas seulement à partir de 1840 (cf. document 16B) – de "l'égalité telle que l'entendaient" les conjurés de l'an IV, compte tenu de l'évolution des théories de la société, sans doute sous l'influence conjuguée de Saint-Simon, de Fourier et d'Owen.

seul moyen de rendre le peuple heureux, ils firent tout pour l'établir, et moururent en combattant pour la cause qu'ils avaient embrassée. Phil. Buonarroti a survécu à ses amis, il a voulu réhabiliter leur mémoire, il a voulu rendre témoignage à la pureté de ses intentions et des leurs ; pour y parvenir, il a expliqué leur système de gouvernement tout entier, et montré le but où tendaient leurs travaux.

[...]

L'ouvrage de Phil. Buonarroti est certainement un des documens historiques les plus précieux qui aient été encore publiés ; il réhabilite la république ;<sup>92</sup> s'il montre les erreurs de ce gouvernement et l'impossibilité de réaliser ses projets, il prouve du moins sa bonne foi et son désir du bien. C'est de tous les mémoires publiés jusqu'à ce jour, celui qui jette le plus de lumière sur les sentimens des hommes illustres de cette époque mémorable ; c'est un livre indispensable à quiconque veut connaître et bien juger la révolution française.

Mais venons à Babeuf, ce dernier des apôtres[,] des martyrs de la démocratie ; l'histoire de la conjuration, dont on le fit le chef, est à peine connue, et quel événement cependant fut plus grand, plus important, plus dramatique ! Tous ses papiers ne furent pas saisis par la police lors de son arrestation ; la plupart n'étaient pas chez lui et avaient été conservés par des amis dévoués. Nous les produirons pour la première fois ; il s'en trouve même d'antérieurs à 1789 ;<sup>93</sup> ce sont des monumens historiques qui feront connaître l'origine, les progrès et la chute des opinions démocratiques, que l'on peut faire dater de la catastrophe de Vendôme.

[...]

Babeuf, plus que tout autre, et nous l'avons déjà dit, fut attaqué depuis par ses bourreaux, et sa mémoire vouée à la haine ; et de nos jours des écrivains imberbes, compilateurs de mémoires, ont reproduit, sans examen, et sans avoir l'excuse d'être mus par les mêmes passions, les diatribes déversées dans les pamphlets d'écrivains, aux gages d'un gouvernement corrompu.<sup>94</sup>

92 Formulation remarquable sous le gouvernement Polignac/Charles X.

93 Ce sont ces papiers – ou du moins une partie d'entre eux – qui se trouvent désormais à l'IML Moscou.

94 On peut songer à Adolphe THIERS, *Histoire de la Révolution française*, 10 volumes, Paris 1823-1827, qui eut une seconde édition dès 1828 (en 1847 l'ouvrage en était à sa 13<sup>e</sup> édition) ; à François MIGNET, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 volumes, Paris 1824 (4<sup>e</sup> édition 1827) ; ou encore à Achille ROCHE, *Histoire de la Révolution française*, Paris 1825. Roche représente un cas particulier en ce sens qu'après avoir écrit cette histoire, hostile à la Révolution et aux révolutionnaires, il se rapprocha, très peu de temps après, des Jacobins et des néo-babouvistes lorsqu'il accepta de mettre en forme les *Mémoires du Conventionnel R. Levasseur (de la Sarthe)* parus en 4 volumes, Paris 1829-1831 (cf. sur ce point GARRONE, p. 22-27 et 324-325, qui souligne l'importance des *Mémoires de Levasseur* parmi les lectures de Marx à Paris en 1844 : l'ouvrage faisait partie de la bibliothèque de Marx, cf. *Ex libris*, p. 212 ; cf. également GRANDJONC, *Vor-*

Il est du devoir de la famille nombreuse de Babeuf de reproduire à l'impartiale postérité ce drame long et sanglant ; elle seule est appelée à juger enfin entre les oppresseurs et les opprimés.

Babeuf a composé ses mémoires dans la tour du temple et à Vendôme ; nous n'avons que la peine d'extraire de cet immense recueil, tout écrit de sa main, les morceaux les plus saillants. Nous ferons connaître les principales circonstances de la *Vie orageuse de ce Tribun*, les missions qu'il a remplies, ses fonctions publiques, ses combats avec l'aristocratie, le plan d'une Vendée républicaine, la dictature offerte et refusée, le véritable but de la conspiration, le système que lui et ses amis voulaient faire prévaloir, le rôle qu'il a joué dans les journées les plus mémorables, ses emprisonnements, les persécutions qu'il a éprouvées sous tous les gouvernements qui se sont succédés, ses ouvrages, ses procès, enfin sa dernière captivité, sa défense et sa mort [...].

ON SOUSCRIT A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE,  
ET DE L'ENCYCLOPÉDIE DES ARTS ET MÉTIERS,

RUE DE LA HARPE, N° 11, A PARIS.

[...]

wärts !, p. 69, 241). Achille Roche, qui envisagea à la fin de la Restauration une édition corrigée de son *Histoire* (à la librairie de Teste, mais qui ne parut pas) publia entre autres après 1830 le *Procès des dix-neuf citoyens* (1831) ainsi qu'un *Manuel du prolétaire* (1833).

## 10 Les saint-simoniens et la question sociale,<sup>95</sup> 1828-1832

### 10A Lutte de classes et exploitation de l'homme par l'homme, 1828

[Saint-Amand BAZARD/Hippolyte CARNOT], *Doctrines de Saint-Simon. Exposition. Première Année. 1829*, seconde édition, Paris 1830, p. 172 et 174-178 ; réédition BOUGLÉ/HALÉVY, Paris 1924, p. 235 et 238-241.

Si la formule "lutte de classes", plus ancienne, est de Saint-Simon lui-même qui l'utilise dès 1818 et si Bazard lui préfère semble-t-il "antagonisme de classes", la formule "exploitation de l'homme par l'homme" est due à Bazard, dix ans plus tard, dans les conférences qu'il tint à Paris, rue Taranne, au nom de l'école toute entière.

À la mort de Saint-Simon, ses proches disciples, Prosper Enfantin (1796-1864), Olinde Rodrigues (1794-1851), Saint-Amand Bazard (1791-1832), ancien cofondateur de la Charbonnerie française, avaient créé un périodique au titre significatif, *Le Producteur* (1825-1826), auquel collaborèrent entre autres Adolphe Blanqui, Armand Carrel, Auguste Comte. Devant les réticences idéologiques de certains et l'échec financier de l'entreprise, le petit groupe saint-simonien se retira et se contenta un certain temps d'une propagande et d'un recrutement restreints jusqu'à ce que, le succès – relatif – aidant, ils se décident en décembre 1828 à ouvrir des conférences publiques d'exposé de la doctrine de Saint-Simon, qui eurent lieu deux années consécutives : de décembre 1828 à août 1829 et de novembre 1829 à juin 1830.

Sur cette activité journalistique et sur les conférences organisées deux fois par mois par Bazard, Enfantin, les frères Eugène et Olinde Rodrigues, et mises au propre en particulier par Hippolyte Carnot, on se reportera à l'introduction de Bouglé et Halévy à la réédition de la *Doctrines* (1924), à D'ALLEMAGNE, p. 63-92, ainsi qu'à l'étude récente de LOLLI. À l'exception de quelques conférences, le porte-parole de l'école est "Bazard, qui devait une autorité spéciale à la gravité de sa parole comme à la vigueur de sa dialectique" (BOUGLÉ/HALÉVY, p. 8-9). Le texte des conférences de la première année fut publié en 1830 (deux éditions à quelques mois d'intervalle) et avec quelques compléments, en particulier la date de chaque séance, en 1831 (3<sup>e</sup> édition). C'est cette dernière que repro-

<sup>95</sup> Sous la Restauration, comme le note Pierre Leroux en janvier 1832 à propos des débats politiques des opposants, "le problème social n'était pas posé" ; c'est à l'honneur des saint-simoniens entre 1825 et 1830 de l'avoir posé en compagnie de Fourier, Rey, Buonarroti, etc. La formule même de *problème social* (qui alternera avec *question sociale*) semble bien être de Bazard, qui l'emploie pour la première fois publiquement dans la séance du 14 janvier 1829 : "Toutes les fois que ces grands *problèmes sociaux* ont été résolus, il y a eu époque *organique* ; toutes les fois qu'ils sont demeurés sans solution, il y a eu époque *critique*." (*Doctrines*, p. 105-106 ; in BOUGLÉ/HALÉVY, p. 196).

duisent Bouglé et Halévy. La seconde année, qui "insiste plus fortement que la première sur l'aspect religieux de la doctrine, mais pour le reste ne fait guère que répéter les thèses fondamentales de la première année" (BOUGLÉ/HALÉVY, p. 104 en note), fut également éditée en volume en 1830, mais non rééditée.

On notera dans le passage ci-après, extrait de la sixième séance tenue par Bazard le 25 février 1829, d'une part la proximité de certaines formulations avec le texte de Buonarroti paru l'année précédente ; d'autre part combien le socialisme et le communisme ultérieurs – le marxisme en particulier – sont redevables aux analyses historiques et sociales de Saint-Simon et de ses disciples.

Que Bazard, ancien carbonaro, ait lu Buonarroti, va pour ainsi dire de soi : Bouglé et Halévy soulignent à plusieurs reprises (ainsi dans leurs notes 131, 178, 183) l'identité partielle de vue et la parenté de certaines formulations des deux auteurs. Ainsi Buonarroti écrivant de l'esclavage moderne : "Du grand nombre des salariés et du petit des salariés résulte nécessairement la misère des premiers. L'ignorance est à la fois une nécessité pour les travailleurs surchargés et une précaution pour ceux qui ont rejeté sur eux leur propre fardeau. De la misère et de l'ignorance naît chez nous l'esclavage, qui est partout où les hommes ne peuvent ou ne savent pas faire usage de leur volonté. Dirai-je que les économistes ont enfin trouvé un remède aux maux qui résultent du trop grand nombre des salariés ? Ils conseillent aux ouvriers de ne pas faire tant d'enfants. *Risum teneatis !...*" (BUONARROTI, vol. 1, p. 27).

En ce qui concerne Marx, la dette intellectuelle envers Saint-Simon et plus encore envers la *Doctrine* est indéniable : analyse historique de la lutte des classes, conception historique du droit de propriété, conception d'une révolution inévitable faite pour le plus grand nombre, etc. Comme aussi sont évidentes les ruptures avec le saint-simonisme : sur le rôle de la religion, sur la dialectique des antagonismes, sur la révolution sociale à venir, faite pour le plus grand nombre selon les saint-simoniens, faite par les prolétaires eux-mêmes selon Marx, etc. Ce problème d'influences et de ruptures, de filiation et de refus, est d'ailleurs des plus délicats, soit qu'on nie en bloc pareilles influences au nom de l'originalité du génie, mais pour parler avec Goethe "qu'est-ce que le génie, s'il est privé de la faculté d'utiliser tout ce qui le frappe" (à Frédéric Soret, 17 février 1832) ; soit qu'on parle de pillage ou de plagiat, mais les saint-simoniens eux-mêmes faisaient remarquer après d'Alembert que la logique humaine était telle parfois "que l'on commençait par flétrir les novateurs du nom de rêveurs, et qu'on finissait par les accuser de plagiat" (*Doctrine*, in BOUGLÉ/HALÉVY, p. 77) ; soit enfin qu'on fasse intervenir le processus – réel – d'imprégnation culturelle : ainsi ANSART, *Marx et l'anarchisme*, p. 333, parle-t-il à propos du saint-simonisme d'une "inspiration sociologique, diffusée en Europe dès les années 30, et qui [...] se retrouve dans les écrits du jeune Marx". Cela est sans doute vrai, et une bonne part de la philosophie sociale et religieuse de Saint-Simon se retrouve par exemple dans les *Briefve aus Paris* de Strähl, membre de la Ligue des bannis qui écrivait à Paris en 1835-1836 et, bien que totalement imprégné de Saint-Simon et des théories de son école, ne le cite pour ainsi dire jamais (cf. STRÄHL, *Briefve*, p. 68-84). Mais il faut considérer d'une part que la *Doctrine* présente un certain nombre de points communs avec l'analyse dialectique hégélienne de l'histoire et avait fait forte impression déjà sur un autre élève de Hegel dès 1831, Heinrich Heine, avec qui Marx se lia à Paris en 1843 ; il en était alors résulté *Zur Geschichte der Religion und Philo-*

*sophie in Deutschland* (1834). D'autre part, et ceci coupe court à mainte hypothèse sur le mode de transmission de la pensée de Saint-Simon à Marx, ce dernier possédait dans sa bibliothèque dès 1843-1844 au plus tard, à Paris puis à Bruxelles, la troisième édition de la *Doctrine* (cf. *Ex libris*, p. 53). L'ouvrage, cité par Marx en divers endroits de *Die deutsche Ideologie* (cf. par exemple in MEW 3, p. 492-495), est encore directement utilisé – partiellement et du point de vue de Marx et Engels, cela s'entend – dans le *Manifeste du parti communiste* début 1848.

Il serait facile de délimiter la dette positive (et pas seulement négative ou "critique" comme le dit ANSART, p. 333) du marxisme auprès du saint-simonisme en comparant par exemple le second paragraphe de la section "Bourgeois et Proletaires" du *Manifeste* au résumé que les saint-simoniens donnent de la sixième séance de la rue Taranne.

L'homme a jusqu'ici exploité l'homme. Maîtres, esclaves ; patricien, plébéien ; seigneurs, serfs ; propriétaires, fermiers ; oisifs et travailleurs, voilà l'histoire progressive de l'humanité jusqu'à nos jours ; ASSOCIATION UNIVERSELLE, voilà notre avenir ; à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres, voilà le DROIT nouveau, qui remplace celui de la conquête et de la naissance : l'homme n'exploite plus l'homme ; mais l'homme, associé à l'homme, exploite le monde livré à sa puissance.

[BAZARD/CARNOT], *Doctrine de Saint-Simon*, p. 38 (in BOUGLÉ/HALÉVY, p. 94).

On pourrait ajouter à cela d'autres comparaisons : par exemple, ce que le *Manifeste* fouriériste de Victor Considerant doit lui aussi au saint-simonisme, en particulier dans ses analyses d'évolution historique et sociale, absentes de Fourier (cf. *La Démocratie pacifique*, 1<sup>er</sup> août 1843, p. 1/i-II) ; ou encore ce que Marx et Engels ont pu tirer – et surtout ce qu'ils n'ont pas repris – de ce *Manifeste* de 1843, réédité sans changement en 1847 par Considerant, et dont certains critiques comme G. Sorel, G. Brandes, M.R. Cohen ont affirmé qu'il avait été purement et simplement recopié par Marx (cf. la mise au point de DAVIDSON, "Reform versus Revolution").

[...] la Société tend à se diviser de plus en plus distinctement en deux grandes classes : un petit nombre possédant tout ou presque tout, maître absolu de tout

Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître d'un corps de métier et compagnon, bref, oppresseurs et opprimés ont été en opposition constante, ils ont mené une lutte ininterrompue, tantôt cachée, tantôt ouverte, lutte qui chaque fois s'est terminée par une transformation révolutionnaire de la société tout entière ou par la ruine commune des classes en lutte.

[MARX/ENGELS], *Manifeste du parti communiste* (édition Aubier), p. 75.

Notre époque, l'époque de la bourgeoisie, a cependant pour signe distinctif qu'elle a simplifié les oppositions de classes. La société entière se scinde de plus en plus

dans le domaine de la propriété, du commerce et de l'industrie ; et le grand nombre ne possédant rien, vivant dans une dépendance collective absolue des détenteurs du capital et des instruments de travail, obligé de louer pour un salaire précaire et toujours décroissant, ses bras, ses talents et ses forces aux Seigneurs Féodaux de la société moderne.

[CONSIDERANT], *Manifeste* [...], in *La Démocratie pacifique*, 1<sup>er</sup> août 1843, p. 2/III.

Cette étude étant dans son ensemble consacrée à l'enrichissement et à la diversification de la pensée et du langage communautaires à partir de sources fort diverses, il n'est pas dans mon intention de poursuivre ici ce jeu des influences et des ricochets d'influence, mais seulement de préciser un point, celui des prétendus plagiat du marxisme vis-à-vis du saint-simonisme, du fouriérisme ou de quelque autre théorie que ce soit. Lorsque Blanqui ou Laponneraye (cf. chap. III), lorsque Napoléon Lebon ou Xavier Sauriac (cf. documents 11 et 12), lorsque Considerant, Marx, Engels et d'autres font dans les années trente et quarante du siècle dernier l'analyse de la société qui les entoure, la terminologie saint-simonienne de "lutte des classes", de "bourgeoisie", "prolétariat", "exploitation", "antagonisme", etc., tout comme la terminologie fouriériste ou néo-babouviste ("humanitaire", "égalitaire", etc.), comme encore la dialectique hégélienne pour certains ou le langage de l'économie politique pour d'autres, sont devenus des outils intellectuels courants d'appréhension du réel, un bien culturel en quelque sorte, que chacun va utilisant sans se croire tenu de citer ses sources. Considerant lui aussi possédait un exemplaire de la 3<sup>e</sup> édition de la *Doctrine*, parmi d'autres œuvres saint-simoniennes qu'il a largement utilisées, et qui sont désormais conservées à la Goldsmiths' Library (cf. *Catalogue*, vol. 2, p. 360). Autre chose est l'usage scientifique et politique que tel ou tel peut faire de ces outils, selon la place et l'importance qui leur sont dévolues dans son analyse, dans son système d'explication du réel : tandis que, comme les saint-simoniens, les fouriéristes proposent "la fraternité des classes" (*La Démocratie pacifique*, 1<sup>er</sup> août 1843, p. 6/II) pour faire cesser les antagonismes sociaux – et se retrouvent massivement dans le camp de la bourgeoisie – Marx et Engels ne voient d'issue que dans l'organisation consciente de la lutte, qui n'est pas nécessairement armée, mais peut être aussi politique, syndicale, etc. Qu'appelle-t-on plagiat dans ces conditions ?... Enfin et surtout, en ce qui concerne ce qu'on nomme d'ordinaire influences, je rappellerai les conclusions de l'analyse de celui que, malgré ses réserves, Marx appelle dans sa lettre à Feuerbach du 3 octobre 1843 "le génial Leroux". Ce dernier écrit : "ce qui nous empêche de voir aussi distinctement que nous le pourrions faire le rapport et la communication des intelligences entre elles, c'est que cette communication ne se fait pas toujours directement d'une manière absolue. Un philosophe pense, et voilà, à sa suite, sa pensée qui modifie le monde ; un autre philosophe survient, il voit le monde

en deux grands camps hostiles, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat.

[...] Dans la mesure même où se développe la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, se développe le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent que tant qu'ils trouvent du travail et qui n'en trouvent que tant que leur travail augmente le capital.

[MARX/ENGELS], *Manifeste du parti communiste* (édition Aubier), p. 77, 91.

ainsi modifié, s'empare des nouvelles tendances que ce monde renferme, et le pousse à son tour en avant. Ce philosophe peut très bien ignorer le rapport nécessaire qu'il y a entre lui et son prédécesseur ; car le monde, qui a reçu de l'un pour transmettre à l'autre, est là entre eux deux qui empêche le second de voir le premier." (LEROUX, "Eclectisme", 1838, p. 463/II, reproduit in LEROUX, *Réfutation*, 1839, p. 5).

## SIXIÈME SÉANCE.

### TRANSFORMATION SUCCESSIVE DE L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, ET DU DROIT DE PROPRIÉTÉ.

MAÎTRE, ESCLAVE. – PATRICIEN, PLÉBÉIEN. – SEIGNEUR, SERF. – OISIF,  
TRAVAILLEUR.

MESSIEURS,

Après avoir montré dans *l'antagonisme*, le fait le plus saillant que présentent toutes les organisations sociales du passé, nous avons suivi, dans ses termes les plus généraux, la décroissance de l'exploitation de l'homme par l'homme, qui, jusqu'à ce jour, en a été l'expression la plus vive.<sup>96</sup> [...]

Enfin l'exploitation de l'homme par l'homme, que nous avons montrée dans le passé sous sa forme la plus directe, la plus grossière, l'esclavage, se continue à un très-haut degré dans les relations des propriétaires et des travailleurs, des maîtres

<sup>96</sup> Au nom de l'idée de *progrès* continu des civilisations, empruntée au XVIII<sup>e</sup> siècle, et en contradiction avec leur propre vision des antagonismes de classes, Saint-Simon et ses disciples estiment contre toute réalité – au moment où les armées napoléoniennes suivies de celles de la Sainte-Alliance venaient de ravager l'Europe – que l'influence des militaires (et donc selon les saint-simoniens : de l'exploitation de l'homme par l'homme) est décroissante depuis l'Antiquité (cf. SAINT-SIMON, *L'Industrie*, 1817, in *Œuvres*, 1966, vol. 1, p. 116).

Les limites de la théorie de *l'antagonisme* (le terme apparaît selon BOUGLÉ/HALÉVY, note 93, au sens politique et social dans *Le Producteur* en 1826) chez les saint-simoniens sont clairement formulées dans ce passage de la quatrième séance par exemple : "Nous ne prétendons pas dire, assurément, que la marche de l'humanité soit soumise à l'action de deux lois générales, *l'antagonisme* et *l'association* : le développement successif de l'espèce humaine ne reconnaît qu'une seule loi, et, cette loi, c'est le **PROGRÈS** non interrompu de l'association. Mais, par cela seul qu'il y a eu progrès, sous ce dernier rapport, il est évident que, pendant la durée de ce progrès, il a dû se présenter des faits *plus* ou *moins* en dehors de l'association. C'est cet état de choses que nous appelons *antagonisme* ; état de choses qui, n'exprimant à la rigueur qu'une négation, doit néanmoins être étudié à part, si l'on veut apprécier clairement les différences qui existent entre le premier et le dernier terme du développement social." (*Doctrine*, p. 146 ; in BOUGLÉ/HALÉVY, p. 206-207).

et des salariés : il y a loin, sans doute, de la condition respective où ces classes sont placées aujourd'hui, à celle où se trouvaient dans le passé les maîtres et les esclaves, les patriciens et les plébéiens, les seigneurs et les serfs. Il semble même, au premier aperçu, que l'on ne saurait faire entre elles aucun rapprochement ; cependant on doit reconnaître que les unes ne sont que la prolongation des autres. Le rapport du maître avec le salarié est la dernière transformation qu'a subie l'esclavage. Si l'exploitation de l'homme par l'homme n'a plus ce caractère brutal qu'elle revêtait dans l'antiquité ; si elle ne s'offre plus à nos yeux, aujourd'hui, que sous des formes adoucies, elle n'en est pas moins réelle. L'ouvrier n'est pas, comme l'esclave, une propriété directe de son maître ; sa condition, toujours temporaire, est fixée par une transaction passée entre eux : mais cette transaction est-elle libre de la part de l'ouvrier ? Elle ne l'est pas, puisqu'il est obligé de l'accepter sous peine de la vie, réduit, comme il l'est, à n'attendre sa nourriture de chaque jour que de son travail de la veille.

Le dogme moral qui a déclaré qu'aucun homme ne devait être frappé d'incapacité par sa naissance a, depuis long-temps pénétré dans les esprits, et les constitutions politiques de nos jours l'ont expressément sanctionné. Il semble donc qu'il doive se faire aujourd'hui, entre les diverses classes de la société, un échange continu des familles et des individus qui les composent, et que par suite de cette circulation, l'exploitation de l'homme par l'homme si elle se continue encore, soit flottante, au moins quant aux races sur lesquelles elle pèse ; mais par le fait, cet échange n'a pas lieu, et sauf quelques exceptions, les avantages et les désavantages propres à chaque position sociale se transmettent *héréditairement* ; les économistes ont pris soin de constater un des aspects de ce fait, l'*hérédité de la misère*, lorsqu'ils ont reconnu dans la société l'existence d'une classe de *prolétaires*. Aujourd'hui la masse entière des travailleurs est exploitée par les hommes dont elle utilise la propriété ; les chefs de l'industrie subissent eux-mêmes cette exploitation dans leurs rapports avec les propriétaires, mais à un degré incomparablement plus faible ; et à leur tour ils participent aux privilèges de l'exploitation qui retombe de tout son poids sur la classe ouvrière, c'est-à-dire sur l'immense majorité des travailleurs. Dans un tel état de choses, l'ouvrier se présente donc comme le descendant direct de l'esclave et du serf ; sa personne est libre, il n'est plus attaché à la glèbe, mais c'est là tout ce qu'il a conquis, et, dans cet état d'affranchissement légal, il ne peut subsister qu'aux conditions qui lui sont imposées par une classe peu nombreuse, celle des hommes qu'une législation, fille du droit de la conquête, investit du monopole des richesses, c'est-à-dire de la faculté de disposer à son gré, et même dans l'oisiveté, des *instrumens de travail*.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe autour de nous, pour reconnaître que l'ouvrier, sauf l'intensité, est exploité *matériellement, intellectuellement et moralement*, comme l'était autrefois l'esclave. Il est évident, en effet, qu'il peut à peine subvenir, par son travail, à ses propres besoins, et qu'il ne dépend pas de lui de travailler. Il aggrave encore sa position, s'il est assez imprudent pour se croire

destiné à jouir de ce qui fait le bonheur du riche, s'il prend une compagne et se crée une famille. L'ouvrier, pressé par l'état de la misère auquel il est réduit, peut-il avoir le temps de développer ses facultés intellectuelles, ses affections morales ? Peut-il même en avoir le désir ? et ce désir, s'il l'éprouvait, qui lui fournirait les moyens de le satisfaire ? qui mettrait la science à sa portée, qui recevrait les épanchemens de son cœur ? personne ne songe à lui, la misère physique le conduit à l'abrutissement, et l'abrutissement à la dépravation, source d'une misère nouvelle ; cercle vicieux, dont chaque point inspire le dégoût et l'horreur, lorsque pourtant il ne devrait inspirer que la pitié.

Telle est la situation de la majorité des travailleurs, qui composent dans toutes les sociétés l'immense majorité de la population. Et pourtant ce fait, si propre à révolter tous les sentimens, passe aujourd'hui inaperçu de nos spéculateurs politiques. [...]

Il ne peut y avoir de révolutions durables, légitimes, qui méritent d'être conservées dans la mémoire de l'humanité, que celles qui améliorent le sort de la classe nombreuse ; toutes celles qui jusqu'ici ont eu ce caractère, ont successivement affaibli l'exploitation de l'homme par l'homme : aujourd'hui il ne peut plus y en avoir qu'une seule qui soit capable d'exalter les cœurs, et de les pénétrer d'un sentiment impérissable de reconnaissance ; c'est celle qui mettra fin, complètement et sous toutes les formes, à cette exploitation, devenue impie dans sa base même. Or, cette révolution est inévitable, et jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, ces expressions si souvent répétées de *dernier terme de la civilisation*, de *lumière du siècle*, demeureront un langage à la convenance seulement de quelques égoïstes privilégiés. [...]

## 10B La grande question du prolétariat,<sup>97</sup> janvier 1832

[Pierre LEROUX], "De la tendance nouvelle des idées", in *Revue encyclopédique*, Paris, janvier 1832, vol. 53, p. 1-4.

A partir de 1832 la *Revue encyclopédique*, dont la rédaction était assurée depuis 1819 par son fondateur, Marc-Antoine Jullien, est cédée par ce dernier aux saint-simoniens Pierre Leroux et Jean Reynaud. L'article liminaire anonyme, de janvier 1832, est naturellement du nouveau rédacteur en chef, P. Leroux. Sur Leroux (1797-1871), fondateur du *Globe* en 1824, saint-simonien durant un temps, rédacteur en chef de la *Revue encyclopédique* de 1832 à 1834, lié par la suite à George Sand avec qui il fonda la *Revue indépendante*, etc. on se reportera à D'ALLEMAGNE, MAITRON, *Dictionnaire*, LACASSAGNE, GOBLOT, ainsi qu'au document 29.

<sup>97</sup> La formule est empruntée à LEROUX, "De la tendance", p. 3.



L'idée centrale de l'article de Leroux, que le problème social a été escamoté dans les débats politiques de la Restauration et même après la révolution de juillet 1830, est déjà présente – pour la Restauration du moins – dans l'avant-propos de Buonarroti en 1828 (cf. document 9A) ; fortement affirmée ici après l'événement de novembre 1831 à Lyon, elle est au centre des préoccupations des démocrates, républicains et socialistes des débuts de la monarchie de Juillet, au point qu'on la retrouve en 1845 encore dans l'éloge funèbre de Godefroy Cavaignac (30 mai 1800 - 5 mai 1845) par Ferdinand Flocon, rédacteur en chef de *La Réforme* : "qui pourrait avoir oublié [...] avec quelle vigueur d'initiative il [Cavaignac] posait la question sociale, au sortir de querelles purement politiques ?" (*La Réforme*, Paris, 6 mai 1845, p. 1/1).

On notera ensuite le lien qu'établit Leroux entre philosophie et religion à propos de la solution de la question sociale, et le vif intérêt qu'il porte à l'Allemagne. En ce qui concerne le premier point, il suffit de rappeler que le dernier ouvrage de réorganisation sociale de Saint-Simon s'intitule *Le Nouveau Christianisme* (1825), que certains de ses disciples tentent de 1830 à 1832 de fonder une "église saint-simonienne" et que le terme "socialisme" apparaît d'abord dans *Le Semeur* et *Le Globe* qu'ils animent.

En ce qui concerne le second point : depuis la parution de M<sup>me</sup> de STAËL, *De l'Allemagne* (1814), l'intérêt des intellectuels français pour la pensée allemande n'avait cessé de croître. Victor Cousin se rend dès 1822 en Allemagne à la recherche d'une nouvelle philosophie, celle de Hegel (cf. *Lettres d'Allemagne*). A partir de 1826 paraît, sous des titres variables, la première *Revue germanique* française et les grandes revues de la monarchie de Juillet ont désormais leur spécialiste attiré des questions allemandes, véritable innovation. Caractéristique de la réception de la pensée allemande par les Français à cette date est le jugement de Leroux sur la positivité de la nouvelle philosophie allemande, vue à travers les cours de Cousin et quelques articles de revue ; on ignore alors – et pour longtemps – l'aspect résolument critique de cette philosophie. Caractéristique aussi le fait que ce soit *Le Globe*, dirigé par Leroux, qui annonce l'arrivée à Paris de Heinrich Heine en mai 1831 et que ce dernier, trois ans plus tard, publiée à l'intention des Français son étude *De l'Allemagne depuis Luther* (en allemand : *Zur Geschichte der Religion und Philosophie in Deutschland*) qui doit au moins autant à Saint-Simon et à ses disciples qu'à Hegel. C'est d'ailleurs de cet ouvrage que Leroux et bien d'autres tireront pendant longtemps toute la connaissance un peu précise, encore que fortement gauchie, qu'ils auront de l'idéalisme allemand (cf. sur ce point GRANDJONC, "Les rapports", p. 80-83).

La science humaine, telle qu'elle se présentait il y a quelques années, était non pas un corps, mais comme autant de membres agités de mouvemens sans unité et sans harmonie. [...]

L'industrie était une chose, la politique une autre. Le peuple vivait, travaillait, souffrait, mourait : qu'avait à faire à cela la politique ? On ne se doutait pas que cela la regardât. Le problème social n'était pas posé.

[...]

Depuis la grande expérience de juillet [...], depuis les déceptions nombreuses, les cruels désenchantemens qu'elle a laissés dans les cœurs, il s'y est heureusement gravé une conviction profonde : c'est qu'il n'y a de révolutions durables et fécondes, de révolutions accomplies sans retour, que celles qui intéressent directement la classe nombreuse et laborieuse, qui améliorent radicalement sa condition morale et matérielle. Le peuple ne gagne rien effectivement aux mouvemens politiques qui n'ont d'autres résultats que celui de transporter le pouvoir d'une fraction à une autre de la classe privilégiée.

Le terrain des débats politiques se trouve ainsi complètement déplacé : les distinctions, naguère encore si profondes, de nobles et de bourgeois, de monarchistes et de libéraux, de whigs et de torys [*sic*], ont été effacées dans le débat par l'apparition d'un nouvel élément, demeuré, pour ainsi dire, inaperçu jusque là, *le peuple*. Il n'y a plus des privilégiés à divers degrés, mais seulement des hommes à privilégiés et des hommes sans privilèges, en d'autres termes, comme on l'a dit, tantôt avec anxiété, tantôt avec une ironie aristocratique, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, les propriétaires et les prolétaires.

La grande question du prolétariat<sup>98</sup> s'agit aujourd'hui, comme au terme de la société romaine s'agitait la grande question de l'esclavage.

Ainsi le problème de la politique est devenu celui de la science sociale tout entière, et chaque jour on s'accoutume à ce nouveau point de vue. [...]

Est-il étonnant qu'à leur tour la philosophie et la religion, émues profondément par le problème social, s'avancent pour le résoudre, et étendent leurs bras vers la société.

En *philosophie*, après le dix-huitième siècle, l'initiative passa de la France à l'Allemagne. La philosophie nous revient d'Allemagne aujourd'hui, avec la transformation qu'elle devait subir dans son progrès, c'est-à-dire devenue positive de négative qu'elle était sur tout, organisatrice et religieuse au lieu d'être principalement désorganisatrice et irréligieuse. Tout le mouvement de Kant aura d'abord conduit à une nouvelle conception de Dieu et de l'humanité, et aura abouti à l'idéal d'une nouvelle organisation sociale qui tend à se réaliser ; de même que le principe social de l'égalité, cultivé par la France, aura conduit à une nouvelle conception de Dieu et de l'humanité. Chose admirable ! il y avait entre l'Allemagne et la France séparation de travaux, et pourtant elles semblent arrivées aux mêmes solutions. En politique, la philosophie allemande vient donner la main à cette école de Turgot, de Condorcet, de Saint-Simon, si noblement attachée au dogme du progrès et de la perfectibilité du genre humain. [...]

<sup>98</sup> Le terme, employé une seule fois dans l'article de Leroux, est repris par Jean REYNAUD, "De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires" (avril 1832), p. 20. Dès la fin de l'année il était d'usage courant.

## 10C Prolétaires et bourgeois, avril 1832

Jean REYNAUD, "De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires", in *Revue encyclopédique*, Paris, avril 1832, vol. 54, p. 12-14.

Depuis les analyses de Saint-Simon sur l'existence de deux grandes classes antagonistes, depuis Auguste Blanqui qui qualifie en février 1832 les nantis de "classe bourgeoise", par opposition à la "classe ouvrière" déjà fixée par Babeuf, le couple "prolétaire/bourgeois" se répand rapidement dans la langue populaire et politique de l'opposition, et vaut parfois à ceux qui l'emploient – Blanqui, Laponneraye, etc. – amendes et peines de prison pour crime contre la paix publique. L'intérêt du texte de Jean Reynaud, en complément de celui de Leroux sur "la grande question du prolétariat", tient dans le fait qu'il indique la composition interne de chacune de ces deux classes et amorce déjà l'analyse de leur constitution réciproque comme une loi de tendance, analyse à laquelle Marx et Engels donneront sa forme classique en 1847-1848 dans *Misère de la philosophie*, les documents de la Ligue des communistes et le *Manifeste*.

Sur Jean Reynaud (1806-1863), neveu du Conventionnel Merlin (de Thionville), ingénieur des Mines, ami et collaborateur de Pierre Leroux et qui, comme ce dernier, fut saint-simonien durant un temps sans abandonner ses convictions républicaines, cf. D'ALLEMAGNE, MAITRON, *Dictionnaire*, et surtout GRIFFITHS. En 1834 Reynaud fut choisi par les accusés d'Avril comme l'un de leurs défenseurs ; de 1835 à 1841 il est codéiteur avec Leroux de l'*Encyclopédie nouvelle*, dans laquelle il reproduit le présent article sur la nécessité de la représentation des prolétaires au parlement, c'est-à-dire sur la nécessité, entre autres mesures, du suffrage universel. On comparera à la position de Jean Reynaud le jugement de cet autre saint-simonien, disciple de Prosper Enfantin, que fut Michel Chevalier, sur le rôle nécessairement subalterne des "classes ouvrières, y compris les paysans" (CHEVALIER, *Des intérêts matériels*, p. 14).

La loi électorale censitaire de la monarchie de Juillet fournit d'ailleurs une illustration – involontaire sans doute mais probante – des propos de Reynaud : en 1831, pour une population de 32 500 000 personnes en France, on comptait 166 500 électeurs, soit 1/200<sup>e</sup> environ ; en 1846 il y avait 238 000 électeurs pour 35 400 000 habitants, soit 1/150<sup>e</sup> (cf. *La Réforme* du 29 août 1845, p. 4/1, qui donne l'évolution du corps électoral depuis 1831, le dernier chiffre en date étant celui valable pour les élections législatives de 1846 ; les chiffres de population, arrondis, sont empruntés à POUTHAS). Le cens, dont les partisans libéraux de la réforme électorale demandaient toujours l'abaissement, n'avait pas été modifié depuis 1831 : l'augmentation du nombre d'électeurs est donc un signe du développement de la bourgeoisie. C'est d'ailleurs encore le thème de la réforme électorale qui sert de détonateur involontaire à la révolution de Février. Dès juillet 1847 par exemple Proudhon écrivait à Antoine et Victor Gauthier à Lyon, à propos de la campagne des banquets de l'opposition dynastique de Thiers et Barrot – rapidement relayée par les républicains : "Voilà des imbéciles qui ne veulent rien autre chose que la Charte, et en première ligne la dynastie ; et qui viennent dans un meeting radical, chauffer la passion révolutionnaire. [...] Je connais bon nombre de républicains sincères, qui, comme moi, maudissent ces stupides agitateurs, qui n'ont en vue que la chute d'un ministère, et qui en réalité précipitent une nouvelle révolution" (lettre du 15 juillet

let 1847, inédite, cf. sous cette date ANDRÉAS/GRANDJONC/PELGER, *Karl Marx und Pierre-Joseph Proudhon*).

En 1842 encore Théodore Dezamy reprenait le passage reproduit ci-dessous dans l'*Almanach de la communauté, 1843, par divers écrivains communistes*, Paris [1842], à l'article "Définition des mots prolétaires et bourgeois" (p. 69-72).

[...]

Je dis que le peuple se compose de deux classes distinctes de conditions et distinctes d'intérêt : les prolétaires et les bourgeois.

Je nomme prolétaires les hommes qui produisent toute la richesse de la nation, qui ne possèdent que le salaire journalier de leur travail et dont le travail dépend de causes laissées en dehors d'eux, qui ne retirent chaque jour du fruit de leur peine qu'une faible portion incessamment réduite par la concurrence, qui ne reposent leur lendemain que sur une espérance chancelante comme le mouvement incertain et déréglé de l'industrie, et qui n'entrevoient de salut pour leur vieillesse que dans une place à l'hôpital ou dans une mort anticipée. Je nomme prolétaires les ouvriers des villes et les paysans des campagnes, soixante mille hommes qui font de la soie à Lyon,<sup>99</sup> quarante mille du coton à Rouen, vingt mille du ruban à Saint-Étienne, et tant d'autres pour le dénombrement desquels on peut ouvrir les statistiques ; l'immense population des villages, qui labourent nos champs et cultivent nos vignes, sans posséder ni la moisson ni la vendange ; vingt-deux millions d'hommes enfin, incultes, délaissés, misérables, réduits à soutenir leur vie avec six sous par jour. Voilà ce que je nomme prolétaires.

Je nomme bourgeois les hommes à la destinée desquels la destinée des prolétaires est soumise et enchaînée, les hommes qui possèdent des capitaux et vivent du revenu annuel qu'ils leur rendent, qui tiennent l'industrie à leurs gages et qui l'élèvent et l'abaissent au gré de leur consommation, qui jouissent pleinement du présent, et n'ont de vœu pour leur sort du lendemain que la continuation de leur sort de la veille et l'éternelle continuation d'une constitution qui leur donne le premier rang et la meilleure part. Je nomme bourgeois les propriétaires depuis les plus riches, seigneurs dans nos villes, jusqu'aux plus petits, aristocrates dans nos villages, les deux mille fabricans de Lyon, les cinq cents fabricans de Saint-Étienne, tous ces tenanciers féodaux de l'industrie ; je nomme bourgeois les deux cent mille électeurs inscrits au tableau, et tous ceux qui pourront encore augmenter la liste, si l'opposition libérale arrive à son but et parvient à réduire le cens à un niveau plus bas. Voilà ce que je nomme bourgeois.

<sup>99</sup> On notera que le premier exemple qui vient à l'esprit de Jean Reynaud est celui de Lyon, le soulèvement et la répression de novembre 1831 étant encore l'événement sur lequel se fonde toute la réflexion sociale de ces premières années de la monarchie de Juillet.

Dira-t-on que ces deux classes n'existent pas, parce qu'il n'y a pas entre elles une barrière infranchissable ou une muraille d'airain ; parce qu'on voit des bourgeois travailleurs et des prolétaires propriétaires ? Mais je répondrai qu'entre les nuances les plus tranchées il y a toujours une nuance intermédiaire, et que personne, dans nos colonies, ne s'avise de nier l'existence des blancs et l'existence des noirs, parce que l'on voit entre eux des mulâtres et des métis.<sup>100</sup>

[...]

<sup>100</sup> C'est ainsi cependant que raisonnent encore ceux qui, croyant réfuter le marxisme et se réclamant à l'occasion de Saint-Simon (cf. par exemple les exposés et débats contenus dans les volumes *Saint-Simonisme et pari pour l'industrie*), nient l'existence de classes sociales antagonistes sous le prétexte que les oppositions à caractères socio-économiques sont plus ou moins résolues dans les sociétés industrielles par les nécessaires compromis élaborés au cours des rencontres de concertation entre représentants syndicaux et patronaux. Le raisonnement, particulièrement faible sur le plan théorique, a contre lui le fait historique que des théoriciens de l'antagonisme des classes comptent aussi parmi les premiers théoriciens et organisateurs du syndicalisme. Cf. par exemple [MARX], *Address and provisional Rules of the Working Men's International Association* (1864) et sa réponse *Value, Price, and Profit* à John Weston (1865) qui déclarait devant le Conseil général de l'Internationale les syndicats inutiles, voire même nuisibles.

## 11 Deux "Aphorismes" de Napoléon Lebon, 1834

Les lithographies originales des deux brochures ou tracts anonymes reproduits ci-après, *A ceux qui nous accusent* et *De la communauté des produits*, se trouvent parmi les documents saisis le 26 mai 1835 chez le compositeur d'imprimerie Henri Stévenot ; ces pièces, après avoir été immédiatement utilisées dans l'instruction ouverte contre Stévenot, Quignot, etc. (cf. l'introduction au document 13), le furent de nouveau par Mérilhou (documents Quignot) et Girod de l'Ain (documents Stévenot) pour la préparation de leurs rapports respectifs sur le soulèvement de mai 1839 et sur l'attentat du 15 octobre 1840, ce qui en explique finalement la présence dans les cartons d'un procès politique venu devant la Cour des pairs des années plus tard (AN : CC 772).

Chacun des deux tracts est reproduit sur une demi-feuille de papier pelure pliée en quatre, format in-8°, le texte manuscrit occupant les trois premières pages seulement sur les quatre ainsi formées. Étant donné les qualités d'abstraction et de théorisation du contenu, l'attribution ne pouvait se faire qu'à l'un ou l'autre des intellectuels néo-babouvistes de l'entourage de Buonarroti : soit à Buonarroti lui-même, soit à Teste, Voyer d'Argenson, Blanqui, Laponneraye ou Lebon. Il existe bien un article assez proche, de Blanqui, daté de mars 1834 (cf. BLANQUI, "Qui fait la soupe"), mais à caractère historique et d'action politique immédiate qui le différencie nettement de ceux-ci ; il en va de même pour Laponneraye dont l'*Histoire de la Révolution française* ou les *Mélanges d'économie sociale*, auxquels il travaille alors depuis sa prison, ne peuvent non plus se comparer à ces deux tracts ; les brochures connues de Teste, comme son *Projet de Constitution*, ont un caractère politique et législatif fort différent également des textes en question. Restent Buonarroti lui-même, Voyer d'Argenson et Lebon. C'est aux deux premiers que pensa Cabet lorsqu'il lut les documents appelés *Aphorismes* qui devaient se révéler être, nous dit-il, de Napoléon Lebon. Mais, si dans ces textes l'exigence morale de justice, l'idée de progrès, celle de nature, etc. sont bien présentes comme dans ceux de Buonarroti et de Voyer d'Argenson, tout à fait neufs par contre sont le dépouillement et la technicité de l'analyse économique, reprise pour une part des saint-simoniens et fondée non plus sur une situation d'économie rurale, mais industrielle. Or les caractéristiques techniques et théoriques fournies par Cabet, comme le témoignage de Dezamy en 1842 (cf. le paragraphe "D'avril 1834 à mai 1839" au chapitre IV), ainsi que la présence de Lebon à Sainte-Pélagie (à laquelle fait allusion Cabet) bien avant le soulèvement d'avril 1834, permettent, en toute vraisemblance, d'identifier ces deux pièces comme faisant partie des *Aphorismes* de Lebon. Cette hypothèse est corroborée dans une large mesure par le résultat d'une perquisition effectuée après les journées de juin 1849 au domicile de Lebon, 56, rue de la Cité : la police saisissait en effet le 2 juillet 1849 deux feuillets intitulés *De la communauté des biens* dont la description correspond à celle des pièces reproduites ici (fiche de police de Lebon, APP : A 421, pièce 132 ; information aimablement communiquée par Mondher Sfar). Il s'agit là sans doute du premier des *Aphorismes* qui, semble-t-il, n'a pas été conservé.

Les deux pièces conservées, dont la parenté non seulement thématique mais encore formelle est évidente, ne sont pas de la même main : particularité qui s'explique du fait que la reproduction, qui ne pouvait être effectuée à Sainte-Pélagie même, devait l'être à l'extérieur par des ouvriers lithographes, après que le texte en ait été transmis clandestinement.

tinement. Il est caractéristique d'ailleurs que ce soit chez un ouvrier typographe que les documents furent découverts.

En ce qui concerne la date de publication des *Aphorismes*, elle ne peut être antérieure à la seconde quinzaine de décembre 1833 : Lebon emprisonné le 8 de ce mois, il lui fallait encore le temps de rédiger les premiers articles et d'organiser la filière de transmission. Elle ne peut être postérieure au soulèvement de la mi-avril 1834 – auquel il n'est fait aucune allusion –, la surveillance des prisons ayant été alors naturellement renforcée et la filière de sortie sans doute désorganisée tant du fait de la participation vraisemblable des contacts de Lebon au soulèvement du 15 avril à Paris que de la répression consécutive.

Avant d'en venir au contenu théorique proprement dit des *Aphorismes* il n'est pas inutile de présenter l'inconnu qu'est resté jusqu'ici Napoléon Lebon. Autant les renseignements sur le "Comité Lebon" sont apparemment nombreux, encore que très incomplets et le plus souvent allusifs, pour l'année 1833 (cf. Louis BLANC, *Histoire*, p. 765-797, et les ouvrages de WEILL, TCHERNOFF et PERREUX), autant ignore-t-on dans l'historiographie du mouvement républicain, néo-babouviste et ouvrier, à peu près tout de lui avant comme après cette date, pour le retrouver de façon fugitive en 1848. Napoléon-Aimé Lebon, né à Dieppe le 3 février 1807, fils de Charles-Adrien Lebon, juge suppléant au tribunal civil (selon l'acte de naissance, Dieppe, bibliothèque municipale), étudiant à Paris avant 1830 puisque décoré de Juillet (cf. *Tableau synoptique des accusés d'Avril*), est membre de la Société des droits de l'homme depuis sa fondation ; en avril 1833 il participe avec trente-six autres chefs de sections de la SDH à une rébellion à caractère démocratique et populaire contre le Comité directeur auquel les membres reprochaient de leur être inconnu et de se réserver une autorité absolue, ce qui provoque une scission partielle de la Société, connue sous la forme de l'opposition entre le "Comité Lebon" et le "Comité Raspail" ; en août de la même année, Lebon entre au Comité directeur encore tenu secret vis-à-vis du public, mais non plus des membres, et il est élu en novembre au nouveau Comité directeur, dont la composition est rendue publique. L'opposition entre Lebon et Raspail (qui sort de prison en avril 1833 et y rentre en août, ce qui explique son absence des Comités d'août et novembre 1833) semble d'ailleurs moins une question de principe que de tactique (ce que ne font apparaître ni WEILL, ni TCHERNOFF, ni PERREUX ; cf. la préface de Ligou, in RASPAIL, p. 3). Le Comité de novembre représente une direction de compromis où, indépendamment de l'inclassable activiste René de Kersausie (cf. MAITRON, *Dictionnaire*), l'aile gauche néo-babouviste (Berrier-Fontaine secrétaire, Voyer d'Argenson, Lebon, Vignerte, Delente, Audry de Puyraveau) semble l'emporter sur les Jacobins (Cavaignac président, Beaumont) et l'aile droite républicaine bourgeoise (Guinard, Recurt). Lebon, accusé d'Avril, entre autres chefs d'inculpation parce que membre du Comité directeur, et malgré sa présence en prison lors du soulèvement, s'évade le 12 juillet 1835 avec les principaux responsables parisiens de la SDH : il sera condamné par contumace en janvier 1836 à la déportation à vie.

On sait peu de choses sur l'activité de Lebon de 1835 à 1848. Il est remarquable qu'à partir de son évasion en juillet 1835, Lebon plonge sinon dans la clandestinité, du moins dans l'anonymat ; on ignore par exemple jusqu'à son métier : la fiche de police établie le 10 décembre 1833 après sa première arrestation le déclare étudiant en médecine (APP : A 421, pièce 132) ; le *Tableau synoptique* le dit étudiant sans autre précision ;

WEILL le fait médecin, sans donner ses sources ; d'après les proclamations de 1848 il serait ingénieur (cf. LUCAS, p. 242, et DESSAL, p. 94 : "Napoléon Lebon, ingénieur, membre de la Solidarité républicaine") ; MAITRON, *Dictionnaire*, le dit avocat. Il est vraisemblable qu'après des études de médecine ou de droit il dut chercher une autre formation pour vivre, d'abord à Londres où sa présence est attestée en 1836 (cf. WOUTERS, vol. 1, p. 139) et sans doute encore au-delà (cf. JÄGER, *Der Deutsche*, vol. 1, p. 110, où il est question pour 1837 d'un groupe de Français partisan de la communauté des biens : "Es ward in jenen Versammlungen disputirt, politisirt, Länder abgetheilt, Staaten errichtet, Könige entthront, Gilttergemeinschaft eingeführt, das Erbrecht abgeschafft u.s.w.") ; il est encore vraisemblablement à Londres lors de la rédaction du *Rapport sur les mesures à prendre* à l'automne 1839 (cf. l'introduction au document 14B) ; après avoir cherché à s'établir en Belgique (cf. WOUTERS, vol. 1, p. 139), il quitta Londres pour Jersey où il était en 1842 "depuis plusieurs années" (?) selon un rapport de police (AD Ille-et-Vilaine, M 160, lettre du 17 avril 1842).

Lors de la révolution de Février il était depuis une date inconnue en Espagne comme l'atteste son passeport, établi le 6 mars 1848 à Barcelone et saisi avec ses autres papiers en juillet 1849 (APP : A 421, pièce 132). On peut se demander s'il n'est pas, vers le milieu des années quarante, parmi les informateurs révolutionnaires de la Société démocratique française et du Communistischer Arbeiter-Bildungs-Verein à Londres sur les affaires d'Espagne (cf. le compte rendu de Bruno Hildebrand sur la séance du CABV du 14 avril 1846, in BdK 1, p. 311). Pendant la révolution, contrairement à ce que prétend LUCAS, p. 114-115, il ne fut pas membre de l'Assemblée nationale, mais seulement candidat aux élections législatives de mai 1849 ; compromis – à quel titre ou degré, je l'ignore – dans la journée du 13 juin 1849, il fut de nouveau condamné et il était encore à la forteresse de Belle-Île en 1855 en compagnie de Blanqui, Commissaire, Langlois, Pilhes, etc., lorsque Delescluze y fut transféré à son tour (cf. DESSAL, p. 203). On ne sait ce qu'il devint après cette date.

Pour revenir aux *Aphorismes* : que Cabet déclare n'avoir rien trouvé à en extraire pour son *Voyage en Icarie* n'est pas pour surprendre étant donné le caractère exclusivement pragmatique et sentimental de cet ouvrage qui contraste avec le dépouillement théorique des feuilles de Lebon (cf. vol. 1 de cette étude, p. 150-151). Encore qu'on pourrait rapprocher des considérations de Lebon une formule juridique comme celle-ci : "Tous les biens meubles des associés, avec tous les produits de la terre et de l'industrie, ne forment qu'un seul CAPITAL social" ([CABET], *Voyage*, 1840, vol. 1, p. 57) ; mais cela est si rare chez Cabet que l'absence de parenté entre les textes demeure. Avec les *Aphorismes*, pour la première fois sans doute dans la pensée révolutionnaire, le domaine économique est abordé en termes d'analyse économique et non pas seulement et avant tout en termes moraux et politiques. L'exigence de "solution rigoureuse" dans l'analyse du "mécanisme de l'action sociale sur les matériaux élaborés par elle", les diverses amorces d'analyse concernant la propriété, "instrument de notre exploitation", les conditions préalables à l'égalité sociale, la constitution de "valeurs surajoutées par la communauté des efforts", l'éducation considérée comme un "capital social", le débat sur "l'égalité de salaire", présupposent comme condition de l'action politique révolutionnaire à laquelle souscrit Lebon une approche scientifique des problèmes économiques et sociaux. "Solution rigoureuse", autrement dit analyse rationnelle et synthèse, ou approche scientifique des problèmes économiques et sociaux : voilà qui situe ce texte

du socialiste néo-babouviste Lebon dans la lignée de la "science sociale" formulée au début du siècle par Fourier, puis par Owen et les saint-simoniens – de la "science révolutionnaire" dira Marx – comme une nécessité pour qui veut entreprendre de changer la société.

Jalons de cette histoire écrite et orale de la formation de la pensée socialiste et communiste, les deux *Aphorismes* de Lebon retrouvés et identifiés sont reproduits ici *in extenso* ; une édition fac-similé en a été donnée par Léon Centner sur mes indications dans *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1834-1848*, vol. 12.

### 11A La propriété instrument de notre exploitation

[Napoléon LEBON], [*Aphorismes* :] *A ceux qui nous accusent, ou seulement nous plaignent de vouloir l'impossible*, tract lithographié, [Paris 1834], 3 p., Archives nationales, Paris, CC 772.

Nous avons dit,<sup>101</sup> et nous soutenons ici, qu'il est dans la nature de l'homme et dans le progrès des sociétés – qu'aux droits individuels succède le devoir, – à l'antagonisme la communauté.

Et par communauté nous entendons un état de parfaite association entre les hommes ; – la participation de tous à tout : – au pouvoir ou gouvernement de la république, par l'association des volontés dans la volonté générale ; – au travail ; car le travail étant une fonction sociale, tous peuvent l'imposer à chacun selon son aptitude ; – au bien-être ; parce que la société qui ne pourrait vouloir se maltraiter dans un de ses membres pourvoit également à la satisfaction des besoins physiques, intellectuels et moraux de tous.<sup>102</sup>

Ces principes qui triompheront parcequ'ils sont vrais et qu'on s'y dévoue, ont étonné d'abord, et nous prévinmes, au premier accueil qu'on leur faisait, que bien des choses nous seraient en obstacle : la mauvaise volonté des uns ; le mauvais jugement des autres.<sup>103</sup> – Mais préparés que nous étions pour une œuvre longue et

101 La formule, qui se retrouve au début de la pièce suivante, implique une suite de semblables feuilles volantes constituant un ensemble, dont on ne connaît malheureusement ni le commencement ni la fin.

102 Tout ce passage sur la communauté, l'association, la participation, le travail, etc. est de la plus pure tradition babouviste et néo-babouviste : ce sont encore ces principes qui sont réaffirmés avec force dans le préambule du *Rapport sur les mesures à prendre*, établi par la Société démocratique française à Londres en 1839, cf. document 14B.

103 Cf. BUONARROTI, vol. I, p. 20 : "Je n'ignore pas que les principes politiques et économiques que j'ai dû exposer, rencontreront beaucoup de désapprobateurs" (cf. document 9). En 1847 encore, C.-L. Berrier-Fontaine (qui était en prison en 1833-1835

pénible, notre confiance n'en fut point ébranlée. Le sentiment de nos devoirs nous soutenait d'ailleurs, quel que dût être le résultat de nos efforts.

Sans doute les jouisseurs égoïstes devaient vouloir ne pas comprendre ce que nous leur disions : – que les tems approchaient où ce ne seraient plus de vains mots et sans application que ceux d'*Egalité* et de *Fraternité* ! – nous nous en rapportons à la nécessité, du soin de les réduire.

Mais des hommes de cœur, nos camarades de périls et d'infortune, ont aussi méconnu notre voix : émus à la seule vue des misères actuelles, dont les vraies causes leur échappent, ainsi que le remède efficace ; assujettis encore aux préjugés d'une morale exécrable qui toute entière se résume dans ces mots *Respect des droits acquis* ! lorsque ces prétendus droits du fort sont la ruine et la mort du faible, nous les voyons se débattre dans la contradiction perpétuelle de leur sentiment et de leur raisonnement ;<sup>104</sup> – poussés parcequ'ils sentent bien ; – retenus parcequ'ils raisonnent mal ; voulant et tour à tour ne voulant pas.

De là, leurs objections à des doctrines qui seules les auraient mis d'accord avec eux-mêmes : objections que nous allons résoudre, enhardis par cela même qu'elles ont été faites ; car il suffit qu'on nous ait écoutés, pour que nous nous assurions de convaincre ; et ceux-là seront bientôt à nous, qui déjà, par tant d'endroits, sont nôtres.

Hommes sincères et dévoués qui chaque jour jetez aux chances des révolutions votre état, votre liberté, votre vie même, dites-nous donc ce que vous attendez de si grands sacrifices ? – pour vous, rien, nous le savons : le dévouement n'espère point après la récompense. – Mais enfin, le dévouement le plus pur a sa raison, qu'il faut rendre évidente en vue des conséquences qu'on poursuit : dites-nous donc à quoi vous êtes-vous dévoués ?

"Au peuple, répondez-vous ; à sa liberté ; à l'égalité !"

Et nous vous jurons, nous, que vous repoussez les seuls moyens de faire triompher à jamais la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple.

avec Lebon) écrivait dans le même sens à Cabet qui voulait "aller en Icarie" fonder une colonie communiste expérimentale : "les chances d'insuccès ne tiennent-elles pas au vice de la constitution sociale actuelle et à l'inimitié préconçue de la grande société au milieu de laquelle la tentative devrait être formée" (Londres, 10 mai 1847, BHVP : ms. 1052, Papiers Cabet, fol. 18, cité in GRANDJONC, "Neu-Germanien", note 43).

104 "Contradiction du sentiment et du raisonnement" : la formule pourrait parfaitement s'appliquer, du point de vue de Lebon, à l'équipe de journalistes démocrates du *Journal du peuple* (juin 1834-avril 1842), dont Théophile Thoré est un des membres les plus caractéristiques, lui qui déclare appartenir à l'école démocratique égalitaire (cf. documents 15 et 23) tout en repoussant les théories communautaires, et qui écrit du communisme qu'il "est vrai comme sentiment, faux comme doctrine" (*Revue indépendante*, vol. 1, 1<sup>er</sup> décembre 1841, p. 337-338).

En effet, vous nous objectez d'abord et principalement, que nos projets de communauté sont inadmissibles, en ce qu'ils emportent l'abolition de la propriété individuelle. (Ajoutez-y l'abolition de tous les droits particuliers.)

La propriété, dites-vous, est un droit qu'on s'acquiert par le travail. Tout homme a le droit de vivre, et de vivre du fruit de son travail.

Admettons que tout homme doive vivre, et en chercher les moyens dans le travail.

Mais où donc voyez-vous que la propriété soit toujours le fruit du travail ?

Et si tout homme doit travailler pour vivre, comment avez-vous compris que tant de capitalistes, entrepreneurs d'industrie, pussent vivre du travail des autres ?

La propriété ! qu'est-ce autre chose en leurs mains que l'instrument de notre exploitation ?<sup>105</sup>

Vous leur appartenez à titre d'esclaves... d'ouvriers : qu'importe ! car ces hommes sont maîtres de votre vie, de votre mort.

Qu'importe-t-il, encore une fois, qu'ils soient maîtres de vos personnes, ou seulement des choses auxquelles tient votre existence ?

Et que devient votre droit de travailler pour acquérir, pour vivre, lorsque vous ne travaillez que sous leur bon plaisir ?

Le bon plaisir ; la tyrannie de quelque espèce qu'elle soit ; l'odieuse distinction des hommes en seigneurs et en serfs, en possesseurs et en travailleurs, voilà si vous maintenez la propriété individuelle, si vous consacrez un quelconque des droits particuliers, toute l'organisation possible !

Et comprenez au spectacle hideux que vous donne aujourd'hui la société, que de telles institutions n'oppriment pas seulement votre corps, mais aussi votre intelligence ! mais aussi votre moralité !

Vous, Ouvriers dont le salaire suffit à peine à nourrir votre famille, n'avez-vous pas quelquefois envié pour vos enfants l'instruction que reçoit le fils du riche, et qu'il dédaigne, lui, parce que l'argent tient lieu de tout ? – hé bien, il vous a fallu, l'âme froissée, renoncer à cette idée si louable, à ce désir si naturel ; car la science s'achète, et vos enfants sont les enfants du pauvre.

Trop heureux si, dans un travail précoce, leur énergie morale ne s'affaiblit point avec leurs forces physiques.

Enfin l'homme se déprave dans la misère comme dans l'opulence ; et c'est aux malheureux restés hommes, restés dignes de ce nom, de nous dire par quels efforts de vertu ils ont pu résister à d'aussi funestes influences.

<sup>105</sup> Ici commence une analyse du fonctionnement de la société bourgeoise qui sera poursuivie dans la pièce suivante et qui, dépassant la perspective saint-simonienne

A ces maux qui tous se tiennent et dérivent d'une seule cause, nous ne savons qu'un remède : l'égalité. – *Mais une réelle égalité.*<sup>106</sup>

Cessez donc, citoyens, de vous laisser tromper au leurre d'une égalité mensongère qu'ils appellent politique, et qui vous maintiendrait sous le joug des privilèges de la fortune : c'est dans les profondeurs de l'ordre social que la révolution doit asseoir aujourd'hui ses fondemens.

Ne nous opposez plus le danger d'aller trop loin dans la prédication de nos doctrines ; car ce qui est vrai ne saurait être trop vrai, – et la lumière ne doit point être cachée sous le boisseau.

Quant aux clameurs dont vous redoutez la violence, et que pousseront les heureux du siècle pour couvrir notre voix, elles nous seront comme un avertissement de parler plus ferme et plus haut, afin que tous les hommes de bien nous entendent et nous jugent.

Et si gagnés à nos croyances, vous n'êtes point encore animés pour leur propagation du même zèle que nous, – du moins, ô nos concitoyens, nos frères, ne dites plus : *Cela est bien mais impossible* ; Car il n'est donné à personne de désespérer de la vertu et du salut à venir de l'humanité.

## 11B Le capital social : nature, industrie, intelligence

[Napoléon LEBON], [Aphorismes :] *De la communauté des produits*, tract lithographié, [Paris 1834], 3 p., Archives nationales, Paris, CC 772.

Nous avons dit<sup>107</sup> que le dernier terme de l'association était la participation de tous à tout.<sup>108</sup> La communauté est, pour nous le seul moyen possible de réaliser l'expression sociale Egalité.

La communauté n'existe pas si chaque membre du corps social tend à se créer une existence individuelle, indépendante de l'action générale ; en d'autres termes, si le travailleur s'arroge, comme un droit, la jouissance exclusive du produit de son travail. Ces prémisses nous fourniront quelques développemens.

(morale et encore confuse) et babouviste (surtout rurale) pose les bases du communisme ouvrier des années quarante. On notera aussi l'alternance passagère de "notre" pour "votre", due sans doute au copiste lithographe.

<sup>108</sup> Cf. documents 3A, 5A et les introductions à ces documents. Dans la brochure anonyme de la Société des droits de l'homme intitulée *De l'égalité*, Paris 1833, et dont GARRONE, p. 134, note qu'elle est de Teste, de Voyer d'Argenson, de Lebon ou de Vignerte et qu'elle "porte la marque de Buonarroti", le (ou les) auteurs définissent comme base d'une société juste "le principe de l'égalité originelle entre les

Le mécanisme de l'action sociale, sur les matériaux élaborés par elle, doit appeler toute notre attention et nous conduire à une solution rigoureuse.<sup>109</sup> Nous le présenterons dégagé de considérations accessoires, formulé dans sa plus simple expression. Afin d'éviter la confusion inséparable d'une appréciation compliquée de détails, persuadés qu'une portion de la richesse commune n'a paru devoir échapper au principe général que parce qu'on a regardé comme distinct de la propriété ce qui n'est qu'une nuance, un aspect particulier, différent par sa forme, semblable par sa nature intime.

De quelque manière que l'on considère la production, on arrivera toujours en dernière analyse à cette solution ; Le Sol est la matière première soumise à l'exploitation de l'homme qui l'habite ; il est la source de toutes les richesses, de toutes les jouissances ; ses productions sont employées par l'industrie, modifiées selon les besoins de la société, transformées successivement par la main de l'artisan qui leur crée des valeurs nouvelles ; et c'est ainsi que se forme le fonds matériel incessamment reproduit à mesure qu'il se consomme. Toujours on retrouve à la dernière série de ces transformations une valeur primitive, dont la société toute entière a seule le droit de disposer, et des valeurs surajoutées par la communauté des efforts.<sup>110</sup>

D'après ce mécanisme, on reconnaît que le capital social est composé, dans son origine, de deux parties bien distinctes, la matière brute d'une part, de l'autre l'industrie qui la met en œuvre. Or, s'il est vrai de dire que la matière brute, la terre, ne peut devenir la propriété de quelques individus, il n'est pas moins avéré que l'in-

hommes, dont l'égalité sociale doit être la conséquence. L'égalité sociale consiste dans une égale répartition des avantages et des charges de la société entre les divers associés. Chacun travaillant au bien commun, il faut que ce bien *commun* ne soit pas un vain mot, mais qu'il profite réellement à tous ceux qui concourent à l'établir" (p. 22). Mais ce qui en 1833 restait encore pétition de principes, assortie il est vrai de mesures pour réduire les différences de richesse (impôt progressif, etc.), se double dans ces deux documents de 1834 d'une analyse du fonctionnement de la société qui doit déboucher sur une action révolutionnaire consciente de ses buts et des moyens.

107 Cf. la note 101 sur l'aspect de "suite" de ce document.

108 La définition de la communauté comme "participation de tous à tout", qui se trouve au second paragraphe du document 11A et qui est reprise ici, permet de classer ces deux pièces dans l'ordre proposé. La même formule se retrouve, fondée sur les mêmes principes et assortie des mêmes revendications – l'exercice de la démocratie – dans le *Rapport sur les mesures à prendre* de la Société démocratique française de Londres, cf. document 14B.

109 Ici commence à apparaître, ailleurs que chez Fourier, Saint-Simon ou Owen, la pensée de la *science sociale* nécessaire à fonder une nouvelle société.

110 Le passage est en tous points remarquable par la façon dont il pose le problème central de la *valeur*, bien avant qu'il ne devienne le cœur de débats entre socialistes et économistes, Proudhon, Marx, J.S. Mill, etc. à partir de 1846-1847 par exemple.

dustrie, ou la somme des forces et des connaissances nécessaires pour transformer la matière première en valeurs distinctes à la consommation, appartient également à tous. Lors donc que la société applique son industrie à la terre, pour la faire fructifier, à ses produits, pour les modifier utilement, elle seule a droit aux nouvelles richesses qu'elle a créées. Le droit serait nié, si chacun de ses membres réclamait une portion plus ou moins grande de la fortune publique, comme une propriété dont l'emploi serait laissé à sa direction.<sup>111</sup>

Ainsi, pour spécifier notre idée, nous disons que l'homme ne possède rien en propre, rien qui ne lui ait été communiqué.<sup>112</sup> Il naît, membre inutile d'une association puissante, et, de suite, il est appelé au partage de la richesse commune, aux bienfaits d'une éducation en rapport avec sa nature ; ses aptitudes lui sont révélées avec les connaissances capables de les développer ; il s'élève par les soins dont il est entouré, par les notions qui lui sont *transmises*, au rang d'homme et de citoyen ; il n'était rien sans la société, il devient par elle, un fonctionnaire utile ;<sup>113</sup> il tient d'elle sa puissance d'agir, il en reçoit les matériaux du travail, il lui doit le résultat de ses efforts. Cette loi ne souffre aucune exception, et les travaux intellectuels lui sont pleinement subordonnés. La somme des idées est aussi un capital social sur lequel s'exerce l'intelligence développée par l'éducation.<sup>114</sup>

Nous venons de reconnaître que la richesse, sous toutes ses formes, qu'elle consiste en terrains exploitables, ou bien en produits livrés à la consommation, ne saurait devenir la propriété de quelques uns au préjudice de tous. Nous avons repoussé la possession individuelle, parcequ'elle est contraire à la justice, *aux droits* de la société.

Maintenant ce qui est vrai en principe devient une nécessité dans l'application. Le Salaire, proportionné à la somme ou à l'utilité du travail, serait une source inépuisable de privilèges et d'inégalités : il établirait la distinction des riches et des pauvres, consacrerait la possession de biens dont l'accumulation ne pourrait être empêchée. Celui qui serait devenu maître d'un capital plus ou moins considérable l'emploierait comme un moyen d'influence ou de corruption ; les mauvaises passions se reproduiraient indubitablement, elles fructifieraient par les transactions entre particuliers, par les spéculations privées, et bientôt reparaitraient d'autres

111 Le terme était sans doute "discrétion" dans l'original, mal lu par celui qui recopia le texte pour le lithographier.

112 On notera l'importance du terme *communiquer* et de ses dérivés en leur sens primitif pour les partisans de la communauté.

113 Fonctionnaire est évidemment employé ici au sens de personne remplissant une fonction dans la société et non de salarié de l'Etat.

114 On notera la définition de la culture comme "capital social", hardiesse de pensée dont je ne connais guère d'équivalent à cette époque, si ce n'est par exemple Pierre Leroux en 1838 (cf. l'introduction au document 10A *in fine*) ou Goethe déclarant en 1832, quelques semaines avant sa mort, à Frédéric Soret que tout homme, même le plus grand génie, est "un être collectif" (cf. *Goethes Gespräche*, 3/II, p. 839).

classes de privilégiés, unis par un intérêt égoïste, associés dans un but d'oppression contre de nouvelles aggrégations de malheureux.

Oui, si chacun reste maître de disposer à son gré du fruit de son travail, ce résultat est inévitable, l'humanité tourne dans un cercle vicieux et les efforts de la démocratie, déjà tant de fois repoussée, se brisent de nouveau contre le rempart éternel des aristocrates : la propriété.

Il est à remarquer encore que ceux qui demandent la jouissance particulière et exclusive du salaire doivent, pour être conséquent[s], le vouloir en rapport avec la capacité et les œuvres de chacun ; car le droit du producteur au fruit de son travail une fois reconnu, il serait arbitraire de lui imposer des bornes. L'égalité de salaire serait d'ailleurs impraticable ; elle apporterait aux uns, la satisfaction surabondante de leurs désirs, aux autres, la pénurie et la souffrance, puisque les besoins ne sont pas les mêmes chez tous les hommes.<sup>115</sup>

La Communauté, au contraire, assure à chacun la satisfaction de ses appétits physiques et intellectuels. C'est en ce sens qu'elle réalise l'égalité ; par elle, la société assure l'existence de ses membres, elle les met dans des conditions plus favorables à l'accomplissement de la loi humanitaire ; sans elle, le privilège et ses conséquences effrayantes ne cesseront de nous affliger et rendront à jamais impossible[s] le développement et le perfectionnement du fait d'association. La communauté est donc la seule forme sociale capable de féconder l'avenir.

115 Cette prise de position sur le salaire se retrouve dans le journal communiste *La Fraternité* en 1841. On y déclare en effet au numéro 2, p. 1 : "l'égalité, selon nous se traduit en cette maxime : à chacun selon ses besoins, par chacun selon ses forces" ; et p. 3 : "Ce dont il faut bien nous convaincre, le salaire est le moyen par lequel on nous dépouille des fruits de notre travail [...] ; par le salaire, en un mot, produisant tout, nous ne jouissons de rien. Si nous voulons changer notre position, demandons, non l'augmentation du salaire, mais sa destruction." Prise de position relevée par Marx dès 1843 dans une note de la *Rheinische Zeitung* (in MEGA<sup>2</sup> I/1, p. 417 ; cf. ANDRÉAS/GRANDJONC/PELGER, *Karl Marx und Pierre-Joseph Proudhon*, document du 7 janvier 1843) et qu'il fait encore sienne en 1864 dans la conclusion de *Value, Price, and Profit* (cf. le texte en version allemande in MEW 16, p. 152).

## 12 La société se divise en deux grandes catégories, avril 1835

*L'Egalitaire. Journal des Mécontents*, fondé par les citoyens X[avier] SAURIAC et A[rthur]-J[ames] BEAUMONT, détenus politiques, *Prospectus*, Paris, avril 1835, p. 1, 4.

Seul le prospectus de ce journal inconnu jusqu'ici a paru, de l'imprimerie de L.-E. Herhan, l'un des principaux imprimeurs républicains de la Société des droits de l'homme, avec Auguste Mie. Le seul exemplaire retrouvé fait partie des documents saisis chez le typographe Henri Stévenot (AN : CC 772, cf. les introductions aux documents 11 et 13). Il est vraisemblable d'ailleurs que la perquisition au domicile de ce dernier, le 26 mai 1835, est directement liée à cette publication, datée de Sainte-Pélagie les 13 et 14 avril. Je n'en reproduis ici que l'introduction (une réédition fac-similé en est donnée dans *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1834-1848*, vol. 12) qui fait la preuve que la théorie de la division de la société en deux classes antagonistes s'était largement popularisée depuis que Saint-Simon l'avait exposée pour la première fois une quinzaine d'années auparavant. Le titre prévu pour le journal date pour sa part le premier emploi courant du terme *égalitaire*.

En ce qui concerne les fondateurs de cette publication éphémère, ils sont encore assez mal connus. Jean-Baptiste-François-Xavier Sauriac (1804- ?), né à Montgiscard (Garonne), professeur destitué, puis homme de lettres, membre de la Société des droits de l'homme, est l'auteur de *La Réforme sociale, ou Catéchisme du prolétaire*, Paris 1834 ; il fut arrêté le 25 mai 1834 et condamné en janvier 1836 à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance policière (cf. *Tableau synoptique des accusés d'Avril*) ; il fut à nouveau condamné en 1851 pour une publication républicaine et vivait encore au début de la III<sup>e</sup> République, faisant toujours de la propagande socialiste (cf. MATTRON, *Dictionnaire*). Ni son nom ni son journal ne sont connus des ouvrages de TCHERNOFF, PERREUX, GARRONE.

Sur les frères Beaumont, Arthur-James (1797- ?), Augustus Hardin (1798-1838) et Edmund Hardin, de nationalité britannique mais nés à New York et se considérant comme citoyens américains, élevés à la Jamaïque après la mort de leurs parents (1803) dans une branche de la famille maternelle (les Hardin, grands planteurs esclavagistes) on se reportera à l'article de MAEHL.

Arthur-James (dit Arthur-Jacques en France), médecin, vint en Europe au début de 1830 rejoindre son frère Augustus qui représentait des intérêts jamaïcains à Londres ; il se rendit à Paris aussitôt après les journées de Juillet et fit partie de la légion belge de Becker sous les ordres du général Mellinet qui se battit en septembre à Bruxelles où il fut grièvement blessé (cf. l'adresse de la Working Men's Association, in LEHNING, "The International Association", p. 241). Condamné en 1832 pour son activité à la Société des droits de l'homme à Paris, élu au Comité directeur de cette dernière en novembre 1833 (cf. l'introduction au document 11), arrêté en avril 1834, relâché, inculpé de nouveau en 1835 (sans doute en relation avec l'instruction contre les Phalanges démocratiques), il fut condamné en janvier 1836 à la déportation à vie ; il fut gracié en juin 1837, en particulier à la suite de la campagne de presse organisée par son frère Augustus depuis Londres et de l'intervention probable de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France. Le



22 décembre 1841 une lettre du sous-préfet au maire du Havre le signale encore entre Londres et Paris : "Le nommé Beaumont (Arthur-Jacques) né aux Etats-Unis et ancien condamné politique amnistié vient de quitter Londres pour se rendre à Paris. C'est un homme exalté et dangereux, qu'il importe de tenir éloigné de France" (archives de la ville du Havre, série I<sup>2</sup>, police politique, carton 10, liasse 9). On perd sa trace après cette date.

Durant ce temps son frère cadet Augustus, qui avait pris contact avec socialistes et dirigeants ouvriers anglais, entre autres avec William Lovett et Feargus O'Connor, avait fondé un journal d'opposition, *The Radical* (1836), et un journal ouvrier, *The Northern Liberator* (1837-1840) ; c'est lui aussi qui en novembre 1836 traduisit en français l'adresse de la Working Men's Association aux ouvriers belges (cf. MAEHL, p. 246) ; après avoir rejoint au printemps 1836 pour quelques mois la légion anglaise qui se battait en Espagne, il mourut en janvier 1838 au moment où il s'appêtait à s'embarquer pour rejoindre les insurgés canadiens (on notera qu'une pareille entreprise était débattue à même date au sein de la Ligue des justes à Paris, cf. AN : CC 739, scellé n° 2, pièce 69). Comme l'écrit MAEHL, p. 237, à propos d'Augustus : "By the time of his death he had participated in the reform movements of four countries – Jamaica, England, France, and Belgium – possibly had fought in a fifth, Spain, and at last was preparing to embark to join a rebellion in a sixth, Canada." A l'aube de l'internationalisme démocratique des années quarante, les deux aînés des frères Beaumont méritent mieux que la simple annexion d'Arthur-"Jacques" au mouvement républicain français des débuts de la monarchie de Juillet, sort qui lui a toujours été réservé jusqu'ici (cf. *Tableau synoptique*, MAITRON, *Dictionnaire*) : ils font le lien en effet entre le cosmopolitisme du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'internationalisme.

### Prospectus.

La population de la société française se divise en deux grandes catégories.

Dans la première sont groupés tous les hommes qui, par droit de succession, par monopole industriel, ou par fonctions gouvernementales, possèdent de quoi fournir leur carrière avec superflu, avec aisance, ou avec économie. Ces privilégiés, entièrement dominés par l'égoïsme, sont essentiellement ennemis de toute marche de l'humanité, soit rétrograde, soit progressive. [...] Ces hommes, qu'on appelle vulgairement aristocrates, et qui comptent dans leurs rangs fortunés les grands propriétaires et tous les gens de finances, les hauts fonctionnaires publics, militaires ou civils, les négocians, les bourgeois ou petits propriétaires et les exploitateurs de tous les étages, nous les désignerons sous le nom collectif de *Contens*.

Dans la seconde catégorie sont entassés tous les hommes qui ne possèdent rien par droit de succession, et qui placés par leur ignorance ou leur pauvreté native dans l'impossibilité de pourvoir à leur existence, au moyen d'un trafic industriel, ou d'un emploi gouvernemental, n'ont pour toute ressource que la vente de leurs forces physiques ou de leurs facultés intellectuelles, c'est-à-dire la résignation au mono-

pole d'autrui, sans pouvoir toutefois réussir à se procurer suffisamment de quoi vivre. Ces malheureux, tout-à-fait opposés d'intérêt avec les précédents, ne soupirent qu'après une amélioration, un changement de sort. [...] Ces hommes parias, qu'on appelle indistinctement prolétaires, patriotes, républicains, mendiants, vagabonds, et qui renferment dans leur caste une grande partie des avocats, des médecins, des chirurgiens, des hommes de lettres, des professeurs et des artistes, et la totalité des ouvriers, des cultivateurs, des soldats et des domestiques, nous les distinguerons par le nom commun de *Mécontens*.<sup>116</sup> Et c'est seulement avec eux que nous voulons avoir affaire !

[...]

Des prisons de Pélagie, à Paris, les 13 et 14 avril 1835.

X[avi]er SAURIAC.

<sup>116</sup> En 1839 les insurgés de mai portaient encore les cheveux coiffés "à la malcontent" (cf. DOMMANGET, *A. Blanqui des origines à la révolution*, p. 210).

### 13 Une secte de Communistes ou radicaux, 1835

V. POINSOT, "Réquisitoire", 24 juillet 1835, Archives nationales, Paris, CC 772, dossier Stévenot, 1 feuille manuscrite, recto verso.

Sur l'auteur du présent document, V. Poinso, substitut du procureur du roi auprès du parquet du département de la Seine en 1835, on ne sait rien. Grâce aux deux réquisitoires des 22 juin et 24 juillet 1835, conservés dans le dossier CC 772 de l'attentat du 15 octobre 1840 jugé devant la Cour des pairs, il apparaît seulement que Poinso fut chargé à la fin mai 1835 de l'instruction ouverte contre Henri Stévenot et ses co-inculpés (cf. l'introduction au document 11).

Des deux réquisitoires en question il est possible de tirer certains enseignements sur quelques sections des sociétés secrètes des Familles et des Saisons et sur quelques-uns de leurs membres. Poinso utilisa en effet, aux fins de l'instruction qu'il menait, les résultats de procédures ou d'instructions antérieures, de la même année 1835. Apparaissent ainsi trois et peut-être quatre groupes distincts : 1° Quignot, Dequesne et le lithographe Piaget qui constituèrent à partir de mai 1834 une filière de sortie et de reproduction de documents néo-babouvistes et blanquistes de Sainte-Pélagie. Dans la mesure où Poinso ne put lier cette instruction à celle ouverte contre Stévenot qui détenait des *Aphorismes* de Lebon, et cela malgré une expertise d'écritures, il semble exclu que Piaget, condamné à une forte amende pour d'autres pièces, ait effectué la lithographie des *Aphorismes* (cf. l'introduction au document 11) ; 2° Pinson, Ronsée et d'autres non nommés ; 3° Stévenot, Beaufour, Duval, Daubromeny, Clément Lévy, Seguin et Aubry, qui furent arrêtés chez Stévenot et devaient former une section des Familles, auxquels il faut ajouter un correspondant de Stévenot, F. Maillard, chef de la 1<sup>re</sup> section des Droits de l'homme, 1, rue de l'Hôpital, et "la [fem]me Hédert" sur laquelle le réquisitoire ne fournit aucune information ; 4° Moriencourt, Grollier et d'autres non nommés, ainsi que Beaufour arrêté avec le groupe précédent. Les membres des deux premiers groupes étaient "accusés de complot et d'association illicite" (réquisitoire du 22 juin ; l'accusation de complot se fondait sur le document Quignot du 9 août 1834, brièvement cité ci-dessous par Poinso) ; les membres du troisième groupe, ainsi sans doute que ceux du quatrième, étaient seulement accusés d'association illicite. Le substitut poussa l'instruction aussi loin qu'il le put, essayant en particulier de lier l'affaire Stévenot aux deux premières, "attendu la connexité des délits d'association illicite" et "attendu que la procédure instruite contre Stévenot et autres, si elle était isolée des autres procédures, ne fournirait pas la preuve que l'association dont les dits Stévenot et consorts sont inculpés d'être membres est composée de plus de 20 personnes" (réquisitoire du 22 juin). Cependant ses efforts furent vains et, comme il le constate à la fin de son réquisitoire du 24 juillet, ne pouvant fournir aucune preuve juridique assurée, il conclut, contre sa conviction morale, au non-lieu. Attitude d'un magistrat consciencieux, fidèle au pouvoir à n'en pas douter, mais honnête, qui contraste avec celle de ténors comme Ménilhou, Franck-Carré, Girod de l'Ain, Zangiacomi ou Bastard de l'Étang, chargés de fabriquer les grands procès politiques et de presse de la monarchie de Juillet, qui ne reculent jamais devant les amalgames de lieux, de dates ou de personnes pour étayer leur thèse.

La vanité des efforts du substitut Poinsoit appelle également une autre conclusion : c'est l'efficacité du cloisonnement charbonnique au sein des Familles et des Saisons puis des Travailleurs égalitaires. Car, autant qu'on en puisse juger, ces hommes firent partie de la Société des droits de l'homme, de ses annexes et de celles qui en sont issues, même si les deux tiers d'entre eux restent quasiment des inconnus pour nous. Sur les seize noms relevés dans ces deux réquisitoires, MAITRON, *Dictionnaire*, ignore : Daubromeny, Dequesne, Grollier, M<sup>me</sup> Hédert, Clément Lévy, F. Maillard, Moriencourt, Piaget, Pinson et Ronsée ; et on ne peut être certain qu'E. Seguin, montagnard de 1848 et collaborateur de Sobrier, soit identique avec celui du groupe Stévenot. Les cinq restants font l'objet d'un article dans MAITRON, mais sans relation avec les présents documents. Le tailleur Louis-Pierre Quignot, arrêté pour complot antibonapartiste en 1853, passait alors pour "un anarchiste bien connu" ayant déjà encouru une condamnation politique : or lorsqu'il fut arrêté en mai 1839 et condamné à quinze ans de forteresse pour avoir signé l'appel aux armes de Blanqui, Barbès, Martin-Bernard, etc. (cf. BLANQUI, "Appel du Comité", in *Textes choisis*, p. 107) et combattu sur les barricades, il avait déjà été poursuivi quatre fois pour complot ou association illicite, dont une fois en 1835.

Quant aux quatre autres, le champ de leur activité connue et occulte s'étend de Paris au Havre par Rouen. D'après diverses correspondances de mars 1833 à mars 1834 il apparaît d'abord que le compositeur d'imprimerie Stévenot, qualifié de membre des sections havraises d'une association patriotique en janvier 1834, est identique à Henri Stévenot, le typographe parisien : il séjourna alors environ un an au Havre, avec des interruptions et divers déplacements à Rouen, Alençon, Paris, etc. Cf. les lettres du 10 mars 1833 d'Edouard Grandmaison de Rouen à Stévenot au Havre ; du 18 juin [1833] du typographe H. Pinard de Paris à Stévenot au Havre ; de la mi-janvier 1834 de Dubosc (Paris) et du 2 février 1834 de F. Maillard (Paris) à Stévenot à Paris, le convoquant à deux séances successives de la SDH ; du 3 mars [1834] de H. Pinard de Rouen à Stévenot au Havre ; du 23 mars 1834 d'un inconnu (la signature a été rendue illisible) d'Alençon à Stévenot à Paris (AN : CC 772 ; les millésimes manquants se déduisent soit du cachet de la poste soit du contenu de la lettre). Stévenot, qui a son domicile à Paris, passage Beaufort, rue Quincampoix, peut être considéré comme un émissaire ou agent de liaison de la SDH dans l'Ouest ; en mai 1835, peu avant son arrestation, il faisait en compagnie de Martin Bernard, "compositeur représentant la Typographie de Paris, membre du Conseil de défense des Accusés d'Avril", une collecte "à l'occasion de l'arrivée dans nos murs des braves Lyonnais", transférés à Paris pour l'ouverture du procès. Stévenot, arrêté le 26 mai et relâché fin juillet 1835, est de nouveau arrêté en mars 1836, toujours pour association illicite et pour complot cette fois ; il prend part au coup de main de mai 1839 sur la même barricade que Blanqui et Quignot ; blessé, il disparaît jusque dans les années quarante où on le retrouve comme collaborateur occasionnel de *L'Atelier* et surtout comme rédacteur à *La Fraternité de 1845, Organe du communisme*, dans laquelle il s'oppose vivement au communisme icarien de Cabet. Après sa participation aux événements de 1848, il est encore arrêté dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 1851 parmi ceux qu'on redoutait comme "chefs de barricades" (TÉNOT, *Paris*, p. 125) et exilé. On perd sa trace après cette date.

C. Beaufour et André Duval sont de Rouen, mais comme il ressort des présents documents et de ceux utilisés par MAITRON, ils ont également eu une activité politique parisienne. Duval, né en 1806 à Rouen, était employé au *Populaire* de Cabet en 1833-

1834 : arrêté le 2 mai 1834 pour sa participation à l'insurrection d'avril, il était libéré le 28 janvier 1835, puis arrêté de nouveau en juillet 1836 pour complot ; entre-temps il avait donc été inculpé de mai à juillet 1835 avec Stévenot. Quant à Beaufour, auteur de pamphlets lithographiés à Paris en 1834-1835 pour la défense des accusés d'Avril, arrêté lui aussi avec Stévenot, il est en 1840 l'auteur d'une adresse lithographiée des *Communistes de Rouen à leurs frères de Paris* pour saluer la tenue du premier banquet communiste de Belleville (cf. document 18). On le retrouve en 1848 candidat communiste aux élections à la Constituante ; selon *Le Populaire* du 19 avril 1848 il serait alors communiste icarien, ce qui, étant donné les tendances annexionnistes de Cabet quand il s'agit de communisme, resterait à vérifier. Aubry enfin : s'il ne peut être le lithographe Emile Aubry (1829-1900), membre fondateur, correspondant et représentant de la section de l'Internationale à Rouen, il pourrait lui être apparenté, étant donné les liens rouennais de la section néo-babouviste de Stévenot.

## RÉQUISITOIRE.

LE PROCUREUR DU ROI près le Tribunal de première Instance du département de la Seine, séant à Paris,

Vu la<sup>117</sup> procédure instruite contre les nommés Stévenot, Beaufour, Duval, Daubromeny, Levy, Seguin, et Aubry,

ensemble les procédures contre Pinson et autres, contre Quignot et autres, &c. &c.

Expose qu'il en résulte les faits suivants :

L'insurrection du mois d'avril 1834 avait dissout de fait la Société des droits de l'homme, et ses membres les plus influents et les plus actifs se trouvaient en partie réunis dans la Prison de Ste Pélagie. Là, sous l'accusation de complot et d'attentat contre la sûreté intérieure de l'Etat, ils méditaient de nouveaux complots et de nouveaux attentats.

La procédure suivie contre le no[mm]é Quignot révèle la formation d'une secte de Communistes ou radicaux<sup>118</sup> qui se proposent, par les voies de la propagande et de l'insurrection armée, l'établissement de l'Egalité Sociale la plus absolue, sur les ruines de toutes les propriétés, sans distinction d'origine ou d'objet. Les chefs et prédicants de cette secte étaient à Ste Pélagie. De cette prison, ils correspondaient

117 Ce qui précède est un formulaire imprimé. En ce qui concerne les noms de personnes qui apparaissent dans la suite du réquisitoire on se reportera à l'introduction à ce document.

118 Pour l'emploi de la formule "Communistes ou radicaux", cf. le paragraphe "D'avril 1834 à mai 1839" au chapitre IV de cette étude.

au dehors avec un nommé Dequesne que l'instruction a vainement recherché. Les lettres passaient dans les mains du nommé Quignot qui les faisait lithographier par le S[ieu]r Piaget. Ce dernier a été condamné à 4 mille francs d'amende par arrêt de la Cour Royale de Paris du 12 juin 1835 pour infraction à la loi sur le dépôt préalable à la publication.

Cette correspondance a commencé le 8 mai 1834 ; et déjà le 9 août 1834, la secte en était venue au point de discuter avec ses affiliés du dehors cette question qui dévoile les projets insensés de cette fraction du parti républicain : "Après le succès de nos armes, quelles seront les mesures révolutionnaires à prendre ? organiserons-nous la Révolution au moyen d'une dictature provisoire ?"<sup>119</sup>

De telles discussions annoncent manifestement l'existence d'une association dont le fanatisme et les extravagantes illusions peuvent ramener instantanément les crimes et les désastres de Juin et d'Avril.

Mais l'organisation de cette association, sa composition, son mode d'existence, ses réunions ou les communications qui en tiennent lieu, ont échappé jusqu'à présent aux investigations de la police judiciaire.

Quoiqu'il soit évident par le but de l'association qu'elle doit être composée de plus de vingt personnes, les informations n'ont pu établir l'accomplissement de cette condition à laquelle est subordonnée la poursuite du délit d'association illicite, d'après les dispositions combinées de l'art. 291 du Code pénal et de la Loi du 10 avril 1834.

Mais il est bien démontré que cette association publie ses prospectus, ses principes, la défense de ses principes, par la voie des presses lithographiques clandestines. Il est également prouvé qu'à l'ouverture du procès d'avril devant la Cour des pairs, elle a saisi l'incident relatif à la défense des accusés pour en faire le texte de protestations dans lesquelles on signale les accusés à l'admiration publique comme les martyrs de la cause de l'Égalité.

Ces protestations, jetées avec profusion dans les ateliers, promenées dans les cabarets, colportées dans la Banlieue de Paris, comme l'ont appris les informations contre les nommés Morienecourt, Grollier et autres, ont pour auteur l'inculpé *Beaufour*.

Cet inculpé a été arrêté le 26 mai d[erni]er au domicile du nommé Stévenot où se trouvaient réunis les autres inculpés Duval, Levy, Seguin et Aubry.

Il résulte de l'instruction et des pièces saisies entre leurs mains ou à leur domicile que ces six individus appartiennent à la secte des Communistes ou radicaux.<sup>118</sup> Les interrogatoires, dans ce qu'ils expriment et dans ce qu'ils cachent, montrent clairement que l'objet de la réunion était de s'entretenir des principes de la société.

<sup>119</sup> Cf. *Rapport sur les mesures à prendre*, document 14B.

Mais l'information ne fournit pas quant à présent la preuve juridique d'une organisation qui lui rende applicables les pénalités des lois que nous avons citées.

En conséquence, requiert qu'il soit déclaré n'y avoir lieu à suivre contre les inculpés et qu'il soit ordonné qu'ils seront mis en liberté s'ils ne sont détenus pour autre cause ; et attendu que les pièces saisies sont de nature à servir de pièces à conviction du délit d'association, requiert le maintien des saisies. – au Parquet, le 24 juillet 1835.

V. Poinso  
Subst[itu]t.

## 14 Communiste et communautaire, automne 1839

Ce document composé est constitué de deux pièces de la seconde moitié de 1839, dont l'une, le *Rapport sur les mesures à prendre*, de la Société démocratique française à Londres (document 14B) était destinée à la publication, qui eut lieu effectivement à l'automne 1840 ; l'autre, le "Formulaire de réception" de la Société (clandestine) des travailleurs égalitaires à Paris (document 14A), destiné à rester secret, fut publiée au printemps 1841 dans le cadre d'une instruction judiciaire à caractère politique.

### 14A Tu es avec des Républicains communistes, Paris

"Formulaire de réception de la Société des travailleurs égalitaires", in *Cour des pairs. Attentat du 15 octobre 1840. Rapport fait à la Cour par M. le baron Girod (de l'Ain)*, Paris 1841, p. 71.

L'extrait qui suit est emprunté au formulaire de réception de nouveaux membres à l'Association ou Société des travailleurs égalitaires, parvenu entre les mains de la justice avant l'attentat de Marius Darmès (1797-1841) contre Louis-Philippe le 15 octobre 1840, d'une manière et à une date que ne précise pas Girod de l'Ain dans son *Rapport*, où il est simplement dit, à propos des statuts de la société dont une copie était également connue de la justice avant celle découverte chez Darmès : "Nous joignons à cette pièce un formulaire de réception de la même société, à nous transmis par l'autorité administrative, qui en était saisie avant la perquisition opérée chez Darmès" (p. 70-71). Concernant les Travailleurs égalitaires, trois pièces centrales sont connues : le "Formulaire de réception", dont je n'ai pu retrouver l'original (reproduit in GIROD, p. 71-73) ; une "Profession de foi" que prononçait le candidat après sa réception (un exemplaire, saisi chez Darmès, est reproduit in GIROD, p. 70) ; et des "Statuts", dont il prenait connaissance après la profession de foi. Des deux exemplaires manuscrits des "Statuts", mentionnés par Girod, seul l'original saisi chez Darmès est conservé (AN : CC 777) : il est de la main du mécanicien Louis Racarie, né à Paris en 1807, contresigné par lui-même et par Aimé Borel, mécanicien né en 1813 à Neuchâtel (Suisse) et membre de la société secrète des communistes depuis juin 1840. Ce document est reproduit in GIROD, p. 62-69. Sur toute cette question on se reportera également au *Procès de Darmès* publié en livraisons chez Pagnerre, Paris 1840-1841.

Comme il ressort de l'analyse historique et socio-linguistique effectuée au chapitre IV de cette étude, si les statuts et la profession de foi sont repris de documents antérieurs (Société des saisons, Société de l'avenir, etc.), le formulaire de réception n'est pas antérieur à la seconde moitié de 1839. Il date, si on excepte l'usage privé du substitut Poinot en 1835, le premier réemploi de "communiste" adjectif et substantif ainsi que de la formule "Républicains communistes" depuis Restif en 1797 (cf. document 6). En outre ce passage peut être tenu à juste titre pour une des premières manifestations de principe

de l'internationalisme prolétaire, lié à la conscience de la division non plus seulement de la société française, mais de la société universelle, en deux classes antagonistes, les ouvriers, "communistes nos frères", et "les aristocrates nos ennemis".

AU NOM DU PEUPLE ET DU CONSEIL EXÉCUTIF,  
LA SÉANCE EST OUVERTE

[...]

Écoute avec confiance et sans crainte ; tu es avec des Républicains communistes,<sup>120</sup> et par conséquent tu commences à vivre sous l'ère de l'égalité. Ils seront tes frères si tu es fidèle à ton serment, mais tu seras à jamais perdu si tu le trahis. Ils l'ont tous juré comme tu viens de le jurer toi-même.

Écoute toujours avec la plus grande attention : La communauté, c'est la véritable République : travail commun, éducation, propriété, jouissances communes ; c'est le soleil, symbole de l'égalité,<sup>121</sup> c'est la foi nouvelle pour laquelle nous avons tous juré de mourir ! Nous ne connaissons ni barrières, ni frontières, ni patrie ; tous les communistes<sup>120</sup> sont nos frères, tous les aristocrates nos ennemis !

Nous voulons une dictature, après la révolution, pour appliquer nos principes et briser toutes les aristocraties,<sup>122</sup> et par conséquent renverser de fond en comble tout ce qui reste d'impur. La communauté une fois établie, les fonctions et les intelligences étant différentes, tout reposera sur le sens universel classé avec ordre. Tes frères et ton comité t'instruiront de tous les détails. [...]

## 14B Le système communautaire, Londres

*Rapport sur les mesures à prendre, et les moyens à employer, pour mettre la France dans une voie révolutionnaire, le lendemain d'une insurrection victorieuse effectuée dans son*

<sup>120</sup> Sur les deux emplois de *communiste* dans ce texte cf. chapitre IV.

<sup>121</sup> La formule "soleil, symbole de l'égalité", dont la signification symbolique n'est pas évidente, ne prend tout son sens que si on le met en rapport avec l'apologue développé par Sylvain MARÉCHAL : "Le soleil luit pour tout le monde !... [...]. On ne conteste pas le droit de tous à la lumière du soleil, parce qu'il n'y a pas de Constitution ni de décrets capables d'enlever cette propriété communale, trop au-dessus de la caste patricienne. Cependant la Révolution ne sera pas faite, tant que tous les hommes ne partageront pas les fruits de la terre, comme ils partagent les rayons du soleil." (in *Le Tribun du peuple*, vol. 2, p. 254-255). Le 1<sup>er</sup> juillet 1840 le bottier Villy déclarait par exemple : "Si le soleil était une matière exploitable, le prolétaire ne le verrait jamais." (*Premier Banquet communiste*, p. 8).

<sup>122</sup> En ce qui concerne le thème de la dictature provisoire, repris du projet babouviste

*sein. Lu à la Société démocratique française, à Londres, dans la séance du 18 novembre 1839. Les diverses conclusions de ce rapport ont été adoptées, après discussion, par la Société démocratique française, le 14 septembre 1840, Londres [1840], p. 4-5.*

Il n'existe aucune étude de référence sur la fondation et l'activité de la Société démocratique française à Londres, aussi appelée Société française d'instruction vers 1844-1846 sur le modèle du Communistischer Arbeiter-Bildungs-Verein. Depuis l'origine en 1835 et jusqu'au milieu de l'année 1845 l'adresse de la SDF et du CABV (fondé le 7 février 1840 sous le nom de Deutsche Demokratische Gesellschaft) est au "Red Lion", Great Windmill street, corner Archer street/Regent street, Haymarket, London. A partir de la seconde moitié de 1845 les deux associations, qui fonctionnaient pour une large part en symbiose et qui s'apprentent alors à fonder les *Fraternal Democrats* avec les chartistes sous l'incitation de F. Engels venu de Bruxelles, se transportent à la taverne du "White Hart", Drury lane, "three doors from National Chartist Hall" (la centrale des chartistes dans le quartier de Holborn), marquant ainsi le caractère international accru de leurs activités politiques. Les premiers documents se rapportant à la SDF ont été publiés par LEHNING, "Discussions à Londres" (1952 et 1953) ; puis on trouve des renseignements multiples dans Bdk 1 (1970) ; la correspondance entre Berrier-Fontaine à Londres et Cabet à Paris pour 1847 a été (mal) publiée par Denise ROCHER, "Aux origines de l'associationisme" (1970), cf. GRANDJONG, "Neu-Germanien", note 43 ; des documents de surveillance policière de la SDF ont été publiés in GRANDJONG, "Les émigrés" (1972) ; ceux qui attestent l'activité de la SDF dans le courant internationaliste de 1840 à mars 1848 sont à paraître in ANDRÉAS/GRANDJONG/PELGER, *Anfänge*. Un premier essai d'analyse de la SDF, intéressant principalement pour les années trente et fournissant un certain nombre de détails sur les membres de la société, a été effectué par Mondher SPAR, "La Société démocratique française à Londres 1835-1848".

En ce qui concerne les rédacteurs éventuels du *Rapport sur les mesures à prendre*, cf. le paragraphe "Communautaire et communautaire" au chapitre IV. Il n'existe plus à ma connaissance qu'un seul exemplaire du *Rapport* original, conservé par l'Istituto Feltrinelli de Milan. Une reproduction fac-similé en est désormais accessible dans la série *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1834-1848*, vol. 7 ; jusqu'alors les chercheurs n'avaient jamais disposé que des reproductions qu'en donnent GIROD, *Rapport*, p. 77-95, et BOUTON, *Profilis révolutionnaires*, p. 170-177, les deux exemplaires saisis chez Delahodde et Pernin en 1841 n'ayant été versés ni aux Archives nationales ni à la Bibliothèque nationale. La brochure, de 16 pages, fut durant les années quarante assez largement répandue.

À Londres : la bibliothèque du Communistischer Arbeiter-Bildungs-Verein en possédait un exemplaire ; cf. *Bildungs- und Gegenseitige Unterstützungs-Gesellschaft für Arbeiter in London*, Londres [1846], "Bücherverzeichniß", p. 12, n° 19. Il ne semble pas que le *Rapport sur les mesures à prendre* soit désormais parmi les ouvrages de la bibliothèque du CABV conservés à l'IISG d'Amsterdam.

et développé parallèlement dans le *Rapport sur les mesures à prendre*, où est proposé le gouvernement révolutionnaire provisoire d'un triumvirat, cf. le paragraphe "Démocratie ou dictature ?" au chapitre VII de cette étude.

A Bruxelles : Jacques Imbert (1793-1851), exilé à deux reprises en Belgique (1835-1841 et 1843-1848), possédait le *Rapport* qu'il reproduisit en 1847 dans le journal qu'il avait fondé à Bruxelles, *L'Atelier démocratique* (nos 33, 34, 35 et 36 des 21 et 28 mars, 4 et 11 avril 1847 ; seul de ces quatre numéros le 36 est conservé). Et le 24 novembre 1849 encore il écrivait de Marseille à Ledru-Rollin en exil à Londres pour lui proposer le *Rapport sur les mesures à prendre* comme base d'un programme politique devant servir à la reconquête de la République (cf. DUPONT, p. 309-310).

A Paris : le *Rapport* fut d'abord saisi le 24 février 1841 chez Lucien Delahodde, qui devait être démasqué en 1848 comme mouchard de la police politique depuis dix ans (cf. CAUSSIDIÈRE, p. 149-155), puis le 28 février chez Pemin, peintre en bâtiment à Belleville (cf. GIROD, *Rapport*, p. 74). Delahodde, natif de Wimille, dans le Pas-de-Calais, était tout indiqué pour établir un contact avec les Londoniens.

La publication du *Rapport sur les mesures à prendre* par Girod de l'Ain en mai 1841 lui assura une diffusion auprès du public par l'intermédiaire des journalistes qui, même s'ils n'en partageaient ni l'esprit ni les conclusions, lui firent une certaine publicité. C'est ainsi que dès le mois de mai le fouriériste Auguste Colin en faisait la critique dans une série d'articles de *La Phalange*, lui conférant le titre de "Manifeste des Communistes" ou de "Manifeste communiste". La formule devait être reprise quelques mois plus tard en anglais, "Communist Manifesto", par un correspondant de la London Communist Propaganda Society (*The New Moral World*, Londres, 28 août 1841, n° 9, p. 71/III ; cf. également l'introduction au document 21). A la fin de l'année le procureur du roi y revenait dans son plaidoyer au cours du procès Darmès, qualifiant le *Rapport sur les mesures à prendre* de "programme communiste [...] dernier mot du parti républicain" (PINARD, p. 59). En allemand, c'est sans doute à Moses Heß que revient d'avoir introduit en avril 1842 les formules de "Manifest der Communisten" et "Communistisches Manifest" à propos d'un autre document que venait de publier *La Presse* d'Emile de Girardin (cf. [HESS], "Die Communisten in Frankreich" ; ANDRÉAS, *Le Manifeste*, p. 3).

[...]

Nous vous avertissons, Citoyens, que nos idées et nos opinions sur les choses dont nous allons parler, sont toutes marquées au coin du système *communautaire* ;<sup>123</sup> que dans les moyens que nous vous proposerons comme devant être, selon nous, les meilleurs à employer le lendemain d'une insurrection, nous n'avons

<sup>123</sup> Le terme *communautaire*, utilisé une seule fois dans toute la brochure, est reproduit quatre fois par Girod de l'Ain : dans son exposé, p. 54, où il est question de la "société *Communautaire* ou *Communiste*" issue des débris des Saisons ; dans le corps du texte de la brochure reproduite (p. 80) et dans une brève citation du même passage assortie du commentaire suivant : "En voilà trop, Messieurs, sur cette monstrueuse production ; sa lecture suffira seule pour vous apprendre ce qu'est le système *communautaire*, par quels moyens on prétend l'établir, et quel serait le sort du malheureux peuple condamné à le subir" (p. 75). Sans doute les débats à la Cour des pairs puis la publication du rapport de Girod, au printemps 1841, firent-ils beaucoup pour diffuser le terme nouveau ; cependant, en juillet de la même année, on voit encore l'usage fluctuant entre *communautaire* et *communautaire*.

vu qu'une manière d'arriver plutôt, que par telle autre, à l'établissement de la COMMUNAUTÉ, but vers lequel nous tendons, persuadés que nous sommes qu'il est, jusqu'à présent, le terme le plus avancé du progrès : nous y croyons donc fermement jusqu'à connaissance et preuve d'un meilleur possible.

Nous profiterons de cette digression pour dire encore une fois, que nous entendons par Communauté : "Participation de tous à tout ; c'est-à-dire participation de tous les hommes,

à l'éducation ;  
au travail ou aux fonctions ;  
aux jouissances[.]

[...]

## 15 Babouvisme et parti démocratique, novembre 1839

T[héophile] THORÉ, "Babouvisme", in *Dictionnaire politique. Encyclopédie du langage et de la science politiques [...]*. Publié par E[ugène] DUCLERC et [Laurent-Antoine] PAGNERRE, Paris [1839-]1842, p. 136-138.

L'article de Thoré sur le "Babouvisme", paru dans la sixième livraison du *Dictionnaire politique* le 20 novembre 1839, fut reproduit dans le feuilleton du *Journal du peuple* du 24 novembre, n° 37, p. 1/t-2/t. Le *Dictionnaire politique*, publié en livraisons de 1839 à 1842 par l'éditeur républicain Laurent-Antoine Pagnerre (1805-1854), sur l'initiative du futur ministre républicain Ch.-Th.-Eugène Duclerc (1812-1888), est une entreprise des organes de presse de l'opposition, le *Journal du peuple* de Michel-Auguste Dupoty, Félix Avril, Godefroy Cavaignac, Etienne Arago et *Le National* alors dirigé par Armand Marrast.

C'est par l'article de Thoré, où le terme apparaît une douzaine de fois, et la réplique du néo-babouviste et communiste Lahautière en janvier 1840 (cf. document 16B) qu'est popularisé le terme "babouvisme", après le premier usage qu'en avait fait J.-F. Dupont dans sa défense de Barbès en juillet 1839. Sa diffusion précède donc de quelques mois seulement celle de "communisme" attesté par écrit à partir de juillet 1840 (cf. document 20).

Etienne-Joseph-Théophile Thoré (1807-1869), tour à tour étudiant à La Flèche et à Paris, combattant de juillet 1830, avocat puis substitut, membre de la Charbonnerie, journaliste républicain socialiste pendant toute la durée de la monarchie de Juillet et critique d'art (à partir de 1855, pendant son exil en Belgique et en Hollande, sous les noms de "Willem Burger" ou "Bürger" – Guillaume le Citoyen), est mieux connu semble-t-il des spécialistes de l'histoire de l'art que de ceux du mouvement démocratique et ouvrier (MAITRON, *Dictionnaire*, limite par exemple son action à 1848-1849). Dans les années trente, après avoir abandonné son emploi de substitut du procureur du roi à La Flèche, il revient à Paris et, membre de la Charbonnerie, fréquente les saint-simoniens, les républicains, les néo-babouvistes, etc., collabore au *Réformateur* de François Raspail, à la *Revue républicaine* de Jacques-François Dupont et André Marchais, au *Monde* (journal cosmopolite de Lamennais et D. Pistor, cf. GRANDJONC, "La presse", p. 112) ; il tente en 1839 de fonder avec Victor Schoelcher et l'avocat socialiste Henri Celliez un journal, *La Démocratie*, etc. Activités qui font de lui un témoin particulièrement bien informé quand il rédige son article sur le babouvisme et sa brochure *La Vérité sur le parti démocratique* (cf. document 23), qui lui vaut une année à Sainte-Pélagie, qu'il passe en compagnie de Lamennais et de quelques autres. Il continue cependant à publier, sous le pseudonyme de Jacques DUPRÉ, "Du communisme", dans la *Revue indépendante* (vol. 1, 1<sup>er</sup> décembre 1841, p. 337-348 ; réédité en brochure à Bruxelles en 1842 : THORÉ, *Du communisme en France*), où il déclare que "Le communisme est la politique du panthéisme" (titre du 1<sup>er</sup> chapitre) et que "Le communisme est vrai comme sentiment, faux comme doctrine" (titre du 2<sup>e</sup> chapitre). Depuis le début des années trente – ou peut-être même avant cette date – il était lié avec Marc-Antoine Jullien pour lequel il collabora au



*Mémorial encyclopédique*, ainsi qu'à Paul Lacroix, avec qui il fonde en 1842 à sa sortie de prison une société pour l'expertise et la vente de livres et de tableaux : l'Alliance des Arts. En 1845 il publie *La Recherche de la liberté*, dédiée "A Pierre Leroux, [...] le plus philosophe des prolétaires, et le plus prolétaire des philosophes", fonde en 1848 *La Vraie République* et se présente aux élections de juin à Paris en compagnie de Marc Caussidière, Etienne Cabet, Kersausie, Lagrange, Pierre Leroux, P.-J. Proudhon et A.-M. Savary – liste socialiste et communiste toutes tendances réunies ; il fut élu en septembre avec Raspail. Condamné en fuite après le 13 juin 1849, il vécut en exil en Suisse, à Londres, en Hollande et en Belgique où il se lia d'amitié avec Lucien Jottrand et Félix Delhasse (avec le passeport duquel il lui arriva souvent de voyager entre la Belgique et la Hollande, cf. BLUM, p. 19). Sur Thoré on se reportera à BÜRGER, *Salons*, COTTIN, BLUM, ainsi qu'aux indications bibliographiques de MAITRON, *Dictionnaire*.

Son grand œuvre en exil, outre les *Salons* et la traduction française du *Rembrandt* de Scheltema, est la redécouverte de Van Meer van Delft, dit Vermeer : la série des trois longs articles qu'il lui consacra en 1866 dans la *Gazette des Beaux-Arts*, parue en volume avec planches la même année, traduite en allemand en 1906, a encore été rééditée en 1945, parce qu'inégalée, avec une introduction sur Vermeer et sur Thoré par André Blum, conservateur au musée du Louvre. Thoré, critique d'art, reste un homme engagé ; comme le note un de ses présentateurs, qui semble regretter l'homme chez Thoré : "Connaissant ses idées politiques, il semble permis de soupçonner Thoré d'incursions dans des secteurs que l'esthétique pure devrait ignorer ; mais cela [...] ne doit pas faire mésestimer sa contribution à la connaissance de Vermeer." (BIANCONI, p. 10/II). Thoré écrivait, sans restriction mentale de ce genre, à Proudhon en janvier 1859 : "Ils disent tous : que ce gaillard connaît bien les tableaux ! – Pardi ! Je me moque bien de leurs vieilles toiles, si je n'y voyais l'homme dessus. Mon idée est qu'on peut travailler à la vérité et à la justice en admirant un rayon de soleil, et qu'un propos sur Rembrandt peut signifier autant qu'un manifeste du citoyen Ledru-Rollin] à la République Universelle." (lettre non datée, signée W. Burger, transmise par billet de F. Delhasse du 22 janvier 1859, BM Besançon, fonds Proudhon, Pr 56/6). Conviction et attitude qu'il développe dans le Salon de 1864 sous forme d'une réflexion sur l'art, révolutionnaire par nature, à condition de n'être pas soumis à une norme officielle : "Comme les écrivains ne sont pas libres en France, la critique ne pouvant guère toucher aux causes philosophiques et sociales qui, en tout temps et en tout pays, impulsent ou arrêtent le mouvement de l'art, il n'y a presque plus en France [sous l'Empire] qu'une critique superficielle et descriptive ; c'est elle qui détourne l'art de la contemplation des choses humaines, qui l'entraîne à la recherche d'un idéal dégagé de la vie réelle, et par conséquent insignifiant. [...] Sans doute l'art n'est point directement un professeur de philosophie et un réformateur social. Les tableaux prédicateurs sont ridicules. L'art a pour objet la beauté et non l'idée. Mais, par la beauté, il doit faire aimer ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est fécond pour le développement de l'homme. Un portrait, un paysage, une scène familière, un sujet quelconque, peuvent avoir ce résultat [...]. Si, d'aventure, quelque 'critique autorisé' (par l'Etat) avait l'obligeance d'écrire trois colonnes sur le *Veau* de Millet, Millet, qui est un bon peintre, deviendrait peut-être un peintre à la mode." (BÜRGER, *Salons*, vol. 2, p. 13-14).

C'est cet homme, Thoré, partisan de "la socialisation de toute propriété" dès 1839, qui refuse d'abord dans le babouvisme l'aspect iconoclaste qu'on lui prête, à cause de la

formule si souvent citée, "Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle" (cf. document 5A), et dont Buonarroti dit cependant (vol. 1, p. 99) qu'elle fut rejetée par le directoire secret de la conspiration. Thoré ne prend pas garde ou ignore que l'auteur anonyme de la formule, Sylvain Maréchal, n'est pas un barbare sanguinaire mais un homme de la même trempe que lui-même, qui, parmi des dizaines d'autres ouvrages poétiques, politiques, artistiques (cf. la bibliographie raisonnée qu'en donne DOMMANGET, *S. Maréchal*, p. 445-493) a publié en douze volumes des *Antiquités d'Herculanum*, "ouvrage immense qui est le dépôt le plus complet qui existe des monuments de l'Antiquité" (*Le Moniteur* du 2 brumaire an VII, cité d'après DOMMANGET, p. 447). L'aphorisme, malheureux s'il en fut, du poète Sylvain, n'est sans doute rien autre en cet hiver 1795-1796, où les pauvres mouraient littéralement de faim à Paris et ailleurs, que le cri du désespoir d'un homme profondément attaché aux "arts" justement. Qu'il suffise de comparer à cette parole celle d'un autre poète et artiste, plus esthète que Maréchal ou Thoré et bien moins engagé socialement, Karl Kraus, dénonçant la culture comme alibi dans un poème de révolte et d'accusation contre les représentants de la riche société viennoise au cours de l'hiver 1917-1918 : "Sie gönnen ja dem Volke das Verrecken, / man nehme ihnen nur nicht die Kultur" (*Alles, nur nicht die Gobelins !*, in KRAUS, p. 364).

Il pourrait donc paraître que Thoré, en général très objectif envers le babouvisme, se laisse emporter ici à une interprétation tendancieuse de la formule de Maréchal, y ajoutant les grandes villes et les capitales, la fantaisie individuelle et le développement industriel. Etant donné cependant que certaines de ces formulations se retrouvent dans le programme des communistes humanitaires de 1841 (suppression des beaux-arts, du luxe, des villes, cf. document 26), que l'opposition aux concentrations urbaines et industrielles est souvent vive chez certains communistes inspirés en partie de Fourier (c'est le cas entre autres de WEITLING, *Die Menschheit*, en 1839), on est fondé à conclure à la précision de l'information de Thoré, puisée aussi aux sources orales de propagation des différents courants du néo-babouvisme, sources orales dont il fait état lui-même en 1840 (cf. document 23).

Le second refus de Thoré envers le babouvisme concerne le problème complexe du pouvoir, sous trois aspects : l'annonce que la révolution communautaire (ou communiste) doit être la dernière, sa réalisation immédiate et la dictature provisoire. On se reportera à ce qui est dit plus généralement à ce propos au chapitre VII de cette étude sous la rubrique "Démocratie ou dictature ?" Cependant il faut encore souligner ici que Thoré est, par bien des aspects, plus proche des babouvistes et des communistes que ses propres collaborateurs du *Journal du peuple* ou du *Dictionnaire politique*. Lui qui se dit de "la jeune démocratie" ou de "l'école égalitaire", propose par exemple en 1840 "la socialisation des instruments de travail, c'est-à-dire l'association de tous les hommes comme producteurs et aussi comme consommateurs" (*La Vérité sur le parti démocratique*, p. 36). Tout en refusant les théories communautaires, il se situe donc à l'extrême gauche des démocrates et des socialistes de son temps. Il suffit pour s'en convaincre de lire par comparaison ce que Regnault dit de "l'Association" et de la "Communauté" (cf. note 125), ou Courcelle-Seneuil de la "Propriété" dans DUCLERC/PAGNERRE, p. 113-117, 242-243 et 775-778.

**BABOUVISME.** Babeuf est mort pour la cause de l'égalité.

Pour comprendre nettement sa doctrine de [la communauté]<sup>124</sup> et l'ensemble d'idées qu'on appelle *Babouvisme*, il faut considérer d'abord le grand mouvement de la révolution jusqu'à thermidor. Deux sortes d'hommes ont contribué à l'action révolutionnaire, ceux qui, désirant seulement une modification superficielle des choses, croyaient avoir constitué la République, parce qu'on avait tué le roi, et ceux qui se proposaient d'organiser la société sur de nouvelles bases. Cette dernière école, issue de Rousseau, est particulièrement représentée par Robespierre et Saint-Just.

Le 9 thermidor fut la défaite des véritables républicains. L'école de l'égalité, l'école de Rousseau et de Robespierre, fut momentanément étouffée par les corrompus. On dénatura les principes féconds de la Révolution, et cette réaction misérable aboutit à la constitution aristocratique de l'an III (1795).

Cependant le sentiment de l'égalité vivait toujours dans le peuple. Il provoqua bientôt la conspiration, dite de Babeuf, dont les auteurs furent jugés par la haute cour de Vendôme.

Le grand théoricien de la conspiration avait été Babeuf. Doué d'un esprit inflexible et d'une rare austérité de caractère, excité par un généreux amour du peuple, en même temps que par la contradiction des thermidoriens, Babeuf poussa tout d'abord le principe de l'égalité jusqu'à la dernière limite d'une logique aveugle. L'égalité de Rousseau et de Robespierre comporte la diversité.<sup>125</sup> L'égalité de Babeuf suppose que tous les hommes sont pareils. L'interprétation de Rousseau est philosophique, compréhensive, humaine ; l'interprétation de Babeuf est étroite, exclusive, absolue. Celle-là permet le libre développement de tous les hommes, selon les facultés de leur nature. Celle-ci est la négation de toute liberté véritable. Babeuf est le matérialiste de l'école ; il s'est attaché à la lecture de la formule donnée au monde par Rousseau et la philosophie du dix-huitième siècle ; mais il est loin d'en avoir pénétré l'esprit.

<sup>124</sup> Texte rétabli selon le sens, le complément "la communauté" ayant sans doute sauté à l'impression dans DUCLERC/PAGNERRE ; dans le *Journal du peuple* le passage a été corrigé et la formule simplifiée en "sa doctrine et l'ensemble d'idées", formule reprise dans les éditions suivantes du *Dictionnaire politique*.

<sup>125</sup> On comparera ce que dit ici Thoré de la diversité dans l'égalité, avec la distinction que fait Regnault entre communauté et association dans le même *Dictionnaire politique* à l'article "Association" : "dans l'Association se trouvent compris, comme corollaires, ces trois principes : égalité, hiérarchie, élection. C'est-là surtout ce qui distingue l'Association de la communauté. La communauté, c'est l'égalité de fait, l'Association, c'est l'égalité de droit ; la communauté, c'est le nivellement, l'Association, c'est la hiérarchie. Dans la communauté, les intelligences sont courbées sous le joug uniforme d'une loi aveugle ; dans l'Association, les intelligences sont récompensées par les encouragements d'une loi clairvoyante : la communauté déprime tout le monde, sans distinction de mérite ; l'Association grandit chacun selon ses œuvres." (p. 113-114).

On a grand tort de confondre le Babouvisme avec la loi agraire ou le partage des terres. Babeuf lui-même s'est parfaitement expliqué à cet égard dans la lettre au citoyen M. V.<sup>126</sup> Il professe, au contraire, la socialisation<sup>127</sup> de toute propriété, la communauté de travaux et de jouissances :

"La propriété de tous les biens renfermés dans le territoire national est une, et appartient inaliénablement au peuple, qui a seul le droit d'en répartir l'usage et l'usufruit.

"La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

"*La terre n'est à personne. Les fruits de la terre sont à tout le monde. Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très-grande majorité des hommes travaille pour le bon plaisir de l'extrême minorité.*"

Jusqu'ici le Babouvisme reste dans la véritable tradition révolutionnaire et dans le sens de cette formule du contrat social : "Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire." Mais de quelle façon Babeuf et son école entendent-ils la pratique de cette communauté fraternelle que plusieurs considèrent comme l'idéal de la République et de l'égalité ?

"Le travail nécessaire au maintien de la Société, également réparti sur tous les individus valides, est pour chacun d'eux un devoir dont la loi exige l'accomplissement."

Et dans le Manifeste des égaux : "Qu'il ne soit plus d'autres différences parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. Puisque tous les hommes ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, qu'il n'y ait donc plus pour eux qu'une seule éducation, qu'une seule nourriture. Ils se contentent d'un seul soleil et d'un même air pour tous : pourquoi la même portion et la même qualité d'aliments ne suffiraient-elles pas à chacun d'eux ?"

[...]

Aussi, la première conséquence irrésistible du Babouvisme est-elle de condamner les arts, la fantaisie et tous les développements originaux de l'individualité, de même que les capitales, les grandes villes, les palais, le luxe et le développement industriel.<sup>128</sup>

<sup>126</sup> BUONARROTI, vol. 2, p. 145-154. La citation qui suit, comme les autres, est faite d'emprunts divers aux textes publiés soit par la Haute Cour de Vendôme, soit par Buonarroti.

<sup>127</sup> Selon le *Petit Robert* le terme *socialisation*, qui daterait de 1836 (LANDAIS), ne prendrait son sens moderne qu'en 1846 : or il a déjà ce sens dans le présent texte de Thoré, explicité l'année suivante dans la formule "socialisation des instruments de travail" (THORÉ, *La Vérité*, p. 36) ; et DEVILLE, "Origine" (1908), p. 398, l'a relevé dans *Le Globe* du 7 octobre 1831, p. 1/II.

<sup>128</sup> Sur ce point cf. l'introduction au présent document et le document 26.

[...]

Buonarroti a nettement exprimé, dans une note de son livre, toute la pensée des *Niveleurs*,<sup>129</sup> comme on a quelquefois nommé les Babouvistes :

“C'est donc à resserrer dans de justes bornes la richesse et la puissance des individus que doivent tendre toutes les institutions d'une véritable société.”

Malheureusement, le Babouvisme se trouve ici en opposition formelle avec ses maîtres de la Révolution française, comme avec toutes les légitimes tendances de l'esprit humain. [...]

Une autre erreur fondamentale du Babouvisme est, suivant nous, de s'être imaginé qu'il possédait la vérité absolue : “La Révolution française, dit le Manifeste des égaux, n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et *qui sera la dernière*.” Qu'une révolution plus profonde doive compléter l'œuvre de la Révolution française, c'est notre espérance. Mais que cette révolution soit enfin la dernière, voilà ce qui nous semble une négation formelle de l'activité humaine. [...]

La Constitution de 93, dans l'art. 28, copié presque littéralement sur Rousseau, laissait toute indépendance à l'esprit humain : “Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution. Une génération ne peut assujétir à ses lois les générations futures.”

En ceci encore, Babeuf ne représente donc pas la tradition républicaine. Notre tradition est encore avec Robespierre et Rousseau.

De ce que le Babouvisme croyait posséder la vérité absolue, ressortirent deux autres conséquences que sa logique rigoureuse s'empressa d'adopter : *La réalisation immédiate* de sa doctrine politique, et, comme moyen, la *dictature* temporaire.

[...] Le remède de Babeuf ne guérit rien. Les douleurs des prolétaires ne seront guéries que par une économie sociale nouvelle, par l'organisation du travail, par le développement de la production et par une répartition équitable.

[...]

On voit que le Babouvisme, pris dans les termes étroits de sa signification, s'écarte en plusieurs points de la droite ligne de notre tradition révolutionnaire, et qu'il blesse à la fois les plus vifs sentiments de la liberté personnelle. [...] “L'égalité, dit quelque part Buonarroti, doit se mesurer par la capacité du travaillant et par le besoin du consommateur, et non par l'intensité du travail et par la quantité des objets consommés. Le but de la communauté en question est l'égalité des jouissances et des peines, et nullement celle des choses à consommer ou de la tâche du travaillant.”

<sup>129</sup> Le terme *niveleur* est daté par BRUNOT, IX/2, p. 705, de 1789 ; il correspond à l'anglais *leveller*.

Mais ceci est le germe d'une autre doctrine que celle de Babouf. Il y a, aujourd'hui, une fraction notable du parti démocratique, qui s'est jetée dans le Babouvisme interprété de la sorte. Quoique les babouvistes actuels ne possèdent pas encore de solutions lumineuses, et qu'ils aient conservé la plupart des erreurs du Babouvisme primitif, ils sont cependant plus avancés que les indifférents qui se tiennent en dehors des questions sociales. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les plébéiens s'inquiètent de l'organisation du travail et d'une certaine communauté. [...] L'heure de la délivrance approche sans doute. Mais, suivant le mot de Saint-Just, il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver.

T. THORE.

## 16 Citoyen, Frère, Démocrate, Républicain, ou Communiste, janvier 1840

Le présent document, composé d'un extrait du *Voyage en Icarie* de Cabet, auquel est emprunté le titre ci-dessus ([CABET], *Voyage*, 1840, vol. 2, p. 504) et d'un passage de la *Réponse philosophique* de Lahautière à Thoré (cf. document 15), est destiné à présenter le premier usage public et imprimé de "communiste" en janvier 1840, qui fait suite à l'emploi oral ou manuscrit du terme par les Travailleurs égaux dans la seconde moitié de 1839 (cf. document 14A) ; usage du terme, en son sens de partisan de la communauté des biens puis de l'abolition de la propriété privée des moyens de production qui se rattache à celui de Restif en 1785 et 1797 (cf. documents 2 et 6 à 8) et qui va désormais se répandre universellement.

### 16A Doctrine communautaire

[Etienne CABET], *Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie, traduits de l'anglais de Francis Adams, par Th[éodore] Dufruit, maître de langues*, Imprimerie de M<sup>me</sup> Porthmann, chez Hippolyte Souverain éditeur, Paris 1840, vol. 2, p. 485-486 et 504-505 ; Ed. Anthropos, Paris 1970, p. 547-548 et 563-564.

Cet extrait du *Voyage en Icarie* ne présente pas de problème particulier, si ce n'est celui de la date de rédaction de l'ouvrage et de sa publication. En ce qui concerne cette dernière, comme le note Henri Desroche dans sa longue préface à la réédition du *Voyage*, "le grand spécialiste de Cabet, J. Prudhommeaux, semble lui-même avoir hésité à tirer au clair l'imbroglio de cette première édition, imbroglio accusé encore par le fait que dès 1838 Cabet faisait déjà, depuis Londres, parvenir des copies de son œuvre alors achevée à un cercle de lecteurs choisis." (Ed. Anthropos, p. IX-X). Les incertitudes provenant tant des déclarations diverses de Cabet que des inexactitudes bibliographiques de Prudhommeaux, il importe, pour éviter autant que possible les erreurs de datation de la terminologie cabétiste, de reprendre brièvement cette question de façon chronologique. En premier lieu, l'édition du *Voyage* en "quelques exemplaires" que PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur*, p. XVII-XVIII, déclare avoir été "distribués par l'auteur en 1839" est en fait celle de 1840, parue en 2 volumes à Paris chez Hippolyte Souverain, de l'imprimerie Porthmann. C'est l'édition répertoriée dans *Bibliographie de la France* du 11 janvier 1840, n° 2, p. 20, enregistrée sous la même date au "Registre du dépôt légal" (11 janvier 1840, n° 269) avec la mention "Voyage en Icarie par Adams, 2 vol.", et dont le titre complet est donné ci-dessus. Et l'édition que Prudhommeaux date de 1840 "avec le titre actuel, le nom de l'auteur et les épigraphes disposés en forme de losange" (p. XVIII) est en fait une contamination : de la seconde édition, en un volume, de mars 1842 (cf. *Bibliographie de la France* du 12 mars 1842, n° 11, p. 155), que Cabet avait prévue pour paraître par souscription en 19 livraisons à partir de la fin août 1841 (cf. *Le Populaire* du 5 sep-

tembre 1841, n° 6, p. 4/III), avec l'édition de 1845. A part quelques corrections typographiques ou de style, sans incidence sur le contenu, et la modification de deux paragraphes du dernier chapitre (cf. note 134) cette édition ne diffère de la première que par la préface ajoutée (p. I-VI), le changement de la numérotation des chapitres et, en conséquence, de la table des matières : le vocabulaire ordinairement daté de 1842 dans les études lexicographiques ("communier", "communautaire", "icarien", etc.) est en fait déjà employé dans l'édition de 1840 par Cabet. Le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* est également une source possible d'erreur. La référence : CABET, *Lecture pour tous. Voyage en Icarie* [...], Bordeaux 1838, reproduite par PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur*, p. XVIII, et qui pourrait faire conclure à l'existence d'une édition antérieure du *Voyage*, est, vérification faite, la première (et sans doute dernière) livraison d'une réédition prévue de l'ouvrage par des cabétistes bordelais un demi-siècle plus tard, car la date réelle est 1898. Tout ce qui parut avant janvier 1840 est un prospectus du *Voyage*, en 1839, dont le seul exemplaire que je connaisse, venant des papiers Cabet-Beluze-Prudhommeaux, est conservé à l'IISG Amsterdam.

Si, en l'absence aux Archives nationales des bordereaux de déclaration de l'imprimerie Porthmann et de la maison d'édition Souverain, on ne peut connaître ni la date exacte d'impression ni le tirage de la première édition du *Voyage*, on peut cependant déduire de diverses déclarations de Cabet et de correspondances conservées, que, depuis Londres, il fit imprimer le livre à ses frais début 1838 à Paris sous la surveillance de L.-A. Pagnerre qui, malgré leur amitié, refusa de se charger de sa distribution (cf. CABET, *Comment je suis communiste*, p. 10 ; *Le Démocrate*, p. 3 ; *Toute la vérité*, p. 94 ; *Ma ligne droite*, p. 38) et qu'il fit parvenir alors un exemplaire – en fait un jeu d'épreuves des deux premières parties de l'ouvrage encore dépourvu de titre et non relié – à cinq de ses amis : E. Arago ("je vous ai envoyé, dès 1838, l'un des cinq premiers exemplaires de mon *Voyage*", in *Douze Lettres*, p. 128), Lamennais, Nicod son ancien protecteur, Voyer d'Argenson et Pagnerre (mais ce dernier avait déjà le manuscrit, cf. *Toute la vérité*, p. 94) ou encore Altaroche, le fondateur et rédacteur du journal satirique *Le Charivari* (mais comme le montre la lettre d'avril 1838 à Altaroche, non envoyée par Cabet, ce dernier finalement ne transmit sans doute pas son ouvrage à Altaroche) ; cf. IISG Amsterdam, Archief Cabet, la lettre de Cabet à Altaroche, Londres, avril 1838 ; les copies des réponses de Lamennais, Paris, 29 avril 1838 ; de Voyer d'Argenson, Lagrange (Vienne), 15 mai 1838 ; ainsi que la lettre de M<sup>e</sup> Nicod, Paris, 10 mai 1838 ; cf. également JOHNSON, "Étienne Cabet", p. 411, et JOHNSON, *Utopian Communism*, p. 62. C'est cet envoi sans doute que Prudhommeaux a interprété comme une édition privée de 1839, hypothèse que retient encore JOHNSON, *Utopian Communism*, p. 62.

Cabet oublie seulement – et les commentateurs n'y ont pas pris garde – que l'impression de 1838 ne pouvait contenir que les deux premières parties de l'ouvrage, le roman utopique proprement dit, car la troisième partie, faite d'un chapitre unique de commentaires et de justifications de l'auteur est de toute évidence un ajout de l'automne 1839. C'est alors sans doute que Cabet, dont l'exil légal avait pris fin le 29 mars 1839, qui était rentré courant avril (cf. *Ma ligne droite*, p. 42, et JOHNSON, *Utopian Communism*, p. 62) et qui s'était décidé à publier son ouvrage, se mit en devoir de le faire, mais sans trop de risque : certains avaient essayé de le compromettre dans l'affaire du 12 mai 1839, cf. la lettre ouverte de Cabet dans le *Journal du peuple* du 19 mai 1839, n° 20, p. 3/II ; cf. également *Toute la vérité*, p. 96, où Cabet déclare avoir dû "suspendre cette publication

et l'environner de précautions, surtout après le 12 mai". Parmi ces précautions, la première fut de préparer la publication de l'ouvrage sous un pseudonyme, mais le nom passe-partout de "Adams" étant peu convaincant, Cabet l'authentifia en quelque sorte – deuxième précaution – du nom d'un traducteur bel et bien vivant à Paris, Théodore Dufruit (cf. la lettre de ce dernier à Cabet, du 12 septembre 1839, BHVP : ms. 1052, Papiers Cabet) ; on se reportera à la "Préface" de Desroche in CABET, *Voyage*, p. XV-XIX, pour les précautions qui relèvent de la finasserie procédurière de l'avocat et ancien procureur Cabet.

Dans la section du chapitre ajouté, intitulée "Explication de l'auteur anglais", Cabet répond d'abord aux objections écrites ou orales des adversaires de la communauté, Arago, Lamennais, Nicod, Pagnerre, ainsi qu'à celles de Voyer d'Argenson et de ses proches. "Cependant quelques amis, à qui je communiquai mon projet, s'efforcèrent de me le faire abandonner. 'La Communauté ! m'écrivaient les uns : mais c'est un épouvantail universel ou une chimère ! vous allez soulever l'Opinion contre vous, ou bien vous la trouverez indifférente. Vous forcerez beaucoup de vos amis à vous renier. Le Peuple même vous abandonnera, trop éclairé pour ne pas voir que son véritable intérêt n'est pas dans la Communauté, et que l'Égalité réelle ne pourrait être que l'Égalité de misère ! Vous vous fermerez ainsi tout appui, toute carrière, tout avenir ! Etes-vous donc devenu fou !' [...] 'Quoi, m'écrivaient d'autres amis, vous faites un *Roman* pour expliquer votre système de Communauté ! et vous ne commencez pas par exposer votre doctrine !'" (CABET, *Voyage*, 1840, vol. 2, p. 486-488 ; Ed. Anthropos, p. 548-550). Puis, dans la section "Principes et doctrine sur la Communauté" (vol. 2, p. 489 sq.), après avoir encore envisagé au mois d'août 1839 (comme l'a montré JOHNSON, *Utopian Communism*, p. 62, d'après un manuscrit inédit de Cabet) le recours à la révolution et à la dictature, Cabet prend désormais position, par référence au soulèvement de mai, contre toute révolution, ce qui jure d'ailleurs avec le début de son roman où le héros, Icare, est porté au pouvoir par une telle révolution : "Les révolutions violentes sont la guerre avec toutes ses chances : elles sont extrêmement difficiles, parce qu'un Gouvernement, par cela seul qu'il existe, a une force immense dans son organisation gouvernementale, [...] dans la possession du pouvoir [...], dans le trésor, l'armée, la garde nationale, les tribunaux, le jury, et la police avec ses mille moyens de division et de corruption." (CABET, *Voyage*, 1840, vol. 2, p. 501 ; Ed. Anthropos, p. 561).

C'est donc à l'automne 1839 seulement que le roman fut pourvu d'un titre (il n'en avait pas lors de l'impression, cf. *Toute la vérité*, p. 35), d'une troisième partie et d'une table, ces dernières comportant par rapport à l'impression de 1838 les termes nouveaux de "communautaire/communautaire" et de "communiste", dont Cabet fera un si grand usage à partir de la seconde moitié de 1840 et qu'il lui avait fallu rendre des milliers de fois dans son roman utopique par des formules contournées, "système", "doctrine", "science", "théorie", etc. "de la communauté", "du bien commun", etc. Et si le terme "communautaire" (qui sera supplanté par "communautaire") semble bien une création de Cabet, la formule où apparaît l'unique emploi de "communiste" dans son roman ("ce n'est pas tout de se qualifier Citoyen, Frère, Démocrate, Républicain, ou Communiste", [CABET], *Voyage*, 1840, vol. 2, p. 504) renvoie de façon explicite à un usage oral que Cabet a dû entendre dans des groupes de communistes parisiens où il put être introduit : soit par Jean-Jacques Pillot avec lequel il entretenait quelques relations, soit par Richard Lahautière qu'il connaissait et avec lequel il collabora (cf. in PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fonda-*

teur, p. XVII-XVIII, les titres de Cabet en collaboration), soit enfin par Théodore Dezamy dont il connaissait l'existence depuis 1838, qui se lia avec lui après son retour à Paris en avril 1839 (cf. *Toute la vérité*, p. 19, 35, 97) et auquel il reproche en 1842 de n'avoir jamais "vu la politique que dans quelques petites sociétés d'ouvriers" (*ibidem*, p. 96).

En ce qui concerne enfin l'esprit de système de Cabet ("il faut surtout avoir un système"), sa "Systemkrämerei" comme le diront les communistes allemands de l'entourage de Marx et Engels à partir de 1845-1846 et auquel ces derniers opposent l'esprit scientifique, on se reportera à ce qui est dit au paragraphe "Le socialisme comme science. Socialisme scientifique" du chapitre VII de cette étude.

L'ouvrage de Cabet fut largement diffusé avant 1848 : à cette date il en était à sa 5<sup>e</sup> édition (cf. CABET, *Voyage*, Ed. Anthropos, p. XI) et on le trouve dans toutes les bibliothèques connues des associations françaises ou de formations ouvrières et démocratiques à l'étranger, à Genève, à Lausanne, à Morges, à Londres (SDF, CABV, chartistes), etc. Par la suite il tombe sinon dans l'oubli, du moins en désaffection puisque la 6<sup>e</sup> édition est celle de 1970 seulement. Entre-temps il avait eu une édition allemande en 1847, et par deux fois on avait entrepris de le traduire en anglais, sans résultat. La traduction allemande du *Voyage* parut en novembre-décembre 1847 à Paris au Bureau du *Populaire* sous le titre *Reise nach Ikarien von E. Cabet [...] aus dem Französischen von Dr. Wendel-Hippler [i.e. Hermann Ewerbeck]*, cf. *Bibliographie de la France* du 20 novembre 1847, n° 47, p. 564, qui en annonce la première partie ; le volume entier est enregistré à la BN en janvier 1848. Annoncée à diverses reprises pour paraître en souscription (cf. *Almanach Icarien [...] pour 1847*, Paris [1846], p. 190 ; *Le Populaire*, 15 août 1847, n° 20, p. 4 ; 7 novembre 1847, n° 32, p. 4, etc.), cette traduction avait été entreprise par Hermann Ewerbeck peu de temps sans doute après son arrivée à Paris (fin août 1841) puisque Lorenz Stein y fait allusion dans son livre composé à Paris au printemps 1842 (cf. STEIN, *Der Socialismus*, p. 437 en note). Réédition fac-similé, Etienne CABET, *Reise nach Ikarien*, avec une postface et des documents rassemblés par Ahlrich Meyer et Alexander Brandenburg, Berlin 1979.

En ce qui concerne la traduction anglaise : le médecin Peter M. MacDouall, oweniste dissident puis chartiste, qui fut obligé de s'exiler en France au début des années quarante, y rencontra Cabet et entreprit de traduire le *Voyage* sous le titre *Adventures of Lord Wm. Carisdale in Icaria*, à paraître dès 1845 en livraisons ou en volume, chez le libraire-éditeur Hetherington (cf. *The New Moral World*, 10 mai 1845, n° 46, p. 372/III). Mais deux ans plus tard Berrier-Fontaine, annonçant à Cabet que Charles Sully travaillait à "la traduction de plusieurs de vos ouvrages ou parties choisies" pour les faire imprimer à Londres, constate : "Après avoir examiné à nouveau la portion déjà traduite en anglais de votre voyage en Icarie nous avons résolu de la laisser perdre car elle est tronquée et mal traduite. - C'est à refaire." (lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1847, BHVP : ms. 1052, fol. 26-27). Sully quittant Londres pour les Etats-Unis le 2 décembre 1847 en avant-garde de l'émigration icarienne, le nouveau projet ne fut pas mené à terme.

## CHAPITRE XXXI.

EXPLICATIONS DE L'AUTEUR ANGLAIS. - DOCTRINE COMMUNITAIRE.<sup>130</sup>

Plusieurs de mes amis étant surpris de me voir prêcher la *Communauté* tandis que je ne leur parlais autrefois que de *Progrès* et d'*Amélioration du sort du Peuple*,<sup>131</sup> je leur dois une explication, et la voici :

Trop longtemps victime de mon dévouement à la cause populaire pour ne pas m'y dévouer toujours, j'avais résolu, comme *Campanella*,<sup>132</sup> de mettre à profit le temps d'un long emprisonnement pour étudier, réfléchir, et tâcher d'être utile encore à mes concitoyens ; et je préparais, pour le Peuple, une *histoire universelle élémentaire*,<sup>133</sup> lorsque, frappé plus que jamais des *malheurs* de l'Humanité dans tous les pays et dans tous les temps, je m'attachai à en découvrir la *cause* pour en chercher ensuite le remède. Je voulus relire alors l'*Utopie* de notre vertueux et célèbre *Thomas Morus* que, comme beaucoup d'autres, j'avais lue dans ma jeunesse sans la bien comprendre et sans l'apprécier.<sup>134</sup>

<sup>130</sup> Le terme *communautaire* est utilisé deux fois seulement dans tout l'ouvrage. Dans la table des matières la formule ci-dessus "Doctrines communautaires" est rendue par "Doctrines et Résumé théorique des Principes de la Communauté" et le titre du chapitre X "Projet d'association communautaire" (vol. 2, p. 102) est rendu à la table des matières par "Projet d'association communautaire", signe que Cabet dut avoir connaissance dès l'automne 1839 de la terminologie employée par les Français de Londres, ce qui n'est pas pour surprendre étant donné ses relations suivies et amicales avec Berrier-Fontaine par exemple. Par la suite Cabet emploiera exclusivement le terme *communautaire* : ainsi dans le sous-titre du *Populaire de 1841* en mars-avril 1841, "Association Communautaire", "doctrine communautaire" in CABET, *Douze Lettres* (1842), p. 102, "système communautaire", p. 164 ; "société communautaire" in *Propagande communiste* (1842), p. 3, etc.

<sup>131</sup> De 1832 à 1834 Cabet fut l'un des principaux directeurs de l'Association libre pour l'éducation gratuite du peuple, dérivée de la Société aide-toi, cf. PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur*, p. 70-75.

<sup>132</sup> Il s'agit du dominicain italien Tomaso Campanella (1568-1639), incarcéré à plusieurs reprises pour hétérodoxie puis, pendant vingt-sept ans, pour avoir fomenté une conspiration qui devait émanciper la Calabre, sa province, alors sous domination espagnole. C'est pendant cette vie en prison qu'il écrivit son ouvrage principal *Civitas solis*, publié à Francfort-sur-le-Main en 1623, à Utrecht en 1643, traduit en français par François Villegardelle, *La Cité du Soleil*, Paris 1840.

<sup>133</sup> Cabet ne composa que l'*Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830*, 4 vol., Pagnerre éditeur, Paris 1839-1840.

<sup>134</sup> Contrairement au reste du *Voyage*, ce paragraphe et le suivant, à caractère plus ou moins biographique, ont été modifiés par Cabet lorsqu'il abandonna la fiction de "l'auteur anglais", à partir de l'édition de 1842. Voici la version définitive de ce paragraphe : "Trop longtemps victime de mon dévouement à la cause populaire pour ne pas m'y dévouer toujours, j'avais résolu, comme *Campanella*, de mettre

Malgré les nombreux défauts de cet ouvrage, surtout si l'on voulait en faire l'application aujourd'hui, je fus tellement séduit et absorbé, dès les premières pages, par son idée fondamentale, que, sans aller plus loin et sans vouloir connaître les détails, je me mis à réfléchir sérieusement sur cette idée de *Communauté* que je n'avais jamais eu le temps d'approfondir, dominé, d'ailleurs que j'étais, par cette aveuglante prévention qui signale la Communauté comme une chimère.

Mais plus je réfléchis, moins cette idée me parut chimérique. J'essayai de l'appliquer, en imagination et théoriquement, à toutes les situations et à tous les besoins de la Société ; et plus j'essayais d'applications partielles, plus j'en apercevais la possibilité et même la facilité.

Je ne puis dire le plaisir que me fit éprouver la pensée d'avoir enfin trouvé le remède à tous les maux de l'Humanité ; et je suis sûr que, dans leurs palais et leurs fêtes, les Grands de la terre n'ont pas de jouissances aussi vives que le prisonnier apercevant chaque jour davantage depuis sa prison l'aurore du bonheur pour le Genre humain.

[...]

#### PRINCIPES ET DOCTRINE SUR LA COMMUNAUTÉ

[...] Ce n'est pas tout pour le Peuple de désirer une réforme et même de faire une révolution ; il faut surtout avoir un système, des principes, une doctrine, une religion politique : ce n'est pas tout de se qualifier *Citoyen, Frère, Démocrate, Républicain, ou Communiste*, mots qu'un agent provocateur peut prononcer aussi bien que qui que ce soit ; il faut être bien persuadé et bien convaincu ; il faut bien savoir et bien connaître, et le plus grand génie ne peut savoir faire une épingle s'il n'a pas fait l'apprentissage de l'épinglier ; il faut enfin avoir la résolution d'accomplir tous ses devoirs en même temps que le désir et la volonté d'exercer tous ses droits.

à profit le temps de l'exil pour étudier, réfléchir et tâcher d'être utile encore à mes concitoyens : je préparais, pour le Peuple, trois histoires *élémentaires* (une histoire universelle, une histoire de France, une histoire d'Angleterre), lorsque je voulus lire en anglais *l'Utopie*, que, comme beaucoup d'autres, j'avais souvent entendu citer sans la bien connaître." (Ed. Anthropos, p. 547). Et plus loin : "[...] je fus tellement frappé de son idée fondamentale que je fermai le livre sans vouloir m'en rappeler les détails [...]" (547-548). Affirmations plus ou moins exactes et contradictoires : en effet PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur*, p. 137, signale que lors de son séjour à Londres de 1834 à 1839 "Cabet ignore la langue anglaise", et p. 225 (note 1), il fait encore remarquer selon le témoignage de MacDonald, qu'en 1852, après sept années de séjour en Angleterre et aux Etats-Unis "il parlait très, très-peu l'anglais". D'autre part, le biographe note que "si Cabet insiste avec tant de complaisance sur ce qu'il doit au vénérable chancelier d'Henri VIII [i.e. Morus]", c'est qu'il désire réfuter d'avance toute parenté avec Babeuf et Buonarroti (PRUDHOMMEAUX, p. 142, note 2).

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Peuple fait des révolutions : pourquoi donc tant de ces révolutions ont-elles avorté ? N'est-ce pas parce que le Peuple n'avait pas de doctrine arrêtée ? Les révolutions de 1792, 1815 [?], 1830, n'auraient-elles pas eu un tout autre résultat si le Peuple avait été bien pénétré de l'excellence de la Communauté ? [...]

#### 16B Le but actuel des communistes

Richard LAHAUTIERE, *Réponse philosophique à un article sur le Babouvisme, publié par M. Thoré, dans le Journal du peuple (Numéro du 24 Novembre 1839)*, Paris, janvier 1840, 8 p.

Auguste Richard (de La Hautière) dit Richard Lahautière (1813-1882), licencié en droit en 1835 et avocat au barreau de Paris, fut d'abord attiré par le socialisme de Pierre Leroux, puis se tourna vers le néo-babouvisme (cf. MAITRON, *Dictionnaire*, que je complète ici). En 1839 il collabore à *L'Intelligence* de Laponneraye, qui devait écrire quelques années plus tard : "*L'Intelligence* ne s'est jamais avouée communiste parce qu'elle ne jugeait pas qu'il fût opportun de le faire alors ; mais les idées et les principes qu'elle développait menaient droit à la Communauté." (*Le Populaire*, 2<sup>e</sup> année, n° 6, 11 septembre 1842, p. 4 ; article également publié en brochure annexée à la collection de *L'Intelligence* conservée à la BN). Après la publication par Laponneraye en avril 1838 d'un *Catéchisme démocratique*, Lahautière publie à son tour l'année suivante avec Etienne Choron, corédacteur du journal, un *Petit Catéchisme de la réforme sociale*, fondé sur "le principe égalitaire" (p. 3), dans lequel ils réclament la nationalisation et la centralisation étatique "des instruments et des produits. - Qu'entendez-vous par instruments ? La terre et les matières premières données par la nature, et les machines créées par l'homme" (p. 9), brochure qui leur vaut de comparaître devant la cour d'assises de l'Oise qui les acquitte (juin 1839). Lahautière et Choron tentent alors de fonder un nouveau journal, *L'Egalité*, qui devait paraître à partir de la fin juillet 1839, mais qui ne dépassa pas le stade du prospectus, Lahautière ayant été arrêté en relation avec les manifestations de rues organisées pour protester contre la condamnation à mort de Barbès. Relâché sans procès ni jugement, Lahautière préfère s'exiler provisoirement en Suisse, où il reste un an environ, à Genève, selon Sebastian Seiler qui quitte lui aussi, vers cette date, la France où il séjournait depuis quelques années et fréquentait les milieux d'opposants, pour se rendre en Suisse également (cf. CABET, *Ma ligne droite*, p. 42, et SEILER, *Das Eigenthum*, p. 21-22). C'est donc de Suisse que Lahautière répondit en janvier 1840 à l'article de Thoré sur le babouvisme (document 15) et sa brochure semble avoir été alors assez largement diffusée. Il en existe un exemplaire à la BN, et plusieurs aux AN ; le titre du présent document est emprunté à la dernière phrase du texte qui permet de considérer Lahautière comme un des porte-parole des groupes communistes organisés à cette date (cf. note 143). Après son retour, en 1841, il publia *De la loi sociale et Les Déjeuners de Pierre*, cette dernière brochure annonçant la parution pour le 2 mai 1841 d'un nouveau journal, dirigé par Lahautière et Jules Leroux, intitulé *Le Communiste. Journal social et*

politique. En fait le journal qui parut porta le titre de *La Fraternité. Journal moral et politique*, le rédacteur en chef étant Lahautière seul, qui se retira en octobre de la même année pour être remplacé par un commis de librairie du nom de Pinault (cf. *La Fraternité*, n° 1 et 6, mai et octobre 1841). Parmi les collaborateurs du journal on compte en particulier le cordonnier André-Marie Savary (cf. l'introduction au document 24). D'autre part *La Fraternité* est, fait rare pour l'époque, fort bien renseignée sur le mouvement communiste allemand naissant. On peut supposer ici un lien de Lahautière ou de ses collaborateurs avec les journalistes néo-babouvistes et communistes allemands Ferdinand Wolff qui résidait à Paris depuis plusieurs années, ou Sebastian Seiler qui sera sténographe à l'Assemblée nationale en 1848 (cf. GRANDJONC, "Les rapports", p. 77-79), ou encore avec le médecin Hermann Ewerbeck qui de 1841 à 1848 servira d'intermédiaire entre socialistes français et allemands. La même année 1841 paraissent d'ailleurs deux brochures de Lahautière en traduction allemande chez l'éditeur Johann August Weingart à Bienne : *Kleiner Katechismus der Sozialreform* et *Über das gesellschaftliche Gesetz*. Selon l'exemplaire conservé à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, le traducteur anonyme en fut l'ouvrier tanneur communiste Simon Schmidt, fondateur en 1840 du Volksthümlicher Gewerbestandsverein, l'association de formation ouvrière de Lausanne (cf. VUILLEUMIER, "Weitling en Suisse", p. 45). Quant à Lahautière, il fut encore candidat aux élections de 1848, puis semble se retirer de la vie politique.

Contrairement à ce qui est dit dans MAITRON, *Dictionnaire*, Lahautière n'eut aucune part à la publication de *L'Egalitaire* de 1840 (il était sans doute encore en Suisse), fondé et rédigé par le seul Théodore Dezamy (cf. l'introduction au document 18) qui, lui aussi, publia une "Réfutation de l'article Babouvisme" du *Journal du peuple* dans le second et dernier numéro de *L'Egalitaire*, juin 1840, p. 48-58, et qui critique également au passage l'article "Babeuf" de Jean Reynaud dans l'*Encyclopédie nouvelle*. L'argumentation de Dezamy étant similaire à celle de Lahautière, il est inutile de la reproduire ici. Qu'il suffise de signaler que lorsque Dezamy rédige son article en juin 1840, le terme "communiste", encore rare en janvier, est en voie de devenir courant.

Quelque divisés que soient les aristocrates par leurs ambitions et leurs haines intestines, un cri les rallie : le *privilège*. Sur ce mot, entre eux point de chicanes ; depuis les ultrà de la *Quotidienne* jusqu'aux libéraux du *Courrier français*,<sup>135</sup> tous l'entendent de la même façon : les uns basent, il est vrai, le privilège sur la naissance, les autres sur la richesse ; mais la discussion ne roule que sur le plus ou le moins [...].

<sup>135</sup> *La Quotidienne* représente sous la monarchie de Juillet, avec *L'Univers religieux* ultramontain, la presse de droite catholique. En 1847 *La Quotidienne*, absorbant *La France* et *L'Echo français*, devient *L'Union monarchique*, titre trop voyant à partir de la proclamation de la République en février 1848, qu'elle réduit en *L'Union* sans rien changer à son orientation politique.

*Le Courrier français*, organe des libéraux alors dirigé par Léon Faucher, est lié aux économistes libre-échangistes que combattent les journaux ouvriers (cf. dans le texte même de Lahautière sa critique de la libre concurrence).

Nous, nous inscrivons sur notre bannière : *Egalité*. Mais ce mot, si clair et si compréhensible ; ce mot, expliqué par un significatif commentaire, — la révolution commencée en 1789 ! — ce mot, n'aurait-il donc pas encore, dans la langue démocratique, de sens précis ?

[...]

Les uns comprennent l'égalité selon Rousseau,

Les autres l'égalité selon Robespierre,

Les autres l'égalité selon Babeuf.

Comme si ces martyrs n'avaient pas tous les trois entendu l'égalité selon la nature !

Non, Robespierre n'infirmait point Rousseau ; non, Babeuf ne contredit ni Rousseau, ni Robespierre.

J'entends dire, par un démocrate, que le Babouvisme, pris dans les termes étroits de sa signification, s'écarte de la droite ligne de notre tradition révolutionnaire, et qu'il blesse les plus vifs sentiments de la liberté personnelle.

[...]

Je vais essayer de démontrer, dans cette première lettre,<sup>136</sup> que la doctrine de Babeuf, loin de s'écarter de la tradition révolutionnaire, est une conséquence du raisonnement dont Rousseau posa les prémisses, que Robespierre reprit et continua, sans pouvoir conclure (empêché qu'il fut, peut-être par la hache thermidorienne, peut-être aussi parce que chaque homme a sa tâche sur la terre, et, borné qu'il est, ne peut tracer que son sillon dans ce champ infini, ouvert aux progrès et à la perfectibilité du genre humain).

L'HOMME NAÎT ÉGAL À L'HOMME !

Ce principe est admis de tous les démocrates véritables, et s'entend ainsi :

L'homme naît égal à l'homme, non point pareil en force et en besoin, comme on voudrait le faire ridiculement dire à Babeuf, mais égal en droit. Plus clairement : Tous les hommes ont un égal droit de vivre, de remplir toutes les fonctions de la vie matérielle et intellectuelle, d'en satisfaire tous les besoins.

[...]

Le principe théoriquement posé par Rousseau, il fallut passer à l'application. C'est à ce but que convergèrent tous les efforts de la Convention, dont Robespierre est l'âme. — De là, la déclaration des droits et la constitution de 1793.

<sup>136</sup> Contrairement à l'intention déclarée de Lahautière il n'y aura pas de suite à cette première brochure.



“Les droits de l'homme, est-il dit dans la déclaration des droits, article 1<sup>er</sup>, sont : l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété, la garantie sociale, la résistance à l'oppression.”

[...]

La déclaration des droits et la constitution détruisaient l'antique privilège de la naissance et des dignités ; mais détruisaient-ils le privilège de la fortune ?

Non. – Un pas était fait vers l'égalité ; le pacte social de Rousseau, consacré par la volonté nationale, effaçait tout vestige de l'ancienne tyrannie et de l'aristocratie dite légitime ; mais, faute de définir clairement l'étendue et les limites de la propriété, les législateurs de 93 laissaient une large porte ouverte à l'invasion d'un nouveau privilège : l'aristocratie du tiers-état, inutilement battue en brèche par Saint-Just et par Robespierre.

“Le droit de propriété, disent ceux qui s'arrêtent à la déclaration des droits, consiste en ce que tout homme est maître de disposer, à son gré, de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie.”

Mais si vous voulez, ainsi que vous le prétendez, traditionnaires de la droite révolution (comme vous vous appelez),<sup>137</sup> si vous voulez que tous jouissent des mêmes droits, accordez à tous un droit de propriété indépendant de cette définition : biens, capitaux, revenus, industrie !... Car il est une foule de déshérités, dans ce patrimoine public, qui n'ont ni capitaux, ni revenus, ni industrie ! Ceux-là n'ont donc pas les mêmes droits que les vôtres ; ils ne sont donc pas vos égaux !

De cette immense lacune, dans le travail des législateurs de 93, est sortie la tyrannie financière ; de cet article 18 qui, contredisant la définition de la liberté, “pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui”, rendait chacun maître de son travail et de son commerce, est sortie la libre concurrence !

La libre concurrence ! ce mot vous effraie comme nous, démocrates égarés, mais sincères ; vous voilez votre face à la vue de ce monstre qui immole trente millions de Français ! La libre concurrence, c'est l'oppression, c'est la négation de cette égalité, pour laquelle sont morts nos pères, et que vous et nous sommes encore prêts à consacrer de notre sang !<sup>138</sup>

Devant ce nouvel obstacle s'arrête l'œuvre de Robespierre ; ici commence l'œuvre de Babeuf.

“Tous les hommes sont égaux selon la nature, dit Babeuf, d'où vient que la société leur distribue des droits inégaux ?

“Pourquoi aux uns la disette, aux autres l'abondance, quand tous ont également faim ?

<sup>137</sup> Le terme *traditionnaire* (utilisé depuis 1696 selon le *Petit Robert*) a le sens d'interprète étroit de la loi mosaïque (Talmud).

“La propriété est le droit de chaque être sur les choses nécessaires à son existence.

[...]

“Plus de propriété individuelle des terres ! La terre n'appartient à personne ! les fruits sont à tout le monde !”<sup>139</sup>

Vous vous écriez à ces paroles, que Babeuf est infidèle à la tradition révolutionnaire ; mais reconnaissez donc qu'ici il est le père de cette tradition qui vous semble juste, ainsi qu'à nous ; que Babeuf a, le premier, consacré ce principe de propriété commune, corollaire et confirmation de cet autre principe fondamental posé par Rousseau et soutenu par Robespierre, je veux dire l'égalité.

“Si tous les fruits sont communs, continue l'inflexible logicien qui rirait bien de vos contradictions, tous les efforts doivent être communs.” – L'individualisme est anéanti ;<sup>138</sup> du coup meurt, non la liberté (ce droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui), mais la libre concurrence (ce monopole du fort et de l'adroit).

Instruction commune, déjà énoncée dans la déclaration des droits, dans toute l'étendue de l'intelligence de chacun.

Travail commun dans toute l'étendue des forces de chacun.

Répartition commune des produits dans toute l'étendue des besoins de chacun ; voilà ce qu'il entend par *une seule nourriture*.

[...]

Maintenant, si, revenus de ce que nous croyons votre erreur, vous admettez avec nous cette communauté de travail et de jouissances, de droits et de devoirs, que nous importe que vous attaquiez quelques considérations secondaires et transitoires de la doctrine de Babeuf !

Vous vous écriez que c'est une folie de vouloir impitoyablement retrancher ce qui n'est pas communicable à tous !<sup>140</sup> Pesez bien les conséquences du mot communauté, et vous verrez de quel côté serait la folie.

Est-ce à dire qu'aveuglément attachés à la lettre de la doctrine de Babeuf, nous prétendions proscrire les arts et le luxe ! Non, certes ; mais nous voulons, selon son esprit, faire servir les arts à l'utilité générale, et non à l'amusement et à la corruption de quelques privilégiés.<sup>141</sup>

[...]

<sup>138</sup> Cf. au *Lexique* la définition que LAPONNERAYE, *Catéchisme démocratique*, donne du *libéralisme* et de l'*individualisme* qui sont visés ici.

<sup>139</sup> Comme Thoré, Lahautière emprunte ses citations à divers documents du livre de Buonarroti, les attribuant en bloc au seul Babeuf.

<sup>140</sup> Cf. note 112.

<sup>141</sup> Sur cette question des arts, cf. le texte de Maréchal au document 5A, et l'introduction au document 15 à propos de l'interprétation qu'en donne Thoré.

La dictature que proclamait Babeuf vous semble une hérésie ! Songez aux tiraillements, aux divisions, au peu de lumières et à la faiblesse du parti démocratique en 1796, et peut-être réfléchirez-vous qu'alors les idées de dictature pouvaient être excusables ! Mais le passé n'engage point l'avenir ; et dans la doctrine de Babeuf, comme dans toute doctrine, il faut distinguer les besoins du moment des besoins généraux et perpétuels de l'humanité. En présence du peuple actuel, éclairé et fort, qui ose croire que Babeuf ne rayerait pas l'article concernant le pouvoir d'un seul, et ne remettrait pas à la masse le choix de ses délégués ?<sup>142</sup>

Maintenant dira-t-on que tout ce qu'on vient de lire s'écarte de la signification étroite du manifeste des égaux ? Le manifeste n'est que le résumé de tout un corps de doctrine. Babeuf se complète et s'explique par ses lettres, par sa défense, ses articles, et surtout par le monument qu'a élevé à leur foi sainte son frère Buonarroti.

[...] Le système de Babeuf n'est pas la raison dernière des progrès humains ; son manifeste impérissable a ouvert aux travaux des penseurs une voie nouvelle vers des conquêtes inconnues, et sans savoir où s'arrêtera l'humanité, sans croire même qu'elle s'arrête jamais, il vous est permis de penser qu'ainsi que la civilisation a fait une halte au jalon de la fraternité posé par Jésus, elle relayera de nouveau lorsqu'elle aura réalisé cette communauté, rêve de Babeuf, et but actuel des communistes<sup>143</sup> qui, sans se retrancher servilement derrière le nom de ce martyr, se glorifient pourtant d'avoir compris son idée.

## 17 La situation de la classe ouvrière britannique, février-mars 1840

Le triple document qui suit – un article en français sur la situation britannique, une adaptation et une traduction allemandes – a surtout valeur de témoignage sur l'emploi en ce début 1840 de la terminologie "sociale" par un grand organe parisien, conservateur libéral, le *Journal des débats*, par un quotidien d'importance locale, la *Mainzer Zeitung*, et par un modeste hebdomadaire hambourgeois, *Der Pilot*. En effet, malgré la réputation de styliste et de connaisseur de l'Angleterre et autres "pays du Nord" faite à Philardète Chasles (1798-1873), cofondateur de la *Revue britannique* (1825), traducteur du *Titan* de Jean Paul, nommé par Guizot bibliothécaire de la Mazarine (1837), puis professeur au Collège de France sur une chaire "des littératures du Nord" créée à son intention (1841), son feuilleton ne brille ni par sa qualité littéraire ni par son originalité, encore moins par la précision sur les mouvements dont il prétend rendre compte (document 17A). Quant aux versions allemandes, parues indépendamment l'une de l'autre à deux semaines d'intervalle, elles n'ont guère en commun que de s'inspirer du même modèle français pour présenter le socialisme anglais et d'en transcrire la terminologie en allemand : elles attestent en particulier les premiers emplois de "Socialismus", "socialistisch", etc. Le rédacteur de la *Mainzer Zeitung*, Karl Andree, confronté aux amorces d'industrialisation dans le grand-duché de Hesse, notamment dans la région de Mayence, et hostile pour sa part à l'industrialisation britannique qu'il considère comme contre nature, ainsi qu'au socialisme ou au chartisme qui en découlent, intègre les informations de Ph. Chasles dans une revue de la situation européenne (*Mainzer Zeitung*, n° 66 et 67) puis dans des considérations nationales et religieuses d'un autre âge à propos d'Owen et du socialisme anglais (document 17B). *Der Pilot* par contre, dont la rédaction est naturellement plus ouverte aux influences britanniques, n'a d'autre ambition que de transmettre l'article du *Journal des débats* à son public hambourgeois (document 17C). Mais sa version, heureusement réduite, accentue encore les défauts de l'original par de multiples erreurs de traduction : ainsi "des propriétaires de la ville" deviennent-ils la municipalité tout entière, "l'Amérique septentrionale" bascule vers l'Amérique du Sud, les pionniers défricheurs ("back-woodsmen") sont désormais des hommes de forêt noire, à moins que ce ne soient des nègres, le "suffrage universel" revendiqué par les chartistes se transforme en égalité universelle, "l'eau-de-vie" en eau claire...

L'intérêt de ce pot-pourri de penny-a-liner, diversement accommodé sur les bords du Rhin ou de l'Elbe, réside dans l'accumulation d'un langage social, tantôt préexistant, tantôt neuf, en français d'une part comme "association", "communauté", "chartiste" et "chartisme", "congrès", "condition de l'ouvrier", "oweniste", "socialiste" (adjectif et substantif), "socialisme", "utopie" et "utopiste" (substantif) ; en allemand d'autre part, où certains termes sont des néologismes qui visent encore exclusivement les mouvements sociaux britanniques : "arbeitende Volksclassen", "Lage des Arbeiters", "Arbeitslohn", "Chartist", "chartistisch" et "Chartismus", "Congreß", "Gemeinschaft (der Güter/der Frauen)", "owenistisch", "social", "Socialist", "socialistisch" et "Socialismus", "das Utopien", "Utopist" et "Verbindung" (pour association).

Ce brusque intérêt pour le "socialisme" anglais, que Ph. Chasles assortit encore de guillemets, et la flambée de langage consécutive en français et en allemand en ce

142 A propos de la dictature cf. le paragraphe correspondant au chapitre VII de la présente étude.

143 Sur l'emploi de *communiste* à partir de 1840 cf. chapitre VI et l'introduction au document 16A. Au contraire de Cabet, Lahautière connaît sans doute le terme pour avoir fait partie des associations clandestines et pour être resté en relation avec elles depuis la Suisse, les déplacements d'ouvriers et de compagnons étant à cette époque extrêmement importants à travers toute l'Europe, cf. GRANDJONC, "Éléments statistiques", et "Deutsche Binnenwanderung", repris in STRÄHL, p. 14-25.

début 1840 s'expliquent par la montée des tensions sociales en Grande-Bretagne et les débats extrêmement virulents qui les accompagnèrent. Même si l'agitation ouvrière et la propagande oweniste avaient trouvé – outre la répression des pouvoirs publics pour la première – des contradicteurs dans les milieux religieux et conservateurs dès les années vingt et au début des années trente, on peut constater à partir de 1837 une recrudescence des critiques de fond : d'abord contre Owen et ses organisations, dans la mesure même où celles-ci gagnent du terrain avant de fusionner en mai 1839 en une vaste "Universal Community Society of Rational Religionists" qui vise à la constitution d'une humanité socialiste athée, ou du moins agnostique ; puis, à partir de 1838 contre le mouvement chartiste naissant qui tient alors ses premières "Conventions" nationales ; la plus importante sans doute sera celle de 1839 qui opposera des mois durant sur la question de la prise du pouvoir par la classe ouvrière les partisans de la "physical force" et ceux de la "moral force". Or en cette même année 1839 deux événements, indépendants l'un de l'autre mais que les adversaires amalgament, vont mettre le feu aux poudres : en juin, la visite de Robert Owen à la cour sur l'initiative du Premier ministre, lord Melbourne ; en novembre, l'attaque de la petite ville de Newport dans le pays de Galles.

Le 26 juin 1839, Owen, parmi d'autres personnalités, était présenté à la reine Victoria (1819-1901) qui avait accédé au trône en 1837 et dont on attendait les vingt et un ans révolus pour la marier à un prince de Cobourg-Gotha. Owen remettait alors à la reine et aux deux Chambres les pétitions des socialistes (owenistes) britanniques sur l'organisation du travail et la situation de la classe ouvrière dans le pays. "At the levee, held on Wednesday, the 26th inst., Mr. Owen presented to Her Majesty the address adopted at the last Congress, which was graciously received. He was introduced by Lord Melbourne. He has also presented the memorial of the Congress to government ; and the petitions to the Lords and Commons have been committed to the charge of Lord Brougham and Mr. Attwood. [...] It is highly important that the petitions to Parliament from the various Branches of the Society, should be forwarded to both houses, *without delay*, as they will not sit long now ; and the Central Board particularly desire the immediate attention of the Branches to this subject." (*The New Moral World*, 6 juillet 1839, n° 37, p. 585). Il s'ensuivit une levée de boucliers sans précédent de tout ce que la Grande-Bretagne comptait de forces cléricales et conservatrices contre Owen et le socialisme ainsi que contre lord Melbourne. Les accusations brandies contre ce dernier allaient de l'impair moral et politique au crime de haute trahison, pour avoir osé mettre en présence de la jeune reine le chef de file des athées, des infidèles, des partisans de la communauté des femmes, de l'abolition de la propriété, etc. (cf. les extraits de presse rassemblés sur le thème "Mr. Owen at Court" par le NMW de juillet à décembre 1839).

La guerre des pamphlets, des sermons et des conférences publiques ("lectures") faisait encore rage lors du coup de main avorté des ouvriers gallois sur Newport. Cette petite ville du Monmouthshire fut attaquée dans la nuit du 3 au 4 novembre 1839 par 3 000 mineurs sous la direction de John Frost (1784-1877), un tailleur drapier qui avait été maire de la ville en 1836 et qui, face à l'injustice sociale grandissante, était devenu un des dirigeants chartistes partisans de la prise de pouvoir par la "force physique". S'étant heurtés à un détachement d'infanterie qui fit usage de ses armes, les assaillants se débandèrent dans la nuit même, laissant 24 morts ou mourants et 40 blessés sur le terrain. Les responsables furent poursuivis devant les tribunaux en décembre 1839 et janvier 1840 et trois d'entre eux – John Frost, l'horloger cabaretier William Jones,

ainsi que l'agent mineur et cabaretier Zephariah Williams – condamnés à mort malgré la défense de Sir Francis Pollock, peine commuée en déportation à vie en Tasmanie.

On comprend dans ces conditions que le débat parlementaire qui s'ouvrit à la Chambre des lords le 24 janvier 1840 sur la question du socialisme, à la suite des pétitions owenistes "soliciting the Government to appoint parties to investigate measures which the [owenite] Congress proposes to ameliorate the condition of society" (NMW, 11 juillet 1839, n° 38, p. 601) d'une part ; d'autre part du contre-feu organisé par lord Henry Phillpotts, évêque d'Exeter, qui avait provoqué entre-temps d'autres pétitions visant à l'interdiction légale des socialistes et du socialisme (cf. les comptes rendus dans la presse britannique des séances des 24 et 31 janvier, 4 février, 4 et 24 juin 1840 à la Chambre des lords), ait eu un retentissement bien au-delà de l'enceinte de la Chambre.

Cette dénonciation d'Owen et du socialisme par Phillpotts, au plus haut niveau parlementaire, et les pétitions déposées par ce dernier en vue de la mise au ban des socialistes, firent aux owenistes et, par contamination dans l'opinion publique, aux chartistes, une réclame contre laquelle les membres du gouvernement et le chancelier de la Chambre, lord Brougham, obligés bien malgré eux de défendre la noblesse de caractère d'Owen et la pureté de ses intentions, essayèrent en vain de mettre en garde le feu-neux évêque. Aux centaines de "Lectures against Socialism", "Examination of Socialism", "abominations", "blasphemies", "immoralities of Socialism", aux tracts dénonçant "the immoral, blasphemous and atheistical System, misnamed 'Socialism'", aux sermons contre "the Infidels, those who call themselves Socialists", contre les "Socialists, a Society of Beasts", "for the Suppression of the Socialists", etc. répondirent autant de pamphlets, articles, discours et brochures du type "Why am I a Socialist ?", "Socialism made easy", "Socialism : What is Socialism ?", "Socialism as it is !", "the Sufficiency of Socialism for Human Happiness", etc., dont certains dataient déjà d'un an ou deux mais connurent soudain un regain d'actualité et éventuellement une ou plusieurs rééditions. Il faut ajouter les instructions écrites données aux "social Missionaries" (que les Français traduisent alors par "missionnaires socialistes" et les Allemands par "sozialistische Missionnaire") pour diriger leurs débats publics et contradictoires (cf. ces titres et quelques dizaines d'autres in NMW 1839-1840 et HARRISON, *Robert and the Owenites*, p. 286-347). Cette fermentation politique et sociale fut également l'occasion pour Owen de rédiger son grand manifeste daté du 2 février 1840, publié d'abord dans le NMW du 15 février (n° 69, p. 1097-1100) puis en brochure diffusée en sept éditions pour la seule année 1840 : *Manifesto of Robert Owen, the Discoverer and Founder of the Rational System of Society, and of the Rational Religion*.

## 17A Chartistes et socialistes, les utopistes modernes

Philarete CHASLES, "Variétés", in *Journal des débats*, Paris, 26 février 1840, p. 3/II-4/I.

### VARIÉTÉS.

*Sketches of popular tumults, illustrative of popular ignorance.* (London.)  
– Robert Owen's, *Marriage system of the new moral world.* (New-Lanark.)

- *The Course of Time*, by Robert Pollock, a Poem. (Edinburgh.)  
 - *Socialism, or the Christian advocate*, by G. Pearson. (Cambridge.)  
 - *The Western Vindicator*, by Henry Vincent, now resident in Monmouth gaol. (Monmouth.)<sup>144</sup>

[...]

Les ouvrages dont la liste précède n'ont pas entre eux d'autre lien que la communauté de leur berceau. Ils tendent vers des buts qui diffèrent ; ils expriment la même souffrance et le même effort. L'inquiétude de l'avenir et l'impatience du présent agitent ces écrivains ; poète, philosophe, sermonaires, Ecossais, Anglais, chartiste, professeur ; l'un dans une geôle, l'autre dans une chaire ; l'un jetant sa pensée dans des hexamètres sans rime, l'autre dans un journal sans timbre. Entre tous, se fait remarquer, par la persévérance de sa bizarrerie, un homme dont on parle depuis quinze ans, Robert Owen ; figure dans le genre de Fourier et de Saint-

<sup>144</sup> Je supprime ici la traduction française des titres rassemblés en tête de cet article de "Variétés", et dont aucun n'est cité correctement. Le choix de Chasles fait preuve d'un large éclectisme tant en ce qui concerne le genre ou l'origine que le thème ou la période considérés. On comprend que les Allemands les aient supprimés, quitte à remanier légèrement le texte. Il s'agit des auteurs et des écrits suivants :

1) Une brochure anonyme d'un publiciste fécond en "scènes" et "sketches" historiques : [George Lillie CRAIK], *Sketches of Popular Tumults ; Illustrative of the Evils of Social Ignorance*, London 1837.

2) En ce qui concerne Owen, il s'agit de la troisième ou quatrième édition d'une brochure de 1835 : Robert OWEN, *The Marriage System of the New Moral World* [...], Leeds 1839 (3<sup>e</sup> édition), ou *Lectures on the Marriages of the Priesthood* [...] with an Appendix containing the Marriage System of the New Moral World, Leeds 1840 (4<sup>e</sup> édition).

3) Le titre suivant, du poète écossais Robert Pollock (1798-1827), régulièrement réédité au XIX<sup>e</sup> siècle, n'a rien à voir de près ou de loin avec le problème social traité dans l'article. Il s'agit de Robert POLLOCK, *The Course of Time*, Edinburgh 1827, poème religieux en 10 chants, paru six mois avant la mort prématurée de l'auteur, consacré à la vie spirituelle et la destinée humaine d'un strict point de vue calviniste... Ou bien Ph. Chasles fait-il l'amalgame du nom avec celui de Sir Frederic Pollock (1783-1870), député conservateur, ancien et futur attorney général, qui défendait alors (décembre 1839 - janvier 1840) les accusés de Newport : Frost, Jones et Williams ?...

4) Avec le pamphlet d'un ministre de l'église anglicane, "Bachelor of Divinity, Christian Advocate of Cambridge University" (cf. NMW, 11 janvier 1840, n<sup>o</sup> 64, p. 1009), on revient au thème de l'article, mais avec un titre fort différent de celui de fantaisie fourni par Chasles : George PEARSON, *The Progress and Tendencies of Socialism. A Sermon* [...], Cambridge 1839.

5) Le dernier titre enfin est celui d'un journal chartiste, fondé et publié par Henry Vincent (1813-1878) : *The Western Vindicator* (février 1839 - janvier 1841), qui parut à Bristol puis à Bath. Cf. *The New Moral World* (1839-1840) ; *British Library. General Catalogue* ; HARRISON/THOMPSON, *Bibliography of the Chartist Movement*.

Simon ; créateur de théories long-temps ridiculisées et qui ont absorbé sa fortune ; ennemi de toutes les formes de société qui existent ; aujourd'hui maître d'une association qui se répand en Angleterre et en Amérique ; et récemment présenté à la Reine ; crime que les anglicans et les torys n'ont pas encore pardonné à lord Melbourne.<sup>145</sup>

Le système de Robert Owen a quelque rapport avec celui de Charles Fourier. Il part de l'égalité prêchée par le christianisme ; cependant il nie l'Evangile. Il admet le droit de tous à partager les biens de la terre. Il détruit la propriété et l'héritage pour faire régner la fraternité sur les débris de la hiérarchie. La chaîne du mariage est à ses yeux une invention de Satan ; il veut la communauté des femmes et la communauté des biens.<sup>146</sup> Pendant qu'il détruit d'une main les restrictions du passé, il forge et resserre, d'une autre, des entraves que nos sociétés ne connaissent pas. Les citoyens, tous travailleurs, vivront ensemble, comme les abeilles dans leur ruche ; leurs passions, au lieu d'être réprimées comme le voulait la loi évangélique, seront employées et satisfaites ; leurs efforts, en se réunissant, obtiendront des résultats qui éclipsent toutes les richesses du passé ; le mariage, la propriété, la hiérarchie une fois abolis, le ciel s'ouvrira ici bas, et les hommes, rendus à leur destination, replacés dans leur sphère, sans dieu, sans femme et sans patrimoine, formeront sur le globe entier une association de frères, rivaux de bonheur et de vertu. Ces dogmes qui se rapprochent, comme nous l'avons dit, du phalanstère de Charles Fourier, avec moins d'originalité et de poésie, avaient peu réussi depuis leur promulgation. Les journaux raillaient "la chemise-modèle" suspendue dans le salon de Robert Owen, vêtement inventé par lui pour ses adeptes, et qui devait concourir, en favorisant la liberté des mouvements, à rendre au genre humain son indépendance. Mais les années, dans leur fuite, aujourd'hui chargée de tant de curiosités, ont placé enfin cette aiguille mobile de l'horloge du temps sur l'heure que Robert Owen attendait : son moment a sonné. Il n'a pas bougé dans ses doctrines. Le monde est venu à lui. On construit maintenant à Manchester un hôtel ou *Institut*,<sup>147</sup> consacré aux cours publics de ses disciples. Le paiement est garanti par des propriétaires de la ville jusqu'à concurrence de cinq mille livres sterling.

La Société oweniste, qui s'intitule *Société de communauté universelle des religionistes rationnels*,<sup>148</sup> a des ramifications dans cinquante chefs-lieux et bourgs de l'Angleterre. Pendant que le chartisme ébranle le pays de Galles, tous les pays

<sup>145</sup> La présentation de Robert Owen à la cour avait eu lieu le 26 juin 1839.

<sup>146</sup> Accusations courantes dans la polémique contre Owen, dont le socialisme ne prétendait ni à la communauté des femmes ni à celle des biens.

<sup>147</sup> Les centres de propagande oweniste portaient des appellations variables : Socialist's Hall (Leeds), Social Institution (Londres, Salford), Traders' Hall (Glasgow), Hall of Science (Londres, Huddersfield, Manchester), etc. Dans cette dernière ville le Hall of Science existait d'ailleurs dès 1839 au plus tard.

<sup>148</sup> Depuis son congrès de mai 1839 l'organisation unifiée oweniste portait l'appellation de "Universal Community Society of Rational Religionists".

de manufactures et de mines, le Cheshire, le Staffordshire, le Lancashire, le Warwickshire, le Worcestershire, le comté de Durham, prêtent l'oreille au "socialisme". C'est le nom donné par Owen à son utopie. Un Congrès des Socialistes<sup>149</sup> a eu lieu en mai 1839, à Birmingham ; les missionnaires "socialistes" ont ouvert leurs prênes à Coventry le 17 janvier 1839, à Salford le 4 février, à Yarmouth le 13 février, à Leeds le 3 mars, à Manchester le 3 juin. Les réunions socialistes de cette dernière ville s'élèvent ordinairement (dit un rapport public) à deux mille personnes ; à Liverpool, elles comptent communément de sept à cinq cents spectateurs. Le socialisme a déjà ses écoles et ses bibliothèques. Contre lui s'élèvent les torys, les dissidens, les anglicans. Un membre de l'Université de Cambridge, M. Pearson, a prêché récemment un sermon dans lequel Owen est représenté comme l'antechrist. Un Baptiste, M. Giles Eustace,<sup>150</sup> "témoin, dit-il, de l'accroissement de la secte et de sa propagation autour de lui," s'est élevé avec bien plus d'indignation encore contre une philosophie "qui éveille et encourage, dit-il, tous les appétits grossiers de l'homme." Pour nous, moins épouvantés que M. Giles et M. Pearson, nous voyons le danger dans les symptômes que ce prosélytisme révèle, et non dans la théorie de Robert Owen.

Ce sont les cantons les plus laborieux, ceux qui produisent le plus de richesses, les villes de manufacture et de fabrique, les provinces où s'opère l'exploitation des mines, qui sont le plus profondément remuées par ces prédications. Elles y trouvent l'écho et la consolation de leur souffrance. La paix se maintient dans les comtés agricoles. Il n'y a chez les fermiers de Kent et du Lancashire rien de cette ardeur rénovatrice qui anime les mineurs de Cornouailles et du pays de Galles, les ouvriers de Birmingham, Liverpool, Manchester, Londres et Sheffield, et qui a réuni 9 000 hommes armés de torches et de piques à l'attaque de Newport.<sup>151</sup> Les gens de la campagne ont entre eux des rapports de sympathie, de devoir et de droit. Cette vie en face du ciel, au milieu des enfans qui aident et des femmes qui travaillent, possède ses amusemens et ses bénéfices. Et sans essayer ici une réhabilitation de la pastorale, sans nous égarer dans l'épique et dans l'idylle, nous indiquerons d'un mot la supériorité de cette condition, quant à la santé de l'homme, à sa dignité et à son bien-être, sur l'existence des manufactures. Les ouvriers de l'Amérique septentrionale se révoltent sans cesse ; sur le même continent, les fermiers et les *back-*

<sup>149</sup> Il s'agit ici à ma connaissance du premier emploi du terme français *congrès* et, en traduction, de l'allemand *Congreß/Kongreß* sur le modèle anglais en un sens politico-social.

<sup>150</sup> Il s'agit du révérend John Eustace Giles, de l'église baptiste de Leeds, auteur d'une série de sermons contre les socialistes en septembre-octobre 1838 et dont une partie seulement fut publiée (cf. bibliographie). Cela lui valut de vives répliques dans la presse oweniste (cf. par exemple l'éditorial du NMW, 21 décembre 1839, n° 61, p. 961-963) ainsi qu'une brochure anonyme de l'éditeur du NMW, Joshua HOBSON, *Socialism as it is!*

<sup>151</sup> Les assaillants de Newport dans la nuit du 3 au 4 novembre 1839 étaient au nombre de 3 000, et non de 9 000 comme l'écrit Ph. Chasles.

*woodsmen*, qui défrichent le désert, vivent paisiblement dans leur ferme ou dans leur hutte. C'est que la condition de l'ouvrier des villes pèse à la fois sur son corps et sur son âme ; c'est que la passion de nos sociétés pour la production de la richesse matérielle impose à l'ouvrier un développement d'énergie sans compensation ; c'est que nous détruisons en lui l'équilibre, sans lequel l'homme n'existe pas, travail et repos, devoir et plaisir, discipline et dignité, dépense de force et acquisition de jouissances, soumission et indépendance. Vous concentrez dix mille hommes sur un point ; ces hommes doivent travailler pour vivre ; ils ne connaissent aucun maître, aucun ami, si ce n'est l'argent. L'interruption d'une branche de commerce, la suspension du travail pendant un mois les tue. Ils n'ont pas le temps de se reposer, d'aimer, de croiser leurs bras, de lire, d'apprendre, de connaître, après avoir travaillé comme des damnés. Tout à coup la détresse succède à l'abondance du numéraire. Ils maudissent et attendent, puis se remettent à l'œuvre, et leur vie s'écoule ainsi. Ce sont là les prosélytes d'Owen et les sectateurs de Frost. C'est à eux que Henri Vincent, dont le nom se trouve en tête de notre article, adresse son journal, *le Vengeur de l'Ouest, avocat audacieux et sans concession du peuple de Bristol, Baile, Cheltenham, Trowbridge, Bradford, Frame, Stroud, Wolton-Under-Edge, Newport, Pontypool, Carleon, Cardiff et autres villes et villages du pays de Galles*.<sup>152</sup> Ce sont eux qui forment la masse des révoltés connus sous le nom de chartistes ; eux dont le premier pamphlet, placé à la tête de notre liste, analyse les forces et décrit les combats. L'Angleterre commence donc à payer l'exagération de son industrie et cette ardeur exclusivement vouée à la création de produits destinés à l'enrichir. En transformant plusieurs millions d'hommes en rouages, en pivots et en pistons, tous occupés à créer aveuglément la richesse, elle n'a pas vu que les nécessités de la condition humaine étaient violées ; qu'un pivot de fer ou une roue d'acier n'a pas de sympathie, d'idée et de sentiment, qu'une roue et un pivot n'ont pas besoin de charité, de pitié, d'amour, d'honneur ; qu'ils ne veulent qu'être mis en mouvement à l'heure convenue et graissés de temps à autre ; mais que l'homme est un pivot vivant et une roue armée d'une âme. Là est toute la question. Les socialistes d'Owen composent la portion métaphysicienne et éclairée de cette population mécontente ; les chartistes en sont le corps, les bras et les pieds. Le fonds de la maladie se trouve dans la misère morale, bien plus que dans l'indigence affamée ; dans la réduction de l'homme à l'état de machine[,] non dans sa détresse ; et dans l'excès de son travail dont on a prétendu faire un culte, non dans son ignorance. La vie sans repos, la vie sans espoir, la vie sans dignité ne valent point la peine d'être conservées. Vous augmenteriez les salaires, que vous n'obtiendriez pas de résultat. En Amérique, le salaire est énorme ; et l'ouvrier se révolte. C'est que là, comme chez nous, il a trop peu de joies, trop peu de repos, trop peu de bonheur. Instrument d'une civilisation qui éveille ses appétits et stimule ses désirs ; plein d'ambitions et de cupidités ; il ne peut se donner ni les jouissances du riche, ni le calme

<sup>152</sup> Parmi les noms de villes cités, il faut lire *Battle* (pour *Battle*), *Towerbridge* (pour *Trowbridge*) et *Caerleon* (pour *Carleon*).

laborieux du vigneron et du laboureur. Comment résoudre le problème et protéger l'industrie sans sacrifier ces masses d'hommes ? Il faudrait pouvoir imiter Lausanne et Neuchâtel, surtout ce dernier canton, si remarquable par le mélange de l'industrie et de l'agriculture. Là, toute chaumière est une fabrique ; le torrent qui tombe fait tourner la roue industrielle ; la récolte succède aux opérations manuelles que réclament le tissage ou l'horlogerie. La somme du bonheur humain s'accroît avec la fortune publique. L'indépendance de tous, la dignité de chacun, l'habitude du travail, celle de l'économie, la pensée religieuse profondément empreinte au fond de cette vie à la fois charmante et lucrative, poétique et utile ; peu de bruit, beaucoup de bien-être. Je voudrais que les utopistes modernes<sup>153</sup> condescendissent à voir ce qui se trouve si près d'eux.

En Angleterre la situation des ouvriers se complique par l'affluence des Irlandais qui encombrant le marché. Tout bateau à vapeur, arrivant de Dublin ou de Drogheda, verse sur la rive anglo-saxonne une armée de pauvres reptiles humains qui n'ont plus de pommes-de-terre à manger dans leur pays et qui viennent en demander à l'île voisine. Rétribution trop juste, mais terrible. Vous retrouvez la hâve figure et l'œil flamboyant de cette race orientale partout où l'on peut, en travaillant beaucoup et en dormant sur la terre, se procurer de quoi ne pas périr. Vous revoyez ce spirituel et sauvage regard et ce haillon fièrement porté, jusques dans les jungles de l'Inde et dans les prairies que dominant les Alleghanis. Quant à la Grande-Bretagne, elle en est couverte ; le premier des écrivains que j'ai nommé plus haut, convient que l'Irlandais chasse le journalier et l'ouvrier anglais de tous ses marchés, non qu'il ait plus d'habileté, d'adresse ou de savoir ; mais il vit à moins de frais ; il lui faut un peu d'eau-de-vie et une pomme de terre ; il gardera toute l'année son haillon et son sourire. Voici ses muscles ; il vous les donne. L'industrie n'a souvent besoin que de cela. Au milieu de tant de compétiteurs pour le salaire, le salaire s'abaisse ; un Owen qui parle "socialisme" ; un Frost, qui demande le suffrage universel, remuent jusques dans leurs entrailles ces populations saxonnes dont le mécontentement a quelque chose de la vieille rage scandinave ; et la lueur des torches illumine les campagnes ; et la bourgeoisie tremble dans ses villes.

Il n'y a pas, je crois, de question plus grave aujourd'hui que la situation des villes manufacturières et le terrible ferment de misère, de labeur, de richesse, de sauvage indépendance, de profond dégoût qui s'y brasse aujourd'hui, en Angleterre, en France, en Amérique, en Allemagne même. C'est ce développement gigantesque de l'industrie ; ce sont ces mouvemens convulsifs du commerce ; c'est cette matérialisation sans contre-poids ; c'est cet abus des facultés physiques de l'homme ; cet oubli de ses facultés morales, qui se lisent en caractères redoutables non dans la lettre même, mais dans le sens des ouvrages cités par nous, et qui émanent du

<sup>153</sup> Premier usage attesté du substantif français *utopiste*, et de l'allemand *Utopist* dans la transcription du *Pilot* (document 17C).

génie même de l'Europe actuelle, de ses mœurs et de ses prédilections, [qui] nous semblent mériter, chez nous, comme chez nos voisins, l'attention des hommes politiques.

PHILARÈTE CHASLES.

### 17B Ein sonderbares Utopien !

[Karl ANDREE], "Robert Owen und der Socialismus", in *Mainzer Zeitung*, 8 mars 1840, n° 68, p. 1/I-3/III.

Robert Owen geht bei seinem Systeme von der Gleichheit aus, welche im Evangelium gelehrt wird, erkennt aber dieses letztere nicht als bindend für den Menschen an. Ihm zufolge hat Jedermann gleichen Anspruch auf den Genuß aller irdischen Güter. Er will von Eigenthums- und Erbschaftsrecht nichts wissen, die Brüderlichkeit soll im weitesten Umfange herrschen, weil wir alle, die wir auf Erden leben, Brüder sind. Die Ehe ist eine Erfindung des Satans, Weiber- und Gütergemeinschaft müssen herrschend werden.<sup>146</sup> Jeder Mensch soll je nach dem Maaße seiner Einsicht und seiner Kräfte arbeiten, und zwar gemeinschaftlich mit den übrigen, gleich den Bienen in ihrem Stocke. Die Leidenschaften und Begierden dürfen nicht etwa wie die Bibel will, zurückgedrängt, sondern befriedigt und zum Besten der Allgemeinheit benutzt werden. Wenn die Menschen, so meint Owen weiter, ihre Kräfte, statt dieselben wie seither zu zersplittern, vereinigen und zum gemeinen Besten anwenden, so werden sie zu höchst glänzenden Resultaten gelangen, von denen die früheren Menschengeschlechter niemals eine Ahnung gehabt haben. Alles auf Erden wird Glück und Wohlergehen sein. Natürlich müssen zuvor Ehe, Eigenthum und dergleichen Hemmnisse, welche jetzt das Wohl der Menschheit untergraben, abgeschafft werden. Erst wenn dieses geschehen ist, können die Menschen ihre Bestimmung erreichen, welche darin besteht, daß sie auf der ganzen Erde einen Verein von Brüdern bilden, die miteinander nur in Glück und Tugend wetteifern.

Uns Allen erscheint natürlich eine solche Lehre als etwas Ungeheuerliches, und wir sind überzeugt, daß sie bei uns in Deutschland niemals Verbreitung erlangen könnte. Denn unser Volk läßt sich seinen alten Gott nicht nehmen, und wird ihn dem Hirngespinnste eines, wenn auch noch so wohlmeinenden Mannes nicht opfern wollen. [...] Der Franzose Philarete Chasles ([...] dem wir einige der nachfolgenden Bemerkungen entlehnen) weist nach, daß gegenwärtig in Manchester ein Akademie-Gebäude aufgeführt wird, in welchem öffentliche Vorlesungen über Owen's Lehre gehalten werden sollen. Grundbesitzer in jener Stadt geben für diesen Bau die Summe von sechzig tausend Gulden her!<sup>147</sup>

Die von Owen gestiftete "Gesellschaft der vernünftigen Religionisten für universelle Gemeinschaftlichkeit",<sup>148</sup> hat gegenwärtig schon Verzweigungen in mehr als fünfzig englischen Städten. Während der Chartismus besonders im Fürstenthum Wales alle gesellschaftlichen Zustände unterwühlt, grassirt der Socialismus unter den Fabrik- und Grubenarbeitern in Cheshire, Staffordshire, Lancashire, Warwickshire, Worcestershire und Durham. Im vorigen Jahre hielten die Socialisten einen großen Kongreß<sup>149</sup> in Birmingham; am 17. Jan. 1839 schlugen ihre Missionäre öffentlich in Coventry Kanzeln auf, im Februar geschah dasselbe in Salford und Yarmouth, im März zu Leeds, im Juni zu Birmingham, wo gegenwärtig, englischen Blättern zufolge, in ihren Versammlungen selten weniger als zweitausend Personen zugegen sind. Nicht ganz so stark, nämlich in der Regel von 700 bis 800 Individuen, werden dieselben in Liverpool besucht. Der Socialismus hat auch schon seine Schulen und Bibliotheken, täglich findet er neue Anhänger, obwohl Tories, Dissenters und Anglikaner ihn durch Reden, Zeitungsartikel und Predigten unausgesetzt befehden. Seine Anhänger aber legen wenig Gewicht darauf, daß die Geistlichen rufen: "Wahre dich, Volk; der Socialismus ist der leibhaftige Antichrist."

Aber die Theorien Owen's sind an sich weit minder gefährlich, als der Umstand, daß eine solche allem Herkömmlichen schnurstracks zuwiderlaufende, alle Grundlagen des Staats- und Privatlebens von Grund aus umstürzende Lehre, in verhältnißmäßig kurzer Zeit so weit um sich greifen konnte. Diese Symptome erscheinen uns als das Bedenklichste, denn man kann nicht umhin aus ihnen zu folgern, daß die englische Staatsgesellschaft durch und durch krank sei. Das wird sich deutlich aus folgenden Bemerkungen ergeben.

Der Socialismus hat seine meisten Bekenner gerade in den gewerbsamsten Gegenden Englands, nämlich in den Fabrik- und Manufakturbezirken, wo die meisten Reichthümer erzeugt werden, sodann unter den Berg- und Hüttenarbeitern, während er in den vorzugsweise ackerbautreibenden Grafschaften, z. B. Kent, bisher nirgends Anklang gefunden hat. Der Bauer, welcher unter Gottes freiem Himmel lebt und dem der Boden selbst in schlimmen Jahren so viel Ertrag gibt, daß er sich mit den Seinen satt essen kann, ist ruhiger, zufriedener, gottergebener, denn auf Mißwachs folgt in der Regel eine gute Erndte. Der Erndtesegen hängt vom Himmel ab, und der Himmel erweist sich ja gnädig. Außerdem ist auch der Bauersmann in der Regel gesund und mäßig. Ganz anders verhält es sich dagegen mit den Fabrikarbeitern, die nicht vom Himmel und vom Erdboden, sondern von den Schwankungen des Handels und von der Laune des Fabrikherrn abhängen. Zahlt dieser niedrigen Lohn, so muß der Arbeiter sich allen möglichen Entbehrungen aussetzen und Weib und Kind darben; steigt der Absatz und mit ihm auch der Lohn, so sucht er sich nicht selten für seine Entbehrungen durch Völlerei zu entschädigen; er will gut leben, denn er weiß ja nicht wie lange es damit dauert. Er ist mit einer Menge von Individuen seines Gleichen in Säle oder Zimmer eingesperrt, er athmet Baumwollstaub oder Steinkohlendampf ein, und da er von früher Jugend an in dieser Atmosphäre lebte, so ist er selten gesund und kein frisches

Roth, wie beim Landbewohner, blühet auf seinen Wangen. Auch der Wechsel zwischen Völlerei und Entbehrungen trägt dazu bei, seinen Körper zu zerrütten, sein Unterleib ist angegriffen, er ist oft aufgereggt und immer reizbar, selten hat er Ursache mit seinen Verhältnissen zufrieden zu sein, denn er schafft Reichthümer, von denen gerade ihm am wenigsten zu Gute kommt. Wer ihm nun im Hintergrunde die Möglichkeit blickt, daß er sich eine bessere Lage verschaffen könne, einerlei durch welche Mittel, dem hängt er an. Gesunde Religiosität findet man selten bei diesen Leuten. Entweder sie ergeben sich einem dumpfen, qualmigen Pietismus, wie das auch in unserm deutschen Wupperthale der Fall ist, (wo denn das furchtbar wüste Treiben der Türkischroth-Färber als widriger Gegensatz erscheint), oder sie zweifeln in ihrem Jammer und ihrer betrübten Lage an Gottes Vorsehung. Wie mag man sich darüber wundern, daß unter solchen Leuten Sektirer Anklang finden, und Owens Lehre sich schnell verbreitete?

[...] Nun tritt ein Anhänger Owen's oder ein Chartist, ein Volksredner, dem das Wort zu Gebote steht, unter sie hin, und findet natürlich Anklang. Zugleich werden Zeitungsblätter, welche in chartistischem oder socialistischem Sinne abgefaßt sind, von Einem vorgelesen, während die Andern frühstücken, und Abends in der Schenke beim Wachholderbranntwein oder Grog wird ausführlicher erörtert, was man am Morgen gehört oder gelesen hat.

Owen's Anhänger bilden unter diesen chartistischen Fabrikarbeitern gewissermaßen den Kopf, die geistige Aristokratie oder, wie Charles sich ausdrückt, "den metaphysischen Bestandtheil", die übrigen sind Leib, Arme und Beine. Der Fabrikarbeiter ist zur bloßen Maschine herabgewürdigt worden, und es fehlt ihm daher an aller moralischen Erhebung, an allem sittlichen Aufschwunge, und daß er oft darbt, nachdem er sich in geistigen Getränken übernommen, das ist demnach nicht allein das Unglück. Gott bewahre Deutschland, und verhüte daß es bei uns je dahin kommen möge. Um solchen Preis lieber gar keine Fabrikindustrie! Glücklicherweise die Länder, in welchen dieselbe zum Ackerbau in richtigem Verhältnisse steht, wie in Sachsen und Thüringen! England bezahlt seine Herrschaft in der Industrie und im Handel wahrhaftig theuer genug mit dem Wehe und der Armuth des dritten Theiles seiner Bevölkerung; es wiegt den Glanz seiner reichen Aristokratie mit dem Jammer von sechs Millionen irischer Bettler auf!

[...]

Die Lage der englischen Arbeiter wird noch verschlimmert durch das Herüberströmen der Irländer, welche ihre smaragdene Insel verlassen. Jedes Dampfschiff, das von Dublin oder Drogheda kommt, landet am angelsächsischen Ufer eine Masse von Individuen, denen ihre Heimath keine Kartoffeln mehr zu bieten hat. Ueberall in den Fabrikstädten sieht man Schaaren dieser kräftig gebauten Männer mit bleichem Antlitz und glänzenden Augen umherziehen. [...]

Zu dem Ingrim, welcher den angelsächsischen Arbeiter schon gegen seine Fabrikherren und gegen die Besitzenden im Allgemeinen beseelt, kommt nun noch

die Wuth gegen die fremden Eindringlinge, welche seinen Verdienst schmälern. Findet sich dann in kritischen Tagen ein kühner Demagog, der den stets glimmenden Funken zur lodernden Flamme anzufachen weiß, dann kommt eine Art von Berserkerwuth über diese Nachkommen der alten Sachsen; ihre Fackeln erleuchten Nachts die Gefilde und der ruhige Bürger in den Städten zittert.

Einem solchen Zustande glaubt nun Robert Owen durch Verwirklichung seiner Pläne ein Ende machen zu können. Alle Welt soll gemeinschaftlich arbeiten und gleichen Antheil am Gewinne haben. Als wenn die Gütergemeinschaft, welche bisher sich nicht einmal bei kleineren Gesellschaften durchführen ließ, als Norm und Regel für alle Menschen in den fünf Erdtheilen festgesetzt werden könnte, für den Eskimo, Botokuden und Neuseeländer so gut, wie für den Lord, welcher im Westende London's im größten Ueberflusse schwelgt, oder den Töpfer in Staffordshire und den darbenenden Baumwollenweber in Manchester! Ein sonderbares Utopien! Und doch finden sich nicht zehn, nicht hunderte, sondern hunderttausende, die daran glauben. Und noch auffallender erscheint, daß gerade ein Mann, dessen ganzes System der vollkommenste Materialismus ist, diese stets wachsende Materialisation unserer Zeit abhelfen zu können meint, und zwar zunächst wieder durch rein materielle Mittel. Denn wenn er auch religiöse Freiheit in den Gemeinheiten oder Genossenschaften, welche er bildet, im weitesten Umfange gelten läßt, so legt er doch keinen Werth auf positive Religion und erkennt selbst eine solche gar nicht an!

In weiteren Kreisen ist offenbar der Socialismus ein völlig unausführbares Ding und er wird das Uebel, welches er bekämpfen will, zuverlässig nicht ausrotten. Ehe aber die englischen Fabrikarbeiter zu dieser Einsicht kommen, können noch viele Jahre verfließen.

### 17C Chartisten und Socialisten, die modernen Utopisten

[Philarete CHASLES], "Robert Owen und die arbeitenden Volksklassen", in *Der Pilot. Allgemeine Revue der einheimischen und ausländischen Literatur- und Völkerzustände*, hg. von der Redaktion des *Freihafen*, Altona, 1<sup>re</sup> année, 19 mars 1840, n° 12, p. 138/III-140/II.

Die Bewegungen des Socialismus<sup>154</sup> in England bieten ein merkwürdiges Beispiel dar, wie in unserer Zeit das Materielle in etwas Ideelles umschlägt, indem aus den Reibungen der industriellen Interessen sich die tiefgreifendsten Principienfragen der neueren Geschichte erheben. Was in Frankreich als ein Amalgam

<sup>154</sup> La formule allemande "Bewegung(en) des Sozialismus" était appelée à une belle carrière chez les publicistes de la décennie.

philosophischer Abstractionen und historischen Instincts entstanden, die Systeme St. Simons, Fouriers und andere sociale Speculationen, steigt in England, dem nationalen Charakter ganz gemäß, aus den materiellen Richtungen, aus den arbeitenden Volksklassen empor und dringt von da aus in die intelligenten Kreise der Gesellschaft über. Interessant sind die Urtheile, welche der englische Socialismus gegenwärtig in Frankreich erfährt, wo kürzlich Philarete Chasles in einem übersichtlichen Artikel, in dem er sich über einige aus Robert Owen's Schule hervorgegangene literarische Erscheinungen verbreitet, eine Beurtheilung dieser Bewegungen aus dem richtigsten Gesichtspunkt geliefert hat. Wir wollen im Folgenden eine Mittheilung seiner Ansichten über diese socialen Phänomene geben.

Robert Owen, von dem man seit funfzehn Jahren spricht, zeichnet sich durch die Beharrlichkeit in seiner Bizarrie vor allen ähnlichen Bewegungsmännern aus; ein Mann in der Weise Fouriers oder St. Simons, Schöpfer seit langer Zeit verlachter Theorien, denen er sein Vermögen geopfert, Feind alles Bestehenden, er, der heute der Meister und Herr einer Verbindung ist, die sich über England und Amerika ausdehnt. Und diesen hat man der jungen Königin vorgestellt, ein Verbrechen, das die Anglicaner und Torys dem Lord Melbourne noch nicht verziehen haben.<sup>145</sup>

Das System Robert Owens hat einige Aehnlichkeit mit dem Fouriers; es geht von der vom Christenthum gepredigten Gleichheit aus, und doch leugnet er die Evangelien ab. Er gesteht Allen das Recht zu, die Güter der Erde unter sich zu theilen. Er zerstört das Eigenthum und Erbrecht, um auf den Trümmern der Hierarchie die Gleichheit und Bruderschaft herrschend zu machen. Das Band der Ehe ist in seinen Augen eine Erfindung Satans; er will den Gemeinbesitz der Frauen, wie der Güter.<sup>146</sup> Während er mit der einen Hand die Bande und Beschränkung des Vergangenen zerstört, schmiedet und bindet er mit der andern Fesseln, die unsere Gesellschaft nicht kennt. Die Bürger, alle Arbeiter[,] sollen zusammenleben, wie die Bienen in ihrem Stock; ihre Neigungen, anstatt nach dem Gesetz des Evangeliums unterdrückt zu werden, sollen gebraucht und befriedigt werden; ihre vereinten Kräfte und Anstrengungen sollen Resultate erzeugen, die allen Reichthum der Vergangenheit übersteigen; wenn die Ehe, das Eigenthum, die Hierarchie erst zerstört ist, wird ein Himmel auf Erden sich aufthun, und die Menschen, ihrer Bestimmung wiedergegeben, ohne Gott, ohne Weib, ohne Eigenthum, werden auf dem ganzen Erdhalla eine Gemeinschaft von Brüdern, Nebenbuhler in Glück und Tugend, bilden. Diese Dogmen, die, wie wir schon gesagt haben, den Phantasien Fouriers gleichen, obwohl sie minder originell und poetisch sind, haben wenig Erfolg gehabt. Die Journale machten sich lustig über das "Idealhemde", das Robert Owen in seinem Salon ausgehängt hatte, und das er für seine Anhänger erfunden, und welches, indem es die Freiheit der Bewegungen begünstigte, zu der Unabhängigkeit des menschlichen Geschlechts beitragen sollte. Aber die jetzige an vielen Seltsamkeiten reiche Zeit hat endlich auf ihrer Uhr die beweglichen Zeiger auf die Stunde geheftet, die Robert Owen erwartete: seine Stunde hat geschlagen. Er hat nichts



nachgelassen in seiner Lehre, aber die Welt ist zu ihm gekommen. Man baut jetzt in Manchester ein Hotel oder Institut,<sup>147</sup> für die öffentlichen Vorträge seiner Schüler bestimmt, und die dadurch veranlaßten Kosten hat die Stadt [sic] mit 5 000 Pfd. Sterling übernommen.

Die Owenistische Gesellschaft, die sich "Gesellschaft der universellen Gemeinde rationalistischer Glaubensbrüder"<sup>148</sup> nennt, hat in fünfzig Hauptorten Englands ihre Nebenzweige. Während der Chartismus das Land der Galen erschüttert, leihen alle Länder der Manufacturen und Bergwerke, Cheshire, Staffordshire, Lancashire, Warwickshire, Worcestershire, die Grafschaft Durham, dem "Socialismus" ihr Ohr. Dies ist der Name, den Owen seinem Utopien gegeben hat. Im Mai 1839 war in Birmingham ein Congreß der Socialisten;<sup>149</sup> den 17. Januar 1839 eröffneten die "socialistischen Missionaire" ihre Reden in Coventry, in Salford den 4. Februar, in Yarmouth den 13. Februar, in Manchester den 3. Juni. Die socialistischen Versammlungen in letzter Stadt belaufen sich (einem öffentlichen Bericht zufolge) auf zweitausend Menschen; in Liverpool zählen sie gewöhnlich fünf bis siebenhundert Theilnehmer. Der Socialismus hat schon seine Schulen und Bibliotheken. Gegen ihn erheben sich die Torys, die Dissidenten und Anglicaner. Ein Mitglied der Universität Cambridge, Mr. Pearson, hat kürzlich eine Predigt gehalten, in der er Owen als einen Antichristen bezeichnet. Ein Baptist, Mr. Giles Eustaces,<sup>150</sup> "Zeuge, wie er sagt, des Wachstums und der Verbreitung dieser Secte", hat sich mit noch mehr Indignation gegen eine Philosophie erhoben, die, wie er sagt, "alle groben Gelüste des Menschen erweckt und ermuthigt." Wir, die wir weniger schreckhaft sind, als Mr. Giles und Pearson, sehen die Gefahr in den Symptomen, die dieser Proselytismus erweckt, und nicht in den Theorien Robert Owens.

In den arbeitsamsten Kantonen, in denen, die am meisten Reichthum erzeugen, in den Manufactur- und Fabrikstädten, haben diese Predigten am meisten Eingang gefunden. Sie fanden darin das Echo und den Trost ihrer Leiden. Die ackerbauenden Grafschaften hingegen bleiben ruhig. Bei den Bewohnern Kents und Lancashires begegnet man nicht dieser Neuerungswuth, die die Bergleute von Cornwales und im Galenland, die Arbeiter von Birmingham, Liverpool, Manchester, London und Scheffield bewegt, und welche 9 000 Menschen mit Piken und Gabeln zur Bestürmung Newports vereinigt hat.<sup>151</sup> Die Bewohner der Dörfer haben unter sich Bezüge der Sympathien, der Pflicht und des Rechts. Das Leben im Angesicht des Himmels, umgeben von Kindern, die ihnen helfen, und Weibern, die arbeiten, hat seine Freuden und Segnungen. Und ohne hier an eine Wiedereinsetzung der ländlichen Lebensideale zu denken, ohne uns in Eklogen und Idyllen zu verlieren, müssen wir doch eine solche Lage sowohl für die Gesundheit, als für die Würde und das Wohlbehagen des Menschen der Existenz in Manufacturen vorziehen. Die Arbeiter des südlichen [sic] Amerikas empören sich fortwährend, und auf demselben Continent leben die Pächter und die *blackwood-men* [sic], die die Wüste urbar machen, friedlich in ihren Meiereien und Hütten. Die Lage des Arbeiters in den Städten drückt seine Seele und seinen Körper nieder; die Leidenschaft der mensch-

lichen Gesellschaft für die Production und den materiellen Reichthum bürdet dem Arbeiter eine Kraftanstrengung ohne Ersatz auf; denn wir zerstören dadurch im Menschen das Gleichgewicht, ohne das er nicht existiren kann, und das Arbeit und Ruhe, Pflicht und Vergnügen, Gesittung und Würde, Kraftaufwand und Antheil an den Genüssen des Lebens, Unterwürfigkeit und Unabhängigkeit zugleich verlangt. Wir drängen zehntausend Menschen auf einen einzigen Punkt zusammen; diese Menschen müssen arbeiten, um zu leben; sie kennen keinen Herrn, keinen Freund, wenn nicht das Geld. Die Unterbrechung eines Handelszweiges, das Aufhören der Arbeit während eines Monats tödtet sie. Sie haben nicht Zeit zu ruhen, zu lieben, ihre Arme ausruhend in einander zu schlingen, zu lesen, zu lernen, sich Wissen zu erwerben, nachdem sie wie die Verdammten gearbeitet haben. Dem Ueberfluß an Gelde folgt plötzlich eine unheilvolle Abnahme. Sie fluchen und warten, dann gehen sie wieder ans Werk, und so verfließt ihr Leben. Dies sind die Proselyten Owens und die Sectirer Frosts. Diese bilden die Masse der Revoltirenden, die unter dem Namen Chartisten bekannt sind. England fängt also an die Uebertreibung seiner Industrie und den ausschließlichen Eifer, den es zu seiner Bereicherung der Erzeugung von Producten gewidmet hat, zu büßen. Indem es mehrere Millionen Menschen in Räderwerke, Pivots und Ziehstangen umwandelte, damit sie blindlings Reichthum schafften, hat es nicht bedacht, daß es damit die Hauptbedingnisse menschlicher Existenz verletzte; daß eine Ziehstange von Eisen, oder ein Rad von Stahl keine Sympathien, keine Begriffe und Gefühle hat; daß Räderwerke und Zapfen keine Bedürfnisse der Barmherzigkeit, des Mitleids, der Liebe und Ehre haben; daß sie nur um die festgesetzte Stunde in Bewegung gesetzt und geschmiert zu werden brauchen, daß aber der Mensch ein lebendes Pivot und ein mit einer Seele bewaffnetes Räderwerk ist. Und hierum gerade handelt es sich. Der denkende und aufgeklärte Theil dieser mißvergnügten Bevölkerung bildet die Socialisten Owens, die Chartisten sind dessen Körper, Arme und Beine. Der Grund der Krankheit beruht mehr auf dem moralischen Elend, als auf der ausgehungerten Dürftigkeit; auf der Reduction des Menschen in den Zustand einer Maschine, nicht in seinem natürlichen Schicksal und seiner Unwissenheit. Ein Leben ohne Ruhe, ohne Hoffnung, ohne Würde, ist nicht der Mühe werth, erhalten zu werden. Man vermehre den Arbeitslohn, und wird doch kein anderes Resultat erschwingen. In Amerika ist der Arbeitslohn außerordentlich hoch und der Arbeiter empört sich dennoch. Denn dort, wie bei uns, hat er zu wenig Freude, zu wenig Ruhe, zu wenig Glück. Werkzeug einer Civilisation, die seine Gelüste erweckt, und sein Verlangen anreizt, voll Ehrgeiz und Lüsternheit kann er sich weder die Genüsse des Reichen, noch die arbeitsvolle Stille des Winzers oder Landarbeiters gewähren. Wie kann man die Industrie in Schutz nehmen, ohne diese Masse Menschen zu opfern? Man müßte Lausanne und Neufchatel, vorzüglich diesem letztern Kanton nachahmen, der so merkwürdig ist durch die Mischung von Industrie und Ackerbau. Dort ist jede Hütte eine Fabrik; der Sturm, der herniederbraust, dreht das industrielle Räderwerk; die Ernte folgt den Handarbeiten, die der Webstuhl oder die Uhrmacherskunst erheischt. Die Summe des menschlichen Glücks wächst mit dem allgemeinen

Wohlstand, mit der Unabhängigkeit Aller, der Werthschätzung des Einzelnen, der Gewohnheit der Arbeit und Oekonomie, und mit den religiösen Gedanken, die tief mit diesem so reizenden als gewinnvollen, so poetischen als nützlichen Leben verwebt sind ; hier ist wenig Geräusch und viel Wohlbehagen. O wenn doch die modernen Utopisten<sup>153</sup> nur um sich schauen wollten, um, was ihnen so nahe liegt, zu sehen !

In England ist die Lage der Arbeiter durch den Zufluß der Irländer, die den Markt überhäufen, noch schwieriger. Jedes von Dublin oder Drogheda kommende Dampfboot wirft auf das angelsächsische Ufer ein Heer armen menschlichen Gewürmes, das in seinem Lande keine Kartoffeln mehr zu essen hat, und sie auf der Nachbarinsel zu suchen kommt. Eine gerechte aber schreckliche Vergeltung. Ueberall begegnet man der dürren Figur, dem flammenden Auge dieser orientalischen Race ; rastlos arbeitend, auf dem harten Boden schlafend, um sich so viel zu erwerben, als sie vor dem Umkommen sichert. Selbst in den *jungles* Indiens und in allen von den Engländern beherrschten Gegenden trifft man auf den geistprühenden und wilden Blick und die stolz getragenen Lumpen des Irländers. Großbritannien ist von ihnen überschwemmt. Allenthalben verdrängt er den englischen Tagearbeiter, nicht als ob der Irländer mehr Geschicklichkeit oder Wissen besäße, aber er macht weniger Unkosten ; ein wenig Wasser [*sic*], einige Erdäpfel genügen ihm, seine Lumpen und sein Lächeln trägt er das ganze Jahr hindurch. Da sind seine Muskeln ; er giebt sie hin für kargen Lohn ! Und bei solchem Andrang der Arbeiter verringert sich natürlich der Lohn, und ein Owen, der "Socialismus" predigt, ein Frost, der allgemeine Gleichheit [*sic*] fordert, muß diese Bevölkerung, deren Mißvergnügen etwas von der alten scandinavischen Wuth hat, bis in ihren Eingeweiden aufregen ; und das Licht der Fackeln erleuchtet die Felder, und die Bürgerschaft zittert in ihren Städten. – Es giebt, glaube ich, jetzt keine ernstere Frage, als die Lage der Manufactur-Städte, und der schreckliche Gährungsstoff von Elend, Arbeit, Reichthum, wilder Unabhängigkeit, tiefem Ekel, der in England, Frankreich, Amerika und selbst Deutschland gährt. Dies ist die gigantische Entwicklung der Industrie, die convulsivischen Bewegungen des Handels, die Materialisation ohne Gegengewicht, das Hintansetzen der moralischen Fähigkeiten, und diese Phänomene fließen aus dem ganzen Geist des gegenwärtigen Europas, aus seinen Sitten und seinen Vorneigungen her, eine Erscheinung, welche die Aufmerksamkeit aller Staatsmänner im hohen Grade verdient.

## 18 Premier banquet communiste, 1<sup>er</sup> juillet 1840

Le premier banquet communiste, de 1 200 personnes, tenu le 1<sup>er</sup> juillet 1840 dans la salle du Grand-Saint-Martin à Belleville s'inscrit, même si c'est en faux, dans la campagne des banquets pour la réforme électorale de 1839-1841. La question de la réforme de la loi électorale dans un sens démocratique – élargissement du cens pour les uns, suffrage universel pour les autres – agita de façon périodique la monarchie de Juillet qui devait y succomber indirectement en février 1848 (cf. l'introduction au document 10C). En octobre 1839 les démocrates du *Journal du peuple* et du *National* lançaient un mensuel qui parut irrégulièrement, le *Journal de la réforme électorale*, soutenu par des actions en province, depuis Lille où E. Brée publiait le 20 octobre 1839 une *Lettre sur la réforme électorale*, jusqu'à Marseille où P.-E. Aillaud publiait en 1841, "sous les auspices du Comité réformiste de Marseille", *Le Propagateur de la réforme électorale*. Entre-temps le Comité central de Paris, qui s'était organisé en "Comité de Correspondance" (comprenant F. Arago, député et membre de l'Institut ; Martin, de Strasbourg, député ; Lamennais ; Dornes, avocat, rédacteur du *National* ; Lesserté et Recurt, médecins ; M.-A. Dupoty, rédacteur en chef du *Journal du peuple*, secrétaire du Comité ; et Thomas, directeur du *National*), avait diffusé une pétition pour la réforme électorale dont 180 exemplaires, signés de plusieurs dizaines de milliers de noms furent saisis au domicile de Dupoty en octobre 1841 (cf. 1840. *Réforme électorale*). A cette date en effet la Chambre des pairs, sur ordre du gouvernement qui était décidé à en finir avec cette agitation réformiste, profitait de l'attentat de François Quémisset contre le duc d'Aumale (13 septembre 1841) pour lui chercher des complices imaginaires, communistes (comme les rédacteurs de *L'Humanitaire*, cf. l'introduction aux documents 26 et 27) et surtout réformistes (comme ceux du *Journal du peuple*) et, selon la méthode éprouvée de l'amalgame, pour condamner Dupoty, notoirement hostile aux communistes, à cinq ans de prison et à la surveillance à vie pour "complicité morale" avec Quémisset. Il ressort d'ailleurs des interrogatoires et d'une première version de BASTARD, *Rapport* (AN : CC 794, pièce 11533, p. 7), que Quémisset était affilié à la Société des travailleurs égalitaires depuis août 1841 seulement et qu'à part un certain Just Brazier, dont on ignore tout, son seul complice était le marchand de vin Colombier probablement lié à la police (p. 8-9). C'est d'ailleurs de cette opération politico-policrière que date la formule de "fantôme du communisme" (cf. GRANDJONC, "En marge du Manifeste"). Ces circonstances expliquent que tous les documents de la réforme électorale cités ci-dessus se trouvent dans les cartons du procès Quémisset (AN : CC 786 à 789).

C'est au moment où l'agitation sociale du printemps et de l'été 1840 commençait à prendre de l'ampleur et après que François Arago, ayant interpellé le 15 mai 1840 le gouvernement sur l'organisation du travail, s'était vu répondre que l'Assemblée n'était pas là pour donner du travail aux ouvriers, que furent organisés les banquets démocratiques pour "une réforme politique donnant l'essor à une seconde réforme, la réforme sociale, sans laquelle la première, nécessaire comme transition, serait insuffisante comme résultat final" (Dupoty, in *Banquets démocratiques*, p. 3). Le premier banquet, dit du X<sup>e</sup> arrondissement, eut lieu chez le restaurateur Godard, aux Vendanges de Bourgogne, chaussée (ou barrière) du Maine à Montparnasse, et réunissait 300 à 400 convives sous la présidence de Thomas du *National*, vice-président Dupoty, entre autres orateurs Thoré. Les toasts

portés par les participants n'ayant pas été prévus à l'avance, les réformistes semblent avoir été dépassés par les événements : "on y a porté des toasts à la Fraternité, à l'Égalité, à la Communauté des biens etc. Un inconnu en a même porté un à une prochaine révolution, à l'abolition de la Royauté et au triomphe de la république." (Rapport du préfet de police au juge d'instruction Zangiacomi, 2 octobre 1840, AN : CC 782). Comme le disent Pillot et Dezamy "le parti [réformiste] avait éprouvé un échec significatif, car les principes égalitaires avaient eu les honneurs de la séance, mieux encore, c'était un banquet communiste, suivant la propre expression du président", Thomas, nullement édifié par la chose (*Premier Banquet communiste*, p. 14). Le deuxième banquet, dit du XII<sup>e</sup> arrondissement, se réunit sous la présidence du peintre d'histoire Jean-Baptiste Delestre (1800-1871), également connu comme homme politique et écrivain d'art, chez le traiteur Courtaut à la Barrière Montparnasse : les communistes, invités, ne purent cependant à aucun moment prendre la parole (voir *L'Égalitaire*, n° 2, p. 62-63, les toasts refusés "A l'égalité sociale", "A la démocratie égalitaire" et "A la Communauté sociale"), tandis que le banquier Michel Goudchaux, futur ministre des Finances en 1848, portait un toast à l'organisation du travail. En même temps était préparé un troisième banquet démocratique, qui eut lieu à nouveau aux Vendanges de Bourgogne le 29 juin sous la présidence de Dupoty (cf. le compte rendu qui en est donné dans le *Journal du peuple* du 5 juillet 1840, également publié sous forme de brochure intitulée *Banquets démocratiques*) ; les communistes, décidés à faire entendre leur voix malgré le refus des réformistes, avaient préparé pour le lendemain 1<sup>er</sup> juillet le banquet de Belleville qui eut lieu "sous la présidence du Sr Pillot, chef des Communistes. Cette réunion a pris sa dénomination d'après celle de son président, et s'est appelée *Banquet Communiste*. Presque tous les hommes des sociétés secrètes y ont assisté, et la majeure partie des sectionnaires de la fraction qui rêve la communauté des biens avait répondu à l'appel de son chef." (Rapport du préfet de police, 2 octobre 1840). "Un cinquième banquet était projeté pour le 14 juillet chez un restaurateur de St-Mandé ; mais j'ai cru devoir l'interdire", note encore le préfet de police dans le même rapport, et il poursuit : "C'est alors qu'après plusieurs ajournemens [...] les instigateurs de ce banquet se sont avisés de le donner dans un domicile particulier que le Sr Gay, architecte, avait mis à leur disposition à Châtillon. Cette réunion, composée de 5 à 6 000 personnes, a eu lieu le 31 août dernier sous la présidence des Srs Recurt et Lesseré. [...] Vous connaissez, M. le juge d'Instruction, les désordres et excès commis à la suite de ce banquet, lors de la rentrée des convives dans Paris." Les comptes rendus de ce banquet parus dans *Le National* du 1<sup>er</sup> septembre (également reproduit en feuille volante sous le titre *Manifestation réformiste. Banquet des 6 000*) et dans le *Journal du peuple* du 6 septembre 1840, n° 36, p. 1-2, font nettement apparaître que les organisateurs de ce banquet, bien que tenu chez le communiste Jules Gay, avaient essayé d'en écarter les communistes ; cependant Pillot, présent, y prononça un discours, non reproduit dans les comptes rendus ci-dessus, mais dont la teneur lui fut encore reprochée un an plus tard au procès des communistes de juillet 1841 (cf. *Gazette des tribunaux*, 9 juillet 1841, p. 1), et "vers la fin du banquet, le président fut prévenu que les populations des environs, auxquelles s'étaient joints un grand nombre d'ouvriers de Paris, demandaient, comme aux beaux jours d'un temps qui n'est plus, à fraterniser avec les convives" (*Manifestation réformiste*, p. 2/III) ; ces intrus, au nombre de "sept ou huit cents personnes" (*ibidem*) représentaient la réponse des communistes aux réformistes. Quant aux désordres auxquels fait allusion le préfet de police, il s'agit d'affrontements entre la police, chargée par le préfet de disperser le convoi de calèches rentrant tard dans

la nuit, et les convives, dont certains membres de la garde nationale en uniforme qui avaient participé au banquet. Les affrontements ouvriers, sanglants ceux-là, qui eurent lieu le 2 septembre à la fabrique d'armes Pillot et le 8 lors de l'attaque du poste de police de Mauconseil, accompagnés d'une répression brutale contre les ouvriers en grève (cf. AGUET, *Les Grèves*, p. 206-222), puis l'attentat de Darmès contre Louis-Philippe le 15 octobre, qui fut l'occasion pour le pouvoir d'étendre la répression aux écrivains et journalistes de l'opposition, dont Lamennais, Thoré, Esquiros, Douville (emprisonné dès septembre), mirent un terme à la campagne des banquets réformistes et communistes.

Sur les 1 200 participants au banquet de Belleville (cf. document 18A) on dénombre environ 800 communistes selon la lettre signée d'une cinquantaine d'entre eux et adressée dans les jours qui suivirent à Dupoty, rédacteur en chef du *Journal du peuple*, pour protester contre la falsification du sens du banquet dans le compte rendu qu'en avait donné le quotidien radical et résilier leur abonnement (cf. document 18B). Sur ces huit cents communistes – "les hommes des sociétés secrètes", "la majeure partie des sectionnaires" néo-babouvistes de Paris, comme le dit le préfet de police – vingt-huit seulement sont connus avec certitude et un peu plus de cinquante de façon quasi certaine (cf. note 172 pour ces derniers). En ce qui concerne le premier groupe, vingt-trois sont cités dans le compte rendu lui-même : soit comme organisateurs (Dezamy, Dutilloy, Homberg et Pillot), soit comme orateurs (outre Dezamy et Pillot, ce sont Bérichon, Comte, Courtmont, Duval, Gressel, Jourdain, Kiener, Lallemand, Lionne, Louis, Neveu, Pandellé, Rozier et Jules Rozier, Selnet, Simard, Vellicus et Villy), soit comme simple convive proposé à la présidence (Charles Lesseré) ; et cinq autres par le procès de Darmès (Considère, Darmès, Duclos, Lambrun et Robert). Même si tous les présents n'étaient pas communistes – à preuve le médecin Lesseré, membre du Comité de correspondance de la réforme électorale – la liste des participants serait un document capital pour la connaissance du personnel sectionnaire communiste des années quarante. Or une telle liste avait été établie par le marchand de vin Lambrun (cf. GIROD, *Rapport*, p. 33, 41, 43, et *Procès de Darmès*, p. 43, 44) qui fut sans doute chargé de l'organisation matérielle du banquet, étant donné son métier et son appartenance de longue date aux sociétés secrètes (son nom figure dans le carnet d'adresses de Blanqui saisi en mai 1839, AN : CC 728, pièce 64, "Lambrun, m<sup>d</sup> de vin, 8 [rue] Viarnes"). Après utilisation par Girod de l'Ain, cette liste a malheureusement été distraite des pièces du procès Darmès devant la Cour des pairs pour être transmise à la juridiction criminelle ordinaire qui devait décider ou non de poursuivre divers suspects plus ou moins impliqués (comme Delahodde, Dutertre, Lambrun, Pernin, Pillot incarcéré depuis des mois lors de l'attentat I, etc., cf. CC 774, "Non-lieu à suivre"). Sa connaissance permettrait non seulement d'ouvrir ou de compléter plusieurs centaines d'articles biographiques de MATTRON, *Dictionnaire*, mais aussi de préciser la part prise par des ouvriers étrangers, allemands, anglais, belges, suisses, etc. à cette manifestation.

Le seul aspect international que retienne du banquet le compte rendu est le toast porté par Pandellé à la Pologne (p. 6-7) et celui de Villy "A la Fraternité Universelle" (p. 8). On peut constater que pendant la crise sociale de 1840 et malgré la forte proportion d'étrangers dans la population ouvrière parisienne on ne relève aucun mouvement xénophobe, contrairement à d'autres périodes (cf. GRANDJONC, "Les étrangers à Paris", p. 69-74, 79-85 ; et GRANDJONC, "Éléments statistiques", p. 219-235). Grévistes et manifestants de rue de 1840 semblent avoir fait preuve de la plus grande solidarité,

sans égard à la nationalité des uns et des autres. Déjà, lors du troisième banquet démocratique, le 29 juin, le tourneur sur cuivre Boivin, membre des Nouvelles Saisons et seul communiste qui put se faire entendre à ce banquet, avait porté un toast, neutre en apparence "A l'harmonie des démocrates anglais et français ! A la fraternité de tous les peuples !" (*Journal du peuple*, 5 juillet 1840). Ainsi est-il des plus vraisemblable que le Suisse Aimé Borel, du canton de Neuchâtel, à Paris depuis 1833, qui en septembre fait partie des assaillants de l'armurerie Pillet, membre avec son frère Charles, mécanicien comme lui, des Travailleurs égaux (ou Communistes révolutionnaires comme on les appelle alors), ait participé au banquet de Belleville (cf. GIROD, p. 31-35). De même certains Allemands de la Ligue des justes durent y participer : la Ligue était alors dirigée entre autres par le tailleur Weiting et se composait en bonne partie de tailleurs qui constituaient, selon les estimations officielles de l'époque jusqu'à deux cinquième de cette profession à Paris (cf. GRANDJONC, "Les étrangers à Paris", p. 83) ; et non seulement Weiting organisa-t-il alors une soupe populaire communautaire à 11 sous par jour pour 500 grévistes et chômeurs parmi les plus défavorisés (cf. WEITLING, *Die Gerechtigkeit*, p. 165 ; EWERBECK, *L'Allemagne*, p. 592), mais encore un groupe de tailleurs grévistes, Français et Allemands, signaient conjointement le 10 juillet 1840 des appels à souscription diffusés jusqu'en Allemagne pour organiser le soutien aux grévistes (cf. BdK 1, p. 123-125).

En ce qui concerne les Français cités ci-dessus, MAITRON, *Dictionnaire*, ignore l'existence de Bérichon, de Comte, du relieur Grossel, de Jourdain, de l'ouvrier Kiener (qui figure lui aussi dans le carnet d'adresses de Blanqui) et du limonadier Selnet ; faute de prénoms, on ne peut savoir exactement qui sont Courmont, le coiffeur Duval, Lallemand et l'ouvrier relieur Neveu. Charles Dutilloy et Corneille Homberg ne sont répertoriés dans MAITRON que d'après le compte rendu du banquet, et Lambrun d'après le rapport de Girod de l'Ain, sans qu'il soit fait mention de la liste qu'il avait établie. On se reportera au *Dictionnaire* (que je complète ici sur quelques points) pour l'employé de la banque Laffitte, Claude Considère, le frotteur Marius Darmès, le conducteur de cabriolet Valentin Duclos, le coiffeur Jean Lionne (le rapprochement des documents permet d'identifier les deux Lionne du *Dictionnaire* comme n'étant qu'une seule personne), le peintre d'histoire Auguste-Napoléon Louis dit William-Louis ou Wilhelm-Louis, l'ouvrier typographe Edouard Pandellé, le teinturier Jean Robert, le coiffeur Rozier (ou Rosier), le professeur de littérature Jules Rozier (ou Rosier), l'horloger Simard (orthographié Simar dans le compte rendu du banquet), le tailleur Antoine Vellicus et le bottier Pierre-François Villy.

Les deux principaux personnages du banquet communiste sont cependant Dezamy et Pillot. Alexandre-Théodore Dezamy (1808-1850) – il écrit lui-même son nom sans accent – est l'un des principaux théoriciens communistes, matérialistes et révolutionnaires français des années quarante. Dès 1838 il rédige son premier ouvrage égalitaire en réponse à une question de l'Académie ; sa conclusion mérite d'être retenue : "il faut avant tout changer le milieu social ; et je ne sache personne qui nous ait mieux frayé la route que Robert-Owen et Philippe Buonarroti. [...] Le système de Fourier mérite aussi l'attention du socialiste ; mais il doit être envisagé d'une manière complexe. Je serais d'avis qu'on le scindât, et qu'adoptant tout ce qui a rapport à la partie économique, on proclamât la science sociale organisatrice et parfaitement égalitaire." (DEZAMY, *Question proposée*, p. 66-67). Après être entré en relation avec Cabet en 1839 et lui avoir servi de secrétaire pendant quatorze mois (1840-1841), il rompit avec Cabet lorsqu'il

publia son livre majeur, le *Code de la communauté*, paru en livraisons courant 1842 et en volume en décembre (cf. vol. 1, notes 813 et 840) ; dès 1840 d'ailleurs avaient eu lieu des frictions entre les deux hommes, tant en raison de la publication de la revue *L'Égalitaire* par Dezamy seul, Cabet y voyant une concurrence possible à son projet de *Populaire* (cf. DEZAMY, *Calomnies et politique*, p. 9), que pour sa participation au banquet communiste que réprovoquait Cabet (*ibidem*, p. 8). Le *Code de la communauté*, imprimé à frais d'auteur et par souscription, était en vente non seulement dans les librairies de Prévot et Rouanet, mais aussi au domicile de Dezamy, 106, rue Saint-Jacques, et à celui du typographe E. Pandellé, 40, rue Saint-Jean de Beauvais à Paris. En 1841 Dezamy s'était attaqué à M. Lamennais réfuté par lui-même ou examen critique du livre intitulé : *Du passé et de l'avenir du peuple* ; fin 1842 il publiait en compagnie de Jules Gay un *Almanach de la communauté* et un an plus tard un *Almanach de l'organisation sociale* qui lui valut quatre mois de prison, de la mi-juin à la mi-octobre 1844 ; l'année suivante il faisait imprimer *Le Jésuitisme vaincu et anéanti par le socialisme*, etc. Membre des associations secrètes, il soutint l'action de Blanqui en 1848 jusqu'en avril-mai, date à laquelle il disparaît : malade sans doute, il s'était alors retiré à Lugon où il mourut en juillet 1850. On se reportera à son propos à MAITRON, *Dictionnaire*, et à HÖPPNER/SEIDEL-HÖPPNER.

Jean-Jacques Pillot (1808-1877), moins original sans doute que Dezamy comme penseur, fut un pamphlétaire et un organisateur obstiné, dont la trajectoire, du séminaire à l'Internationale et à la Commune, ne manque pas d'intérêt. Contrairement à ce qui est dit dans MAITRON, *Dictionnaire*, Pillot n'était pas prêtre au début de la monarchie de Juillet : il avait abandonné en 1828 le séminaire pour enseigner dans un établissement public et entreprendre des études de médecine, restées inachevées. Il est vrai qu'entre 1835 et 1838 environ il fit partie quelques mois de l'Église française, républicaine et socialiste, de l'abbé Chatel (cf. MAITRON) et tenta lui-même de fonder une église socialiste au Pecq, ce qui lui valut trois mois de prison (cf. interrogatoire de Pillot, 4 novembre 1840, AN : CC 774). En 1838-1839 il publie *La Tribune du peuple*, recueil philosophique et historique, à caractère matérialiste, anticlérical et révolutionnaire, dont le prospectus déclare : "nous voulons que le fruit du travail appartienne au travailleur ; nous voulons qu'il en jouisse sans bassesse et sans crainte" (p. IV), et une des livraisons : "Esclaves de l'antiquité, serfs du moyen-âge, prolétaires des temps modernes, peuples tyrannisés de toutes les époques, levez-vous et répondez : connaissez-vous votre force, quand vous courbez vos millions de têtes sous le bâton d'un seul homme ?" (p. 56). Il n'est pas étonnant qu'après cette publication et celle de sa brochure *Ni châteaux ni chaumières, ou Etat de la question sociale en 1840* parue au mois de mai, il ait participé activement à la préparation du banquet du 1<sup>er</sup> juillet (c'est à son domicile, 7, impasse du Paon, qu'étaient distribués les billets d'entrée), qu'il présida de fait. En août de la même année il faisait paraître une *Histoire des Egaux* dont le premier chapitre s'intitule "Manifeste aux Egaux modernes" et dans lequel est employé couramment le terme de "communiste" encore absent de sa précédente brochure. Le procès des communistes de juillet 1841 (succédant au procès Darmès) lui vaut six mois de prison, compte non tenu de huit mois de préventive ; il publie cependant, début octobre 1841, *La Communauté n'est plus une utopie ! Conséquence du procès des communistes*. On le retrouve, en 1848 seulement, candidat malheureux aux élections, puis condamné fin 1851 à la déportation, à laquelle il se soustrait en s'exilant au Brésil. Il est de nouveau

politiquement actif en France à partir de septembre 1870, membre de l'Internationale puis délégué à la Commune, ce pourquoi il est condamné en 1872 aux travaux forcés, peine commuée en réclusion à perpétuité. Il meurt à la prison centrale de Melun en 1877.

Pour revenir au banquet du 1<sup>er</sup> juillet 1840, les invitations s'étaient faites, selon Pillot dans son interrogatoire du 4 novembre, par cooptation (de sectionnaires) et distribution de "cartes portant le coût du banquet", qui s'élevait à 40 sous comme le rapporte Duclos (*Procès de Darmès*, p. 63). Outre Pillot, chargé de faire imprimer les cartes, j'ai déjà noté que le marchand de vin Lambrun en avait la responsabilité pratique. Le compte rendu, comme les articles de presse, en souligne la tenue dans le calme et l'ordre. Le but du banquet, toujours selon l'interrogatoire de Pillot, n'était pas tant la propagation des principes communistes qu'une manifestation imposante de leur existence. A la question : "Ce banquet de Belleville n'a-t-il pas eu pour principal but de propager les principes communistes ?", Pillot répond en effet : "Les propager, non, mais les mettre à jour, oui, cela est vrai. Il est certain que nous avons cru que nous pourrions en cette occasion mettre au jour un principe puisé dans Mably, Thomas More, Babeuf, Buonarroti." C'est là le sens des formules de "l'ère nouvelle" s'ouvrant pour le monde, du banquet fraternel s'inscrivant "dans les fastes de l'histoire", qui pouvaient prêter à sourire lorsqu'en parut le compte rendu vers le 20 juillet 1840 (cf. *Bibliographie de la France*, 25 juillet 1840, n° 30, p. 420). Il faut cependant avouer que ces douze cents convives, dont une majorité de sectionnaires, n'avaient pas tort en ressentant plus ou moins nettement ce que Dezamy et Pillot expriment dans un langage ampoulé et désuet : de ce 1<sup>er</sup> juillet 1840 date en effet "la mise au grand jour" de ce communisme politique latent depuis un demi-siècle environ.

Le compte rendu, dont une reproduction fac-similé est présentée dans la série *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1834-1848*, vol. 7, est accessible *in extenso* en français dans BRAVO, *Les Socialistes*, vol. 2, p. 210-232 ; partiellement en italien dans BRAVO, *Storia del socialismo* p. 387-392, et BRAVO, *Il pensiero*, p. 807-812 ; en allemand *in extenso* dans HÖPPNER/SEIDEL-HÖPPNER, vol. 2, p. 408-433. *Le Capitole* et *Le Courrier français* (cf. document 19 et note 181) apportent des compléments intéressants au compte rendu officiel des communistes.

## 18A Le compte rendu du banquet

*Premier Banquet communiste, le 1<sup>er</sup> juillet 1840. Publié par le Comité de rédaction : J.-J. Pillot, Th. Dezamy, Dutilloy, Homberg, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, [Paris, juillet 1840], p. 1-3, 10.*

Depuis les Aristocrates de la Quotidienne jusqu'aux Radicaux du Journal du Peuple, tous les conservateurs sont en émoi : une ère nouvelle vient de commencer pour le monde.

Un fait qui déjà a eu un long retentissement, et dont les résultats sont incalculables, un fait qui dans les fastes de l'histoire dominera tous les progrès qui s'y sont inscrits jusqu'à ce jour, vient de se passer à Belleville. C'est au milieu d'un modeste et frugal banquet, et malgré toute sorte d'intrigues de la part surtout de certaines coteries aux couleurs démocratiques qui semblaient marcher le plus près de nous, et que nous voulons bien croire être seulement égarées, que l'Ecole égalitaire a pu planter, aux acclamations répétées et plus qu'enthousiastes de tous les assistants, le glorieux drapeau de la communauté sociale. Dès<sup>155</sup> son premier essai elle l'a placé si haut, cet étendard sacré, qu'il n'est donné à aucun parti, à aucune puissance quelconque de pouvoir désormais en obscurcir l'éclat.

Douze cents citoyens assistaient à cette réunion, où l'ordre le plus parfait n'a cessé un seul instant de régner. La presse est unanime à le reconnaître.<sup>156</sup>

A six heures environ les portes de la salle sont ouvertes. Deux assesseurs : les citoyens Pillot et Homberg,<sup>157</sup> remplissent provisoirement les fonctions de la présidence. Cinquante commissaires *ad hoc* sont à leur poste pour recevoir les convives. Autant de numéros indicatifs apposés sur les murs règlent l'ordre des sections.<sup>158</sup> [...]

Lorsque tous les convives sont placés et que les sections sont formées, le citoyen Pillot, l'un des deux assesseurs nommés par la commission pour seconder le président futur dans l'exercice de ses fonctions, annonce que la séance est ouverte. [...]

Le citoyen Pillot prend alors la parole en ces termes :

Citoyens,

Nous sommes venus ici dans le dessein d'arborer un drapeau qui doit bientôt attirer les regards de l'univers entier. Nous allons méditer ensemble et annoncer au monde les vastes pensées qui ont occupé seules, depuis long-temps déjà, l'esprit de chacun de nous dans le silence de notre isolement.<sup>159</sup> [...]

<sup>155</sup> L'original porte "de" pour "dès".

<sup>156</sup> Cf. par exemple les comptes rendus du *Capitole* et du *Courrier français* au document 19 ; le *Journal du peuple*, qui en rend compte comme d'un banquet démocratique sans aucune allusion à sa couleur politique réelle, écrit que "l'attitude calme et noble de cette nombreuse assemblée en faisait le spectacle le plus imposant" (*Banquets démocratiques*, p. 13). Etant donné les accusations d'anarchie (politique) et de débauche (morale) portées d'ordinaire contre les organisations ouvrières par les procureurs devant les tribunaux et par la grande presse, les comptes rendus de semblables réunions en France comme en Grande-Bretagne soulignent régulièrement dans les années quarante le calme et l'ordre qui y règnent.

<sup>157</sup> Dans l'original le nom est orthographié "Hombert" ; orthographe exacte dans le titre de la brochure.

<sup>158</sup> Par "section" il faut naturellement entendre ici table ou groupe de convives (au nombre de 4 comme il apparaît dans la suite du compte rendu) ; l'emploi du terme

Après cette allocution, le citoyen Pillot fait connaître à l'assemblée la décision de la *commission* relativement à la présidence. En vertu de cette décision, le choix du président est déféré à la réunion ; les membres de la commission ont renoncé à se mettre sur les rangs des candidats. [...] Malgré ces explications, plusieurs commissaires organisateurs du banquet furent aussitôt proposés, mais le bureau insista et propose lui-même des candidats qui eussent été infailliblement proclamés ; mais ils s'excusèrent sur ce qu'ils n'étaient pas préparés, tout en protestant de leur communauté d'opinion avec la *commission* ; enfin le bureau proposa M. Lesséré. L'appel des sections se fait avec le plus grand ordre ; environ trois cents citoyens seulement prennent part au vote qui a lieu par assis et levé ; le candidat est élu. Mais lui aussi croit devoir s'abstenir, pour cette raison qu'il n'a pu prendre une connaissance assez exacte des opérations préliminaires.<sup>160</sup> [...] Pressé de nouveau de déléguer un des commissaires, et vu l'heure avancée, le bureau déclara que la présidence demeurerait vacante, et que les assesseurs y suppléeraient. Des applaudissements unanimes accueillent cette décision. Une chose digne de remarque, c'est que le principe égalitaire dominait tellement tous les esprits ; on était si persuadé qu'il ne pouvait y avoir parmi nous que des frères, qu'on ne fit point comme d'ordinaire de l'honneur de présider la question majeure, bien que tous les citoyens ne cessassent de donner à la commission des marques de leur vive sympathie, eu égard à ses sentiments radicalement communistes.<sup>161</sup> Le repas fini, l'un des assesseurs,

est cependant significatif dans un banquet composé en majorité de "sectionnaires" néo-babouvistes.

159 Cette phrase caractérise assez bien le personnage de prédicateur qu'avait été Pillot avant de devenir communiste. Le cocher de fiacre Valentin Duclos, interrogé plus tard sur sa participation au banquet, déclarait – cherchant à minimiser la portée du geste – s'y être ennuyé parce que "ça avait l'air d'un sermon" (*Procès de Darmès*, p. 63).

160 Le médecin Charles Lesséré, bien que non communiste, participa donc au banquet de Belleville, et il faut croire que son audience dans le milieu populaire était suffisamment grande pour qu'il en soit élu président ; c'est cette audience sans doute qui explique que les réformistes le choisirent pour présider le banquet du 31 août chez Jules Gay, où ils devaient s'attendre à une intervention des communistes. Son refus de présider le banquet de Belleville s'explique naturellement par son opposition aux théories communautaires radicales. Lesséré semble donc se situer, comme Thoré, à l'aile gauche des socialistes de 1840. Sa seule présence au banquet de Belleville (et celle d'autres non-communistes comme les officiers de la garde nationale cités dans le rapport du *Capitole*, cf. document 19) infirme que "même les socialistes en furent exclus" (selon BRAVO, *Les Socialistes*, vol. 2, p. 201 ; BRAVO, *Il pensiero*, p. 807), de même qu'il est inexact que ce banquet ait été interdit par la police comme l'affirme également Bravo (*ibidem*) : c'est seulement après le banquet du 1<sup>er</sup> juillet que le Premier ministre Thiers et le préfet de police Delessert interdirent les banquets politiques (cf. document 21 sous la date du 13 au 26 juillet).

161 Le terme *communiste* apparaît neuf fois dans le compte rendu de 16 pages ; trois fois comme substantif : "nous, communistes" (Rozier, p. 9), "Communistes" (Lionne, p. 10) et dans la conclusion de Dezamy et Pillot (p. 15) ; et six fois comme adjectif : "banquet communiste" (p. 1 et 15), "sentiments radicalement

le citoyen Pillot, prononce de nouveau une allocution pleine de dignité, et tout empreinte des sentiments égalitaires qui animent l'assemblée ; on appelle successivement et avec ordre les citoyens dont les toasts avaient été acceptés par une commission créée spécialement pour cet objet. [...] <sup>162</sup>

## LE CITOYEN LIONNE,

Coiffeur.

AU COURAGE DE PROPAGER SES OPINIONS !

Communistes,<sup>161</sup>

Disons à tous ce que nous voulons et ce que nous repoussons, afin d'être toujours suivis par ceux qui veulent atteindre notre but en marchant dans notre route, afin de savoir qui nous avons à convaincre, qui nous avons à combattre, et quelle est la valeur de notre unité. Si nous n'agissons pas ainsi, il faut renoncer à trouver jamais une volonté assez énergique, assez persévérante pour opérer radicalement la transformation sociale. Fuyons ces hommes dont la bouche n'oserait donner une franche adhésion à la doctrine et à la pratique communiste[s],<sup>161</sup> car le plus souvent leur prudence a pour cause une arrière-pensée. Tout homme de cœur doit avoir soif de répandre les vérités que sa main peut contenir.

[...]

## 18B Lettre au *Journal du peuple*

MAIGNE/PIET/COUTURAT/&c., Lettre à Michel-Auguste Dupoty, [Paris, juillet 1840], in *Journal du peuple*, Paris, 21 novembre 1841, n° 137, p. 2A.

Dans la quantité de pièces sur lesquelles M. Bastard de l'Etang a bâti son rapport,<sup>163</sup> se trouve la lettre suivante<sup>164</sup> qui fut adressée à M. Dupoty en 1840, peu de temps après le banquet communiste de Belleville.<sup>165</sup>

communistes" (p. 3), "doctrine et pratique communiste[s]" (Lionne, p. 10), "notre manifestation communiste" (p. 14) et "toasts communistes" (p. 15). C'est de ce moment que le terme *communiste* connaît son véritable essor.

162 Sur les différents orateurs cf. l'introduction au document.

163 Il s'agit naturellement du *Rapport* du comte Bastard de l'Etang devant la Cour des pairs à propos de l'attentat du 13 septembre 1841 qui amènera la condamnation de Dupoty par amalgame avec Quénesset, Colombier, Brazier, etc.

164 Il s'agit en fait de trois correspondances : la première est la lettre rédigée par Julien Maigne, qui est suivie d'une sorte de billet de Couturat se joignant à ses amis et

“Lorsque des centaines d'ouvriers ont imaginé ou compris jusqu'aux détails d'application de leurs doctrines ; lorsqu'ils ont aperçu dans la grande époque deux faits saillants, d'une part, la puissance du levier révolutionnaire, d'autre part, l'imprévoyance des insurrecteurs de 92, qui n'avaient pas eu une nouvelle organisation sociale à substituer à celle dont ils brisaient les ressorts ; imprévoyance qui perdit leur révolution comme elle perdrait celles qui viendraient seulement remettre tout en question ; lorsque des ouvriers, disons-nous, en sont arrivés à ce degré d'intelligence des choses, les exploités de révolutions<sup>166</sup> affectent de les regarder comme des extravagants, des rêveurs anti-révolutionnaires, des sectaires voulant sans raison imposer leurs fantastiques créations, voire même comme des Saint-Simoniens et des Fourieristes !<sup>167</sup>

Quel singulier assemblage d'épithètes ! Eh ! que signifie révolution, sinon imposition d'une vérité méconnue par la mauvaise foi ? Mais la démocratie du *Journal du Peuple* n'en est pas encore là ; elle s'arrête aux théories de 89 ; elle tend à nous traîner dans l'ornière sociale qui bordera toujours la fausse et interminable route des progrès purement politiques.

En réservant quelques places à cette nuance arriérée, la commission du banquet a fait une faute ; et l'on a profité de son indulgence pour mentir impudemment au public. Mais ce sont des paroles précieuses que celles du *National* de samedi et du [*Journal du Peuple*] de dimanche.<sup>168</sup>

Elles nous ont montré combien nous étions bêtement bons de populariser des écrits et des hommes que nous nous abstenons de qualifier. Ainsi nous vous prions tout simplement, monsieur le rédacteur, d'insérer cette lettre, par laquelle en même temps nous vous annonçons notre désabonnement au *Journal du Peuple*. De plus,

apportant les signatures de ceux auxquels il servait le *Journal du peuple* (cinquante et une personnes) ; enfin un billet similaire de Mignotte, sans les signatures.

165 C'est dix-huit mois seulement après l'événement que le *Journal du peuple* concède pour la première fois que le banquet du 1<sup>er</sup> juillet 1840 à Belleville était un banquet communiste. Compte tenu des indications portées dans le troisième paragraphe de la lettre (cf. note 168), cette dernière a été rédigée entre le 6 et le 10 juillet 1840, immédiatement après les comptes rendus du banquet parus dans *Le National* du samedi 4 et dans le *Journal du peuple* du dimanche 5 juillet.

166 Idée déjà exprimée sous diverses formes par Laponneraye de 1831 à 1838 dans son *Cours public* puis dans son *Histoire de la Révolution française*.

167 On notera qu'à cette date déjà les communistes, qui ont beaucoup emprunté aux théories de Fourier et de Saint-Simon, rejettent les disciples de ceux-ci parce qu'utopiques ou partisans d'un socialisme de salon, comme le dira plus tard Engels.

168 *Le National* du 4 juillet s'en prenait au *Temps* et au *Courrier français* (cf. document 19) qui, selon lui, “cherchent [...] à effrayer la population en rendant compte du dernier banquet qui a eu lieu à Belleville” ; et il concluait en bafouant “les tristes et impuissantes publications des babouvistes actuels” (*Le National*, 4 juillet 1840, p. 1/1-II). Quant au *Journal du peuple* il rendait compte du banquet de Belleville comme d'un banquet pour la réforme électorale (cf. l'introduction au présent document).

si vous mettiez les choses sur ce terrain, nous pourrions, en recueillant les signatures, vous présenter les noms de huit cents communistes présents au banquet, lesquels vous diraient, si vous ne le savez pas : “Que nul toast n'a été porté à la réforme électorale, mais qu'au contraire les toasts les plus anti-réformistes et les plus radicalement communistes ont été accueillis par des applaudissements répétés et presque unanimes.”] Nous pourrions joindre à ces huit cents noms ceux de deux mille personnes au moins qui n'ont pris aucune part à la manifestation de Belleville, mais dont l'adhésion au principe de la communauté n'est pas douteuse.

Peut-être alors daignerez-vous ouvrir votre intelligence aux chiffres, puisque vous la fermez aux idées, et nous compter pour autre chose que pour des trouble-fêtes et des meneurs.

MAIGNE,<sup>169</sup> PIET,<sup>170</sup> COUTURAT, bottier.<sup>171</sup>”

“Monsieur le rédacteur, hier et aujourd'hui je reçois des lettres dans lesquelles les personnes à qui je portais le journal se désabonnent ; par conséquent je me joins à la lettre de mes amis, ne voulant pas être dupé par des hommes de mauvaise foi.

COUTURAT.

Signé,<sup>172</sup> Guéret, Louis,<sup>173</sup> Prosper, Lamy, Cariot, Roussel, T. Hacquard, Thiebaut, Collenet, Mourlon, Chazotte, Marchand, F. Dutertre, Ch. Roussel, P. Mutet, Denunt, Delporte, Marguerite, Proveau, Deteis Nicolas,<sup>174</sup> Deteis Char[les], Petit Auguste, Léon, Bernard, Quetiget, Wil[l]iam, Bouvier, Ferrant, Martin, Louiset, Bastel,

169 A en juger par le style et le contenu de cette lettre comme par les opinions connues du représentant démocrate socialiste de Haute-Loire en 1849, déchu de son mandat et déporté à Belle-Ile en 1850, il s'agit sans doute de Julien-Louis Maigne, professeur à Paris avant 1848, cf. MAITRON, *Dictionnaire*.

170 Ce second signataire est tout à fait inconnu.

171 Le bottier Couturat était jusqu'ici connu seulement comme signataire en 1841 d'un texte inspiré par Cabet et intitulé *Protestation des ouvriers de Paris contre le duel*, cf. MAITRON, *Dictionnaire*. Il apparaît dans le présent document comme diffuseur du *Journal du peuple* jusqu'en 1840 et comme participant communiste au banquet de Belleville.

172 Les cinquante-cinq (ou cinquante-quatre, cf. note 173) signataires de ce document composite peuvent être sans doute considérés comme ayant participé au banquet communiste de Belleville puisque c'est le compte rendu de cette manifestation dans le *Journal du peuple* qui motive leur “désabonnement”. Cela paraît d'autant plus vraisemblable lorsqu'on compare l'activité connue de ceux d'entre eux que répertorie MAITRON, *Dictionnaire* : Bastel, accusé dès 1837 de propagande égalitaire, Couturat (cf. note 171), Dutertre, agent des Nouvelles Saisons, Dutilloy, organisateur du banquet, Louis Guéret, ouvrier ébéniste qui reconstitua les Travailleurs égaux ou les Nouvelles Saisons après le soulèvement manqué de mai 1839, Julien Maigne (cf. note 169), Auguste Petit, ouvrier ébéniste, communiste révolutionnaire puis cabétiste, cofondateur de *L'Atelier* qu'il quitta parce que trop modéré à son sens,

F.F. Cousin, abonné, Proté, Colombié, Rivière, Faucan, Berger, Relustelle, Cayot, Vusont, Luzart, Aufrey, Philipet, Prévot Alexandre, Roger, Rozes, Bertaud, Faucond, Moulin, Duquenet, Parent, Dutilloy, jeune.”

“M. Dupoty, tous les citoyens à qui je portais votre journal sont venus lundi me prévenir de ne plus [le] leur porter ; je m’y suis engagé avec plaisir, vu que votre journal n’est que l’écho du mensonge et de la mauvaise foi.

Signé, MIGNOTTE.”

Sans être trop curieux, nous désirerions savoir comment on prétend trouver dans ces lettres des faits à la charge de Dupoty ?<sup>175</sup>

Charles Roussel qui fit partie des agents révolutionnaires de Caussidière en 1848, enfin le peintre d’histoire Louis dit William-Louis, un des orateurs du banquet.

Un grand nombre reste cependant difficilement identifiable en raison de l’absence de prénom ou de l’incertitude où nous sommes sur l’orthographe exacte de leur nom : Cariot est-il identique à Carion de MAITRON, Cayot identique à Cayet/Caillet, Chazotte à Chazottes ? Que dire des Berger, Bernard, Bertaud, Bouvier, Ferrant (un Ferrand ébéniste fut montagnard de Belleville), Lamy, Léon, Louis, Marchand, Martin (est-ce Alexandre Martin, dit l’ouvrier Albert qui participa sans aucun doute au banquet de Belleville), Moulin, Philipet, Prosper, Rivière, Roger, Roussel, Thiébaud, tous noms répertoriés par MAITRON et parfois en plusieurs exemplaires ? Un plus grand nombre enfin apparaît ici pour la première fois : Aufrey, Collenet, Colombier (cf. l’introduction au présent document), F.F. Cousin, Delporte, Denunt, Deteis Charles et Nicolas, Duquenet, Faucan, T. Hacquard, Louiset, Luzard, Marguerite, Mignotte, Mourlon, P. Mutet, Piet (cf. note 170), Alexandre Prévot, Proté, Proveau, Quétiget, Relustelle, Rozes, Vusont.

<sup>173</sup> Il est possible, mais non assuré, que ce deuxième nom de la liste soit seulement le prénom de Guéret qui s’appelait Louis.

<sup>174</sup> Le premier Deteis est orthographié “Dedcis” dans le *Journal du peuple*.

<sup>175</sup> Il s’agit naturellement ici du commentaire de la rédaction qui clôt la publication de la correspondance, comme elle l’avait ouverte.

## 19 Suite au banquet de Belleville

Avec *Le Capitole* et *Le Temps* du 3 juillet, ainsi que le *Journal du peuple* du 5, *Le Courrier français* est un des rares journaux à rendre compte, même de façon incomplète, du banquet communiste du 1<sup>er</sup> juillet 1840. Il est même le seul dans lequel l’article qui lui est consacré soit l’éditorial, pourvu d’un titre et signé, faits inhabituels dans le journalisme de l’époque. Quelles pouvaient bien être les raisons de ce compte rendu dans un journal fondé sous la Restauration par Royer-Collard, Guizot, Charles de Rémuzat, c’est-à-dire les doctrinaires au pouvoir depuis août 1830, dans un journal qui, avec Faucher à sa direction à partir de 1840, représentait la grande bourgeoisie commerciale et industrielle libre-échangiste ? Il est évident que Léon Faucher (1803-1854), journaliste et économiste libéral, rédacteur en chef du *Courrier*, rédacteur à la *Revue des deux mondes* et au *Journal des économistes* (à partir de 1841), futur député de la Marne aux élections de 1846 – qui constituent un sommet de concussion électorale officielle –, représentant du peuple en 1848, ministre de l’Intérieur en 1849 et en 1851, adversaire constant du socialisme, ne rend pas compte du banquet du 1<sup>er</sup> juillet dans le but de propager les doctrines communistes. Il le fait de toute évidence dans une intention polémique, contre les communistes bien entendu, mais plus encore à cette date contre les républicains du *National* – malgré les flatteries apparentes – et contre les démocrates et les socialistes du *Journal du peuple*.

L’intention de Faucher apparaît de façon particulièrement nette à l’usage qu’il fait du terme “parti”. Il utilise en effet concurremment “le parti” au singulier ou “les partis” au pluriel pour désigner l’ensemble ou chaque tendance de l’opposition parlementaire et surtout extra-parlementaire de gauche et d’extrême gauche en France à ce moment-là, ce qui lui permet à loisir, par ce jeu de mots, de classer dans une même catégorie ou d’opposer les uns aux autres les républicains bourgeois du *National*, les démocrates ou les socialistes du *Journal du peuple* et les communistes. Un jeu de mots qui relève de l’amalgame pondéré pour ainsi dire, et qu’on serait tenté de déclarer de bonne guerre journalistique si on ne le voyait, dix-huit mois plus tard, Guizot étant de nouveau au pouvoir après l’intermède Thiers du printemps et de l’été 1840, servir à faire condamner à cinq ans de prison le rédacteur en chef du *Journal du peuple* pour complicité morale dans l’affaire Quémisset, à laquelle il était absolument étranger. Jeu de mots aussi qui assure à Léon Faucher, peut-être par une de ces ruses de l’histoire chères à Hegel, la primauté d’emploi de la formule “le parti communiste” en français et une semaine plus tard en allemand grâce à la traduction qu’en effectue son homologue Gustav Kolb pour l’*Allgemeine Zeitung* (cf. document 19B). En ce qui concerne la signification de la formule “parti communiste”, qui désigne alors une tendance de l’opinion publique et non un parti organisé au sens actuel, on se reportera au paragraphes “Alliances et confusions” (p. 215-221) et “Dictature de classe du prolétariat” (p. 260-263) de cette étude. Remarquable est le fait que, du moment où les communistes se manifestent publiquement, vaut ce jugement porté en 1848 par Marx et Engels : “Où est le parti d’opposition que ses adversaires au pouvoir n’aient pas dénigré en le qualifiant de communiste ?” (*Manifeste*, trad. BOTTIGELLI, p. 73).

A l’article de Léon Faucher le *Journal du peuple* répliquera le 5 juillet 1840, sans doute par la voix de Thoré qui se distancie bien sûr des communistes, qualifiés de “rêveurs du parti” démocratique, mais refuse de les en rejeter : “Le parti a aussi ses



rêveurs ; rêveurs qu'il faut respecter, car ceux-là rêvent l'avenir, et souvent le préparent." (*Banquets démocratiques*, p. 16).

Au cours de la semaine qui suit la publication de l'article de Léon Faucher sur le banquet de Belleville dans *Le Courrier français*, l'*Allgemeine Zeitung* en donne une version allemande où apparaissent pour la première fois les termes "Communisten" (définis comme disciples de Babeuf) et "Communistenpartei". Le texte de Faucher (qui n'est pas nommé), y compris les extraits du *Capitole* cités par Faucher, est reproduit en totalité en allemand ; cependant les toasts portés au banquet ainsi que les formules "abolition de la propriété" et "communauté sociale", trop révolutionnaires, restent en français dans l'article de l'*Allgemeine Zeitung* pour d'évidentes raisons de censure. Sur cette question de la censure, triple – autocensure des journalistes eux-mêmes, censure rédactionnelle et censure administrative – pesant à cette époque sur l'information dans la presse allemande, on se reportera à WERNER, "Das Augsburgische Prokrustesbett". Etant donné l'importance politique de ce texte dans un journal subventionné par le gouvernement autrichien et soumis à la censure bavaroise, le responsable de la traduction ne peut être en dernier ressort que le rédacteur en chef lui-même, Gustav Kolb (1798-1865) ; on en a confirmation par l'exemplaire de l'*Allgemeine Zeitung* utilisé par la rédaction à des fins comptables et qui porte en marge le nom des correspondants, auteurs ou traducteurs d'articles, quand il ne s'agit pas du travail de la rédaction elle-même. Or la rubrique "Frankreich" au numéro 193, p. 1538-1540, apparaît exclusivement comme du travail rédactionnel (cf. Cotta-Archiv, Schiller-Nationalmuseum, Marbach).

Etant donné que les faits rapportés dans cet article sont déjà présentés aux documents 18 et 19A, je n'en ai retenu au document 19B qu'un extrait significatif qui situe dans la langue allemande l'emploi des termes nouveaux "Communisten" et "Communistenpartei", huit jours après que leur emploi dans un journal ministériel français les ait rendu possibles en Allemagne ; en ce qui concerne leur diffusion on se reportera au chapitre VI de cette étude, p. 213-215.

### 19A Le parti communiste a passé outre, 3 juillet 1840

[Léon] FAUCHER, "Paris 2 juillet. Le banquet des communistes", in *Le Courrier français*, Paris, vendredi 3 juillet 1840, n° 185, p. 1/1-II.

Le parti radical est divisé : le cri de réforme qui semblait devoir en réunir toutes les fractions n'a fait que constater, avec plus d'éclat, des dissentiments qui étaient déjà connus. Le schisme devient public aujourd'hui. On peut dénombrer et définir les sectes dont les enseignes sont déployées, qui n'ont plus honte de leurs maximes et qui ne cachent pas leurs projets. Il y a d'abord le radicalisme plus ou moins parlementaire, celui qui voudrait modérer et diriger le mouvement ; il se

rallie derrière la formule : "Tout garde national est électeur". Au-delà viennent les radicaux par excellence, les radicaux de la place publique, les radicaux qui disent : "Tout ou rien". Ceux-là ne seront satisfaits qu'avec le suffrage universel. Plus loin, et au-dessus, se place la foule à qui les réformes politiques ne suffisent plus, et qui prétend changer, par une révolution soudaine, la face de la société. Ces derniers descendent en ligne directe de Babeuf [sic], et ils ne visent à rien moins qu'à la communauté des biens.

On le voit, dans le monde radical, comme dans le monde parlementaire, on retrouve les trois partis, la résistance, le milieu et le mouvement. Chacune de ces opinions devrait être représentée dans la presse ; mais le mouvement, les niveleurs, n'ayant pas encore, ou n'osant pas avoir une existence politique, n'ont point de journaux.<sup>176</sup>

La résistance est honorablement conduite par le *National*, qui contient, à grand-peine il est vrai, mais non sans courage, les impatiens ou les têtes folles du parti. Le *Journal du Peuple* a pris une position éclectique, du haut de laquelle il gourmande tantôt la timidité politique et la personnalité de certains hommes parlementaires, tantôt les théories sociétaires qu'il juge non pas funestes ou à jamais inapplicables, mais seulement trop en avant de nos idées et de nos mœurs.

Ainsi, trois sectes, à peu près trois journaux [sic], et déjà trois banquets.<sup>177</sup> Le premier avait été arrangé dans des vues de fusion ; le *National* et le *Journal du Peuple* l'avaient pris également sous leur patronage ; ce qui n'a pas empêché celui-ci de se plaindre des honneurs exagérés, suivant lui, dont M.M. Arago et Laffitte avaient été l'objet, et de leur rappeler, sans doute afin de les rendre plus humbles, comment avaient vécu, comment étaient morts Robespierre et Fourier. A côté du grand banquet, et comme pour élever autel contre autel, on avait improvisé une autre réunion, où les manières paraissent avoir eu en effet plus de liberté, et où le culte des personnes n'a obligé aucun citoyen à mettre le chapeau bas. Là, dit-on, les convives ne s'amuserent pas à porter un toast à la garde nationale ou aux comités réformistes. Les toasts n'avaient pas été enregistrés par avance, et chacun put dire, en toute liberté, ce qu'il avait sur le cœur ; la mémoire du citoyen Robespierre fut largement fêtée. [...]

<sup>176</sup> Il s'agit naturellement des communistes, dont Faucher oublie de dire que s'ils n'ont pas de journaux, c'est qu'ils en sont empêchés à la fois par manque d'argent et du fait des poursuites judiciaires : condamnation des rédacteurs et imprimeurs du *Moniteur républicain* et de *L'Homme libre* en 1837-1838, des rédacteurs et du gérant de *L'Intelligence*, de *La Tribune du peuple*, empêchement de paraître de *L'Egalité* en 1839 (cf. l'introduction au document 16B), interruption de *L'Egalitaire* de Dezamy en juin 1840, etc.

<sup>177</sup> Si la formule "à peu près trois journaux" est déjà assez fantaisiste après que Faucher ait fait remarquer que les communistes n'avaient pas d'organe de presse, celle des "trois banquets" est franchement inexacte puisque le banquet de Belleville est le quatrième (cf. introduction au document 18).

Enfin les disciples de Babœuf [*sic*], les *communistes*, ont voulu manifester publiquement leurs doctrines et avoir aussi leur banquet ; mais ils n'ont pas trouvé dans la presse radicale un journal qui consentît à leur faire un prospectus.<sup>178</sup> Le *National* leur a dit assez crûment que la réunion qu'ils proposaient était sans objet ; que M. Arago ayant parlé, il ne leur appartenait pas de prendre la parole après lui ; qu'enfin ils ne pouvaient plus que faire du bruit et attirer la police sur leurs pas. Le *Journal du Peuple*, moins courageux ou plus voisin de ces doctrines, s'est borné, pour toute critique, à un silence qui n'avait rien d'encourageant.<sup>179</sup> Mais nonobstant ces oppositions muettes ou déclarées, le parti communiste a passé outre, et le banquet a eu lieu. Nous empruntons le compte-rendu de cette scène à un journal du matin :<sup>180</sup>

“Le banquet avait été préparé à Belleville au *Grand-Saint-Martin* ; une salle immense, pavoisée de drapeaux tricolores, décorée avec goût et illuminée *a giorno*, a réuni à six heures environ douze cents convives. On y comptait environ soixante gardes nationaux en uniforme, dont cinq à six officiers, appartenant aux 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> légions. Les gardes nationaux étaient répartis entre diverses tables, et on leur avait délégué le soin de veiller au maintien de l'ordre et de la bonne harmonie, qui du reste n'ont pas été troublés un seul instant. On remarquait parmi les convives quelques hommes de lettres, d'anciens militaires décorés ; mais le plus grand nombre appartenait à la classe ouvrière. Plusieurs centaines de personnes, qui avaient souscrit, n'ont pu, faute de place, être admises dans la salle du banquet.<sup>181</sup>”

M. Pillot, qui a présidé la réunion, assisté de quelques autres citoyens, a successivement donné la parole à ceux qui avaient des toasts à proposer [...]. La réunion s'est séparée vers les dix heures sans qu'on ait eu aucun incident fâcheux à déplorer.”

178 En effet aucun journal n'avait accepté de publier l'annonce du banquet communiste, et même Barmby en parle le 28 juin comme d'un vague bruit (“a vague report”, cf. document 21, p. 475).

179 Le silence du *Journal du peuple*, effectif au moment où Faucher écrit son article, se poursuivra dans son numéro du 5 juillet, qui rend compte du banquet communiste de Belleville comme s'il n'avait pas été communiste, cf. “4<sup>me</sup> banquet démocratique”, in *Banquets démocratiques*, p. 13-15.

180 Il s'agit du numéro du 3 juillet (que je n'ai pu consulter) de l'éphémère journal du matin *Le Capitole*, démocrate et bonapartiste (selon LEDRÉ, p. 251), qui parut du 15 juin 1839 au 3 décembre 1840 et dont la collection à la BN est très incomplète.

181 Ce paragraphe du *Capitole*, rédigé par un journaliste présent ou informé par des convives, complète très utilement le compte rendu publié par Dezamy, Dutilloy, Homberg et Pillot. Les précisions données sur la présence de gardes nationaux, dont des officiers, et d'anciens militaires décorés montrent assez qu'aux opposants d'extrême gauche s'étaient joints des opposants républicains ou bonapartistes également rebués par les réformistes. Etant donné d'ailleurs l'ambiguïté fondamentale du bonapartisme, présenté comme successeur de la Révolution républicaine, on trouve jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des républicains bonapartistes, ambiguïté dont

Le *Capitole* ne dit pas tout, s'il est vrai, comme on l'assure, que l'on ait porté un toast à l'abolition de la propriété ;<sup>182</sup> mais prenons les doctrines du banquet telles qu'on nous les donne, avec leur enveloppe en quelque sorte officielle ; supposons que le mot sacramentel n'ait pas été prononcé, et que les convives, au lieu de boire, sans phrases, à l'abolition de la propriété, n'aient bu qu'à la *communauté sociale*, selon les termes du récit que nous transcrivons. La forme sera peut-être différente, mais le fond n'est pas changé. La communauté sociale est un symbole, l'abolition de la propriété est le fait tout nu ; et l'on a sans doute pensé que sa nudité pourrait révolter les yeux.

Que veulent dire cependant ces grands mots : Communauté sociale ? Quel est le but que poursuivaient ces douze cents convives, réunis dans le vœu du même avenir ? S'ils s'étaient bornés, comme les économistes qui ont des entrailles,<sup>183</sup> à demander que le sort des ouvriers fût amélioré et qu'ils pussent enfin prendre part aux bénéfices de l'industrie, l'expression de cette nécessité n'aurait rien que de très légitime et de très naturel. Mais c'est peu pour eux, à ce qu'il semble, d'une meilleure répartition des fruits du travail ; car ils ne visent à rien moins qu'à passer le niveau<sup>184</sup> sur la société. Plus de riches, plus de pauvres, plus de maîtres, plus d'ouvriers, plus de capitalistes, plus de travailleurs, plus de tien[,] plus de mien, plus de propriété, plus d'émulation ; et à la place de tout cet ordre social, l'absurde, immorale et impossible utopie de la communauté des biens !<sup>185</sup>

Les ouvriers ne se laissent aller à la séduction des idées qu'ils ne comprennent pas mais qui flattent leurs passions que lorsqu'ils sont vraiment malheureux. Les communistes en France et les chartistes en Angleterre sont deux conséquences diverses d'une même cause. Améliorons le sort des ouvriers, et ils ne seront pas disposés à prêter l'oreille aux conseils de l'anarchie. Que l'autorité favorise parmi eux les associations utiles, et ils ne formeront pas clandestinement des associations

joua Louis-Napoléon Bonaparte tout au long de la monarchie de Juillet et de la II<sup>e</sup> République jusqu'au coup d'Etat. C'est cette opposition toujours renaissante que le gouvernement de Juillet essaya de se rallier par le transfert au Panthéon des cendres de Napoléon en décembre 1840.

182 A cette date Faucher ne disposait pas du compte rendu officiel du banquet paru vers le 20 juillet seulement. L'article du *Capitole* résume les différents toasts, soulignant seulement celui porté “à la communauté sociale” (Villy, in *Premier Banquet communiste*, p. 8).

183 Définition imagée des économistes dits “philanthropes”, c'est-à-dire les Michel Chevalier, Louis Villermet, Adolphe Blanqui, Léon Faucher, etc. que – sentimentalement parlant – les souffrances des classes laborieuses ne laissaient pas indifférents.

184 Accusation courante du “niveau” égalitaire, que rien dans le compte rendu ne vient justifier.

185 On notera à propos de la communauté ou du communisme, qualifié d'utopie, les différents jugements d'ordre logique, moral et socio-politique : “absurde, immorale, impossible”.

coupables.<sup>186</sup> Le temps de la répression brutale est passé ; il ne suffit plus de maintenir l'ordre et de faire régner la sécurité. Le gouvernement doit se considérer comme la Providence de tous les hommes qui sont encore à l'état de minorité par leur intelligence ou par leur position. Améliorons l'état social, et il ne se trouvera plus personne qui entreprenne de le renverser.<sup>187</sup>

Faucher.

### 19B Communisten, Communistenpartei, 11 juillet 1840

[Léon FAUCHER], "Ueber die Bankette der Radicalen...", in *Allgemeine Zeitung*, Augsburg, 11 juillet 1840, n° 193, p. 1538/tt-1539/l.

Ueber die Bankette der Radicalen, die am Ende Junius und 1 Jul. in Belleville bei Paris stattfanden, enthält der *Courrier français* einen Artikel, welcher die ganze Kluft zeigt, welche bereits die Liberalen von den Revolutionären trennt. Er sagt unter Anderm : "Die radicale Partei ist gespalten : der Ruf nach Reform, der alle Fractionen vereinigen zu sollen schien, constatirte nur mit um so größerer Klarheit die bereits bekannten Zwistigkeiten. Das Schisma ist jetzt offenkundig. Man kann die Secten zählen, die ihre Fahnen entfaltet haben, sich ihrer Grundsätze nicht mehr schämen, ihre Entwürfe nicht mehr verbergen. Zuerst kommt der mehr oder weniger parlamentäre Radicalismus, der gern die Bewegung mäßigen und leiten möchte. [...] Dann kommen die Radicalen par excellence, die Radicalen von Markt und Straße [...]. Diesen genügt nur das allgemeine Stimmrecht. Weiterhin sehen wir den großen Haufen, dem keine politischen Reformen mehr genügen, der vielmehr durch eine plötzliche Revolution die ganze Gestalt der Gesellschaft ändern will. Diese Partei stammt in gerader Linie von Babœuf [*sic*] ab, und steuert auf

<sup>186</sup> Sans parler des sociétés politiques, interdites, les associations mutuelles ouvrières étaient poursuivies et leurs membres condamnés depuis le début de la monarchie de Juillet. On remarquera que Faucher, bon connaisseur de la situation anglaise, associe ici pour la première fois à ma connaissance chartisme et communisme, association fréquente chez Engels par exemple entre 1844 et 1848.

<sup>187</sup> Cette proposition finale de Léon Faucher représente la réponse des économistes philanthropes à la théorie libérale absolue, selon laquelle le gouvernement n'a pas à donner du travail à ceux qui en manquent. Faucher propose ici une sorte d'interventionnisme d'Etat limité – auquel il s'opposera vivement en 1848-1849 lorsqu'il sera lui-même député puis ministre. On peut même se demander si, de la part de ce partisan de Guizot, l'attitude qu'il adopte en juillet 1840 n'est pas de pure opposition tactique à Thiers alors au pouvoir.

nichts Geringeres los, als auf eine Gütergemeinschaft. Wir haben sonach drei Secten, drei radicale Bankettjournalc [*sic*] und schon drei Bankette. [...] Endlich wollten auch die Communisten,<sup>188</sup> die Schüler Babœufs, öffentlich ihre Lehren kundgeben, und ihr eigenes Bankett haben ; sie fanden zwar in der radicalen Presse kein Journal, das sich dazu hergegeben hätte, ihnen einen Prospectus zu machen, die Communistenpartei<sup>189</sup> aber ließ sich dadurch nicht abhalten, und das Bankett fand wirklich am 1 Jul. statt. [...]

<sup>188</sup> Il s'agit donc ici, par référence à Babeuf et aux babouvistes, du premier emploi des termes allemands *Communist* et *Communistenpartei*.

## 20 Communisme, juillet 1840

Le document qui suit, composé d'extraits empruntés au *Courrier du Bas-Rhin* et au *National* n'a d'autre prétention que de dater le premier emploi oral et écrit de l'abstrait "communisme" en français – premier emploi si on excepte bien sûr celui de Restif en 1797 – et de couper court aux spéculations qui attribuent le terme à Cabet, à Lamennais, à Heine, etc. en 1841, 1842 ou 1843. Apparemment le terme se répand aussitôt après le banquet de Belleville et en relation avec lui, à preuve l'usage qu'en fait le correspondant parisien du *Courrier du Bas-Rhin* dans son article sur l'interdiction des banquets qui paraît à Strasbourg le 16 juillet 1840. A cette date d'ailleurs, craignant sans doute de n'être pas entièrement compris de son public provincial, il donne d'abord l'équivalent "communauté sociale" avant de parler de "communisme social" – on notera l'usage unique de ce qualificatif (document 20A1). Dès la semaine suivante un rédacteur du *National* utilise le terme comme allant de soi à propos du discours tenu au cimetière de Saint-Mandé par Numa Dufraisse (document 20B).

Depuis la mort d'Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, tué en duel le 24 juillet 1836, les républicains et démocrates parisiens avaient coutume de se réunir sur sa tombe au cimetière de Saint-Mandé auprès de Paris. L'interdiction qui venait d'être faite par le gouvernement de tenir des banquets politiques donna naturellement à la cérémonie du 24 juillet 1840 un relief particulier et la rédaction du *National* en fit une manifestation pour la réforme électorale. Selon le correspondant du *Courrier du Bas-Rhin*, dont le compte rendu est plus précis et plus explicite que ceux de la presse parisienne, une vingtaine de communistes y assistèrent, désireux d'utiliser également à leur profit la manifestation démocratique et républicaine de Saint-Mandé (document 20C1). La presse française ayant passé sous silence le nom de ceux qui y intervinrent, seuls ceux de Théodore Dezamy et de Numa Dufraisse, qui prononça le discours, nous sont parvenus, de façon indirecte d'ailleurs, grâce à la polémique de 1842 entre Cabet et Dezamy. A cette date en effet Cabet, qui n'était pas à la manifestation du 24 juillet 1840, pas plus qu'il n'avait participé à celle du 1<sup>er</sup> juillet, affirme sans preuve que le "trouble-fête" de Saint-Mandé avait été Dezamy (CABET, *Toute la vérité*, p. 42). La réplique de ce dernier, bien placée pour en parler puisqu'il y était, nous vaut ces précisions : "A l'occasion de l'affaire de St-Mandé, vous ne faillîtes point à vos habitudes. Vous blâmâtes sévèrement notre ami Numa Dufraisse d'avoir osé se permettre, de son chef, de parler de *communauté*, osé dire la vérité sur une tombe, d'y être venu protester d'une manière aussi franche qu'énergique contre cette étrange prétention du *National*, d'exploiter à son profit la réputation de Carrel. Je me rappelle qu'à cet égard, ainsi qu'à celui du *compte-rendu* [du banquet du 1<sup>er</sup> juillet], nous eûmes un jour, vous et moi, une espèce d'altercation, où je ne fus pas, par parenthèse, trop *respectueux et dévoué*." (DEZAMY, *Calomnies et politique de M. Cabet*, p. 8-9). L'information est d'ailleurs confirmée et complétée par un correspondant parisien de l'*Allgemeine Zeitung* qui écrit : "Ein junger Mann, Namens Dufresse [sic], einer der Mitarbeiter des Journal du Peuple und Freund des Hrn. Pillot, Expriesters der 'französischen Kirche' und Chefs der Partei der Communisten, ergriff hierauf im Namen der letztern das Wort." (*Allgemeine Zeitung*, Augsburg, 1<sup>er</sup> août 1840, n° 214, p. 1708/1-II). Sur les trois frères Marc (1811-1876), Antoine (1813-1877) et Numa Dufraisse (1814-1851), dont le plus connu pour son activité politique à la So-

ciété des droits de l'homme et pendant la révolution de 1848 est l'aîné, on se reportera à MAITRON, *Dictionnaire* (qui ne connaît de Numa Dufraisse que son activité de commissaire du gouvernement provisoire dans les Pyrénées-Orientales en 1848) ; les brochures signées de Marc Dufraisse au nom de la SDH sont reproduites dans *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle 1830-1834*, vol. 3.

## 20A Le communisme social / Das gesellschaftliche Gemeinwesen

[ANONYME], "Le préfet de police de Paris et le banquet du 14 juillet / Der Polizeipräsident von Paris und das Banket vom 14. Julius", in *Courrier du Bas-Rhin / Niederrheinischer Kurier*, Strasbourg, 16 juillet 1840, n° 170, p. 1/I (version française), p. 1/II (version allemande).

### 1. Le préfet de police de Paris et le banquet du 14 juillet.

Les partisans de la réforme électorale à Paris ont organisé dans ces derniers temps plusieurs banquets, pour se réunir et y formuler l'expression de leurs vœux. Ces banquets se sont passés avec le plus grand ordre, et l'on n'a rien trouvé à y blâmer, sauf quelques théories étranges sur la propriété et la communauté sociale, vieux rêves démagogiques de Babœuf [*sic*], exhumés du passé et présentés aujourd'hui comme des doctrines nouvelles. [...]

Quoi qu'il en soit, sauf ces doctrines de communisme social,<sup>189</sup> les banquets réformistes avaient eu lieu dans le plus grand ordre [...].

### 2. Der Polizeipräsident von Paris und das Banket vom 14. Julius.

Die Anhänger der Wahlreform zu Paris haben in diesen letzten Zeiten mehrere Bankete veranstaltet, um sich zu vereinigen und ihre Wünsche auszudrücken. Diese Bankete giengen in der größten Ordnung vorbei, und man fand nichts daran zu tadeln, außer einigen seltsamen Theorien über das Eigenthum und die gesellschaftliche Gemeinschaft,<sup>190</sup> alten demagogischen Träumen Baboeuf's [*sic*], die aus der Vergangenheit ausgegraben und jetzt wieder als neue Lehren dargestellt wurden. [...]

<sup>189</sup> Il s'agit là, à ma connaissance, du premier emploi écrit attesté du terme *communisme* en 1840.

<sup>190</sup> On notera la traduction de *communauté sociale* et de *communisme social* par *gesellschaftliche Gemeinschaft*/*gesellschaftliches Gemeinwesen*.

Wie dem auch seyn mag, so fanden, abgesehn von jenen Lehren von gesellschaftlichem Gemeinwesen,<sup>190</sup> die reformistischen Bankete in der größten Ordnung Statt [...].

## 20B Numa Dufraisse au nom du communisme

[ANONYME], [L'anniversaire de la mort d'Armand Carrel], in *Le National*, Paris, 25 juillet 1840, p. 1/II.

[...] Cette cérémonie annuelle [...] a été troublée cependant par un incident [...]. Un jeune homme<sup>191</sup> a pris la parole et prononcé une diatribe contre le *National*, au nom du communisme.

[...]

## 20C Le prédicateur communiste / Der kommunistische Prediger

[ANONYME], "Anniversaire de la mort d'Armand Carrel / Jahrestag des Todes Armand Carrel's", in *Courrier du Bas-Rhin / Niederrheinischer Kurier*, Strasbourg, 28 juillet 1840, n° 180, p. 1/I-2/I (version française), p. 1/II-2/II (version allemande).

### 1. Anniversaire de la mort d'Armand Carrel.

Une lettre de Paris en date du 24 juillet nous donne les détails suivants :

"Une scène facheuse a eu lieu aujourd'hui dans le cimetière de Saint-Mandé, où mille à douze cents citoyens de toutes classes s'étaient réunis à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Armand Carrel. Cette scène était préméditée, car avant de se rendre au cimetière, on avait entendu quelques hommes déclarer qu'ils étaient venus non pour rendre hommage à la mémoire de Carrel, mais *pour faire de la propagande*. Ces hommes, d'après les renseignements qui nous ont été donnés, appartiennent à la secte sociale ou plutôt anti-sociale dite *secte des communistes*.

<sup>191</sup> En ce qui concerne l'identité du "jeune homme", Numa Dufraisse, collaborateur du *Journal du peuple* et partisan du communisme en 1840, cf. l'introduction au présent document.

Ils étaient au nombre de vingt environ, et à l'arrivée au cimetière ils s'empressèrent de prendre place autour du monument.

Après quelques paroles pleines de sens, de tact et d'à-propos prononcées par M. Bastide, rédacteur en chef du *National*, un jeune homme, dont nous tairons le nom, s'est avancé et a commencé à lire un discours.<sup>191</sup> [...]

Comme il était impossible de se méprendre sur les intentions qui animaient l'orateur, plusieurs des assistants protestèrent [...]; ils quittèrent le cimetière. Cet exemple ne fut malheureusement pas imité par tout le monde, et le prédicateur communiste, car c'était un communiste qui avait ainsi fait du piédestal de la statue de Carrel une chaire où il développait les plus étranges doctrines, put continuer sa harangue au milieu d'un certain concours d'auditeurs. Ses doctrines toutefois n'étaient pas, à ce qu'il paraît, du goût de tous ceux qui l'entouraient, car il fut interrompu à plusieurs reprises [...].

On sait déjà ce que sont les *communistes* : c'est une imperceptible minorité dans le parti radical, mais une minorité turbulente.<sup>192</sup> [...]

Le *National* est surtout l'objet des attaques des communistes : ils ne peuvent pardonner à ce journal de ne pas prêcher avec eux l'abolition de la propriété [...].”

## 2. Jahrestag des Todes Armand Carrel's.

Ein Brief aus Paris vom 24. Julius giebt uns folgende Berichte :

“Auf dem Friedhofe zu Saint-Mande, wo tausend bis zwölf hundert Menschen sich versammelt hatten, bei Gelegenheit des Jahrestages des Todes Armand Carrel's, ist heute eine bedauernswürdige Scene vorgefallen. Diese Scene war zum voraus beschlossen, denn man hatte einige Leute, ehe sie auf den Friedhof giengen, erklären hören, sie seyen nicht gekommen um dem Gedächtnisse Carrel's zu huldigen, sondern um Propaganda zu treiben. Demnach, was wir erfahren haben, gehören diese Leute zu der gesellschaftlichen oder vielmehr ungesellschaftlichen Sekte, welche die Sekte der Kommunisten heißt. Sie waren ohngefähr zwanzig an der Zahl, und bei ihrer Ankunft auf dem Friedhofe stellten sie sich gleich um das Denkmahl herum.

Nachdem Hr. Bastide, Hauptverfasser [*sic*] des *National*, einige verständige und passende Worte gesprochen, trat ein junger Mensch hervor, dessen Namen wir verschweigen, und fieng an eine Rede vorzulesen.<sup>191</sup> [...]

Da nicht möglich war, sich über die Absichten des Redners zu irren, so thaten gleich bei den ersten Phrasen der Rede mehrere der Anwesenden Einspruch gegen

<sup>192</sup> Sur les divisions du “parti radical” cf. l'opinion de Léon Faucher au document 19A, opinion que semble partager le journaliste du *Courrier du Bas-Rhin*.

das Ungeziemende einer solchen Verhandlung [...]; sie verließen den Friedhof. Dieses Beispiel wurde leider nicht von jedermann nachgeahmt, und der kommunistische<sup>193</sup> Prediger – denn es war wirklich ein Kommunist, der auf solche Weise das Fußgestell von Carrel's Bildsäule zu einer Kanzel machte, wo er die seltsamsten Lehren entwickelte – konnte seinen Vortrag fortsetzen, von einer gewissen Zahl von Zuhörern umringt. Seine Lehren gefielen jedoch, wie es scheint, nicht allen denen, die ihm zuhörten, denn er wurde mehrmals unterbrochen [...].

Man weiß schon, was die Kommunisten sind : es ist eine unbemerkbare Minderzahl in der radikalen Partei, aber eine unruhige Minderzahl.<sup>192</sup> [...]

Der *National* ist hauptsächlich der Gegenstand der Angriffe der Kommunisten, sie können dieser Zeitung nicht verzeihen, daß sie nicht mit ihnen die Abschaffung des Eigenthums predigt [...].”

<sup>193</sup> Premier emploi de l'adjectif allemand *kommunistisch*, dès juillet 1840.

## 21 French Communists, Communism, juin-août 1840

John Goodwyn BARMBY, "Journal of a Social Mission to France", 6 juin-15 août 1840, in *The New Moral World*, Vol. I, Third Series, 11 juillet 1840, n° 2, p. 21/II-III ; 25 juillet, n° 4, p. 61/I-III ; 1<sup>er</sup> août, n° 5, p. 74/I-75/I et 77/II-III ; 15 août, n° 7, p. 107/III-108/II ; 22 août, n° 8, p. 122/III-123/II ; 5 septembre, n° 10, p. 154/III-155/II. Extraits p. 21, 74-75, 77, 122-123, 154-155.

Le voyage à Paris de John Goodwyn Barmby (1820-1881) du début juin à la mi-août 1840, dont le caractère oweniste officiel est souligné par l'intitulé "Social Mission to France" qu'il porte dans le compte rendu qu'en publia le grand journal oweniste *The New Moral World*, n'est pas dû au hasard. Depuis les premiers contacts de Joseph Rey et de Marc-Antoine Jullien avec Owen dans les années vingt, et grâce à la ténacité de Désirée et Jules Gay aidés par Jullien, Louis Evrat et Adolphe Radiguel, Owen était venu à Paris en juillet 1837 (cf. GANS, "Les relations", et GANS, "R. Owen à Paris"). Avant son arrivée et pour la préparer, Jules Gay publia en français une plaquette tirée d'ouvrages divers d'Owen sous le titre *Propositions fondamentales du système social de la communauté des biens fondé sur la nature humaine*, Paris 1837, qui comme le dit Barmby contient "a preface by M. Radiguel, with a list of French works, which have been published on Communitarianism as advocated by us in England, and America" (NMW, n° 5, p. 74/II) ; malgré ces efforts, le séjour d'Owen à Paris se solda par un demi-échec. Cependant J. Gay réussit à constituer un groupe d'owenistes aux contours assez flottants et à la constitution fort disparate, allant du comte de Lasteyrie ou de Ramon de la Sagra au poète ouvrier Louis Vinçard, à l'un des frères Dufraisse, à Geniller, etc. En 1839 Gay avait même en vue la publication d'une revue intitulée *Communauté. Bulletin mensuel de la science sociale*, projet qui échoua. Avant de disparaître, le groupe fit encore parvenir au Congrès socialiste anglais en mai 1840 par l'intermédiaire de Hugh Doherty un message des socialistes français signé entre autres de J. Gay, Geniller, Mayer, J. Muiron, A. Radiguel, Flora Tristan, F. Villegardelle (GANS, "R. Owen à Paris", p. 44-45). Etant donné l'agitation sociale déclenchée à Paris dès avril et croissante depuis, on peut penser que le congrès délégua Barmby, muni d'une recommandation d'Owen à Evrat, pour aller s'informer sur place à la fois du développement de cette crise et des chances d'alliance entre socialistes anglais et français. Hypothèse confirmée dans une large mesure par l'introduction de Barmby destinée aux lecteurs du *New Moral World*, par son plan d'une "International Association" et cette conclusion (p. 123/I) : "We had for some while been attempting a junction of the French Communists with the English Socialists, as the views of the Communists approach nearer than the Phalansterians to our own."

Même si Barmby se fait nécessairement une idée peu précise des tendances réelles des communistes français, du fait du flou théorique de ses interlocuteurs, Jules Gay, Jullien, Evrat et Radiguel qui ne représentent pas le mouvement communiste ouvrier ni l'utopie cabotiste, il est indéniable que sa "mission sociale" ou mieux "socialiste", qui vise à un rapprochement ou à une fusion des socialismes européens, est d'emblée inter-

nationaliste. Le jeune journaliste recommandé au docteur Evrat, reçu entre autres par Désirée et Jules Gay à leur Institut de l'enfance, par M.-A. Jullien qui lui fait visiter un certain nombre d'institutions sociales parisiennes, par Victor Considerant au siège de *La Phalange*, par le fouriériste Jean Czyski à la Librairie sociale et au Café phalanstérien, par Flora Tristan qui vient juste de publier ses *Promenades dans Londres* (cf. *Bibliographie de la France*, 16 mai 1840, n° 20, p. 272), est immédiatement au cœur des débats politiques et sociaux qui agitent la France en ce printemps 1840. On peut même se demander si, à la fin de son séjour, il n'a pas rencontré ceux qu'ils nomment "the chief advocates of Communism", Pillot, Dezamy, Dufraisse, mais au contraire des précédents, il ne les cite pas nommément parmi ses visites (cf. ci-dessous ce qu'il en dit dans *The Apostle* en 1848).

Le compte rendu qu'il tire de ce séjour est important à plus d'un titre. Il complète d'abord la connaissance qu'on peut avoir de l'activité politique oppositionnelle française à cette date, permettant en particulier de suivre la préparation de la réunion démocratique du 31 août 1840, dite des 6 000, tenue dans le parc de l'habitation de D. et J. Gay à Châtillon-sous-Bagneux, réunion qui devait être à l'origine – Barmby en est informé six semaines à l'avance – une fête communiste, et qui devint une manifestation pour la réforme électorale, avec en fin d'après-midi cependant une participation populaire communiste (cf. l'introduction au document 18) ; compte rendu permettant aussi de se faire une idée plus juste de l'activité ondoyante et diverse d'un homme comme M.-A. Jullien, ainsi que de celle du couple Gay et de leur entreprise d'éducation communautaire (cf. l'introduction au document 27). Significatifs également de la situation du socialisme en voie de devenir un mouvement international puis internationaliste, sont les articles de Barmby dans la mesure où, rendant compte de la manifestation au grand jour des communistes français, il diffuse immédiatement en anglais la terminologie de base du communisme : "communist" et "communism", "communitarian" et "communitarianism" (ce dernier terme ne s'étant pas plus maintenu que le "communisme" de P. Leroux).

Qui plus est, le jeune oweniste vient à Paris porteur d'une proposition concrète en vue de la création d'une "International Association for the promotion of mutual intercourse among all Nations", pour laquelle il prétend avoir déjà trouvé des soutiens et qui aurait déjà un comité provisoire parisien lorsqu'il en fait état le 20 juin devant un certain "Harvé" (sans doute Harel). Projet internationaliste inconnu jusqu'ici, qui n'a laissé d'autre trace à ma connaissance que cette brève évocation dans *The New Moral World*, mais que Barmby poursuivra sous d'autres formes. De retour à Londres à la mi-août 1840, il devient en effet l'un des principaux propagandistes d'un communisme à la fois internationaliste et fortement teinté de religiosité : il fonde par exemple en août 1841 en compagnie de Catherine Watkins (qui deviendra sa femme) et de George Bird la London (puis Central) Communist Propaganda Society dont le but est "the propagation and perfection of the theory of communism" ; société qui se propose "to give scientific development and propagation to the vague ideas of community, which had at various times been enunciated" ; société dont un des correspondants suggère "that a Communist Manifesto should be addressed to the nominal Christians", pour en faire des communistes naturellement, etc. (NMW, 14 août 1841, n° 7, p. 54/1 ; 21 août, n° 8, p. 62/II ; 28 août, n° 9, p. 71/III ; sur cette société de correspondance communiste cf. ANDRÉAS/GRANDJONC/PELGER, *Anfänge*, document du 4 août 1841). De fait Barmby publie en 1841 à Londres un semblable manifeste sous le titre *The Outlines of Communism, Asso-*

*ciality, and Communitisation*, et en décembre de la même année il lance une revue au titre significatif, *The Promethean or Communitarian Apostle*, qui devient en 1844 *The Communist Chronicle* ; entre-temps il a fondé avec sa femme en mai 1843 à Hanwell, Middlesex, une communauté comportant habitations, commerce, école, dont les statuts avaient paru un an plus tôt, intitulée "Communitorium" et qui probablement fit faillite.

Barmby devait aussi, avec Malthus Questell V. Ryall (1808-1846), rester l'un des connaisseurs britanniques les plus avertis du mouvement social et socialiste sur le continent, entre autres grâce sans doute à Jules Gay qui informe régulièrement les owenistes sur la situation française (cf. l'introduction au document 27). C'est cette connaissance précise du socialisme sur le continent, jointe à celle de la langue française et allemande qui lui permet par exemple de rectifier en janvier 1844 une information erronée d'Engels (avec qui il entre en relation) sur A.-L. Constant (cf. NMW, 3 février 1844, n° 32, p. 256/II ; MEGA<sup>2</sup> I/3, p. 562, 1195), ou encore de traduire pour Weitling en octobre de la même année une brochure sur le communisme allemand en France et en Suisse : [WEITLING], *Young Germany. An Account of the Rise, Progress and Present Position of German Communism* (la paternité de la traduction est attestée par la critique amicale des erreurs de Barmby faite par RYALL, "Continental Communism, and its Reporters", NMW, 19 octobre 1844, n° 17, p. 136/I-II). Barmby est donc tout à fait justifié à écrire dans le premier numéro de *The Apostle* en 1848 : "I also conversed [in 1840] with some of the most advanced minds of the French Metropolis, and there, in the company of some disciples of Babeuf, then called Equalitarians, I first pronounced the name of Communism, which has since [...] acquired that world-wide reputation" (cité d'après MURRAY *et alii*, vol. 2, p. 701). Sur cette question de la diffusion du vocabulaire communiste en anglais d'une part et sur l'internationalisme naissant de l'autre on se reportera aux paragraphes correspondants des chapitres VI et VII de la présente étude.

Les noms de lieu et les noms de personnes, souvent estropiés par Barmby ou par les typographes du *New Moral World* (Châtillon pour Châtillon, Radiquel pour Radiguel, Muirson pour Muiron, etc.), sont corrigés, pour autant qu'ils sont connus.

## JOURNAL OF A SOCIAL MISSION TO FRANCE.

### INTRODUCTORY LETTER TO THE READERS OF THE "NEW MORAL WORLD."

MY DEAR FRIENDS,

Inspired with a love of truth, I have devoted myself religiously to the grand and hallowed cause of human progression. [...]

In a mission like this, inspired by my heart, conditioned, as it has been, by the good circumstances of Socialism, I claim no merit for myself. [...]



And here let me notice the objects of my mission : — My chief object is to obtain all the information I can of the progress of Social Reform in France ; and, connected with it, I wish to collect such Ana of its promulgators, as may render the subject interesting to English minds [...].

[...] The time is propitious for my mission. Mr. Doherty has lately visited your Congress, as a deputy from a group of Parisian *Socialists*. [...]

---

BARMBY'S JOURNAL.

On Saturday, June 6th, I started from London, at four o'clock in the morning. [...] I had a letter of introduction to our friend Dr. Louis Evrat,<sup>194</sup> of Paris, and, through him, to the Parisian Socialists, from the philanthropist of New Lanark. [...]

The following day (June 7th) I remained at Boulogne. [...]

On Monday (June 8th) I started for Paris by the Diligence. [...]

We travelled all night, and next morning, Tuesday, June 9th, arrived in Paris. [...]

[...]

On Sunday (June 14), Dr. Evrat's friend [Dr. Black] took me to the *Institut de l'Enfance*, or Infant School, at Châtillon,<sup>195</sup> in the environs of Paris. This excellent establishment is under the direction of Madame Jules Gay [...]. Madame Gay, who had seen Mr. Owen in Paris, inquired with the greatest solicitude for his good health, and the progress of our opinions [...]. I also saw M. Jullien de Paris, who was formerly a revolutionist, and said to be the confidential secretary to Robespierre ; but who, at the present time, is turning his attention to schools of infancy. This confirmed us in what we have often thought, that the most mental of the mere Political Economists and agitators would in time see the reforming power of education, and the real republicanism of a veritable social community.

[...]

On Saturday we were principally engaged in laying before M. Harvé, the author of ——— and other works,<sup>196</sup> the prospectus and papers of a proposed

194 On trouvera dans GANS, "R. Owen à Paris", quelques renseignements sur le docteur Louis Evrat, fouriériste puis oweniste, l'un de ceux qui en 1837 organisèrent la venue et le séjour d'Owen à Paris.

195 Dans l'original "Châtillon".

196 Il s'agit sans doute du fouriériste Charles Harel, auteur du *Ménage sociétaire*, aux éditions de La Phalange, Paris 1839, et l'un des hommes de confiance de Considérant. En effet, Barmby donne à la fin de son reportage la liste des personnalités

"International Association for the promotion of mutual intercourse among all Nations" ; for which society a provisional committee was lately formed, under the presidentship of an ardent friend of human progression, in Paris. In the preamble of the prospectus of the association its objects are thus clearly stated : — "This association proposes to receive as members natives of all countries ; to limit itself *neither to sect or party* ; and to embrace in its investigations every species of knowledge that may elucidate the past and present connection of society, and tend to promote its future advancement. The wisdom of the Creator has beneficently ordained, that of the various productions for the food, clothing, medicinal, and pleasurable use of man, some should be produced better in one clime, and some in another, thus proving that men of every country are dependent mutually on each other for their enjoyment. The guidance of the compass ; the hardihood and skill of mariners ; the enterprise of merchants ; and the science of chemistry and mechanics, are the means employed to produce the happy result of a mutual interchange. These means have gradually been advanced to an extraordinary state of perfection, and the leading object of the International Association will be to employ them with increased effect." This widely philanthropic plan much pleased M. Harvé, and we hope, by-and-by, to have to allude to it more considerable length.

[...]

---

Paris, Monday, June 22nd,  
to Sunday, June 28th.

[...] Such is all of news that has reached us, except a vague report, that a social banquet of the adherents of the *Communist*, or *Communitarian school*<sup>197</sup> is expected to take place some day in the ensuing week. We hope this report will prove true.

[...]

qu'il a rencontrées au cours de son séjour parisien, or Harel y figure et nul Harvé. Le nom, comme beaucoup d'autres dans le rapport, aura été mal lu et composé par les typographes anglais, qui ont apparemment renoncé à déchiffrer le titre de l'ouvrage cité par Barmby.

197 Entre fin juin et fin juillet 1840 Barmby emprunte donc au français le néologisme anglais *communist* qu'il utilise comme adjectif et comme substantif ; le terme apparaissait une dizaine de fois dans son compte rendu.

L'adjectif et substantif *communitarian* est formé par Barmby parallèlement à *communist* auquel il sert de doublet, soit sur *communautaire*, soit sur *communautaire*, en utilisant la racine anglaise *community*. On pourrait éventuellement émettre l'hypothèse que le terme qui sert, la première fois que Barmby l'emploie, à expliciter *communist* ("the *Communist*, or *Communitarian school*") était déjà utilisé en anglais ; or on n'en trouve aucune trace dans la presse et les brochures owenistes avant cette date, cf. BESTOR, "The Evolution", p. 280, ainsi que les titres anglais dépouillés pour cette étude.

Paris, Monday, June 29th,  
to Sunday, July 5th.

[...]

We noticed, in our last week's report, the prospect of a Communitarian dinner. This dinner took place on Wednesday, the 1st of July, at Belleville, one of the environs of Paris ; and, notwithstanding the slanders of the press, and the preparations of the government – ever fearful as wicked – for the preservation of the peace, great *éclat* attended the meeting, at which 1200 were present to attest their love of Community, Liberty, and Equality, and to shew to the world the immense progress of the social ideas in Paris. It must also be understood that the Community, and not the Phalanstère, was the object of their meeting ; the grand toast at the banquet being, “à la Communauté Sociale [”].

[...]

The public journal are all on fire at the Communist dinner at Belleville. Leaders, articles, and letters are bouncing away like red hot crackers. The Tory papers advise that such banquets should be put down by the arm of the law ; and even the very Radical *National* and *Journal du Peuple* sneer at the idea of men wishing to have any share in the land which nature gave them. Meanwhile, the fact stands as clear as light, that 1,200 working men of Paris have met together, before the world, its people, and its rulers, to celebrate their devoted love of Community.

Paris, Monday, July 6th,  
to Sunday, July 12th.

The papers are still thundering away at the Communist dinner at Belleville. The Radical press, as it is termed, repudiates any connection with the *Babouvistes*, who could drink to the memory of Robespierre ; and the *National* unjustly goes on to style all the Communitarians<sup>197</sup> of Paris as anarchists. We say *unjustly*, because, although the majority of those at the Belleville banquet were most likely made disciples of Community from the perusal of the works of Babeuf or Buonarroti, still, it does not follow that they, like their masters should advocate the use of violence for the attainment of their *beau idéal* commonwealth. On the contrary, we have had opportunities of knowing the opinions of some of the most enlightened Communitarians of France, on this subject, and from them we find that it is but by the agitation of the popular heart and mind, that they hope to establish communities. Their extensive progress in an agitation of this kind, is the best answer to the calumnies of these self styled Radicals, who shew the cloven foot whenever any real radical change in the possessional and hereditary laws of property are mooted among the people.

[...]

On Thursday, we had a long interview with our friend M. Jullien de Paris ; and under his guidance we visited an *Hotel de l'Industrie*, or, as we should term it, a Clubhouse for Workmen. This establishment is a kind of small community, at which two hundred of the industrious classes have board and lodgings on a better and cheaper scale than under the single family arrangements.<sup>198</sup> [...]

Paris, Monday, July 13th,  
to Sunday, July 26th.

[...]

We have now to advert to the movements of the Communists<sup>197</sup> in Paris. In a previous part of our report, we gave some account of the first Communist Banquet, at Belleville. This first Banquet was likely to be their last, as the Thiers Government, alarmed at the frequent recurrence of the electoral reform dinners, [...] thought it necessary to issue an order to all the proprietors of the Banquet Houses around the Barriers, to the effect, that no political Banquets were in future to take place. This order, of course, included the intended Communist dinners, which would else have periodically occurred at Belleville. What was to be done ? The chief advocates of Communism<sup>199</sup> were at first at a loss how to act ; but it is now determined that on the occasion of the marriage of some of their young friends, a Banquet shall be given in the large room of Madame Gay's “Institut de l'Enfance”, where, after the customary civil contract has been performed, an oration, embodying the Communist views on the subject, shall be delivered ; and a general festival of the disciples of community shall take place. This grand Fête is expected to occur in about a month ; and so anxious are its arrangers respecting it, that a host of *voitures*, *citadines*, and omnibusses are already engaged for the conveyance of the festivaliers from Paris to Châtillon.<sup>200</sup>

[...]

To return to the Communists. Since our notice of the intended marriage festival at Châtillon, we have had some interviews with Messieurs Gay and Radi-

<sup>198</sup> Cet “Hôtel de l'Industrie” est, pour autant qu'on en puisse juger, une sorte d'auberge compagnonnique fouriériste.

<sup>199</sup> Après *communism* et *communitarian* Barmby emprunte naturellement *communism* au français *communisme* qu'il a pu voir écrit dans *Le National* du 25 juillet (document 20), paru la veille du jour où il termine son compte rendu. Il y a là quasi-simultanéité de la création linguistique.

<sup>200</sup> Il s'agit naturellement du banquet qui aura lieu le 31 août au domicile de Jules et Désirée Gay, prévu d'ailleurs par les communistes pour se dérouler tout autrement qu'il n'eut lieu en réalité.

gue]<sup>201</sup>. We had for some while been attempting a junction of the French Communists with the English Socialists, as the views of the Communists approach nearer than the Phalansterians to our own. Judge, then, of our pleasure, when Jules Gay came to tell us that Jean[-]Jacques Pillot, the editor of the *Tribune du Peuple*, and one of the Presidents at the *Premier Banquet Communi[s]te*, had expressed the same wish. At that Banquet the following toasts were given : – [...]<sup>202</sup>

Paris, Saturday, August 1th,  
to Wednesday, August 12th.

[...]

After having had parting interviews with Dr. Louis Evrat, Gay, Radiguel, Muiron, and our other friends, on the 12th Aug., we left Paris, on our return to London. [...]

JOHN GOODWYN BARMBY.

201 Il s'agit d'Adolphe Radiguel, depuis 1827 au plus tard correspondant de R. Owen et de Fourier (cf. GANS, "Les relations", p. 110 ; dans MAITRON, *Dictionnaire*, il apparaît sous le nom de Radiguet) ; lié à Jullien de Paris, il était membre de la Société asiatique de Paris et de la Co-operative Society de Londres. Il figure parmi les principaux organisateurs du voyage d'Owen à Paris en 1837, cf. GANS, "R. Owen à Paris".

202 Suivent en traduction anglaise les toasts portés au banquet de Belleville : cf. document 18.

## 22 Transformer le Communisme en Babouvisme, août 1840

[Etienne] CABET, *Histoire populaire de la Révolution française, de 1789 à 1830, précédée d'une introduction contenant le Précis de l'histoire des Français depuis leur origine jusqu'aux Etats-Généraux*, Paris 1840, vol. 4, p. 330-332.

Dans son exil londonien (1834-1839) Cabet projetait, parallèlement au *Voyage en Icarie*, divers travaux historiques et, après plusieurs esquisses – un résumé de l'histoire universelle, un abrégé de l'histoire de l'Angleterre (non publiés) et un précis de l'histoire des Français – il entreprenait, en 1838 sans doute, une *Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830*, qui parut en 4 volumes chez Pagnerre à Paris sous la date de 1840. On se reportera sur cet ouvrage à PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur*, p. 100-125, qui montre ce que Cabet doit à Thiers qu'il suit "page après page" et aux quarante volumes de *l'Histoire parlementaire de la Révolution* par Buchez et Roux, parus de 1833 à 1838, qui lui fournissent toutes ses citations (PRUDHOMMEAUX, p. 101) ; "sa seule originalité consiste à choisir les citations qu'il juge utiles à son dessein et à les relier par un commentaire destiné à rendre sensibles au peuple les leçons instructives [...] de la Révolution" (p. 102). Ce que ne précise pas Prudhommeaux, c'est que la rédaction n'était pas close quand Cabet rentra d'exil et qu'il y travailla encore pendant plus d'un an, ne s'occupant, dit-il lui-même, "que de publier, en la révisant, son *Histoire populaire de la Révolution française*" (CABET, *Ma ligne droite*, p. 45), révision poursuivie pendant la publication qui eut lieu d'abord, comme c'est souvent le cas à l'époque, par livraisons. L'ouvrage commença à paraître en juin 1839 : cf. *Bibliographie de la France*, 29 juin, n° 26, p. 30, qui, annonçant la parution de la première livraison, précise que "l'ouvrage formera 4 volumes in-8. Il est publié en 64 livraisons" ; la publication en était terminée début octobre 1840 : cf. *Bibliographie de la France*, 10 octobre, n° 41, p. 556, qui signale la parution du 4<sup>e</sup> tome relié.

Ce mode de publication, au rythme de deux feuilles d'imprimerie par semaine (32 pages in-8°), était sans doute extrêmement contraignant, même si Cabet avait l'essentiel de sa "copie" rédigée en rentrant en avril 1839, car il lui fallait chaque semaine en livrer une belle quantité à l'imprimeur ; mais il laissait à l'auteur une certaine latitude pour intégrer à son ouvrage de propagandiste des considérations occasionnées par l'actualité. C'est de toute évidence le cas pour l'exposé qu'il donne de "la conspiration de Babeuf", de "son procès", de "sa doctrine" (vol. 4, p. 300-334), passage visiblement rapporté ("La doctrine de l'Egalité réelle [...] qu'il serait bien dangereux de ne pas signaler", p. 331-332), où Cabet emploie pour la seconde fois par écrit le terme de "communiste" et pour la première ceux de "babouvisme" et de "communisme". Grâce à la lettre de Savary à Cabet (document 24) on sait que cet exposé, en particulier la critique finale du babouvisme, est contenu pour l'essentiel dans la 59<sup>e</sup> livraison de *l'Histoire populaire* (p. 305-336). Etant donné le rythme de publication de Cabet, on peut dater cette livraison de la première ou de la seconde semaine d'août 1840 et par conséquent les ajouts et corrections de juillet – ce qui fait de ce texte, du moins partiellement, une réplique aux publications néo-babouvistes de Lahautière, Dezamy, Pillot depuis le début

de l'année, au *Premier Banquet communiste* ainsi qu'à la manifestation de Dufrain à Saint-Mandé.

L'argumentation de Cabet contre les néo-babouvistes consiste en ce qu'il les accuse "d'invoquer le nom de Babeuf" et de "transformer le communisme en babouvisme" (vol. 4, p. 331). Or si, à propos de la première accusation, on excepte les réponses de Lahautière et de Dezamy à l'article de Thoré sur le babouvisme, où le nom de Babeuf et les termes de "babouviste" et "babouvisme" sont naturellement employés (cf. document 16B et l'introduction à ce document), les autres textes des communistes de 1840 ne font pas ou rarement référence expresse à Babeuf, mais à la "communauté", à la "communauté sociale", au "communisme" (cf. documents 18 et 20, ainsi que 19A, 19B et 21 où la référence à Babeuf vient des commentateurs). L'appellation de "babouviste" avait été en 1795-1796 le fait des ennemis de la communauté ou de l'égalité, l'usage de "babouvisme" en 1839-1840 relève du même processus, même si les partisans de la communauté utilisent à leur tour le terme forgé par leurs adversaires, concurremment à "Egoux" dans un cas, à "communisme" dans l'autre (ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'il en va ainsi, à preuve "protestant", "marxiste", etc.). La seconde accusation de Cabet est encore moins fondée que la première, car elle est falsification pure et simple : ce n'est pas le communisme qui aurait été transformé en babouvisme par la volonté de quelques-uns, c'est le babouvisme qui s'est transformé historiquement en communisme. Filiation historique si évidente que Cabet la présente comme allant de soi dans d'autres de ses écrits, ainsi dans sa polémique contre Dezamy en 1842 où il écrit sur un ton scandalisé : "je n'ai jamais prétendu et ne pouvais prétendre que le Communisme fût mon invention, puisqu'il y a eu des missions de Communistes avant moi, même *Babeuf* et *Buonarroti*" (CABET, *Toute la vérité*, p. 40), et plus loin : "l'expression *Babouvisme* et *Babouviste* a été abandonnée et remplacée par l'expression *Communisme* et *Communiste*, *Communautaire*" (p. 41), termes que Cabet date, bien à tort à nouveau, de son *Voyage en Icarie*, mais peu importe ici (cf. également la déclaration de CABET, *Ma ligne droite*, p. 45, reproduite dans l'introduction au document 25).

Il revient sur cette question de filiation en 1845, écrivant à propos de l'évolution sociale depuis 1830 : "les désordres et la misère qu'enfante l'Individualisme ramènent au *Socialisme* ou à l'étude des questions concernant l'organisation *sociale* ; le *Saint-Simonisme*, le *Fouriérisme*, le *Babouvisme* renaissant, préparent la réapparition du COMMUNISME" (CABET, *Le Salut*, p. 3). Prudhommeaux a montré que la cause principale de cette argumentation de mauvaise foi est la popularité des thèses babouvistes chez les communistes de 1840. Il faut ajouter que Cabet reproche aux communistes non icariens de vouer à Babeuf de façon posthume un culte de la personnalité qu'il essaye justement à partir de cette date de créer de son vivant à l'égard de sa propre personne. Il suffit pour s'en rendre compte de lire *Le Populaire de 1841* et ses brochures des années quarante. Il apparaît plus généralement de ce passage sur la conspiration de Babeuf comme de ses polémiques avec Dezamy, Thoré, etc. que Cabet a un rapport procédurier aux hommes et aux choses et que ses écrits sont toujours d'une façon ou d'une autre un plaidoyer *pro domo*, qui s'efforce non pas tant d'établir la réalité ou la matérialité des faits, que d'étayer la version qu'il veut accrédi-ter à tel ou tel moment, quitte à ce que cette version ne soit pas identique d'un écrit à l'autre (sur cette question on se reportera également à l'introduction du document 25).

[...] Quant à Robespierre et à Saint-Just, soit qu'ils n'eussent pas étudié la question ; soit qu'ils eussent jugé la Communauté impraticable ; soit qu'ils eussent voulu y marcher graduellement et progressivement ; soit que les défauts personnels d'Hébert leur eussent fait juger son intervention plus nuisible qu'utile ; [...] ils attaquèrent Hébert et son système, qu'ils qualifiaient d'ultra-révolutionnaire, et s'attachèrent à flétrir Hébert et l'Hébertisme.

Aucune question n'exigeait en effet tant de circonspection, de prudence et d'habileté, parce qu'elle était la plus radicale des questions révolutionnaires ; parce que aucune question n'a jamais, dans aucun pays comme dans aucun temps, soulevé contre elle tant d'intérêts et tant de préjugés que la question de l'Egalité de fortune et de la Communauté. [...]

Mais toutes les propositions du Comité de Salut public dans les cinq derniers mois, les opinions de Bodson<sup>203</sup> et de Buonarroti<sup>204</sup>, tous deux initiés aux vues profondes de Robespierre, tous deux ses admirateurs et tous deux Communistes, nous donnent la conviction que Robespierre et Saint-Just ne blâmaient que l'invocation *intempestive* de la Communauté par des *athées* déclarés, et qu'ils marchaient eux-mêmes à la Communauté par les voies qu'ils jugeaient les plus convenables au succès.

La doctrine de l'Egalité réelle et de la Communauté était donc pour ainsi dire celle de la Révolution, de la Démocratie, de Robespierre, de Saint-Just, de Bodson, de Buonarroti, avant d'être celle de Babeuf ; c'était celle de Buonarroti plus que celle de Babeuf, car elle est développée dans l'ouvrage du premier beaucoup plus que dans quelques numéros du *Tribun du Peuple* et dans quelques actes rédigés par Babeuf et Buonarroti. [...]

Pourquoi donc la personnifier en Babeuf exclusivement ? Pourquoi invoquer un homme au lieu d'invoquer la doctrine elle-même, en la séparant de tout individu ? Pourquoi, pour représenter une doctrine qu'on croit la plus belle et la plus parfaite, choisir un homme qui peut n'être pas parfait et dont la vie, attaquée par une partie des patriotes eux-mêmes, peut fournir au moins des prétextes aux attaques des adversaires de la Communauté ? Pourquoi choisir un nom proscrit, dont les ennemis du Peuple ont fait un épouvantail ? Transformer le Communisme en Babouvisme, n'est-ce pas donner dans un piège et augmenter comme à plaisir des difficultés déjà si grandes ? Ainsi, de même que nous avons pensé que c'était une faute d'invoquer le nom de Robespierre ; de même que Bodson blâmait Babeuf d'invoquer le nom de ce martyr ; de même nous pensons que ce serait une faute d'invoquer celui de Babeuf.<sup>205</sup>

<sup>203</sup> Joseph Bodson, orfèvre, membre de la Commune de Paris, juge de paix destitué après Thermidor, fut partisan de Chaumette et Hébert puis de Babeuf et jugé par contumace à Vendôme ; il était encore en vie lors de la parution du livre de Buonarroti en 1828 puisque son nom est représenté par un anagramme.

<sup>204</sup> Cabet orthographe toujours "Buonarroti".

Du reste, remarquons-le bien, la conspiration de Babeuf n'était qu'une conspiration ordinaire tendant à une révolution.

Pour la masse des conjurés, la conspiration était tout-à-fait indépendante de sa doctrine [...] ; car beaucoup de conjurés n'approuvaient pas la Communauté, et la masse ne pouvait pas la connaître puisqu'elle n'était qu'énoncée dans quelques numéros de deux ou trois journaux, bien peu répandus à Paris, presque inconnus en France, proscrits par le Pouvoir, dont les rédacteurs étaient forcés de se cacher, et dont la distribution clandestine était extrêmement difficile.<sup>205</sup>

Et nous le dirons avec autant de douleur que de franchise, cette conspiration nous paraît conduite avec une imprudence qu'il serait bien dangereux de ne pas signaler.

[...]

## 23 Le communisme actuel, 13 août 1840

T[héophile] THORÉ, *La Vérité sur le parti démocratique*, Paris, [13 août] 1840, p. 20-29.

La brochure de Théophile Thoré intitulée *La Vérité sur le parti démocratique* eut "deux éditions, formant en tout 1 500 exemplaires environ", parues les 13 et 22 août 1840 (cf. *Procès de Thoré*, p. 4 et 38 ; information confirmée par *Bibliographie de la France* des 22 et 29 août, p. 477 et 488) et immédiatement épuisées. Lue aux trois quarts par l'avocat général au procès de Thoré, à titre de pièce à charge, et pour le dernier quart par Henry Celliez, avocat de la défense, elle connut une troisième édition, indirecte, dès janvier 1841 avec le compte rendu du *Procès* publié en brochure par le *Journal du peuple*, sans parler d'extraits plus ou moins importants dans la presse. *La Vérité* s'inscrivait dans la suite logique de l'article sur le babouvisme rédigé par Thoré pour le *Dictionnaire politique* (cf. document 15) : elle se fondait sur son expérience, acquise par dix ans de participation aux activités et aux débats du "parti démocratique", et sur les matériaux recueillis à l'occasion d'un projet de journal, *La Démocratie*, lancé par Thoré et Victor Schoelcher à la fin de l'été 1839. Les collaborateurs en devaient être E. Arago, Altaroche du *Charivari*, Louis Blanc, G. Cavaignac, Henry Celliez, Dupoty, E. Duclerc, J.-Ch. Dupont, Pierre et Jules Leroux, Hippolyte Lucas, G. Mazzini, E. Pagès, Félix Pyat, George Sand, etc., mais le journal ne dépassa pas l'acte de société et un numéro spécimen diffusé à plus de 50 000 exemplaires selon Celliez (*Procès de Thoré*, p. 37). Les deux pièces sont conservées à la Bibliothèque nationale : l'acte de société est daté du 27 août et les deux tirages du spécimen sont annoncés dans *Bibliographie de la France*, 31 août, n° 35, p. 417, et 5 octobre, n° 40, p. 476. Thoré était alors fort lié à Pierre Leroux qui recommanda vivement le projet à George Sand dans sa lettre du 1<sup>er</sup> août 1839 (cf. LACASSAGNE, p. 107-109, qui reproduit le prospectus de *La Démocratie*, p. 314-325). A partir des multiples réactions à ce projet, "les fondateurs de la *Démocratie* purent acquérir la connaissance des divers éléments du parti, que leur apprenaient d'ailleurs de nombreux voyages et une correspondance fort étendue [...]. Thoré connaissait désormais assez le parti démocratique, hommes et opinions, pour concevoir et écrire sa brochure." (Celliez, in *Procès de Thoré*, p. 37).

La brochure, de 47 pages, est faite d'une sorte d'introduction constatant que "le parti démocratique est composé de divers éléments" (p. 5-10), d'une conclusion de politique pratique, "comment rallier tous les éléments du parti démocratique" (p. 39-47) et d'une analyse centrale "des divers éléments du Parti démocratique" (p. 11-39). Thoré y distingue quatre tendances, représentées par *Le National*, les communistes, les révolutionnaires et la jeune démocratie, à laquelle il se range. C'est un texte qui garde encore aujourd'hui une grande fraîcheur de ton et qui possède une valeur historique incontestable. Les assertions de Thoré, quand on en fait l'épreuve, sont le plus généralement vérifiées par les documents (cf. par exemple le bref historique qu'il donne de "la propagation orale" du néo-babouvisme à partir de Sainte-Pélagie, propagation attestée par les documents saisis chez les intéressés). Il faut croire que le texte de Thoré a un caractère d'authenticité qui emporte la conviction, car il a souvent été utilisé depuis sa parution. Ainsi dès 1842, dans son histoire du socialisme et du communisme en France, L. Stein puise (p. 378 sq.), sans le dire, chez Thoré, qu'il amplifie et parseme d'erreurs emprun-

<sup>205</sup> Le texte de 1840 porte après "Babeuf", par contamination avec la phrase suivante, la formule "tendant à une révolution". La correction est effectuée ici d'après la 2<sup>e</sup> édition, de 1845, même toison, même pagination.

En ce qui concerne la correspondance de Bodson et Babeuf évoquée par Cabet, cf. DOMMANGET, *Sur Babeuf*, p. 139-140, où il apparaît que le débat entre les deux hommes porte d'abord et avant tout sur l'action politique et de façon accessoire sur les dénominations de robespierristes, hébertistes, etc. En outre, si Bodson n'apprécie pas qu'on invoque Robespierre, c'est qu'il est resté anti-robespierriste, ce que Cabet se garde bien de dire.

<sup>206</sup> Tout ce passage illustre bien ce que Prudhommeaux appelle le commentaire de Cabet (cf. l'introduction au présent document), fait d'affirmations non contrôlées ou manifestement inexactes, comme la théorie de la communauté que n'auraient pas acceptée les conjurés, ou les journaux inconnus du public.

tées à d'autres, l'essentiel de son analyse de la situation du parti républicain de 1830 à 1840. On en trouve également d'importantes paraphrases dans les histoires de WEILL, TCHERNOFF, GARAUDY, etc.

L'extrait qui suit, consacré exclusivement aux communistes, appelle quelques remarques. En premier lieu, le terme de "communiste", inconnu de Thoré neuf mois plus tôt, est désormais couramment utilisé dans sa brochure ; il en va de même de "communisme" dont la première apparition écrite remonte alors à deux ou trois semaines seulement. On notera ensuite comment, en quelques brefs paragraphes, Thoré situe "les démocrates plébéiens" et les jeunes bourgeois qui les ont rejoints, la misère et l'écrasement des uns par le travail, la formation théorique des autres auprès des courants du premier socialisme, leur vœu commun de "révolution sociale". Particulièrement intéressant aussi est le témoignage, confirmé par CABET, *Ma ligne droite*, p. 45 (cf. l'introduction au document 25), de la formation néo-babouviste quasi exclusive des ouvriers des "grandes villes manufacturières" et cette idée que le communisme est, de façon plus ou moins générale, de près ou de loin, la pensée du "peuple actif en politique" ; idée émise ici pour la première fois, reprise par les divers courants du communisme français dans les années quarante et qu'exprimeront encore Marx et Engels dans la seconde section du *Manifeste*, "Prolétaires et communistes".

[...]

## II. Les Communistes, Babouvistes, Socialistes, etc.

Abandonnés à eux-mêmes, faute d'un enseignement substantiel par l'organe de leur parti, les démocrates plébéiens ont été obligés de chercher tout seuls leur instruction. [...] Les ouvriers, la jeunesse, toute cette démocratie nouvelle éclore, n'a jamais eu de journal. Cependant, le sentiment de l'organisation sociale, un vif désir de connaître, la nécessité de répondre à cette question : Vous voulez une révolution politique, que ferez-vous après ? le retentissement des écoles philosophiques, des travaux de Saint-Simon, de Fourier, d'Owen, les nobles écrits de M. Pierre Leroux dans la *Revue encyclopédique* et dans l'*Encyclopédie nouvelle*, tout cela sollicitait le Peuple et la jeunesse à trouver une solution.

On sentait bien qu'il s'agissait surtout de révolution sociale, et non plus seulement de droits politiques. Il ne fallait pas un grand effort de logique pour cela. Où donc les ouvriers, poussés par ce sentiment, à Paris et à Lyon surtout, dans le midi, dans toutes les grandes villes manufacturières, et partout où il y a un peuple actif et intelligent, où donc les plébéiens ont-ils fait leur éducation ? ont-ils eu des livres ou des journaux ? ont-ils eu le loisir de lire et de méditer ? Hélas ! c'est à peine si douze ou quinze heures de travail leur procurent de quoi acheter du pain. Comment auraient-ils acheté des livres ? comment auraient-ils lu de nombreux ouvrages ? Pour donner satisfaction à ce besoin de savoir, ils ont pris ce qu'ils ont trouvé sous leur main, quelques livres médiocres de l'école de Babeuf, l'ouvrage de

Buonarroti en deux volumes, le journal de M. Laponneraye.<sup>207</sup> Ils se sont repassé ces publications bien intentionnées, mais peu intelligentes ; et tout en gagnant leur pain quotidien, ils les ont usées sur leurs métiers, donnant un œil à la lecture, un œil à l'ouvrage ; ou bien, l'un d'eux lisait à haute voix pour tout l'atelier.

Il faut ajouter aussi la propagation orale qui n'a point cessé depuis plusieurs années, et dont la source fut à Sainte-Pélagie, avant et pendant le procès d'avril. Les hommes qui sont au courant du parti républicain, se rappellent qu'il y avait alors parmi les détenus, deux systèmes qui se heurtèrent dans de vives discussions. La jeunesse militante<sup>208</sup> n'était point d'accord avec les principaux chefs de la démocratie. Ceux-ci ne s'en émurent guère, traitant ces idées d'utopie et de divagation. Ce sont cependant ces idées étranges qui ont été semées dans le Peuple, qui ont germé lentement, et dont le communisme actuel est le fruit.

Ainsi s'est formée cette nombreuse secte de Communistes ou d'égalitaires, à laquelle tiennent de près ou de loin, et d'une façon plus ou moins exclusive, presque tous les ouvriers de Paris, de Lyon, de Rouen, etc., c'est-à-dire, tout le Peuple actif en politique.

Et maintenant à qui s'en prendre ? et si le légitime sentiment du Peuple, son instinct d'organisation, a enfanté des idées fausses ou exagérées dans lesquelles il persiste, quel est le remède ? Que les idées doivent se transformer, c'est incontestable. Mais que ce sentiment persévérant et général doive être étouffé, c'est impossible et absurde. Vous combattez les Babouvistes purs, par cette excellente raison entre autres, et *a priori*, que l'esprit humain a marché depuis Babeuf ; c'est à merveille, et d'ailleurs les Communistes ne s'en tiennent pas à Babeuf.<sup>209</sup> Mais l'esprit humain serait-il par hasard resté immobile depuis dix ans ? *a priori* donc,

<sup>207</sup> La construction est assez relâchée ; cependant à juger de ce que dit ailleurs Thoré de Buonarroti et de Laponneraye, ni la *Conspiration* ni *L'Intelligence* ne sont comptées par lui au nombre des "livres médiocres de l'école de Babeuf". Il faut sans doute entendre par là les brochures égalitaires diverses parues depuis 1832.

<sup>208</sup> En ce qui concerne les débats des prisonniers politiques de cette époque, il faut se rappeler que le système de l'incarcération cellulaire n'existait pas encore, sauf exception (en forteresse) et qu'il fut systématiquement introduit en Europe occidentale à partir des années quarante seulement : c'est entre autres le thème des congrès pénitentiaires de Francfort-sur-le-Main (1846) et de Bruxelles (1847). Le *Petit Robert* date l'emploi de l'adjectif *militant* au sens politique de "1835 environ", qui correspond approximativement à l'usage qu'en fait ici Thoré en 1840. Cependant on trouve cet emploi dès 1793 chez Mallet Du Pan. L'emploi comme substantif, au féminin, est attesté depuis 1853 : La Militante était alors une société secrète communiste issue de La Marianne, elle-même en relation avec certains émigrés à Londres après le coup d'Etat, et ayant à son programme "l'établissement de la république démocratique et sociale et l'abolition de la propriété" (cf. MATTRON, *Dictionnaire*, à Dominique Ramade et Jean-Baptiste Savard).

<sup>209</sup> Le passage se présente comme un démenti, sans doute non intentionnel, de ce que Cabet dit à la même date des néo-babouvistes, cf. document 22.

les démocrates de 1830, en vertu même de leur propre argument, doivent se déclarer moins avancés que ceux de 1840. Il faut une grande souplesse d'esprit et un excessif amour de nouveauté pour suivre long-temps, d'année en année et de jour en jour, ces perfectionnements imperceptibles. [...]

Qu'on approuve ou qu'on blâme le sentiment communiste, c'est-à-dire le sentiment de l'Égalité ; qu'on interprète d'une façon plus ou moins logique la triple formule : Égalité, Fraternité, Liberté, toujours est-il que la partie plébéienne de l'armée démocratique s'émeut au seul nom de communauté.

Ce qu'elle poursuit, c'est l'Égalité sociale. Nous sommes censés jouir de l'Égalité civile ; tout le parti [démocratique] s'accorde à demander l'Égalité politique ; les travailleurs, eux, demandent l'Égalité sociale. Quoi de plus légitime ? qui oserait hésiter devant cette conséquence irrésistible de la révolution de 89 et de 93 ?

Mais qu'est-ce que l'Égalité sociale ?

Les Communistes ne sont pas tous d'accord. La plupart se contentent d'affirmer la communauté, l'abolition de la propriété individuelle et du capital individuel, sans pouvoir descendre aux détails d'une organisation fondée sur ces principes, et sans se préoccuper des moyens de transition qui pourraient y conduire.

Quelques-uns, ils sont rares, interprétant Babeuf à la lettre, demandent tout simplement l'égalité *absolue* du travail et l'égalité *absolue* de la répartition. Nous ne faisons qu'exposer des formules et nous n'avons point à les juger.

[...] Mais nous répétons que nous ne voulons point discuter ces théories confuses ou incomplètes, qu'on ne sait où saisir, puisqu'il n'y a guère unanimité entre ceux qui les professent, et que personne parmi eux n'a encore exposé clairement, avec l'assentiment de leur parti, un système régulier de communauté.<sup>210</sup>

[...]

Le communisme, issu d'une foule de philosophes anciens et modernes, depuis les Indiens, depuis Pythagore, Platon et Jésus, jusqu'à Morelli [*sic*] et Babeuf, n'est donc pas très arrêté comme système. Presque toute l'économie sociale qui doit régner sous le gouvernement démocratique reste à faire. On peut contester la plupart des idées et des formules de l'école égalitaire. Mais ce qui demeurera et qu'on ne peut détruire, ce à quoi il faut satisfaction, c'est le sentiment de l'Égalité et de la solidarité humaines,<sup>211</sup> le sentiment de la Fraternité, le sentiment d'une répartition selon la justice, le sentiment des droits et des devoirs.

<sup>210</sup> On notera d'une part que Thoré ne parle alors d'un "parti" communiste que pour la commodité d'expression, d'autre part qu'à cette date le livre de CABET, *Voyage en Icarie*, est encore totalement ignoré (cf. l'introduction au document 25).

<sup>211</sup> On notera ici l'usage politique par Thoré du terme *solidarité* en août 1840 ; on le trouve couramment utilisé dans les deux volumes de Pierre LEROUX, *De l'humanité*, alors sous presse et qui paraîtront à la fin octobre 1840. Étant donné les relations professionnelles, politiques et amicales entre les deux hommes (cf. LACASSAGNE,

Les divergences théoriques que nous signalons entre les Communistes, ne sont pas ce qui les divise le plus. Il y a parmi eux deux groupes bien distincts : ceux qui sont fermes révolutionnaires en vue de leur théorie communiste ; et ceux qui, préoccupés exclusivement de la doctrine, négligent ou nient le sentiment révolutionnaire, et sont devenus une secte en dehors du parti politique. Ces derniers ont beaucoup d'analogie avec les Fourieristes, qui croient l'avènement de leur utopie possible sous n'importe quel gouvernement. Mais ils sont peu nombreux et peu dangereux. Car le peuple ne quittera jamais son instinct révolutionnaire ; il est révolutionnaire avant d'être théoricien. [...]

On assure que ce groupe de Communistes sectaires est dirigé à Paris par un ancien prêtre de l'église française, auteur d'une brochure intitulée : *Ni Châteaux, ni Chaumières* [...].

Mais si cette nouvelle petite église [...] s'isole et se spécialise, les autres Communistes sont dans le grand courant démocratique. [...]

p. 107-109), il n'est pas étonnant de voir apparaître le terme dans la brochure de Thoré quelques semaines avant la parution du livre de Leroux. Leroux affirmera plus tard avoir fait passer le terme de la langue juridique à la langue politique et religieuse. Or l'emploi politique et social de *solidarité* revient à Fourier.

## 24 Un prolétaire qui parle comme il peut, 20 août 1840

[André-Marie] SAVARY, Lettre à Etienne Cabet, Paris, 20 août 1840, in PRUDHOMMEAUX, "Babeuf jugé par un communiste de 1840", *La Révolution française*, vol. 55, juillet-décembre 1908, p. 131-132 et 138-139.

André-Marie Savary, né le 16 janvier 1810 à Angers, ouvrier cordonnier à Paris dès 1830, employé de la Compagnie du gaz à partir de 1839, est membre de la Société des droits de l'homme en 1832, président d'une section et à ce titre participant en 1833 avec Lebon à la rébellion contre le Comité directeur secret (cf. l'introduction au document 11) ; son autorité est telle qu'il est nommé en 1835 par les accusés d'Avril au nombre de leurs défenseurs, seul prolétaire avec le typographe Martin Bernard parmi les 67 personnalités de la démocratie européenne ainsi réunis. Cabet le cite en 1842 parmi les membres de l'école de Charles Teste (CABET, *Toute la vérité*, p. 86), ce qui, joint aux précédents renseignements, permet de penser qu'il fait partie depuis 1832 du groupe rassemblé autour de Buonarroti, Teste, Lebon, etc. Après avoir collaboré au *Bon Sens*, il préconise en 1838 dans le *Journal du peuple* un égalitarisme économique radical (selon PRUDHOMMEAUX, "Babeuf jugé par un communiste", p. 129-130). En 1841 il fait partie des fondateurs et collaborateurs de *La Fraternité*, de même quelques années plus tard de *La Fraternité de 1845*. Comme je l'ai déjà noté, *La Fraternité* est un des rares journaux français régulièrement informés sur le mouvement communiste allemand naissant (et qui ne se croie pas obligé de l'annexer, comme c'est le cas du *Populaire* de Cabet) ; réciproquement les démocrates et communistes allemands y prêtent attention dès l'origine (cf. l'introduction aux documents 16B et 32). Il est vraisemblable que Savary fut en 1844 de ceux que Marx, dans *Herr Vogt* (1860), se rappelle avoir fréquentés : "Während meines ersten Aufenthaltes in Paris pflegte ich persönlichen Verkehr [...] mit den Führern der meisten französischen geheimen Arbeitergesellschaften, ohne jedoch in irgendeine dieser Gesellschaften einzutreten." (MEW 14, p. 439). *La Fraternité de 1845* est d'ailleurs le premier organe de presse à qualifier, en février 1845, de "philosophe communiste, M. Charles Marx, de Trèves" (n° 3, p. 26/1), lors de l'expulsion de France de ce dernier par le gouvernement Guizot. En 1848 Savary fit fonction d'adjoint à la mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement de début mars au 15 mai ; en avril il fut choisi par les délégués des clubs populaires pour figurer sur la liste des candidats socialistes et communistes aux élections législatives ; il ne fut pas élu, pas plus qu'en 1849 d'ailleurs. On perd sa trace à partir de cette date.

De sa belle et longue lettre à Cabet – elle remplit neuf pages imprimées en petits caractères dans la publication qu'en a faite Prudhommeaux – je ne donne ici sous forme de document que l'introduction et, partiellement, la conclusion. L'extrait, suffisamment parlant de lui-même, est une mise au point non ambiguë de "l'école démocratique, égalitaire et révolutionnaire" sur son rapport à Babeuf et au babouvisme de l'an IV, mise au point dont Cabet historien et propagandiste ne sort pas grandi (cf. l'introduction au document 22). En ce qui concerne la dénomination de "babouvistes" qui leur est jetée à la figure, la réaction de Savary et de ses compagnons est la même que celle des Egaux jadis



(ou de Pierre Leroux et George Sand à qui on donne du "communiste" en 1841, cf. document 28) : ils n'ont pas pris l'initiative de cette appellation, mais par solidarité se refusent à la rejeter.

Cabet ne sort pas grandi non plus de sa réponse à Savary, que publie également Prudhommeaux. A la fin de sa lettre Savary déclarait : "Si dans le cours de mon épître, longue et diffuse je le sens, il se rencontrait quelques expressions malséantes, vous voudriez bien considérer que je ne suis point un *littérateur*, mais un *prolétaire* qui parle comme il peut et comme il sait, et vous m'excuseriez. Je me suis mis en garde le plus possible contre la rudesse trop naturelle à l'homme *inculte*. L'inconvenance de ma parole ne peut donc m'être imputée à intention. N'y cherchez, je vous prie, que la pensée, – en la dégagant des formes vicieuses qu'elle peut avoir revêtues sous une plume malhabile." (p. 139 ; il est vraisemblable que les termes soulignés le sont par Cabet, dont c'est la coutume, et qui les reprend dans sa réponse). A cette conclusion mesurée, qui n'a rien d'une banale clause de style, Cabet répond entre autres : "Vous me dites que vous êtes un prolétaire non littérateur, inculte, inhabile. Je n'en accueillerai qu'avec plus de bienveillance vos observations si vous les présentiez avec la réserve qu'exige un pareil aveu. Mais vous paraissez vous croire infailible ; vous jugez, vous blâmez, vous condamnez l'opinion qui n'est pas la vôtre. [...] Dans quelque temps, je publierai un ouvrage dans lequel j'insérerai, si vous le voulez, votre lettre, et alors j'y répondrai en détail, de manière que le public puisse juger." (lettre du 25 août 1840, in PRUDHOMMEAUX, "Babeuf jugé par un communiste", p. 140). Cabet qui, comme le constate Prudhommeaux, "n'avait pu lire [la lettre de Savary] sans un vif mécontentement, parce qu'elle lui apportait en termes non déguisés la déclaration de guerre du babouvisme ressuscité" (*ibidem*), revient encore deux ans plus tard sur ce premier affrontement. En juillet 1842 il note, contre Dezamy qui fréquentait naturellement Teste et Savary : "Je connais depuis longtemps aussi Ch. Teste, son attachement à Buonarroti, sa prédilection pour Babeuf, sa probité, son désintéressement, son dévouement ; je sais qu'un certain nombre d'amis, formant école autour de lui, s'honorant du titre de Babouvistes, ont été très contrariés du jugement que mon impartialité m'a dicté sur Babeuf et sa conspiration dans mon *Histoire de la Révolution* (et l'un d'eux m'a même écrit, à ce sujet, au nom de tous, une lettre critique, à laquelle je serai enchanté de répondre s'ils veulent la publier)." (CABET, *Toute la vérité*, p. 86). Proposition ou promesse doublement fallacieuse de publier cette lettre de Savary, qui aurait rempli une brochure ordinaire de 16 pages, car d'une part Cabet avait déjà répondu à Savary, sans le nommer, dans sa brochure *Comment je suis communiste*, parue début novembre 1840 (cf. document 25), brochure dans laquelle il prend publiquement parti contre le communisme néo-babouviste de l'école de Teste. D'autre part jamais Cabet, que ce soit dans ses ouvrages ou dans son journal, n'a laissé s'exprimer une autre opinion que la sienne – si ce n'est sous forme de brèves citations dans des brochures ou des articles polémiques (contre Dezamy, contre Thoré, contre Lamennais, contre *L'Humanitaire*, *Le National*, *La Fraternité*, *L'Atelier*, contre Proudhon, etc.). Ainsi, bien qu'annonçant régulièrement la parution de comptes rendus de la littérature socialiste et communiste nouvelle, jamais de 1842 à 1850, *Le Populaire*, c'est-à-dire Cabet, qui en est devenu l'unique rédacteur depuis le départ de Dezamy, n'a publié la recension d'un seul ouvrage représentant un courant autre que le communisme icarien, les écrivains socialistes et leurs ouvrages ne l'intéressant que dans la mesure où il peut les annexer ou du moins s'en servir pour sa propagande. Caractéristique de cette façon de faire est par

exemple un article qu'il publie en août 1843 sur "le communisme allemand" où Heß, Feuerbach, les frères Bauer, Lorenz Stein, Herwegh, Gutzkow, Alexandre Weill, Weitling, etc., sans parler de 1 300 ouvriers (de la Ligue des justes sans doute), sont ramenés au dénominateur commun de "communistes icariens" (*Le Populaire*, 19 août 1843, n° 4, p. 2) ; ou encore la campagne de Cabet, d'octobre 1844 à février 1845, en direction de Louis Blanc, Pierre Leroux, Villegardelle, Proudhon, Eugène Sue et George Sand qui, ayant accepté par politesse et solidarité de souscrire une action de soutien au *Populaire*, deviennent sous la plume de Cabet, "les écrivains actionnaires", "futurs collaborateurs", etc. (cf. *Le Populaire*, 4<sup>e</sup> année, en quatrième page des n° 3, 4, 5 et 6). On comprend dans ces conditions que Savary n'avait aucune illusion à se faire sur la publication conjointe par Cabet de sa lettre et d'une réponse de ce dernier qui avait publiquement déclaré en novembre 1840, à l'adresse de Savary et de ses compagnons, sans les nommer : "Un jeune homme, un ouvrier, peut avoir du génie et se trouver capable de mieux juger : mais il est impossible que l'un et l'autre aient l'expérience et l'instruction que l'âge et l'étude seuls peuvent donner." (CABET, *Comment je suis communiste*, p. 9). Savary en retour n'avait peut-être nullement l'intention de faire ainsi de la publicité pour *L'Histoire populaire* de Cabet et pour son communisme anti-babouviste qu'il combattait dans *La Fraternité*.

Monsieur et cher concitoyen,

Je viens de lire la 59<sup>e</sup> livraison de votre ouvrage sur la Révolution française, dans laquelle vous traitez de la *Conspiration dite de Babeuf*. Permettez à un prolétaire qui, près de vous, est l'organe de quelques-uns de ses frères en misère et en espérance, de venir vous dire combien nous avons été *douloureusement* affectés par la lecture de cette partie de votre travail où vous semblez *méconnaître* ce que l'histoire et la postérité doivent de *reconnaissance* et de *respect* aux démocrates de l'an IV pour leur généreuse entreprise, et surtout à Babeuf, cet intrépide défenseur de l'égalité, dont la carrière et les actes sont si malheureusement retracés dans votre publication. [...]

Honneur à Babeuf et à ses compagnons dans cette héroïque et généreuse entreprise [...] !

[...] Au déclin de la Révolution, ils sont venus, comme chargés d'une mission providentielle, donner la formule de la pensée révolutionnaire et indiquer aux générations futures le point où elles devaient reprendre l'œuvre un instant interrompue. Qu'on ne s'étonne donc plus que nous nous rattachions à leurs travaux, *non à la lettre, mais à l'esprit*, non servilement et en sectaires fanatiques, mais en hommes de progrès qui comprennent et acceptent les perfectionnements qu'apporte aux idées la marche du temps. Que notre profonde et pieuse vénération pour les martyrs de l'Égalité, pour ces hommes qui, les premiers ont tenté d'en faire la base des institutions humaines, nous attire la qualification de *Babouvistes*, que nous importe ?

Pas plus que ces glorieux martyrs, nous ne prenons ce titre ; mais nous sommes loin de le repousser. Nous nous en glorifierons même, si on nous le jette comme une épithète injurieuse. Les sans-culottes, ce me semble, ont fait de grandes choses en se parant du mot méprisant de l'aristocratie. Et puis, quel mal, après tout, une appellation quelconque peut-elle faire à la cause du genre humain ? La vie de Babeuf a été attaquée, son nom proscrit et voué à l'exécration, dit-on. Mais la personne du Christ aussi a été calomniée, et ses disciples n'en ont pas moins répandu sa doctrine par toute la terre. Ils confessaient hautement leur foi et ne reniaient point leur maître : pourquoi n'avouerions-nous pas nos apôtres et nos martyrs ?

Au reste, que ceux qui donnent plus d'importance aux mots qu'ils n'en ont réellement, et voient avec déplaisir les communistes prendre le titre de Babouvistes, se rassurent. Nous sommes avant tout et surtout de l'école démocratique, égalitaire et révolutionnaire ; nous sommes en communion d'idées et de sentiments avec tous les hommes qui ont concouru et qui concourent au salut du genre humain. Nous croyons au progrès, à l'avènement prochain de la démocratie, à son développement graduel et ascensionnel vers les grands principes de l'Égalité et de la Fraternité universelle et complète entre tous les hommes.

Si dans cette lettre – qu'il est temps de terminer – j'ai cru devoir replacer Babeuf et ses compagnons au rang que vous semblez leur refuser dans l'histoire, si, à cet endroit, vous me paraissez avoir manqué à votre œuvre, essentiellement de propagande, croyez néanmoins, Monsieur, que personne plus que moi n'honore votre caractère et n'est prêt à rendre justice à vos intentions. [...]

SAVARY.

Paris, le 20 août 1840.

Rue Saint-Jacques, n° 265.

## 25 Comment je suis Communiste, 7 novembre 1840

[Etienne] CABET, *Comment je suis communiste*, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, [Paris] 1840, p. 3-4, 6-7, 9, 12-13, 14.

La brochure non répertoriée dans la *Bibliographie de la France*, est datée ici d'après son inscription au "Registre du dépôt légal" sous le 7 novembre 1840. Lorsque Cabet se dit communiste et déclare en tête de sa brochure qu'il "faut avoir le courage de ses convictions", ce n'est pas là une figure de style en cet automne 1840. Après la répression policière et militaire contre les grèves ouvrières, qui se poursuit alors devant la justice, l'attentat de Darmès contre Louis-Philippe venait de donner le coup d'envoi à ce qu'il faut bien appeler une chasse aux sorcières dirigée contre les écrivains et pamphlétaires démocrates, socialistes et communistes. Dourille et Pillot étaient déjà emprisonnés, Lamennais, Thoré, Esquiros, Alphonse-Louis Constant les rejoignaient le 20 octobre et ils étaient condamnés en décembre et janvier, chacun pour une mince brochure, à un an de prison et mille ou deux mille francs d'amende selon le cas. Cabet risquait le même sort pour sa profession de foi, même s'il prend soin de se distinguer hautement des communistes révolutionnaires néo-babouvistes, car il ne pouvait attendre que pareille subtilité politique soit entendue de l'avocat général Partarrieu-Lafosse ou du jury composé en majorité "d'officiers publics, avoués et notaires" (*Le Corsaire*, 28 décembre 1840, cité in *Procès de Lamennais*, p. 86) qui tour à tour condamna du chef d'excitation à la haine sociale : Lamennais pour *Le Pays et le gouvernement*, brochure où il se contentait de reprendre contre le gouvernement des griefs énoncés depuis 1830, Thoré pour son historique sur le parti démocratique (cf. document 23), Alphonse Esquiros pour *L'Évangile du peuple*, médiocre imitation des *Paroles d'un croyant*, et A.-L. Constant pour sa tout aussi médiocre *Bible de la liberté*.

Cet acte de courage représente aussi la véritable date de naissance du "mouvement communiste icarien" ou "communisme icarien" – même si les formules n'apparaissent chez Cabet que l'année suivante – étant donné que pour la première fois celui qu'on tenait jusque-là pour le démocrate Cabet avoue publiquement son *Voyage en Icarie*, roman communautaire, et devient le communiste Cabet ("papa Cabet" ou "le père Icारे" pour ses proches doués d'un peu d'humour ou d'esprit critique). C'est là un point en effet qui n'a jamais été relevé à ma connaissance dans les études historiques et qu'il importe de souligner : Cabet n'est connu comme propagandiste communiste, comme chef d'école, qu'à partir de la publication de cette mince brochure. Le *Voyage en Icarie*, publié anonymement, était resté sans aucun écho : ni les communistes déclarés, ni Thoré et le *Journal du peuple*, ni la grande presse n'en avaient jusque-là relevé l'existence (il est totalement absent par exemple des publications du printemps et de l'été 1840, cf. documents 16B à 24). C'est à peine si un lecteur avisé aurait pu se douter de la vérité en remarquant au tome 4 de *l'Histoire populaire* que Cabet, à propos de la communauté, faisait référence à cet ouvrage dont il dit une fois adopter "presque tous les principes" (p. 333) et une autre partager "complètement les idées" (p. 633). Ce demi-aveu pour initiés, d'août-septembre 1840, lui était désormais possible car, comme le signale Pierre Leroux

avec quelque malice, "en sa qualité d'ancien procureur du roi il savait qu'alors un livre qui n'avait pas été poursuivi dans les six mois de sa publication ne pouvait plus l'être" (LEROUX, *La Grève de Samarez*, vol. 1, p. 369). Cabet, parlant de lui-même à la troisième personne, déclare un an plus tard à propos de l'auteur et du livre : "Ce n'est qu'en mai [1840] qu'il avait commencé à le répandre parmi les Communistes, qui, jusque-là n'étaient que des Babouvistes, qui ne connaissaient que l'ouvrage de Buonarroti, et qui n'avaient aucun exemple d'organisation Communautaire. Ce n'est qu'alors qu'il avoua généralement qu'il était Communiste." (CABET, *Ma ligne droite*, p. 45). Si cela correspond à la réalité, autant qu'on puisse la cerner, il faut cependant reporter cet aveu public de communisme de sa part de mai à novembre 1840. Ceux qui savaient Cabet communiste en mai ne durent pas être nombreux pour que ni Thoré ni aucun des multiples socialistes et communistes rencontrés par Barmby n'en fussent informés.

Le terme "communiste", adjectif et substantif, apparaît dix fois dans la première page du texte. Cabet, qui l'avait à peine employé jusque-là, va désormais en faire un usage quasi inconsideré. On trouve, dans les ouvrages qui datent de la création du terme par Cabet et de cette brochure, le double titre *Comment je suis communiste et Mon credo communiste* (WARTBURG, MÜLLER, ainsi que PRUDHOMMEAUX, *Icarie et son fondateur*, p. XVIII). Il y a là erreur dans la mesure où la brochure de 1840 porte seulement le premier titre ; celle à laquelle il est fait référence porte la mention "4<sup>e</sup> édition" et est expressément datée de février 1845. *Comment je suis communiste* fut en effet rééditée en 1841 et sans doute en 1842. La seconde brochure, intitulée *Credo communiste*, puis *Mon credo communiste*, parut pour la première fois en avril 1841 (cf. *Bibliographie de la France*, 10 avril, n° 15, p. 179) et connut également trois éditions (1841-1842) avant celle qui les réunit en une seule en 1845. Ces deux plaquettes, diffusées à quelques dizaines de milliers d'exemplaires en français et en allemand, comptent sans doute parmi les écrits qui ont le plus popularisé le terme et la chose communistes, même si tous ceux qui les lurent et les diffusèrent n'adhéraient pas aux opinions de Cabet, loin de là (ainsi la Société démocratique française et le Communistischer Arbeiter-Bildungs-Verein de Londres qui s'opposèrent de 1843 à 1848 aux théories de Cabet en possédaient plusieurs exemplaires en français et en allemand dans leurs bibliothèques respectives). La première traduction allemande du *Credo communiste* parut en septembre 1842 à Leipzig sous le titre "Communistisches Glaubensbekenntniß" en annexe au livre de STEIN, *Der Socialismus*, p. 463-473 ; puis en brochure sous le titre *Das Communistische Glaubensbekenntniß von Cabet [...]*, übersetzt von C. Albrecht, chez Michod à Lausanne en 1843 ; la même année à Berne, sous le titre "Kommunistisches Glaubensbekenntniß", dans le volume de SEILER, *Das Eigenthum in Gefahr*, p. 48-65. Une traduction de l'édition de 1845, faite sous un pseudonyme par un dirigeant de la Ligue des justes, Hermann Ewerbeck, fut publiée en 1847 au bureau du *Populaire* : *Wie ich Communist bin und Mein communistisches Glaubensbekenntniß*, übersetzt von Dr. Wendel-Hippler. Les deux brochures sont également reproduites in HÖPPNER/SEIDEL-HÖPPNER, p. 377-407.

Dès leur apparition, les Communistes sont calomniés, repoussés, persécutés : n'importe ! Il faut avoir le courage de ses convictions ; il faut dire ce qu'on est... Je suis *Communiste* !

Qu'on ne s'effraie pas à ce mot de *Communiste* ; qu'on ne condamne pas sans entendre ; qu'on daigne écouter jusqu'au bout ! Je le demande au nom de la justice, dans notre intérêt, pour qu'on nous éclaire si nous sommes dans l'erreur ; je le demande aussi dans l'intérêt de tous, parce que nous désirons sincèrement leur bonheur et que nous croyons notre système le plus capable de les rendre heureux. — Mais comment suis-je Communiste ?

D'abord, je me hâte d'accomplir ce que je voulais faire depuis long-temps, de me séparer hautement de quelques uns des Communistes, prétendus ou vrais, qui, récemment, ont attiré l'attention sur eux par des écrits et des actes. — Rien n'est plus facile que de prendre un titre quelconque, celui de *Communiste* comme celui de *Démocrate*, ou de *Républicain*, ou de *Chrétien*, sans en avoir les qualités et les vertus [...]. S'il est vrai que des hommes qui se disent Communistes aient professé des doctrines intolérantes, menaçantes, immorales, je proteste contre ces doctrines ; s'il y a eu des actes inconvenants, je proteste contre ces actes ; je ne veux répondre que de mes propres doctrines et de mes propres faits. [...]

Toutes les fois que, nous autres Démocrates, nous attaquions le système de l'inégalité, ses partisans, sentant leur impuissance à repousser nos attaques, nous répondaient d'un ton triomphal : "Mais que mettrez-vous à la place ? Où est votre programme, votre système, votre plan ?" [...]

Je pris donc la plume pour rédiger un *programme*, un *plan*, comme le mathématicien pour résoudre un problème. Je me supposai chargé d'organiser une grande Société sur la base de l'égalité, et j'écrivis mon *plan* pour voir si et comment on pourrait organiser l'égalité dans l'éducation, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement, dans l'ameublement, dans le travail, dans les charges de tous genres, et dans les jouissances de toute nature.

Je vis bientôt que l'égalité exigeait une étendue de production agricole et manufacturière, une économie, un ordre, une distribution intelligente et raisonnée, qui n'existent pas et qui ne peuvent exister aujourd'hui. Bientôt je fus conduit à l'éducation en commun, au travail en commun, à la nécessité de la concentration dans d'immenses ateliers et dans d'immenses magasins, à la multiplication illimitée des machines, à l'exploitation du territoire en commun, au partage des fruits et des produits, en un mot à la *Communauté*.

[...]

Complètement affermi dans ma première opinion, je rédigeai définitivement mon travail ; et pour me faire mieux comprendre, pour faire toucher, comme on dit, au doigt et à l'œil la Communauté, je fis la description d'une Communauté organisée. Pour faire lire ma description à toutes les classes de la Société et surtout aux femmes, j'eus la hardiesse de lui donner la forme d'un *roman* ou d'un *voyage*, et je fis le VOYAGE EN ICARIE [...].

[...] Mais comment la Société actuelle peut-elle se transformer en Communauté ? Voilà la question principale.

Ce serait avec un vif regret que, sur cette question principale, je me trouverais en dissentiment avec quelques Communistes ; mais je ne pourrais reconnaître pour guide que ma conscience et mon dévouement au Peuple [...].

Et d'abord, la Communauté peut-elle s'établir par la force et la violence ? – Non ; je suis convaincu, profondément convaincu, qu'elle ne peut s'établir, comme le Christianisme ne s'est autrefois établi, que par la puissance de l'Opinion publique, par la persuasion, par la conviction. [...]

La Communauté peut-elle s'établir instantanément, tout d'un coup ? – Non ; le Gouvernement, la Représentation nationale, la Nation même, le voudraient inutilement, parce que la transformation en Communauté est le plus grand de tous les changements, parce qu'il est matériellement impossible de réaliser la Communauté avant un temps plus ou moins long, 50 ans par exemple, avant qu'une génération ait été formée par l'éducation : le tenter autrement serait aussi déraisonnable que tenter de cueillir la moisson avant d'avoir labouré et semé [...]. La seule chose possible, c'est d'adopter le Principe de la Communauté et un Régime transitoire et préparatoire, pendant lequel on travaillera sans relâche à son établissement, progressif, partiel et définitif. – Mais il est nécessaire d'adopter le principe, parce qu'autrement on ne ferait jamais rien pour l'appliquer [...].

Et ce Régime transitoire que sera-t-il ? – Ce sera la Démocratie avec tendance à la Communauté ; la Démocratie adoptant un système d'Égalité croissante et d'Inégalité décroissante ; la Démocratie détruisant d'abord la misère, assurant l'existence du travailleur, améliorant chaque jour le sort de la masse, et lui donnant tout le bonheur possible, dont elle est privée maintenant.

[...]

Telle est ma Communauté ; voilà comment je suis Communiste ; je veux la Communauté par l'opinion publique ; je veux un Régime transitoire pendant lequel la propriété sera maintenue ; je suis Réformiste plus que révolutionnaire ; je suis d'abord Démocrate ; j'appuie tous les efforts de toutes les sectes qui veulent le progrès, des Socialistes, des Saints-Simoniens, des Fourieristes, etc., en les engageant à ne pas s'arrêter en chemin. [...] Mais je ne suis ni Hébertiste ni Babouviste. – Convaincu que la prudence, la réserve, la modestie, sont nécessaires à toute doctrine nouvelle qui aspire à se faire des prosélytes, si j'avais été en relations avec les Communistes, je me serais élevé contre plusieurs actes qui ne pouvaient faire que du mal à la cause générale de la Communauté.

[...]

CABET.

## 26 Le Matérialisme doit être proclamé, 20 juillet 1841

[Gabriel CHARAVAY], "Principes fondamentaux adoptés dans la séance du 20 juillet" [et dans les suivantes jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1841], Archives nationales, Paris, CC 791, copie manuscrite.

Après la tendance néo-babouviste révolutionnaire des Travailleurs égaux et de la Société démocratique française, après celle du communisme idéaliste ou spiritualiste de Pillot, Lahautière et Dezamy (jusqu'en 1841), après le communisme de l'utopie icarienne, c'est au communisme matérialiste de se manifester par les publications simultanées et concurrentes de *L'Humanitaire* et du *Communautaire* en juillet 1841. Sans les "humanitaires" en effet le panorama des diverses tendances du "parti communiste" français, qui ne furent jamais rigoureusement cloisonnées d'ailleurs, ne serait pas complet – comme serait incomplète aussi la connaissance précise du reflet idéologique qu'on en trouve chez les Allemands de la Ligue des justes de 1840 à 1847, dans laquelle toutes ces tendances furent tour à tour, voire simultanément représentées.

L'histoire des Humanitaires, comme des diverses sociétés secrètes des années quarante qu'on englobe sous l'appellation générique de Nouvelles Saisons, n'a pas encore été faite. J'emprunterai les renseignements qui suivent principalement aux pièces d'archives (rapports, brouillons, correspondances, etc.) annexées au procès Quénisset devant la Cour des pairs (AN : CC 791) qui ont servi en partie à l'élaboration fort discutable de BASTARD, *Rapport* (il suffit de vérifier ses sources pour se convaincre de l'usage arbitraire qu'il en a fait), ainsi qu'à Mondher SFAR, "L'Humanitaire" (lorsqu'il se fonde sur des sources d'archives et non sur Bastard lui-même).

Au printemps 1841 un groupe variable de communistes matérialistes venant en particulier des anciennes Saisons et comportant de douze à trente membres selon les réunions, à sa tête Jean-Joseph May, un certain Meyer et Gabriel Charavay, décidait de publier à partir de la mi-juin un mensuel intitulé *L'Humanitaire*. Sur Meyer, "jeune ouvrier communiste" (ainsi qualifié par CABET, *Ma ligne droite*, p. 46), on ignore tout, si ce n'est qu'il avait publié fin août 1840 sous le pseudonyme de Fresnoy (son identité est attestée tant par Cabet que par le ministère de l'Intérieur) une brochure où il se disait "matérialiste", "égalitaire" et "communiste immédiat" (FRESNOY, *Système unitaire*, p. 2, 6, 9) et où il se proposait de fournir en livraisons un système communautaire complet, "une science encyclopédique de la vie" (p. 16). A la fin juin 1841, dans des séances houleuses de la rédaction provisoire de *L'Humanitaire*, cette science encyclopédique se révéla être, selon Charavay, une sorte d'éclectisme dominé par "la sublime science de la phrénologie. Selon lui [Meyer], on pouvait être saint-simonien, fouriériste, phrénologiste, communiste tout à la fois" (in "Projet de rapport dans lequel Charavay énumère les dissensions qui se sont élevées dans le comité de rédaction pour le 1<sup>er</sup> Numéro. Charavay prend la dictature", p. [3-4], CC 791). Meyer, après avoir retardé la parution de *L'Humanitaire* par diverses manœuvres, soutenu semble-t-il par les anciens éditeurs et rédacteurs du *Moniteur républicain* et de *L'Homme libre*, Collet, Fombertaux et Legoff, prépara avec ces derniers la sortie d'un autre organe de presse, *Le Communautaire*, qui ne

dépasse pas un prospectus paru en juillet et non conservé (je n'en connais que deux extraits cités par CABET, *Ma ligne droite*, p. 50-51, et CABET, *Réfutation de l'Humanitaire*, p. 12). La parution du prospectus est longuement commentée dans une lettre de Charavay à May, de la fin août 1841, dans laquelle d'ailleurs il l'intitule indistinctement *Communautaire* et *Communitaire* (copie, CC 791), et annoncée grâce à Jules Gay dans le *New Moral World* du 11 septembre 1841, n° 11, p. 87/1, également sous le nom de *Communitaire*. La police jugeait ainsi son contenu : "Cette publication, par les principes qu'elle met en avant et qu'elle se propose de soutenir appartient au communisme poussé jusqu'aux extrêmes limites du radicalisme. La croyance en Dieu y est représentée comme une invention purement humaine, comme la cause première de la durée des erreurs et de l'abrutissement des peuples, d'où dérivent toutes les misères sociales. La sainteté du lien conjugal, le pouvoir tutélaire du père de famille sont, dans cette feuille qu'on destine à la classe ouvrière, mis au rang des chimères et attaquées comme contraires à la saine organisation des sociétés." (lettre du ministère de l'Intérieur au garde des Sceaux, du 17 août 1841, AN : BB<sup>18</sup> 1398). Jugement d'ensemble qui pourrait également être appliqué du point de vue du pouvoir à *L'Humanitaire*, dont la coloration à la fois néo-babouviste et anarchisante à la Sylvain Maréchal est cependant plus nette.

Sur la création de *L'Humanitaire* et la préparation du premier numéro, le document déjà cité, "Projet de rapport [...]. Charavay prend la dictature", donne un certain nombre d'informations précieuses concernant le mode de fonctionnement du groupe et son idéologie. Les fondateurs semblent s'être d'abord constitués en Comité de rédaction, puis "dans sa première séance le Comité de rédaction a nommé une commission de six membres pris dans son sein pour rédiger le programme des principes qui devaient guider l'esprit du Journal"; ce programme, discuté et accepté au cours de trois séances du Comité, "il ne s'agissait plus que de rédiger des articles" (p. [1-2]). C'est à ce moment que l'opposition de Meyer, soutenu par un autre membre de la commission, paralyse totalement l'activité de celle-ci. Le rapport poursuit : "Il n'y avait pas à balancer, et nous résolûmes de sauver le Journal. Un de nous [Charavay] ouvrit l'avis de s'emparer de la dictature et de faire à un petit nombre ce que nous n'avions pu faire tous ensemble. Cet avis prévalut, et on se mit à l'œuvre avec la certitude d'obtenir l'assentiment de la majorité du Comité. 4 membres se trouvaient seuls chargés du travail, ils passèrent deux nuits consécutives pour le pousser activement, afin de satisfaire à l'impatience des fondateurs qui murmuraient déjà, et avec raison, contre les lenteurs du Comité. Enfin, au bout de huit jours, leurs efforts furent couronnés de succès. La veille de la publication on assembla le Comité pour l'instruire de ce qui avait été fait, et lui exposer les motifs qui avaient occasionné cet acte violent, mais nécessaire. Le membre dont nous avons parlé [Meyer], ayant appris l'affaire quelques heures avant la réunion du Comité, se mit de suite en campagne pour circonvenir nos collègues et les engager à nous écraser. Ses manœuvres ne lui réussirent qu'à demi, il ne parvint à séduire que quelques membres, et la majorité approuva notre œuvre de la manière la plus formelle. Les opposants ne trouvant rien à dire sur la composition du Journal qu'ils avaient approuvé et approuvaient encore, eux-mêmes se retranchèrent dans cet argument que nous n'avions pas marché dans les voies légales; argument puéril qui ne pouvait avoir aucun poids devant les circonstances difficiles où nous nous étions trouvés. Quoi ! reculer devant la légalité ! devant une simple question de forme ! Eh ! que diriez-vous d'un peuple qui se refuserait de quitter ses chaînes qu'aurait brisé un seul ou un petit nombre sous le prétexte que cet acte

qui leur donne la liberté n'est pas légal ! Qui de nous ferait un crime à Babeuf s'il avait réussi dans sa généreuse entreprise !" (p. [4-5]). On remarquera le langage babouviste de la "dictature" provisoire appliqué à une démarche majoritaire et démocratique qui présuppose que la commission avait nourri l'illusion de pouvoir travailler et décider à l'unanimité de ses membres.

Le premier numéro de *L'Humanitaire*, retardé d'un mois environ, parut le 11 juillet 1841 (il est répertorié in *Bibliographie de la France*, 17 juillet, n° 29, p. 357); le second numéro, sans doute le 15 août (dans sa lettre à May, postérieure au 26 août et antérieure au 5 septembre, Charavay lui signale l'envoi à Londres depuis plusieurs jours déjà de trente et un exemplaires de chacun des deux premiers numéros); le troisième ne parut pas, les Humanitaires ayant été arrêtés le 12 septembre au soir en réunion. D'après la correspondance conservée, les articles théoriques sont de May ("Doctrine", dans le n° 1, p. 1-4; "De la science sociale", n° 2, p. 9-11) ainsi qu'une réponse au *Populaire* (n° 2, p. 11). La bio-bibliographie de "Sylvain [sic] Maréchal" est de Charavay (n° 1, p. 4-6) ainsi que les réponses à *L'Atelier* (n° 1, p. 8; n° 2, p. 14-16) et à *La Fraternité* (n° 2, p. 11-14) en collaboration avec Sans et Page. Le reste des deux numéros semble être de ces deux derniers collaborateurs. Grâce à une bévue de l'imprimeur on possède quelques renseignements sur le tirage et les conditions de publication d'un tel journal ouvrier. A propos du premier numéro, Charavay rapporte à May qu'il l'aurait reçu "plus tôt si nous n'avions pas éprouvé des désagréments pour l'impression. Notre tirage de 1 000 était plein de fautes des plus grossières, et il y en avait en si grande quantité que nous n'osions le livrer ni aux fondateurs ni aux abonnés. L'imprimeur, du côté duquel était toute la faute (car il n'avait pas fait corriger les épreuves comme cela se fait ordinairement) nous proposa de faire un second tirage à 300 où tout serait corrigé pour envoyer aux abonnés et dans les départements, et dont nous partagerions les frais par moitié : nous acceptâmes cette offre, comme étant le seul moyen de ne pas nous faire bafouer partout, et avec la ferme intention de ne plus lui donner le journal à imprimer. Ainsi nous avons eu 1 000 exemplaires dont beaucoup ont été distribués après avoir corrigé les fautes les plus graves, et 300 que nous avons livrés aux journaux, aux abonnés et envoyés dans les départements." (lettre de fin août 1841, CC 791). C'est un numéro du second tirage qui a été fourni au dépôt légal, conservé à la Bibliothèque nationale. Le tirage de *L'Humanitaire*, ainsi connu, est important si on sait que des journaux similaires, comme *La Fraternité* à Paris, *L'Atelier démocratique* à Bruxelles, pouvaient subsister avec 300 exemplaires seulement. Intéressant en outre est le fait que ces hommes ne craignaient pas d'écrire leurs convictions politiques dans une langue à la construction approximative et à l'orthographe parfois simplement phonétique, assurés toutefois, s'ils les publiaient, de ne pas se faire "bafouer", grâce à la correction assurée par l'un des leurs ou par un prote de l'imprimerie : les pièces des dossiers Quignot, Racarie, Stévenot, etc. citées dans les introductions aux documents 13 et 14 par exemple, comme celles du dossier Charavay, sont pour la plupart dépourvues d'orthographe, comme on dit, mais pas de signification. Il en va de même en allemand par exemple des *Briefe eines Schweizers aus Paris* du facteur en piano Wolfgang Strahl, membre de la Ligue des bannis, dont le manuscrit a été conservé.

Jean-Joseph May, l'un des principaux rédacteurs de *L'Humanitaire* – le seul aussi qui ait l'habitude de tenir une plume –, né à Mandray dans les Vosges vers 1813, avait fait des études d'agriculture (il publia même un *Traité de la culture des pommes de terre*)

avant de venir s'établir en 1838 à Paris où il logeait en compagnie de l'avocat et ex-carbonaro Joseph Mathieu (dit d'Épinal) et de Victor Bouton (cf. MAITRON, *Dictionnaire*, à ces deux noms). Il fut arrêté avec eux dans l'affaire de la rue Montpensier fin octobre 1839 et condamné en mai suivant à un an de prison et deux ans de surveillance policière. À l'issue de sa peine il quitta la France au printemps 1841 pour Londres d'où il fit parvenir ses contributions à Charavay ; de retour l'année suivante, il fut envoyé en Algérie pour ne s'être présenté à un ordre de mobilisation en 1840 (il était alors en prison) et mourut en revenant à Toulon, fin 1842 sans doute (cf. BOUTON, *Profiles*, p. 160). Selon Bouton qui l'a bien connu, "ce qui a le plus distingué May, c'est le principe nouveau introduit dans le monde politique, que le gouvernement démocratique doit être *anarchique*. Il faut entendre ce mot selon sa valeur scientifique et non révolutionnaire" (*ibidem*).

Gabriel Charavay, né en 1818 à Lyon, était ouvrier bonnetier de formation comme son frère Jean (né en 1816). On ignore à quelle date ils vinrent à Paris, suffisamment tôt cependant pour que G. Charavay fasse partie des fondateurs de *L'Atelier* dont le premier numéro parut en septembre 1840 (cf. CABET, *Réfutation de l'Atelier*, p. 26 ; CUVILLIER, *Hommes et idéologies*, p. 94). Jean Charavay pour sa part semble avoir eu une action dans le milieu des ouvriers bonnetiers (cf. copie d'un "Discours tenu dans une réunion d'ouvriers bonnetiers", CC 791) ; entre-temps Gabriel, acquis antérieurement au communisme (ainsi qu'il ressort d'une lettre du 17 juillet 1841 d'un autre Charavay de Lyon à Gabriel), se fait teneur de livres puis libraire, achetant dès cette date brochures et manuscrits de la période révolutionnaire. "L'état détaillé des écrits et brochures saisis au domicile des inculpés" (CC 791) signale entre autres : "Une note apologétique sur Marat, deux lettres signées Gérard avec les minutes des réponses relatives à l'acquisition [...] d'un manuscrit de Marat. Une masse de papiers relatifs à une vie de Marat. [...] Seize numéros du *Tribun du Peuple* par Babeuf. [...] Trente-cinq cahiers des *Révolutions* de France et de Brabant par Camille Desmoulins. Diverses brochures révolutionnaires [...]. Diverses publications et journaux du temps de la Terreur. [...] Trois cartons reliés en papier vert, contenant, l'un divers discours de Robespierre, de Louvet, et les pièces trouvées dans les papiers de Robespierre et de ses complices ; l'autre diverses brochures du temps de la Révolution", etc. On voit là se constituer le fonds que Gabriel Charavay voulait utiliser pour rédiger des "notices sur des personnages de la Révolution" (lettre d'un Charavay de Lyon à Gabriel du 17 juillet 1841) et qui permettra aux deux frères de s'établir libraires à Paris puis à Lyon (ils le sont en cette ville au plus tard en 1848, cf. *Le Républicain. Journal de Lyon* du 25 février 1849, n° 1, p. 4/III) ; qui permettra aussi à Gabriel Charavay jeune d'être éditeur à Paris en 1850 et à Étienne Charavay de continuer ou de fonder la maison parisienne d'achat et de vente d'autographes qui acquit par exemple en 1886 la majeure partie des manuscrits de Babeuf non saisis en l'an IV (sur ces deux derniers Charavay cf. l'introduction au document 9). Maurice Moissonnier a reproduit, d'après Dutacq et Gaumont, dans ses articles du *Dictionnaire* de Maitron sur les frères Charavay et le teneur de livres Pierre Gros à Lyon, l'hypothèse selon laquelle *Le Républicain [...] de Lyon*, dont ils sont fondateurs, aurait diffusé en 1849 des théories proches de celles exposées dans le *Manifeste communiste* par Marx et Engels. L'hypothèse ne repose sur rien de tangible : d'une part, malgré deux premières traductions entreprises en 1848 et une troisième en 1849, il n'existe aucune édition française du *Manifeste* avant celle de Laura Marx-Lafargue en 1885 (cf. ANDRÉAS, *Le Manifeste*, n° 6 et n° 183, p. 15-16 et 115-117), ce qui en exclut la connaissance en 1849 par des Lyonnais

ne lisant pas l'allemand ; d'autre part, vérification faite, les théories du *Républicain [...] de Lyon*, qui, selon DUTACQ (p. 48), "s'inspiraient visiblement du manifeste de Marx et Engels", sont un étonnant pot-pourri de tout ce qu'avait produit jusque-là le socialisme français, néo-babouvisme mâtiné de Fourier, de Saint-Simon, de Jean Journet, de Proudhon, etc. — à l'exclusion toutefois du matérialisme proclamé en 1841 par les frères Charavay ! — et elles ne doivent strictement rien au marxisme.

Le groupe fondateur de *L'Humanitaire*, tel qu'il se dessine d'après les poursuites judiciaires de l'automne 1841, était fait d'une vingtaine de personnes, dont 18 furent traduites devant le tribunal correctionnel de la Seine et condamnées en novembre à diverses peines de prison (de 2 mois à 2 ans) et à des amendes (de 50 à 300 francs). Il s'agit de l'imprimeur sur papiers peints Claude-François Chassard, des ouvriers bonnetiers Gabriel Charavay (condamné à 2 ans de prison), Jean Charavay (1 an) et Donatien-François Dauvergne, d'un certain Emile (en fuite, 1 an), du teneur de livres Antoine Fombertaux (qui n'est pas identique apparemment avec Fombertaux du *Communautaire*), du plombier Désiré Gaillard et de son frère Julien, couvreur, du typographe François Garde, du teneur de livres Corneille Homberg, du commis Hippolyte Loudier, du maçon Sylvain Mourion, des ouvriers bijoutiers Anselme-Jacques Mugnier, Augustin-Pierre Noël et Antoine-Pierre Page (6 mois), du marchand de vins Étienne Rousseau (1 an), dans l'établissement duquel, 21, rue Saint-Denis, les Humanitaires furent arrêtés, du cordonnier Jean Sans (1 an) et du corroyeur Auguste Sauvatre. Sur ces dix-huit ouvriers ou artisans communistes, auxquels il faut ajouter May et les quatre du groupe du *Communautaire*, huit seulement sont répertoriés, de façon brève, dans MAITRON, *Dictionnaire*. D'après la *Gazette des tribunaux* et les pièces conservées aux archives de la préfecture de police, SPAR (p. 9-15) a dressé la liste de ces fondateurs et de tous ceux qui furent plus ou moins impliqués dans les arrestations et le procès : il faut cependant en exclure Beaufour, pour lequel aucune preuve n'est apportée, et Jules Gay, qui partagea les opinions des Humanitaires sans appartenir au groupe (cf. l'introduction au document 27). Pour la diffusion du journal, le groupe disposait de contacts à Londres (May), à Bruxelles et à Lyon (cf. la lettre déjà citée de Charavay à May).

Après sa constitution, au plus tard en mai 1841, le groupe avait non seulement préparé la publication de *L'Humanitaire*, mais avait tenu des réunions de discussion théorique relativement nombreuses, comme en témoigne le présent document qui fait état de cinq séances entre le 20 juillet et le 1<sup>er</sup> août par exemple, en même temps que ses membres faisaient de l'agitation dans le faubourg Saint-Antoine sur les thèmes qu'ils avaient retenus et, à partir de la mi-juillet, portaient la contradiction dans les réunions organisées par les cabetistes. On ignore dans quelles conditions exactes et sous quelle couverture légale pouvaient se tenir ces dernières réunions, à caractère nécessairement politique et public : il y avait en effet l'interdiction en général des rassemblements politiques et Cabet, qui avait fait en octobre 1839, bien avant de se déclarer communiste, une demande d'ouverture d'un cours public d'histoire universelle, n'y avait pas été autorisé (DESROCHE, "Préface", in CABET, *Voyage*, p. XVIII). Cabet lui-même n'apparaissant pas dans ces "cours icariens", où il délègue Dezamy par extraordinaire à quelques séances, il faut croire qu'ils avaient lieu sous la responsabilité de disciples ouvriers de Cabet, comme le tailleur Favard aîné (qui devint son gendre et mourut prématurément en mars 1847), le maçon Martin Nadaud et d'autres auxquels Cabet fait plus tard allusion : "d'enthousiastes partisans du *Voyage en Icarie*, qui faisaient des *cours icariens* à leurs

camarades ouvriers" (*Salut par l'union*, 1845, p. 13). Voici ce qu'en dit, sur le vif, Charavay dans sa lettre à May de la fin août 1841 où il se justifie d'avoir tronqué et affaibli une "Réponse au Populaire" rédigée par May pour le second numéro de *L'Humanitaire* : "nous étions en voie de raccommodement avec les *Cabetistes*. Depuis 15 jours on parlementait, et les bonnes dispositions de la plupart d'entr'eux qui semblaient se rendre à nos arguments péremptoires, nous faisaient espérer une fusion prochaine. Or nous voulions éviter de froisser leur patron afin de ne pas les indisposer eux-mêmes [...]. Cabet voyant la tournure que prenaient les affaires se disposa à les faire changer de face. Les succès que nous obtenions au faubg. St Antoine, dans les *Cours icariens*, où la vraie doctrine commençait à être comprise, menaçaient d'anéantir son influence ; il envoya son Lieutenant *Desamy* [sic] pour nous débusquer de la position." (AN : CC 791). Et Charavay fait état de deux séances au moins, dont la seconde "avait bien 80 personnes parmi lesquelles il se trouvait des femmes", au cours desquelles les Humanitaires s'opposèrent à Dezamy qui, un an plus tard, en 1842, devait se retrouver sur des positions proches des leurs et en opposition virulente avec Cabet. Entre-temps les arrestations de la mi-septembre 1841 avaient mis un terme inattendu et non concluant au débat. On en trouve un écho curieux dans *Le National* du 11 novembre relatant le début du procès : "[le 10 novembre] comparaissaient en police correctionnelle dix-huit personnes accusées d'association communiste. Ceux-ci appartiennent à la fraction humanitaire, et tiennent beaucoup à n'être pas confondus avec les communistes, les communistes, les communautistes, les communistes, les cabetistes ou icariens. [...] Leur foi c'est le matérialisme, et leur but c'est le bonheur commun, auquel ils procèdent par la destruction de la propriété, de la famille, de la patrie, des capitales et de tous les beaux-arts." (p. 1/1). Cette énumération des tendances du communisme par *Le National*, purement rhétorique puisque les partisans de Cabet sont représentés par quatre qualificatifs sur cinq et que le dernier, "communautiste", n'est revendiqué par personne, fit en 1842 dans la *Revue des deux mondes* la gloire de Louis Reybaud qui s'était donné la peine de la recopier. C'est aussi de ce procès, tenu simultanément à celui de Quénisset devant la Cour des pairs, que le "fantôme du communisme" fait son entrée sur la scène politique. Diverses séquences des "Principes fondamentaux", sous leur forme développée du 20 juillet ou sous celle de résumé du 1<sup>er</sup> août, ainsi que des extraits des discours de Charavay, des articles de May, de la lettre de Gay à *L'Humanitaire* (cf. document 27), etc. furent reproduites dans BASTARD, *Rapport*, et de là très largement diffusées par la presse française, anglaise (cf. *The New Moral World*, 20 et 27 novembre 1841, n° 21 et 22, p. 167-168 et 174-175 ; *The Times*, 20 décembre 1841, etc.) et allemande (cf. document 32). De même en 1842 dans l'ouvrage de Lorenz STEIN, *Der Socialismus und Communismus des heutigen Frankreichs* (p. 424-426), et en 1844 encore chez Theodor OELCKERS, *Die Bewegung des Socialismus und Communismus* (p. 64-66).

Les "Principes fondamentaux" du communisme humanitaire sont une pièce curieuse, historiquement importante parce que témoignant d'une des rares résurgences attestées dans le milieu ouvrier français du sensualisme philosophique et du matérialisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Locke à Condillac d'une part, de Volney et Helvétius à Sylvain Maréchal de l'autre. Il est difficile de dire par quel biais se fit la transmission, en opposition au courant déiste ou religieux du jacobinisme et du néo-babouvisme des années trente. Sans doute les œuvres de ces auteurs et d'autres sont elles régulièrement rééditées dans les années vingt et trente ; cependant, faute de documents directs, sauf exception, on mesure

mal leur impact dans les classes laborieuses et on est le plus souvent amené à recourir à des indices indirects, par exemple les polémiques antireligieuses prudentes (pour cause de censure) du *Réformateur* vers 1834/1835, la parution aussitôt interrompue de *L'Homme libre* et du *Moniteur républicain* en 1837 et 1838, ou encore le travail de propagande de Jean-Jacques Pillot publiant en 1839 dans un but de vulgarisation des extraits d'œuvres anticléricales, antireligieuses ou franchement athées de Volney et de Ch. François Dupuis (cf. *La Tribune du peuple*, Livre premier, p. 1-164, consacré à Volney ; Livre second, p. 165-224, consacré à Dupuis). Il faut souligner en outre l'importance accordée par les Humanitaires, sans doute par l'intermédiaire du livre de Buonarroti, à Sylvain Maréchal, qui leur fournit l'essentiel de leurs théories matérialistes et anarchistes. Il en va de même d'ailleurs de Babeuf dont Charavay possède – en partie – *Le Tribun du peuple*. Si on considère justement que G. Charavay, disciple du libraire Ch. Teste (selon CUVILLIER, *Hommes et idéologies*, p. 94), est lui-même un amateur passionné de livres et de manuscrits de la période de la Révolution, on pourra se faire une idée approchée du mode de transmission de cette pensée révolutionnaire.

Autre chose est naturellement la justification rationnelle par les Humanitaires du point de vue qu'ils ont adopté. Aucun ne possédait la formation théorique suffisante (sauf peut-être May) pour maîtriser une réflexion conséquente sur propriété et communauté, sur les rapports entre nature et société, sur la concentration industrielle et urbaine, etc. Ils sont sur ce point très en retrait ou en retard sur Lebon et ses *Aphorismes* par exemple. Dans leurs "Principes fondamentaux" les Humanitaires procèdent encore – malgré leur matérialisme affiché – de façon typiquement idéaliste, par pétition de principes sur la société, l'homme ou la nature conçus de façon éternelle et intangible, ce qui les met immédiatement en contradiction avec eux-mêmes. Charavay est le premier à reconnaître sa propre difficulté à étayer une argumentation ; ainsi à propos de sa "Réponse à la Fraternité" écrit-il à May : "vous auriez tourné cette réponse mieux que moi ; j'ai passé 48 h. après, y travaillant jour et nuit pour ne pas faire ce que j'aurais désiré." (lettre de fin août 1841). Difficulté qui n'est pas seulement d'expression si on considère que de 1840 à 1848 G. Charavay a participé successivement à la fondation et à la rédaction de *L'Atelier* (septembre 1840), journal ouvrier catholique et respectueux de la légalité, de *L'Humanitaire*, matérialiste et anarchiste, et du *Républicain* [...] de Lyon (novembre 1848) caractérisé par son socialisme éclectique. Il faut cependant remarquer que l'argumentation de Charavay, Page et Sans est beaucoup moins fruste dans le journal même (cf. par exemple les articles polémiques contre *L'Atelier* et *La Fraternité*) que dans les "Principes fondamentaux" discutés en séances internes ou dans des réunions de propagande. Il faut ajouter aussi à ce propos que l'intervention policière après la parution de deux numéros seulement du journal a empêché la réflexion ultérieure des Humanitaires de nous parvenir. Ainsi la longue lettre de Jules Gay sur les questions centrales qu'ils posaient des rapports des communistes à la famille, à la religion, à la patrie, etc., qui aurait sans doute été publiée dans le quatrième numéro, aurait considérablement précisé et enrichi le débat. Et on ne possède pas, de la plume de May qui devait la rédiger à Londres, cette brochure prévue qu'attendent avec impatience les Humanitaires de Paris et qui devait développer les articles de doctrine du journal. Charavay écrit en effet, toujours dans sa lettre de la fin août 1841 à May : "Sans, Page et moi, nous désirerions savoir si vous travaillez à la brochure en question, elle nous serait d'un grand secours, c'est sur elle que nous fondons toutes nos espérances, car c'est le moyen le plus puissant de propager la doctrine et de la

faire adopter à tous les hommes. Déjà les esprits sont préparés, déjà on parle partout des voyages continuels, de l'abolition de la famille et de la communauté des femmes. Des cours que nous sommes près [d']établir achèveront de préparer à la brochure la voie du plus large succès, ainsi nous vous en conjurons, occupez-vous de ce travail important et le triomphe de la vraie doctrine est assuré." Lors du retour de May vers avril 1842, ses compagnons étaient encore en prison ; lorsqu'ils en sortirent, May était en Afrique ou déjà mort. La brochure ne vit donc pas le jour. En revanche les thèmes des Humanitaires vont être repris, élargis et transformés par Th. Dezamy en 1842 dans son *Code de la communauté* et dans l'*Almanach de la communauté par divers écrivains communistes* qu'il édite en collaboration avec Gay. Ces thèmes – athéisme, matérialisme, mariage et communauté, patrie, etc. – sont encore repris et modifiés par un groupe d'émigrants allemands qui quitte Paris en 1844 pour aller s'établir aux Etats-Unis (cf. note 214) et seront analysés d'un point de vue social et historique dans le *Manifeste communiste* en 1848.

*Principes Fondamentaux adoptés dans  
la Séance du 20 Juillet*<sup>212</sup>

*Séance du 20 Juillet.*

Nous avons à l'unanimité reconnu et adopté en principe les neuf questions suivantes comme bases fondamentales de la doctrine communiste égalitaire.<sup>213</sup>

<sup>212</sup> L'original, joint aux pièces du procès des Humanitaires, doit être considéré comme perdu. La copie utilisée ici a été faite à l'usage du rapporteur dans l'affaire Quénisset devant la Cour des pairs (AN : CC 791). Etant donné que l'orthographe a sans doute déjà été plus ou moins corrigée par le copiste, je l'ai normalisée ainsi que la ponctuation.

Les neuf principes qui suivent ainsi que les comptes rendus de débats, présentés sous forme de profession de foi, sont développés par les Humanitaires parisiens à partir de l'article "Doctrine" de May, paru dans le premier numéro du journal ; cependant Charavay et ses compagnons vont beaucoup plus loin que May, chez qui ne se trouve encore aucun des thèmes correspondant aux rubriques 3 à 8 : concernant la famille, le mariage (encore que ces deux points puissent à la rigueur se déduire d'un bref passage de May, *L'Humanitaire*, n° 1, p. 3/II), les beaux-arts (où May dit le contraire des autres Humanitaires, cf. note 215), le luxe, les capitales et les communautés de base.

<sup>213</sup> Charavay et ses compagnons qualifient eux-mêmes leur théorie de communisme *égalitaire* et non *humanitaire* ; l'appellation d'*humanitaire* leur viendra de leurs adversaires communistes ou bourgeois qui se contentent de reprendre le titre de leur journal.

*La Vérité*

est indivisible ; elle seule doit guider la raison de l'homme ; c'est pourquoi l'on doit la proclamer en tout et partout d'une manière convenable.

*Le Matérialisme*

doit être proclamé puisque c'est la loi invariable de la nature sur laquelle tout est basé, et que l'on ne peut violer sans tomber dans l'erreur.

*La Famille Individuelle*

doit être abolie parce qu'elle établit le morcellement des affections, rompt l'harmonie de la fraternité qui seule doit unir les hommes, et devient la cause de tous les maux qui peuvent les perdre.

*Le Mariage*

doit être aboli parce que c'est une loi inique qui rend esclave ce que la nature a fait libre et constitue la chair propriété individuelle, rend par ce moyen la communauté et le bonheur impossibles, puisqu'il est constant que la communauté n'admet aucune espèce de propriété.<sup>214</sup>

*Les Beaux-Arts*

Etant en dehors de la nature et des besoins de l'homme, ne peuvent être acceptés que comme délassement.

*Le Luxe*

doit disparaître pour la même raison qu'il n'est pas dans la nature et dans les besoins de l'homme.<sup>215</sup>

<sup>214</sup> La constatation justifiée des vices inhérents à la famille et au mariage dans le système d'embourgeoisement d'une part, de prolétarianisation de l'autre où ils vivent, les amène, faute de perspective historique, à rejeter absolument ces deux institutions dont l'état présent est considéré comme immuable. Beaucoup plus évoluée déjà est la position des Allemands de la Ligue des justes émigrant de Paris en 1844 pour fonder la communauté de Neu-Germanien aux Etats-Unis, peut-être en raison de leur origine rurale non encore marquée par la révolution industrielle, peut-être aussi parce qu'ils avaient en vue une réalisation pratique et pouvaient espérer la modification de ces deux institutions dans un régime de communauté économique (cf. GRANDJONC, "Neu-Germanien").

<sup>215</sup> En ce qui concerne la question du babouisme et des beaux-arts, cf. l'introduction au document 15. May, quant à lui, dit expressément que le but du communisme humanitaire est le développement intellectuel de tous, et il en conclut : "ainsi tombe encore cette autre objection que la loi égalitaire détruirait la science et les arts" (*L'Humanitaire*, n° 1, p. 3/I). Faute d'une approche historique, la réflexion des Humanitaires parisiens fondée sur la notion de "nature" ou de "nature humaine" n'échappe pas au cercle vicieux : comment les beaux-arts et le luxe peuvent-ils



*Les Villes*

doivent être détruites parce qu'elles sont un centre de domination et de corruption.<sup>216</sup>

*Chaque Communauté*

devront [sic] avoir une spécialité d'état.<sup>217</sup>

*Les Voyages Continuels*

étant en rapport avec l'organisme et l'activité de l'homme, devront recevoir tous les développements possibles.<sup>218</sup>

Après avoir résumé ces neuf questions nous avons passé à la discussion et adopté à l'unanimité :

Que l'homme n'avait ni idée ni goût ni penchant ni aptitudes innés, parce qu'alors il faudrait admettre qu'il y a deux natures d'hommes différentes, ce qui est souverainement absurde, et par conséquent la communauté deviendrait impossible.

exister s'ils sont "en dehors de la nature", ce qui supposerait, comme ils remarquent plus loin avec beaucoup d'à-propos, l'existence de "deux natures d'hommes".

216 Il y a en fait deux griefs distincts dans ce point : le refus par les Humanitaires de l'Etat politique, clairement exprimé dans le résumé ("abolitions des Capitales"), et la critique faite dès la période prérévolutionnaire aux concentrations urbaines qui "démoralisent" le peuple : c'est la position de Restif, reprise entre autres par Fourier qui veut bâtir ses phalanstères à la campagne ; attitude qu'on retrouve encore chez Weitling, Dezamy, etc., ainsi que dans l'établissement de colonies expérimentales communautaires aux Etats-Unis tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

217 Pour ces hommes qui sont ouvriers "de leur état", la formule "spécialité d'état" a la signification de profession ou corps de métier, comme il apparaît dans le résumé ("corps d'état"), et n'a rien à voir avec l'Etat politique, ce qui serait une curieuse aberration pour des anarchistes.

218 L'idée des voyages continuels est déjà chez May qui écrit : "l'homme, sous ce régime [la Communauté], fera seulement quatre ou cinq fois le tour du globe", à pied faut-il naturellement entendre (*L'Humanitaire*, n° 1, p. 3/i). Idée empruntée à la fois sans doute aux coutumes du compagnonnage international qui s'est amplifié depuis les années vingt (cf. GRANDJONC, "Deutsche Binnenwanderung"), aux dures nécessités de l'émigration politique et aux théories de Fourier qui, prônant (comme Weitling à sa suite) le changement continu d'activité afin d'éviter la monotonie et l'ennui, prévoit expressément l'accueil des voyageurs-ouvriers dans les communautés, ce changement d'activité ne pouvant guère à la longue s'exercer en un même lieu.

Ensuite nous avons nié l'existence du dévouement en reconnaissant que ce que l'on qualifiait tel aujourd'hui n'était que pur égoïsme ou la satisfaction impérieuse d'un besoin.<sup>219</sup>

*Séance du 22 Juillet*

Nous avons à l'unanimité nié l'existence du progrès en reconnaissant que ce que l'on appelait progrès était l'infini, une augmentation perpétuelle du bien et du mal se combattant alternativement l'un par l'autre, n'admettant aucun développement parfait du bien, le niant pour ainsi dire et repoussant toute perfectibilité.<sup>220</sup>

*Séance du 25 Juillet*

Nous reconnaissons que dans aucune de ses actions l'homme ne pouvait agir par égoïsme, mais bien par intérêt de conservation.

219 Empruntée sans doute à Helvétius ou au baron d'Holbach qui la tiennent des maximes cyniques de La Rochefoucauld, cette négation du dévouement, réduit à l'égoïsme et à la vanité, est directement dirigée contre Cabet qui, depuis le *Voyage en Icarie* (cf. document 16A), dans ses brochures et dans son journal insiste avec une satisfaction impudente sur son propre "dévouement à la cause populaire" ; ce sera d'ailleurs un des griefs de Dezamy en 1842 dans sa dénonciation de la politique de Cabet (cf. DEZAMY, *Calomnies et politique*).

220 Cette négation de l'idée de progrès (linéaire) est tout à fait neuve dans le mouvement démocratique, républicain ou communiste français du XIX<sup>e</sup> siècle, et restera un cas isolé pour longtemps. Sous-tendue par un matérialisme fruste, elle porte en elle une certaine conception dialectique dont on se demande à quelle source à cette date les Humanitaires sont allés la chercher, Hegel étant encore un inconnu ou presque en France (cf. GRANDJONC, "Les rapports des socialistes et néo-hégéliens"). Quoi qu'il en soit, un homme comme Lorenz Stein y a été sensible. A la suite de sa traduction des principes fondamentaux du 20 juillet, il donne encore le compte rendu de la séance du 22 et y joint ce curieux commentaire de quelqu'un qui se frotte les yeux : "In der That, fast möchte man wünschen, daß kein Gedanke in diesem ganzen Wust von Einfällen wäre, damit man nicht dem Gedanken vorwerfen könnte, daß er selber solchen Unsinn erzeuge. Aber er bricht dennoch durch ; es ist selbst hier das Ringen nach tieferer Erkenntniß nicht zu verkennen." (STEIN, *Der Socialismus*, p. 426).

## Séance du 27 Juillet

Nous reconnaissons en principe que l'homme naît avec l'instinct de conservation, qu'il avait [des] besoins physiques, intellectuels et moraux, que toutes ces facultés étaient en harmonie avec ces mêmes besoins, que leur développement complet en constituait la pleine satisfaction.

Mais que la raison basée sur la vérité devait venir en aide au développement de ces facultés et guider son instinct.

Séance du 1<sup>er</sup> Août

Lecture d'un article en réponse au journal l'Atelier.<sup>221</sup>

## Principes fondamentaux

Il a été décidé :

- 1° Que l'on dirait toute la *vérité*.
- 2° Que l'on se déclarerait franchement *matérialistes*.
- 3° Que l'on demanderait l'abolition de la *Famille*.
- 4° Que l'on demanderait l'abolition du *Mariage*.
- 5° Que l'on adopterait les *Beaux-Arts* comme délassement mais non comme fonction.<sup>222</sup>
- 6° Que l'on proscrirait le *Luxe*.
- 7° Que l'on demanderait l'abolition des *Capitales*, c'est-à-dire des centres de direction ou d'influence.
- 8° Que l'on demanderait un seul *Corps d'état* pour une communauté à moins que les localités n'en exigent plusieurs.
- 9° Que l'on développerait le goût des *Voyages*.

## Plan de la Rédaction du Journal

Il sera divisé en quatre parties distinctes.

- La 1<sup>ère</sup> Sera la partie doctrinale.
- La 2<sup>e</sup> Sera le développement d'un plan complet d'organisation communautaire, donné par fragments.<sup>223</sup>
- La 3<sup>e</sup> Sous le titre de *Variétés* contiendra les faits divers, les lettres que l'on recevra, la réponse aux objections, et dans
- La 4<sup>e</sup> On constatera les progrès de la science sociale, de la science physique et de toutes les sciences en général.

NB. On ne traitera les questions politiques que dans les faits divers, et lorsque l'occasion se présentera de les considérer sous le point de vue communiste.

<sup>221</sup> Il s'agit de la suite de l'article de [Gabriel CHARAVAY], "Réponse au journal l'Atelier", qui parut dans *L'Humanitaire*, n° 2, p. 14-16.

<sup>222</sup> Il faut naturellement entendre le terme au sens de fonction sociale reconnue et organisée par la communauté.

<sup>223</sup> Il s'agit là d'un mode de publication populaire courant depuis les leçons d'histoire de Laponneraye en 1831, les *Aphorismes* de Lebon en 1834 ou le projet avorté de Meyer/Fresnoy en 1840; J.-I. May, réfugié à Londres, devait écrire ce "plan complet d'organisation". On sait que ce fut Dezamy qui réalisa le projet avec son *Code de la communauté*, publié en livraisons dans le courant de 1842, en volume au mois de décembre 1842.

## 27 La question du mariage et de la famille, septembre 1841

Jules [et Désirée] GAY, Lettre à Gabriel Charavay, Châtillon-sous-Bagneux, 7 septembre 1841, Archives nationales, Paris, CC 791, copie manuscrite.

L'article inédit, sous forme de lettre adressée le 7 septembre 1841 par Jules Gay à Gabriel Charavay, gérant de *L'Humanitaire*, et dont on ne possède plus qu'une copie conservée dans les pièces du procès Quénisset (CC 791), parle de lui-même : Gay (et sa femme, bien qu'elle n'ait pas signé la lettre) s'y déclarent, contre Cabet et en défense des Humanitaires, communistes, athées, matérialistes, internationalistes (même si ce dernier terme n'est pas encore employé) et partisans de l'abolition du mariage et de la famille sous la forme qu'ils ont prise dans la société bourgeoise. En ce sens Jules et Désirée Gay sont à compter parmi les communistes humanitaires de 1841, dont les théories seront reprises et développées par Théodore Dezamy dans le *Code de la communauté* (1842) et par les communistes allemands de l'émigration.

Jusqu'ici Jules Gay a également été mis au nombre des fondateurs et collaborateurs de *L'Humanitaire* (cf. MAITRON, *Dictionnaire*), voire même présenté comme le fondateur du journal en compagnie de Dezamy (GANS, "R. Owen à Paris", p. 45), ce qui relève de la plus pure fantaisie (cf. l'introduction au document 26). La principale source de l'erreur en ce qui concerne Gay est le *Rapport* de Bastard dans le procès Quénisset devant la Cour des pairs qui cite un extrait de la lettre de Gay à Charavay sans autre explication (cf. note 227), donnant ainsi à penser que son auteur faisait partie du groupe fondateur de *L'Humanitaire*. On avait cependant déjà remarqué que "Gay, non plus que May, ne semble avoir été inquiété lors du procès de *L'Humanitaire*" (MAITRON, *Dictionnaire*, I/2, p. 248/II), mais sans se poser la question du pourquoi. Or, si le procès Quénisset devant la Chambre des pairs transformée en Haute Cour de justice était un procès d'opinion déclaré, qui servit à faire condamner Dupoty et par voie de conséquence à étouffer peu de temps après le *Journal du peuple* (François Quénisset lui-même fut seulement exilé et s'établit à la Nouvelle-Orléans, ses co-accusés Colombier et Just Brazier condamnés au bagne à perpétuité), le procès des Humanitaires qui se déroula en même temps était un procès de police correctionnelle pour association illicite. Sur les dix-huit prévenus au procès, six seulement avaient été arrêtés le 12 septembre en réunion chez le marchand de vins Rousseau, les autres ayant été impliqués ultérieurement, à la suite du dépouillement des documents et de la correspondance saisis au domicile de Gabriel Charavay, 52, rue de la Verrerie, qui était aussi le siège du journal. Si Gay ne fut pas impliqué, c'est que ces pièces faisaient la preuve qu'il n'appartenait pas au groupe constitué des fondateurs-rédacteurs de *L'Humanitaire*, même s'il partageait l'essentiel de leurs opinions. Cependant lorsque Gay déclare, en préliminaire à son article dirigé contre Cabet et les autres communistes non matérialistes, ne connaître "personnellement ni même de nom aucun des rédacteurs de *l'humanitaire*", sa formulation dépasse légèrement la réalité et n'est rien autre que *captatio benevolentiae* du lecteur. De fait Gay connaissait "personnellement" J.-J. May et "de nom" G. Charavay, dont l'identité et l'adresse figuraient dans l'en-tête du journal et qui, quelques jours plus tôt, lui avait écrit, à la demande de May sans aucun

doute, bien que ce dernier ne soit pas nommément cité. En effet, Gay rapporte dans la préface à son livre *Le Socialisme rationnel* (p. 34) avoir été l'ami de J.-J. May et de Th. Dezamy. En ce qui concerne May qui disparaît en 1842, cette amitié ne peut avoir été liée qu'avant le printemps 1841, date à laquelle ce dernier quitte la France pour l'Angleterre. Gay, sans aucun doute, l'avait alors recommandé à ses connaissances owenistes de Londres car on voit fin août-début septembre 1841 le socialiste anglais Isaac Ironside, de passage à Paris, servir, par l'entremise de Gay, de courrier entre Charavay et May : c'est ce qui ressort d'une réponse de Gay à une lettre de Charavay, portant la seule indication "Dimanche soir", qu'il est possible cependant de dater, d'après son contenu, du 5 septembre 1841 (copie : CC 791). Dans cette brève lettre, signée "votre dévoué frère et ami", Gay nous informe sans figure de style cette fois sur ses rapports réels à Charavay et à *L'Humanitaire* : "Je partage vos idées sur tous les points essentiels que vous énoncez dans l'humanitaire. Il n'est donc point étonnant que je ne fasse point partie de ses détracteurs. Je compte vous écrire bientôt une lettre à ce sujet. Ce qui ne m'empêchera pas d'aller vous voir." Il y a, outre l'annonce de l'article du 7 septembre publié ci-après et précipité par l'attaque parue dans *Le Populaire* du 5, deux conclusions à tirer de ce passage : vraisemblablement Gay et Charavay ne se connaissaient-ils pas encore personnellement avant cette date ; surtout, la preuve est fournie que Gay n'avait participé ni à la fondation ni à aucune des séances de la rédaction de *L'Humanitaire*. C'est ce que durent estimer le juge d'instruction et la cour de mise en accusation : c'eût été faire la partie trop belle à l'avocat de la défense, Henry Celliez, que de prévenir Gay d'association illicite, en présence d'une pareille pièce à décharge au dossier.

En ce qui concerne les rapports de Gay et de Cabet, qu'il dit connaître personnellement (peut-être par Dezamy), ils sont attestés par la collaboration de sa femme, Désirée Gay, à quelques numéros du *Populaire* dans lesquels elle rend compte du congrès oweniste de 1841 – "le Congrès communiste" comme elle le nomme – sous le titre "Le Communisme en Angleterre" (*Le Populaire*, 20 juin et 25 juillet, n° 4 et 5, p. 4/III). En effet en 1841, sans doute sous l'influence de Dezamy et peut-être par manque d'articles, Cabet laisse encore s'exprimer dans son journal d'autres opinions que la sienne ; cela cesse à partir de 1842.

Un autre point enfin du paragraphe introductif de la lettre de Gay demande une explication : Gay déclare partager "les doctrines contenues dans les 2 numéros parus" de *L'Humanitaire* et vouloir les défendre contre certains communistes : Lahautière de *La Fraternité*, qui n'est pas expressément nommé, et Cabet du *Populaire*, contre qui Gay concentre toute sa critique. Ces doctrines des Humanitaires concernent, dit Gay, la propriété, la religion, la famille et la patrie. Or si les deux premiers numéros de *L'Humanitaire* contiennent bien la profession de foi communiste, athée et matérialiste des rédacteurs de *L'Humanitaire* – ce qui permet effectivement l'ouverture d'un débat sur propriété et religion –, ils n'abordent à aucun moment les questions de la patrie et de la famille. En fait, l'attaque de Cabet/Dezamy d'une part, de Lahautière de l'autre, comme la réplique de Gay font référence, par-delà le journal lui-même, aux débats passionnés provoqués dans les groupes communistes, icariens ou non, par la propagande orale des Humanitaires. La preuve en est que dans son article contre *L'Humanitaire*, Cabet dévie rapidement de la critique des numéros imprimés pour intégrer le rapport que lui avait fait Dezamy de ses joutes oratoires avec Charavay, Sans, Page, etc. aux "cours icariens" (cf. la lettre de Charavay à May, du 5 septembre 1841, copie : CC 791) : les "Principes

fondamentaux", matérialisme, athéisme, internationalisme et anti-"familisme" (le terme apparaît chez Dezamy en 1842), avancés comme la doctrine conséquente du communisme par les Humanitaires en cet été 1841, alors que le communisme français fêtait pour ainsi dire un premier anniversaire fragile, avaient fait l'effet d'une bombe dans ce milieu (cf. l'introduction au document 26).

Cet article sur mariage et famille, signé du seul Jules Gay, devrait à vrai dire porter également la signature de Désirée Véret, sa femme. Désirée Gay, acquise à la théorie et à la politique de l'émancipation des femmes dès 1832 sous l'influence d'Enfantin, devenue fouriériste puis oweniste à Londres, fut en effet, avec Jeanne Deroin et Eugénie Niboyet, fondatrice en 1848 du Club de l'émancipation des femmes et du journal *La Voix des femmes* ; en 1868 à Genève elle publiait encore un livre d'*Education rationnelle de la première enfance* où les mêmes thèmes étaient repris. Les Gay essayèrent d'ailleurs à deux reprises au moins de mettre en application leurs théories antifamilistes et communistes. Ils fondèrent en 1839-1840 un Institut de l'enfance (cf. l'introduction au document 21) qui ne put se développer, sans doute faute de capitaux, mais vraisemblablement en raison de leurs opinions communistes et faute surtout d'en avoir obtenu, sous la monarchie, l'autorisation qui leur fut refusée sous la république. En 1848-1849 ils tentèrent en effet d'établir une véritable communauté sur leur propriété de Châtillon-sous-Bagneux, comportant écoles maternelle, primaire et professionnelle, habitation et restaurant communautaires, bals publics, etc. en relation avec "l'Association des travailleurs de toutes les professions" que présidait Gay. La demande d'ouverture d'une école donna lieu à enquête de l'Académie de Paris : l'inspecteur primaire qui en fut chargé, hostile à "la faction antisociale des prétendus socialistes" et souhaitant avec le maire de Châtillon "être débarrassé de cette association de travailleurs", déclarait, en conclusion de son rapport, que "la maison du S[ieu]r et de la D[ame] Gay doit être soumise à la surveillance de la police, et non à celle de l'Université". On lui doit cependant cette caractéristique de Jules et Désirée Gay, qui ne manque pas d'humour involontaire : "C'est un homme qu'on dit honnête et paisible ; mais il est sous l'influence active et exaltée de sa femme" – qu'il juge ainsi : "C'est une femme d'une opinion très exaltée, qui s'exprime avec assez de facilité, et avec une énergie d'expression peu commune. Elle a déjà paru dans les Clubs, y a pris la parole, y a fait des motions" (AN : F<sup>17</sup> 12543, "Association des travailleurs de toutes les professions – non autorisée", cité d'après SFAR, "*L'Humanitaire*", p. 47-50).

Sur Désirée et Jules Gay on se reportera aux articles de Gans dans MAITRON, *Dictionnaire*, que complètent des éléments de la présente étude.

Châtillon, 7 7<sup>bre</sup> 1841.

Citoyen,

Ne connaissant personnellement ni même de nom aucun des rédacteurs de *l'humanitaire*, mais partageant les doctrines contenues dans les 2 numéros parus, d'un autre côté connaissant personnellement Mr Cabet et professant pour lui la plus

haute estime, je serais je crois plus favorablement placé que quelqu'un même d'entre vous pour répondre à l'article que Mr Cabet vient de publier contre vos doctrines dans le *populaire* du 5<sup>7<sup>bre</sup></sup> courant. [...]

Anciennement, il y avait pour le vulgaire 4 choses sacrées : l'autel, le trône, la propriété, la famille. Aujourd'hui personne ne croit à la royauté, mais les républicains non égalitaires et non fraternitaires<sup>224</sup> substituent au trône un nouveau FÉTICHE : la PATRIE. Les républicains égalitaires et fraternitaires, c'est-à-dire les communistes repoussent également ces 4 choses. Pour la propriété, le titre seul de Communisme la met hors de question. Pour la religion, les communistes doivent être matérialistes parce qu'ils sont rationalistes.<sup>225</sup> Pour la famille et pour la patrie, ce qui est, comme vous l'avez déjà fait observer, la fraternité du coin du feu et celle d'un plus ou moins grand espace de terrain,<sup>226</sup> ils les doivent repousser ensemble et également, parce qu'ils ne veulent qu'une seule et même fraternité.<sup>227</sup> Pour tous nos frères en communauté, le trône, la patrie, la propriété ne font plus question, mais il est encore des communistes qui soutiennent l'autel, ou du moins les croyances religieuses ou le spiritualisme<sup>228</sup> et d'autres qui soutiennent seulement la petite famille ou le petit ménage ou le mariage.<sup>229</sup> Voici l'état de la question, aujourd'hui ne répondons qu'aux derniers.

Le Citoyen Cabet vous attaque ouvertement et vous cerne de tous côtés sur la question du mariage et de la famille, question que vous aviez cependant remise à traiter [...].<sup>230</sup>

Le C[itoye]n C[abet] suppose la Communauté établie, la *Commune*, c'est-à-dire le peuple entier, réunie pour délibérer sur la conservation ou l'abolition du mariage et les partisans de l'*humanitaire* réclamant cette abolition, lui le C[itoye]n

224 L'emploi de *fraternitaire* pour fraternel, induit ici par l'assonance avec *égalitaire*, est unique à ma connaissance. Imprimé dans BASTARD, *Rapport*, et reproduit dans la presse (cf. note 227) il ne s'est cependant pas répandu ; il n'est pas non plus répertorié dans les dictionnaires.

225 Le raisonnement de Gay est directement tiré des thèses d'Owen sur la religion rationnelle, cf. l'introduction au document 17.

226 Seule la première formule "la fraternité du coin du feu" est attestée dans *L'Humanitaire*, n° 2, p. 14/II (réponse de Charavay à *La Fraternité*) ; la fraternité "d'un plus ou moins grand espace de terrain" est de Gay.

227 Tout ce paragraphe ("Anciennement... même fraternité") a naturellement eu les honneurs de BASTARD, *Rapport* (épreuves du *Rapport de la commission*, p. 11 : CC 791), et de la grande presse après sa publication en novembre.

228 Gay vise ici la polémique de R. Lahautière contre *L'Humanitaire* dans *La Fraternité*.

229 Il s'agit naturellement de Cabet.

230 [CABET/DEZAMY], "Réplique à l'*Humanitaire*", in *Le Populaire*, 5 septembre 1841, 1<sup>re</sup> année, n° 6, p. 3/II-4/II. La participation de Dezamy à la rédaction de l'article se déduit, comme l'écrit d'ailleurs Charavay à May le 5 septembre 1841, de ce qu'il y est fait directement allusion aux débats provoqués dans les cours icariens entre Dezamy et les Humanitaires par la présence de ces derniers (cf. l'introduction au document 26).

C[abet] réclamerait la conservation, avec des modifications nécessaires toutefois et il est convaincu que l'immense majorité des hommes mariés, des célibataires, des femmes mariées, des ouvriers voterait cette conservation.

D'abord le C[itoye]n C[abet] préjuge une question. *Il suppose la Commune établie avec des gens mariés, mais est-il possible que la Commune existe avec des gens mariés dans son sein ?* La Commune serait alors une collection d'égoïsme, à 2, 3, 4, 5 individus, une collection de *petites familles* dans la *grande famille*. Mais que feraient donc ces petites familles qui n'auraient rien en propre (ce qu'on appelle une famille, un ménage, c'est le droit de posséder quelque chose en commun) ? Ces petites familles qui n'auraient pas même le droit de faire l'éducation de leurs Enfants ? De quoi donc alors *positivement* se composerait le mariage ? Le C[itoye]n [Cabet] admet le divorce et n'admet pas, ce qui répugne même aux mœurs de la société actuelle, de *forcer* [...] un des conjoints à *cohabiter* avec l'individu qu'il ne peut souffrir. Il ne reste donc plus que deux points. Le premier c'est une célébration du mariage et un divorce publics ; mais la célébration publique du mariage est, tout le monde le sait, la manière la plus impudique qu'on puisse imaginer d'unir deux amans, et le divorce public est une chose pénible, humiliante, dégradante pour les 2 individus qui en sont l'objet. Le 2<sup>e</sup> point, c'est, quand les individus mariés ne sont plus d'accord, le droit pour chacun d'eux d'empêcher l'autre de former une nouvelle liaison.<sup>231</sup> Nous vous le disons sincèrement, Citoyen Cabet, nous vous plaignons de ne pas le sentir encore [...] ; c'est un droit inique, oppressif, injurieux, dégradant pour notre dignité d'homme, déshonorant ! Nous n'osons insister tant le fait nous paraît clair.

[...].

Le mariage est nécessaire aujourd'hui parce qu'il assure l'avenir des Enfants ; *mais dans la Commune les Enfants, n'étant plus la propriété des parents seront considérés et traités comme les Enfants de la famille universelle.* [...]

Mr de la Mennais dit : avec la Communauté plus de famille, plus de paternité, plus de mariage, dès lors un mâle, une femelle, des petits. Le C[itoye]n C[abet] ajoute que cette *doctrine* ne se rapporte qu'à celles de l'*humanitaire* et du *Communautaire*. Nous pensons nous que cette assimilation d'un mâle, d'une femelle et

231 On comparera ce passage aux termes du prospectus des émigrants du groupe de Fautz (1844) cités par Wichern dans ses *Fliegende Blätter* : "Da keine Hindernisse stattfinden, welche die Verehelichung zweier Personen, die gegenseitige Zuneigung fühlen, verzögern können, so werden heimliche Liebschaften nie geduldet. Neu-Germanien erkennt das Gesetz, daß das Weib dem Manne unterthänig sein muß, nicht an, weil jede Person selbständiges Mitglied von Neu-Germanien ist und als solches behandelt sein muß. Da Neu-Germanien keine unglücklichen Personen in sich haben will, so können Eheleute, deren Charaktere nicht harmoniren und deren Leben dadurch verbittert werden sollte, durch hinlängliche Gründe mit Genehmigung der Gesellschaft sich von einander trennen." (in GRANDJONC, "Neu-Germanien", p. 233).

de leurs petits ne se rapporte avec une grande vérité qu'aux ménages actuels<sup>232</sup> et qu'elle est absurde appliquée au Système Communautaire, tel que nous l'entendons.

Je ne suis pas partisan, je l'avoue des voyages *continuels* ; loin de rendre impossible tout attachement individuel, je voudrais rendre cet attachement les plus nombreux possibles ; je ne serais pas d'avis de changer chaque jour de travail (et encore moins de femme, comme le dit le C[itoye]n C[abet]) et je pense cependant être bien près de *l'humanitaire*. [...]

Maintenant un mot de réponse pour les reproches du C[itoye]n [Cabet] sur vos prétentions scientifiques.

Il assure que les rédacteurs de *l'humanitaire* ne peuvent pas posséder la vérité, puisqu'ils avouent ne pas avoir d'instruction. Mais il se réfute lui-même immédiatement en ajoutant [que] chacun ne sait que ce qu'il a appris et personne n'est humilié d'avouer son ignorance sur le reste. Le C[itoye]n [Cabet] prétend que la science sociale est la plus vaste et la plus compliquée de toutes les sciences et que nous ne pouvons pas la connaître. C'est justement parce que le C[itoye]n [Cabet] s'embrouille dans des difficultés impraticables qu'il croit cette science si *obscur* et si *confuse* ; pour nous elle est simple et claire comme le jour. Notre formule sur le sujet qui l'embarrasse si fort qu'il lui faudrait des volumes de réglementation est resserrée en une très petite phrase :

Les individus majeurs des deux sexes jouiront de droits égaux et la liberté de leurs affections leur sera garantie.<sup>231</sup>

Cette *obscurité* et cette confusion se répandent sur le reste des lois et des règlements sociaux d'*Icarie* (ouvrage sur la communauté publié par Mr Cabet).<sup>233</sup> [...]

(signé) J. Gay

[P.-S.] Si vous jugez pouvoir publier cette réponse, vous mettrez au bas les initiales de mon nom.

J'ai reçu vos numéros. Je passerai chez vous d'ici quelques jours.

<sup>232</sup> Cette analyse sera reprise et fondée historiquement par Marx et Engels en 1848 dans le *Manifest der kommunistischen Partei*, p. 13-14 ; MEW 4, p. 478-479 ; en français, trad. BOTTIGELLI, p. 118-120.

<sup>233</sup> On notera qu'en septembre 1841 Gay se croit encore tenu de préciser que le *Voyage en Icarie* est de Cabet.

## 28 Communisme/Communionisme, septembre 1841

Pierre LEROUX, Lettre à George Sand, [Paris, 15 septembre 1841], in Jean-Pierre LACASAGNE, *Pierre Leroux et George Sand. Histoire d'une amitié (d'après une correspondance inédite 1836-1866)*, Paris 1973, p. 127-129.

La lettre non datée de Pierre Leroux à George Sand, mais qui fournit à celle-ci un certain nombre d'arguments pour sa réponse du 15 septembre 1841 à François Buloz, le directeur de la *Revue des deux mondes*, à laquelle elle cesse sa collaboration avec éclat, présente en premier lieu l'intérêt de fixer le moment où fut prise par Leroux, Sand et Louis Viardot la décision de fonder un périodique de qualité dans lequel puissent s'exprimer les démocrates et les socialistes sur toutes les questions littéraires, scientifiques, sociales, politiques, économiques d'actualité. Ce fut la *Revue indépendante* dont la première livraison parut début décembre 1841 et qui, en 1843-1844, fut aussi, avec *La Réforme* et *La Démocratie pacifique*, un des rares organes de presse à accueillir avec sympathie les journalistes allemands d'extrême gauche qui venaient tenter de fonder à Paris une "alliance franco-allemande", Arnold Ruge, Moses Heß, Karl Marx, Carl Ludwig Bernays.

Cette lettre permet aussi d'apprécier l'honnêteté intellectuelle fondeuse de Leroux pour qui la "solidarité" qu'il professait dans son livre *De l'humanité* paru un an auparavant n'est pas un vain mot. Son penchant quelque peu mystique pour une communion des hommes avec l'univers entier (avec Dieu, les autres hommes et la nature) le rendrait partisan d'une théorie qu'il aimerait nommer "communionisme" — mais puisque "communisme" existe et a la sanction populaire, il l'accepte. Il accepte même qu'on le qualifie de communiste (et George Sand avec), même si certains des prolétaires qui se disent communistes sont "vraiment insensés" à ses yeux, car la solidarité ne peut se diviser.

Un an plus tôt, le 3 août 1840, Sainte-Beuve écrivait déjà à une correspondante à propos de George Sand et de son roman en chantier, *Le Compagnon du tour de France* : "Mme Sand passe au communisme, à la prédication des ouvriers : son futur roman sera, je le crains, dans ce sens. Elle ne se conduit pas trop bien. Et afin de rester au mieux avec elle, je ne la vois pas du tout." (SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, vol. 3, p. 332). La morale du fameux critique se passe de commentaire. Sa terminologie par contre est intéressante : en cet été 1840, le terme de "communisme" à peine créé est déjà présent, et comme allant de soi, dans un document privé, même si le sens, dans le langage d'un littérateur bourgeois loin du débat réel, est tout juste synonyme d'intérêt actif pour le monde ouvrier.

[...]

[15 septembre 1841]<sup>234</sup>

Mon avis moral est qu'il est absurde et déplorable que le *Journal* ou *Revue [des deux mondes]* de Buloz soit l'arbitre de vos publications. Avez-vous lu, dans le dernier numéro de cette *Revue* une *dénonciation* en forme contre les idées qui se

répandent aujourd'hui sous le nom de *communisme*,<sup>235</sup> idées dont vous et moi sont regardés comme des fauteurs, et avec raison ; car, chère amie, sans le savoir vous êtes *communiste* et je suis *communiste*. (Il n'y a que M. de Lamennais qui ne veut pas l'être, en quoi il a tort, et montre qu'il est arrivé au bout de son rouleau).

C'est le peuple, ou quelques écrivains du peuple, qui ont trouvé ce nom de *communisme*. Ce mot fait fortune. Le communisme en France est l'analogue du *chartisme* en Angleterre. J'aimerais mieux *communianisme*,<sup>236</sup> qui exprime une doctrine sociale fondée sur la fraternité ; mais le peuple qui va toujours au but pratique, a préféré *communisme* pour exprimer une république où l'égalité règnerait. Ce mot, qui prend partout, à Lyon comme à Paris, à Rouen comme à Carcassonne, n'est pourtant qu'un mot, une tendance, faute d'une véritable doctrine capable de réaliser le problème *Liberté, égalité, fraternité*. Aussi les communistes se divisent-ils en trois ou quatre doctrines plus ou moins absurdes, et de leur sein sortent des écrits, dont quelques-uns sont vraiment insensés.<sup>237</sup> Je ne vois donc aucune nécessité à prendre, pour notre compte, le nom dont Buloz vous fait si grand peur ; mais

<sup>234</sup> La lettre dont est extrait le présent document a d'abord été publiée, avec diverses erreurs minimes, dans KARÉNINE, vol. 3, p. 256-259 ; le passage central sur *communisme* et *communianisme* est également cité in SAND, *Correspondance*, vol. 5 (avril 1840-décembre 1842), p. 424-425.

J.-P. Lacassagne, l'éditeur de la correspondance Leroux-Sand, se fondant sur la datation approximative donnée par G. Lubin de la lettre de G. Sand à Leroux, à laquelle ce dernier répond ici, date la présente réponse du 16 septembre. Cependant, dans sa lettre à Buloz datée de la veille, 15 septembre (in *Correspondance*, vol. 5, p. 418-423), George Sand emprunte à la réponse de Leroux un certain nombre d'arguments à caractère politique, présentés d'ailleurs avec virulence. Ses deux correspondants étant alors à Paris, G. Sand a pu utiliser le 15 septembre une lettre écrite le jour même, mais assurément pas le lendemain, par Leroux.

<sup>235</sup> Il s'agit de l'article de L[ouis-Marcien] DE CARNÉ, "De quelques publications démocratiques et communistes", paru dans la *Revue des deux mondes* du 1<sup>er</sup> septembre 1841, p. 724-747, qui comporte les rubriques suivantes : "I. Pamphlets de M. de Lamennais. II. La Bible de la liberté, par l'abbé Constant. III. Qu'est-ce que la propriété ? par P.-J. Proudhon. IV. L'organisation du travail, par M. Louis Blanc." Sur les quatre principaux auteurs recensés et signalés à l'attention du parquet par de Carné, deux étaient alors emprisonnés (Lamennais et Constant, cf. l'introduction au document 25) et un troisième, Proudhon, allait être traduit en cour d'assises du Doubs début 1842 pour une autre brochure.

<sup>236</sup> Le terme *communianisme*, pas plus d'ailleurs que *communianiste*, ne s'est maintenu ; ils furent cependant employés quelque temps sans doute dans le cercle de Pierre Leroux et de George Sand, suffisamment pour que Louis Reybaud puisse faire état de l'existence de "communianistes" dans son article de juillet 1842, "Des idées et des sectes communistes", paru dans la *Revue des deux mondes*.

<sup>237</sup> Leroux vise évidemment ici les Humanitaires dont le matérialisme et l'athéisme allaient à l'encontre de son propre spiritualisme et de sa théorie de la communion universelle développée dans *De l'humanité* ; sans parler de ce qu'il pouvait avoir entendu dire de la destruction des villes ou des voyages continuels (cf. documents 26 et 27).

il n'y a non plus aucune raison pour le rejeter. Pour revenir à la *Revue*, avez-vous lu ce monsieur de Carné dénonçant les écrivains aux parquets ?<sup>238</sup> Il y a un mot pour vous ; vos romans sont signalés dans son réquisitoire. Voyez donc l'intrigue de ce Buloz et le rôle qu'il se permet de vouloir vous imposer. Il fait dénoncer vos romans (le Compagnon du tour de France surtout, bien évidemment), et il vous amènerait par des corrections et des mutilations, à pouvoir entrer dans son cadre moral et politique, dans sa *Revue vendue* [...]. C'est une question générale dans le public : comment George Sand écrit-elle dans la *Revue des Deux-Mondes* ? En ce moment même où l'article dont je vous parle, article violent d'un esprit *grossier*, malgré son air de fatuité aristocratique, attire beaucoup l'attention et occupe toute la presse, il y a plus de danger et je dirai, en conscience, de mal à ce que vos écrits paraissent là.<sup>238</sup>

[...]

P. L[eroux].

<sup>238</sup> Après avoir reçu cette lettre de Leroux, George Sand écrit à Buloz dans une lettre de cinq pages : "La revue est-elle libre, ou ne l'est-elle pas ? à qui ai-je à faire ? à vous, à vos abonnés, ou au gouvernement ? [...] Est-ce que je connais Mr. de Carné ? est-ce que je prends conseil de Mr. Lerminier ? [...] Vous voulez tout bonnement que je parle d'une époque sans y faire participer mes personnages, que je vous montre des étudiants de 1831 dévoués au gouvernement de Louis-Philippe, un démocrate prolétaire qui ne s'afflige pas, après les journées de juillet, du rétablissement de la monarchie." (lettre du 15 septembre 1841, in SAND, *Correspondance*, vol. 5, p. 418, 420, 421). Buloz, dont la revue était effectivement subventionnée sur les fonds secrets par Guizot, ne put qu'enregistrer la rupture.

## 29 . Kommunion, Kommunisten und Kommunismus, Weitling contre Niederer, novembre-décembre 1841

Avec les numéros 30 et 32, le présent document composé illustre l'emploi successif par écrit des différents termes du vocabulaire communiste en allemand par les communistes allemands eux-mêmes, c'est-à-dire, à cette date, par les membres de la Ligue des justes qui, depuis la création de leur organisation entre l'été 1836 et le printemps 1838, étaient alors présents en "communes" constituées à Paris, à Hambourg, à Londres, à Genève et s'apprêtaient à l'être à Lausanne, à Berne, etc. Emploi de la terminologie communiste allemande attesté grâce à la publication par Weitling à partir de septembre 1841 en Suisse d'une revue intitulée *Der Hülfesruf der deutschen Jugend* puis *Die junge Generation*. Il est inutile d'entrer ici dans les détails de l'activité de la Ligue des justes ou de Weitling jusqu'au début de l'année 1842 car, contrairement aux diverses tendances et manifestations du néo-babouvisme français, les organisations allemandes qui furent influencées par ce dernier ont été l'objet de recherches historiques approfondies. Pour la première décennie de la monarchie de Juillet on peut consulter les ouvrages de KOWALSKI, *Vorgeschichte* (1962), SCHIEDER, *Anfänge* (1963), et le recueil de RUCKHÄBERLE, *Frühproletarische Literatur* (1977). Avec la parution du recueil *Der Bund der Kommunisten*, vol. 1 (1970), on dispose d'une importante documentation principalement consacrée aux années quarante, en voie d'être complétée par l'ouvrage collectif de ANDRÉAS/GRANDJONC/PELGER, *Anfänge des demokratischen Internationalismus*. Il en va de même pour le tailleur Wilhelm Weitling (Magdebourg 1808 - New York 1871), premier théoricien et agitateur communiste allemand, sur lequel existe désormais une riche littérature de SEIDEL-HÖPFNER (1961), BRAVO (1963), KOWALSKI (1967), SCHÄFER (1971), VUILLEUMIER (1965 et 1973), etc. Il suffit de préciser ici que Weitling, qui séjournait à Paris depuis 1835 - avec des absences importantes en 1836-1837, en 1839, en 1840 - avait quitté Paris en mai 1841 pour établir à Genève, où il est en juin, un centre de propagande de la Ligue (cf. BECKER, *Über die revolutionäre Propaganda*, p. 45 ; GRANDJONC/WERNER, *Strahl*, p. 16-17). La revue mensuelle qu'il publie de septembre 1841 à mai 1843 va devenir le prétexte de tracasseries administratives et policières multiples qui le forceront à changer plusieurs fois d'imprimeur et de domicile à travers la Suisse romande et alémanique (cf. VUILLEUMIER 1965, KOWALSKI 1967) : ainsi, *Der Hülfesruf* de novembre 1841, d'où est extrait le document 29A, a-t-il encore été imprimé à Genève tandis que celui de décembre (document 29C) est publié à Berne.

Il existait à Genève dès avant l'arrivée de Weitling une association locale d'artisans allemands, le Verein der jungen Deutschen des Gewerbs-Standes, fondée en novembre 1839 sur l'initiative de deux proscrits, August Becker et Wilhelm Braubach, ainsi que du chantre et maître de l'école allemande, Ludwig Weitzel, avec l'aide du Suisse Johannes Niederer (sur la fondation de l'association cf. BECKER, *Über die revolutionäre Propaganda*, p. 30-35). Niederer (1779-1843), originaire du canton d'Appenzell, collaborateur de Pestalozzi dès le début du siècle, dirigeait alors une institution de jeunes filles à Genève et avait participé en 1838 à la fondation de l'association démocratique et de culture populaire suisse du Grütli que devait développer après sa mort son disciple Albert



Galeer (sur cette question cf. GALEER, *Der moralische Volksbund*). Les deux nationalités, Suisses de langue allemande et Allemands, et les diverses tendances politiques ou dites apolitiques (Burschenschaft, Jeune-Allemagne, républicains, socialistes) coexistèrent jusqu'en 1841 ; Weitzel se retira le premier en raison de l'inévitable politisation de l'association qu'il avait vainement tenté d'empêcher ; puis Suisses Niederer, Galeer, etc. en raison de la propagande socialiste qui s'y développa (BECKER, p. 38-39) ; enfin la société se scinda au cours de l'hiver 1841-1842 en une association républicaine "jeune-allemande" et une association communiste (BECKER, p. 51-56).

On comprend dans ces conditions l'intérêt que pouvait porter à l'association allemande à l'automne 1841 le "vieux" Dr Niederer (le qualificatif est de BECKER, p. 51, à qui on doit de savoir qui est l'auteur anonyme du *Freimüthiges Bedenken*, document 29B) et la raison de sa réponse à l'article de Weitling sur "la communion et les communistes". L'argumentation de Weitling dans cet article est que tout chrétien ayant été ou étant "communiant" a été ou est "communiste". Peu importe ici de savoir si cette équation simpliste représente alors la conviction intime de Weitling ou si elle n'est qu'un moyen de propagande à l'adresse d'artisans dont la référence culturelle essentielle est encore la Bible et le catéchisme (cf. GRANDJONC/WERNER, *Strahl*, p. 29-31 et 35-37, pour la situation intellectuelle mouvante des artisans allemands à Paris vers 1835 ; et l'introduction à STRÄHL, *Briefe*). Peu importe également au débat entre Weitling et Niederer que le socialisme religieux à tendance déiste, mystique, millénariste ou seulement saint-simonienne ait constitué un courant non négligeable du socialisme de l'époque, dont Weitling est incontestablement un représentant en compagnie de théoriciens et d'organiseurs comme Leroux ou Barmby (cf. les introductions aux documents 21 et 28), sans parler des illuminés du genre de "l'apôtre" Jean Journet ou du "prophète" Christian Albrecht (sur cette question on se reportera à SCHIEDER, *Anfänge*, p. 220-245, qui a tendance cependant à majorer le facteur religieux). Il faut souligner que Niederer n'entonne pas le refrain anticommuniste des Hochdörfer, Kolb, etc. (cf. documents 30 et 32), qu'il se refuse à qualifier les idées de Weitling de "rêveries" utopiques, les considérant uniquement comme un donné objectif ("ein gegebenes Wirkliches"). C'est cette honnêteté intellectuelle et cette position théorique qui donnent tout son poids à sa critique. Pour le dire brièvement, Niederer rétablit la distinction entre deux objets intellectuels incommensurables, expressément confondus par Weitling, la communion des saints, qui est un article de foi du christianisme, et la société communiste, qui relève d'une théorie de la société et d'un programme politique. Weitling ne développant même pas le thème de la "justice", commun à l'enseignement évangélique et aux théories communistes de la Ligue des justes, la critique tout à fait justifiée de Niederer porte sur le jeu de mots, la jonglerie verbale de Weitling qui consiste à ramener à un sens unique différents termes issus de la racine "commun" – "Kommunion", "Kommunikant", "kommunizieren", "Kommunist", "Kommunismus" –, sans égard à la réalité objective que chacun de ces mots désigne, au terme d'une évolution historique propre, commencée pour certains près d'un millénaire, pour d'autres un demi-siècle plus tôt. Il est saisissant à cet égard de constater que Niederer adresse à Weitling en novembre 1841 les deux reproches majeurs que lui feront encore – d'un point de vue communiste – Marx et Engels au Comité de correspondance communiste de Bruxelles au printemps 1846 : manque de perspective historique et confusion mentale (cf. BdK 1, p. 301-308 et 322-336). La réponse de Weitling, intéressante pour l'emploi des termes "kommunistisch" et

"Kommunismus" et pour sa référence aux difficultés d'existence des artisans, n'apporte aucun argument nouveau, au contraire on y voit l'auteur s'enfermer dans ses confusions.

Les articles de Weitling, parus dans *Der Hülfesruf*, sont respectivement des premiers jours de novembre et de décembre 1841 (la revue paraissait entre le 1<sup>er</sup> et le 3 de chaque mois) ; la plaquette de Niederer, datée du 6 novembre 1841, parut chez le même imprimeur genevois que le journal ; elle est désormais accessible dans la réédition fac-similé des revues *Der Hülfesruf* et *Die junge Generation*.

## 29A Jeder von euch hat kommuniziert, war also Kommunist, début novembre 1841

[Wilhelm WEITLING], "Die Kommunion und die Kommunisten", in *Der Hülfesruf der deutschen Jugend*, Imprimerie de J.G. Fick, Genève, novembre 1841, n° 3, p. 33-34, 35-36.

### Die Kommunion und die Kommunisten,<sup>239</sup>

Ueber diese Letztern, die eine Art Partei in Frankreich bilden, ist in letzter Zeit vielfach kritisiert worden. Auch einige deutsche Blätter, namentlich die früher erscheinende Volkshalle,<sup>240</sup> fanden es der Mühe werth ihrer zu erwähnen : aber kein einziges der deutschen Blätter nahm sich die Mühe, das Wesen und die Tendenz derselben zu erklären ; man findet darüber in genannten Blättern nur abgerissene Worte, meistens mit Spott- oder Schimpfwörtern begleitet. Da dieses in der Folge bedeutende Vorurtheile und Verkennungen bei den Lesern jener Blätter erzeugen könnte, [...] so finden wir uns veranlaßt hierüber eine Erklärung zu geben, die uns Gelegenheit geben wird, den schwarzen Teufel, den unsere deutschen Zeitungsschreiber uns unter dem Namen Kommunist hinstellen, genauer bei Lichte zu betrachten, damit der deutsche Handwerker sehe, was von diesem Fantome zu halten ist.<sup>241</sup> Ihr habt ihm viele Hörner gemalt, liebe demokratische Brüder der Volkshalle und Oberdeutschen.<sup>242</sup> Laßt doch einmal sehen wie es um eure Pinsel und Farben steht. [...]

<sup>239</sup> Le terme *Kommunist* (y compris en composition dans *Kommunistenfresser* et *Kommunistenhaß*) est employé vingt-neuf fois par Weitling dans son article ; *kommunistisch* et *Kommunismus* par contre ne le sont pas dans ce premier article, ils apparaissent seulement dans la controverse avec Johannes Niederer, documents 29B et 29C.

<sup>240</sup> Il s'agit du journal publié de 1839 à 1841 par Wirth à Constance puis en Suisse, *Deutsche Volkshalle*, qui cessa de paraître le 31 mars 1841 (cf. GRANDJONC, "La presse", p. 131). Weitling, qui avait séjourné à Paris jusqu'en mai 1841, y recevait donc le journal.

<sup>241</sup> A propos du "fantôme du communisme" cf. GRANDJONC, "En marge du Manifeste".

Ihr seid Christen ! Nicht wahr ? Also kennt ihr doch wenigstens die Worte Kommunion und Kommunisten dem Namen nach, denn jeder von euch ist zur Kommunion gegangen, jeder von euch hat kommuniziert, war also einmal wenigstens Kommunist. So denke nun einmal ein Jeder darüber nach w a r u m er Kommunist war, und welche Bedeutung dieses Wort für ihn hatte.

[...]

Christus setzte sich am Abend vor seinem Tode mit seinen Jüngern zu Tische. Sie aßen und tranken gemeinschaftlich. [...]

Dieses gemeinschaftliche Essen nannte man die Kommunion, oder die Gemeinschaft, und den Theilnehmer Kommunist oder Gemeinschaftler.

Die ersten Christen lebten, wie bekanntlich, in Gemeinschaft der Arbeit und der Güter. Diese Gemeinschaft war die Grundbedingung des ersten Christenthums. Niemand, der in den Bund der neuen Lehre aufgenommen werden wollte,<sup>243</sup> konnte sich ihr entziehen. [...]

Die von Christus gegründete Lehre war doch also mehr politisch als religiös, wenigstens war sie beides zugleich. Die Aufgabe, die er sich gestellt hatte, war ein Reich über der ganzen Erde, Freiheit aller Nationen, Gemeinschaft der Güter und der Arbeit aller Derer, die sich zum Reich Gottes bekennen. Und das ist es gerade was die heutigen Kommunisten wieder aufgenommen haben ; es enthält gar weiter nichts Neueres in seinem Prinzip<sup>244</sup> als das was Christus lehrte, was die ersten Christen übten und befolgten.

[...]

## 29B Der Kommunismus zieht das Christenthum in's Weltliche herab, 6 novembre 1841

[Johannes NIEDERER], *Freimüthiges Bedenken über den Aufsatz Die Kommunion und die Kommunisten in Nr. 3 des Hülfers der deutschen Jugend*, J.G. Fick, Genève, 6 novembre 1841, p. 1-3, 6, 7.

<sup>242</sup> Il s'agit de la *Oberdeutsche Zeitung* qui parut en 1841-1842 à Karlsruhe, de tendance "nationale" (cf. KOSZYK, p. 91).

<sup>243</sup> Phrase à double sens, entièrement compréhensible seulement des membres de la Ligue des justes (Bund der Gerechten), qui, depuis 1838 au plus tard, étaient acquis à la communauté des biens et qui se disaient communistes depuis 1840.

<sup>244</sup> La phrase n'est compréhensible que si l'on suppose le terme *Kommunismus* mis à la place du pronom "es".

Dem deutschen Handwerker-Verein in Genf gewidmet.

Für den ungeübten Denker, der schriftstellert, ist nichts schädlicher, und für den, der liest, nichts gefährlicher, als die Vermischung der Worte und die Verwechslung der Gegenstände.<sup>245</sup>

Je mehr uns der obengenannte Aufsatz ansprach, desto unangenehm fiel uns dieser durchgängige Fehler auf.

Das Interesse, das wir am Vereine und an der Zeitschrift nehmen, bewegt uns daher, ein öffentliches, gutgemeintes Wort darüber zu sagen.

Zuvörderst bemerken wir, daß hier von gar keinem Vorwurf der Träumerei die Rede ist. Wir lassen die Ansichten und das Streben des Verfassers als ein gegebenes Wirkliches und zu Verwirklichendes auf sich beruhen, und wollen nur den Maßstab der Erkenntniß an das, worauf er sich selbst beruft, die Bibel, legen.

[...]

Wenn der Verfasser weiß, was die christliche Kommunion ist, und was die Handlung der Kommunikanten, die sich zum Christenthum bekennen, bedeutet, so vexirt er die Leser mit seiner Erklärung. Weiß er es aber nicht, so begeht er damit einen unverzeihlichen Irrthum und wagt ein Urtheil über eine Lehre die er nicht kennt.

Die christliche Kommunion ist die Gemeinschaft der Heiligen, Heiliggesinnten, für's Heilige. Unter kommunizieren wird die freiwillige und freihätige Verbindung des Menschen durch Christus mit Gott als seinem Vater und mit seinen Brüdern als Kindern Gottes verstanden. [...]

Die christliche Kommunion ist daher von der zeitlich gesellschaftlichen Kommunion<sup>246</sup> der Kommunisten, die sich in Frankreich gebildet hat, und die Kommunikanten sind von den Kommunisten, so sehr als der Tag von der Nacht, so weit als der Himmel von der Erde verschieden.

Schon dem Namen, dem Wortlaut nach muß der Kommunikant vom Kommunisten unterschieden werden. Kommunikanten, nicht Kommunisten, nennen sich die Abendmahlsgenossen.

[...]

Es ist also dokumentlich unrichtig, daß die Einsetzung des Heiligen Abendmahls, oder das letzte Abendessen Jesu mit seinen Jüngern, ein blos "gemeinschaftliches Essen von Kommunisten oder Gemeinschaftlern war".<sup>247</sup>

<sup>245</sup> La première phrase donne le ton du reproche de Niederer à Weitling – confusion mentale –, ce qui est tout à fait justifié.

<sup>246</sup> Le terme *Kommunion* est pris ici en son sens originel latin ou français de "communauté sociale".

Die ersten Christen lebten in Gemeinschaft der Güter. Von Gemeinschaft der Arbeit sagt die Bibel nichts. Sie war auch damals nicht möglich und ist erst das Erzeugniß unserer Fabrikzeit.<sup>248</sup> [...]

Wir haben den Muth gehabt, das Vorgeben: "das Prinzip, welches man das kommunistische<sup>249</sup> nennt, sei ein uraltes und rein christliches" wegzuwischen. Widerlege uns nun der Verfasser aus der Bibel, wenn er kann.

Nicht die Nutzenanwendung des Verfassers am Schluß,<sup>250</sup> nicht die Vorstellungen und Begriffe von der Kommunion<sup>251</sup> und den Kommunisten in Frankreich, sondern das Prinzip der Kommunion und der Kommunisten, wie es der Verfasser auffaßt und auslegt, greifen wir auf's bestimmteste an. Sein Kommunismus<sup>252</sup> zieht das Christenthum in's Weltliche und Vergängliche herab. Die Kommunion mag in weltlicher Hinsicht manches Gute haben, die Bestrebungen der Kommunisten mögen bürgerlich gesellschaftlich aus Zeitbedürfnissen entsprungen sein, aber daß sie etwas Uraltes und rein Christliches seien, davon ist keine Rede.

[...]

<sup>247</sup> Citation approximative du texte de Weitling au document 29A.

<sup>248</sup> On notera la réflexion à caractère matérialiste et historique, tout à fait exceptionnelle encore à cette date, en Suisse et de la part d'un homme de la formation intellectuelle de Niederer; elle est signe de la réflexion réaliste de cet ancien collaborateur de Pestalozzi sur les questions sociales.

<sup>249</sup> Bien que noté entre guillemets, ce passage n'est pas une citation: d'après le sens il résume le dernier paragraphe cité de Weitling au document 29A. *Kommunistisch* est employé une seule fois dans tout le texte. On le trouve ensuite dans l'*Allgemeine Zeitung* du 16 novembre 1841, n° 320, p. 2555/II ("die kommunistischen Associationen"), article traduit du *Journal des débats* par la rédaction augsbourgeoise; et du 18 novembre, n° 322, p. 2572/II-II, traduisant cette fois *Le National* du 11 novembre (cf. le texte français dans l'introduction au document 26): "Am 10 und 11 Nov. wurde vor der Zuchtpolizei der Prozeß von 18 Personen verhandelt. Ihrer Aussage nach gehören sie zur humanistischen Fraction und wollen durchaus nicht mit den Communitariern, mit den Communitisten, den Communisten, den Cabetisten oder Icariern verwechselt werden. Ihr Glaube ist reiner Materialismus und ihr Zweck jene Art von Gemeinwohl, die sie durch Zerstörung des Eigenthums, der Familie, des Vaterlandes, der Capitalien [*sic*] und aller schönen Künste zu erreichen suchen." On notera le lapsus ou la coquille dans la traduction du français "capitales" par "Capitalien" (= capitaux) au lieu de "Hauptstädte".

<sup>250</sup> Cf. WEITLING, in *Der Hülfesruf*, p. 39: "es giebt Kommunisten, die es sind ohne es zu wissen". La suite du passage de Weitling est une imitation du Sermon sur la montagne.

<sup>251</sup> Dans ce passage *Kommunion* est à nouveau employé au sens social et non religieux, cf. note 246.

<sup>252</sup> Il s'agit là de l'emploi unique de *Kommunismus* dans le texte de Niederer; c'est aussi le premier emploi attesté du terme. On trouve dans les jours qui suivent "der Communismus" in *Allgemeine Zeitung* du 18 novembre 1841 et "Communismus" in *Allgemeine Zeitung* du 25 novembre (document 30A).

Genf, den 6. November 1841.

Ein Freund des deutschen Handwerker-Vereins.

## 29C Kommunismus und Christenthum sind nicht von einander zu trennen, début décembre 1841

[Wilhelm WEITLING], "Kritik über Kritik", in *Der Hülfesruf der deutschen Jugend*, Imprimerie Haller, Berne, décembre 1841, n° 4, p. 53, 57-58, 60.

### Kritik über Kritik.

Der Aufsatz in Nr. 3 unsers Blattes, betitelt: "Die Kommunion und die Kommunisten", hat, wie es scheint, manche deutsche Zunge zur Diskussion über diesen Gegenstand gelöst, und manche Patrioten-Schlafmütze der Kritik in die Wäsche gegeben. Das hat aber Alles sein Gutes. Nur durch die Diskussion dafür und dawider kann ein Prinzip feste Wurzeln fassen da, wo es noch keine gefaßt hat. [...]

Der Verfasser behauptet,<sup>253</sup> der Kommunismus<sup>254</sup> zieht das Christenthum ins Weltliche und Vergängliche herab. Welches seicht gefaßte Urtheil! Gerade das Gegentheil ist der Fall. Je vollkommener sich das Bruderreich Christi hier auf Erden verwirklicht, je mehr sich dadurch die sittliche Verderbniß des Menschengeschlechts verwischt, um so mehr veredelt sich seine geistige Bildung, um so mehr vermehrt sich das Streben nach höherm himmlischem Genuß, und die Hoffnung eines ewigen Lebens.

Seit dem der Egoismus in der gesellschaftlichen Unordnung das reine Prinzip des Christenthums durch alle erdenklichen Laster verdunkelt, seit dem man der Tugend die Furchen der Sorge und dem Laster das Privilegium des Uebermuths auf die Stirn drückte, verwischte sich der heilige Gottesglaube nach und nach bei den christlichen Völkern. Voltaire gab ihm den letzten Fußtritt.<sup>255</sup>

<sup>253</sup> Il s'agit de [NIEDERER], *Freimüthiges Bedenken*.

<sup>254</sup> *Kommunismus* est utilisé deux fois dans tout le texte de Weitling, ainsi que *kommunistisch*. Le terme *Kommunist* apparaît dix-huit fois.

<sup>255</sup> On trouve là la même attitude ambiguë envers christianisme et voltairanisme que chez Strahl, de la Ligue des bannis, qui écrivait à Paris en 1835, alors que Weitling était lui-même en cette ville et membre de l'organisation, cf. GRANDJONC/WERNER, *Strahl*, p. 28-29, 59-60, et STRAHL, *Briefe*.

Lamennais, der Kommunist ohne es zu wissen, erhob und belebte ihn wieder.<sup>256</sup> Trennen wir ja nicht was nicht zu trennen ist, trennen wir nicht das Heilige vom Heiligen. Kommunismus und Christenthum sind nicht von einander zu trennen. Vereinzelt ist jedes dieser Lehre<sup>257</sup> ein tönendes Erz und eine klingende Schelle.

[...]

[...] Wir wissen recht gut, daß das Prinzip was wir lehren nicht so leicht faßlich ist, daher kommen die groben Fehler, in die selbst einige Gelehrte verfallen, wenn sie die Bekämpfung unserer Prinzipien versuchen. Wir haben das von dem Verfasser des "Freimüthigen Bedenkens", aus der Predigt des Herrn Pfarrer Wendt,<sup>258</sup> aus den Schriften einiger Gelehrten von Hambach,<sup>259</sup> ja selbst aus den Schriften Lamennais[']<sup>260</sup> ersehen. Was diese Männer gegen unser Prinzip schrieben, haben sie sicherlich aus voller inniger Ueberzeugung gethan, und nicht aus falschem beleidigten Ehrgeiz und andern dergleichen Leidenschaften. Dies ist wenigstens unsere Meinung. Wenn sie also unser Prinzip, trotz ihrer höhern geistigen Ausbildung, nicht verstehen, so kommt das daher, weil die Auffassung unsers Prinzipes ein praktisches Studium der Leiden des Volks erfordert.<sup>261</sup> Man muß Gelegenheit haben in alle Adern des Volkslebens einzudringen. Man muß in den Stürmen des Schicksals von den Wellen des Glücks hoch emporgehoben, und wieder tief hinunter in den Abgrund des Elends gestürzt worden sein, und dabei immer Kopf und Herz am rechten Fleck erhalten haben. Man muß nicht nothwendig haben mit den Produkten seines Geistes die Bedürfnisse seines Körpers zu befriedigen, weil man sonst Gefahr läuft um zu leben, gegen seine Ueberzeugung schreiben und lehren zu müssen.

[...]

256 Weitling vise ici LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, parues en mai 1834.

257 Formule curieuse, mais exprimant fortement que christianisme et communisme ne sont que deux aspects particuliers d'une même doctrine, selon Weitling.

258 Le pasteur Wendt, de l'église luthérienne allemande à Genève (il y avait également une église réformée allemande), est décrit par August Becker comme "ein kleines, geistloses, unwissendes und lächerlich hochmüthiges Männlein" (BECKER, *Über die revolutionäre Propaganda*, p. 29). Sur son prône contre le communisme cf. BECKER, p. 51, et HOCHDÖRFER, document 30A.

259 Weitling s'en prend ici au libéralisme allemand en général (de la ligne de Wirth) et à Hochdörfer en particulier (sur ce dernier cf. l'introduction au document 30).

260 Weitling vise cette fois la dernière en date des brochures de LAMENNAIS, *Du passé et de l'avenir du peuple*, parue au printemps 1841, dans laquelle il se déclare hostile au communisme (cf. à ce propos le jugement de Pierre Leroux au document 28).

261 La question des connaissances intellectuelles préalables et de la formation théorique ou pratique des révolutionnaires était déjà posée dans un document de la Ligue des justes en 1838, cf. SCHAPPER, "Gütergemeinschaft", in SCHIEDER, *Anfänge*, p. 326 ; BdK 1, p. 106 ; GRANDJONC/PELGER, "Gütergemeinschaft".

### 30 L'Allgemeine Zeitung contre le tailleur Weitling, novembre-décembre 1841

Les deux extraits de l'*Allgemeine Zeitung* qui suivent parlent d'eux-mêmes : il s'agit d'une dénonciation en bonne et due forme par voie de presse des principaux responsables ou propagandistes communistes allemands à Genève et à Lausanne, Wilhelm Weitling, August Becker et Simon Schmidt, assortie d'un appel non déguisé à la répression. L'auteur des articles, Johann Heinrich Hochdörfer, identifié grâce à l'exemplaire de la rédaction du journal conservé au Cotta-Archiv, Schiller-Nationalmuseum, à Marbach, était un ancien pasteur, emprisonné de 1832 à 1836 à la suite de la manifestation de Hambach, qui, après quelques années dans le canton de Bâle-Campagne, s'était établi à Genève à l'automne 1839, en même temps qu'August Becker qui venait d'être gracié et sortait de forteresse (cf. BECKER, *Über die revolutionäre Propaganda*, p. 30 ; SÖSS, *Die Pfälzer*, p. 70-71). Il faut ajouter, pour être précis, que ces articles sont fondés pour une large part sur la calomnie, qu'ils jouent des sentiments xénophobes et du fanatisme religieux, ajoutant à cela le mépris pour le travailleur manuel qui ose écrire, et qu'ils furent efficaces. Calomnie contre Becker accusé de vivre aux dépens des ouvriers allemands à Genève. Calomnie et xénophobie mêlées à l'égard de Weitling accusé de vouloir inoculer aux Allemands le communisme français : dans le milieu allemand politisé de Genève chacun pouvait savoir – Hochdörfer certainement – que Weitling était bien un émissaire, mais de la Ligue des justes, et non des communistes français (cf. BECKER, p. 45) ; une lettre de dénonciation en allemand en informait même l'ambassadeur de France et, par là, le lieutenant de police de Genève s'il l'ignorait (cf. VUILLEUMIER, "Frankreich und die Tätigkeit Weitlings", p. 262) ; en qualifiant le communisme d'invention française ou parisienne, Hochdörfer jouait vis-à-vis de ses lecteurs allemands du sentiment nationaliste réveillé à l'occasion de la crise internationale de 1840, dans le but de discréditer les revendications sociales. Le mépris de "l'intellectuel" Hochdörfer pour le travailleur manuel Weitling, sensible dans le texte, est d'autant plus caractéristique du personnage qu'en 1839-1840 Hochdörfer s'était enthousiasmé pour les théories communautaires développées dans la brochure anonyme publiée par Weitling à Paris, *Die Menschheit, wie sie ist und wie sie sein sollte*, qu'il tenait alors pour l'œuvre achevée d'un lettré (cf. BECKER, p. 40-41). Enfin, en amalgamant les théories du tailleur Weitling avec celles du tailleur Bockelson, Hochdörfer faisait appel au ressentiment entretenu tant par la hiérarchie luthérienne que catholique chez les fidèles contre l'hérésie de Münster toujours présentée comme une source de débauches et de monstruosité sans nom.

Il n'existe pas de preuve directe de cause à effet entre le premier de ces articles et le départ de Weitling de Genève le 29 novembre 1841, sur le ferme conseil du lieutenant de police Cramer qui s'était employé, écrit-il, "à rendre le séjour de Genève peu agréable à l'apôtre Weitling" et avait "sommé l'imprimeur de cesser ce genre de publication", à savoir *Der Hülfesruf* (cf. VUILLEUMIER, p. 264). Cependant la lettre de dénonciation anonyme contre Weitling et les communistes allemands et français, postée de Genève à la fin novembre et transmise en traduction à Paris le 9 décembre 1841, est faite aux deux tiers d'une recomposition du premier article de Hochdörfer (cf. le texte français in VUILLEUMIER, p. 261-263). Si cette dénonciation (que Cramer attribuait à Hermann Döleke au

vu de l'original) fut peut-être sans incidence sur les déplacements de Weitling, elle eut pour effet certain l'arrestation de Heinrich Bauer à Paris en décembre 1841 et son expulsion pour Londres en mars 1842 (cf. document 33A), la surveillance des communistes allemands à Paris et, à Genève, celle d'August Becker qui dut quitter la ville à son tour en 1843 lors du procès de Weitling à Zurich.

### 30A Ein Apostel der Gütergemeinschaft, der den Pariser Communismus predigt, 17 novembre 1841

[Johann Heinrich HOCHDÖRFER], "Genf, 17 Nov.", in *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, Augsburg, 25 novembre 1841, n° 329, p. 2628/t-2629/tt.

\* \* \* Genf, 17 Nov. [...]

Auch in dem germanischen Elemente, das Genfs Mauern in sich schließt,<sup>262</sup> zeigt sich eine nicht ganz uninteressante Erscheinung. In der Mitte der hier lebenden deutschen Handwerker ist nämlich ein Apostel der Gütergemeinschaft aufgestanden, der den Pariser Communismus mit erstaunenswürdigem Eifer predigt. Der neue Welt- und Gesellschaftsreformer ist ein Schneidergeselle, der kürzlich von Paris<sup>263</sup> hier angekommen, seine Herberge in dem hiesigen Verein der deutschen Handwerker aufgeschlagen und mittelst Geldunterstützung von seinen Genossen an der Seine eine Zeitschrift unter dem Titel: "Hülferuf der deutschen Jugend" gegründet hat. Sie sehen also: eine neue Auflage des Münsterischen Schneiderkönigs.<sup>264</sup> In der jüngsten Nummer (die dritte an der Zahl) tritt er in einem Artikel "die Communion und die Communisten" mit aufgeschlagenem Visier gegen die Widersacher des Communismus, namentlich gegen die Oberdeutsche Zeitung und die entschlafene Volkshalle in die Schranken.<sup>265</sup> Und wir müssen gestehen, daß der Schneider sattelfest zu – Bocke sitzt. Der Mann hat Beruf, den Communismus zu predigen. Er ist ein wahrer Feuerapostel, der sich nicht nur durch eine – für einen Schneidergesellen wenigstens – seltene Sprach- und Geistesgewandtheit, sondern haupt-

<sup>262</sup> La population allemande à cette date à Genève peut être estimée à environ 4 000 personnes sur les 12 000 étrangers que comptait la ville (d'après les recensements genevois de 1837 et 1843).

<sup>263</sup> La colonie allemande à Paris fin 1841 peut être estimée à environ 35 000 personnes, cf. GRANDJONC, "Deutsche Binnenwanderung"; STRÄHL, *Briefe*, p. 25.

<sup>264</sup> Allusion évidente à Jan Bockelson, dit Jan van/von Leiden (Jean de Leyde), né en cette ville vers 1510, exécuté à Münster en Westphalie le 22 janvier 1536 où il avait dirigé la rébellion baptiste et communautaire en 1534-1535.

<sup>265</sup> A propos de ces deux journaux cf. notes 240 et 242.

sächlich auch durch die nöthige "christliche Liebe" ausgezeichnet.<sup>266</sup> Daß er etwas stöbig, wird man ihm gern zu gut halten. [...] Einige Faulenzer, darunter besonders ein verwahrloster Student, der schon einige Jahre ganz communistisch auf anderer Leute Rechnung in Genf zehrt, sollen seine ganze Gemeinde und seine Gehülfen seyn.<sup>267</sup> Daß dieser Vorgang hier jedoch nicht ganz unbemerkt bleibe, mag der Umstand beweisen, daß der Prediger an der hiesigen deutsch-lutherischen Kirche, Hr. Pfarrer Wendt, sich bewogen gefunden, am verflossenen Sonntag eine Predigt über die "christliche Gemeinschaft" im Gegensatz zu dem modernen Communismus zu halten, und den gesammten deutschen Handwerkerverein dazu einzuladen. Uebrigens soll, wie wir hören, dieser Vortrag nicht geeignet gewesen seyn, eine lebendige Ueberzeugung hervorzurufen. Gut, daß diese Ausgeburts verrückter Köpfe an dem gesunden Menschenverstand und dem natürlichen Rechtsgefühl der deutschen Handwerker die stärkste Gegenwehr findet. Um den Gebildeten davon zurückzuschrecken, bedarf es nichts, als der zügellosen Anmaßung, mit welcher diese gallischen Sendlinge auftreten, um als französische Aferdeutsche ihren im Ausland gelernten Räuber-Socialismus unter ihre deutschen Brüder zu verpflanzen.<sup>268</sup> In der That, eine wahre Narrenpropaganda!

### 30B Das germanische Element in Genf von dem gallischen Communismus gereinigt, 5 décembre 1841

[Johann Heinrich HOCHDÖRFER], "Genf, 5 Dec.", in *Allgemeine Zeitung*, Augsburg, 12 décembre 1841, n° 346, p. 2774/tt.

\* \* \* Genf, 5 Dec.

[...] Auch hat sich unterdessen das germanische Element in Genf von dem fremdartigen Zusatze des gallischen Communismus gereinigt. Unser Schneider-

<sup>266</sup> On appréciera le mépris de l'ex-pasteur Hochdörfer pour l'artisan Weitling. Becker, qui avait fait sa connaissance en 1839, dit à son propos: "Nie gab es wohl einen Mann, der in einem so kleinen Körper so viel Geist und in einem so kleinen Geist so viel Hochmut geborgen hätte." (BECKER, *Über die revolutionäre Propaganda*, p. 30).

<sup>267</sup> Est visé ici principalement August Becker (1814-1871) qui, comme Hochdörfer, vivait alors à Genève depuis 1839 de leçons de langue vivante et de son activité journalistique.

<sup>268</sup> La formule "Räuber-Socialismus" se veut naturellement une allusion à la déclaration retentissante "la propriété, c'est le vol" faite en 1840 par Proudhon que l'on tenait encore pour un communiste. La note dominante de l'article est que le communisme, théorie et parti de l'étranger, est une maladie sociale étrangère à l'Allemagne et d'importation française. On sait l'usage qui en a été fait depuis.

könig hat Genf verlassen, und zwar ganz in der Stille, bescheidenlich zu Fuß, ausgestoßen aus dem deutschen Vereine wegen Werbungen für geheime Verbindungen. Wie man hört, soll er den Weg nach Lausanne eingeschlagen haben, wo er seine Kraft mit der eines andern Apostels der Gütergemeinschaft, der seines Handwerks ein Gerber ist, zu vereinigen, und sein Communisten-Evangelium, das hier Niemand mehr drucken wollte, fortzusetzen gedenkt.<sup>269</sup>

<sup>269</sup> Après la dénonciation de Weitling et Becker dans l'article précédent, c'est au tour du tanneur Simon Schmidt, responsable de l'Association ouvrière allemande à Lausanne, d'être ainsi signalé à l'attention des polices allemandes par voie de presse. On appréciera en outre l'objectivité des faits rapportés, Weitling ayant dû quitter Genève parce que la police l'en a prié (et non l'Association ouvrière) d'une part, d'autre part parce qu'il ne pouvait plus y faire imprimer sa revue, sur injonction de la même police.

### 31 Der Communismus, eine Sprache, die jedes Volk versteht, 11 décembre 1841

[Heinrich HEINE], "Volks- und Kunstleben in Paris", in *Allgemeine Zeitung*, Augsburg, 17 décembre 1841, n° 352, p. 2810/t-II.

Lorsque Heine fait paraître en 1855 à Paris sous le titre *Lutèce* la traduction française de *Lutezia* (1854), c'est-à-dire le recueil de ses articles publiés de 1841 à 1843 dans l'*Allgemeine Zeitung*, il esquisse ainsi le problème de l'information sur le mouvement politique et social à l'étranger dans la presse allemande censurée : "Si les républicains offraient déjà au correspondant de la 'Gazette d'Augsbourg' un sujet très-épineux, il en était ainsi à un bien plus haut degré pour les socialistes, ou, pour nommer le monstre par son vrai nom, les communistes. Et cependant je réussis à aborder ce thème dans la 'Gazette d'Augsbourg'. Bien des lettres furent supprimées par la rédaction de la 'Gazette' qui se souvenait du vieux dicton : 'Il ne faut pas peindre le diable sur le mur'. Mais elle ne pouvait pas étouffer toutes mes communications, et, comme je l'ai dit, je trouvais moyen de traiter, dans ses prudentes colonnes, un sujet dont l'effroyable importance était tout à fait inconnue à cette époque. Je peignis le diable sur le mur de mon journal, ou bien, comme s'exprimait une personne très-spirituelle, je lui fis une bonne réclame. Les communistes, répandus isolément dans tous les pays et privés d'une conscience précise de leurs communes tendances, apprirent par la 'Gazette d'Augsbourg' qu'ils existaient réellement, ils surent aussi à cette occasion leur nom véritable, qui était tout à fait inconnu à plus d'un de ces pauvres enfants-trouvés de la vieille société. Par la 'Gazette d'Augsbourg', les communes dispersées des communistes reçurent des nouvelles authentiques sur les progrès incessants de leur cause ; ils apprirent à leur grand étonnement qu'ils n'étaient pas le moins du monde une faible petite communauté, mais le plus fort de tous les partis ; que leur jour, il est vrai, n'était pas encore arrivé, mais qu'une attente tranquille n'est pas une perte de temps pour des hommes à qui appartient l'avenir." (HEINE, *Lutèce*, in *Säkularausgabe*, vol. 19, p. 14-15). Si Heine n'est pas le premier à avoir introduit les termes "Communist" et "Communismus" dans l'*Allgemeine Zeitung*, il est certes le premier à y avoir écrit que "la propagande du communisme possède un langage que chaque peuple comprend", que "les éléments de cette langue universelle sont aussi simples que la faim, le désir, la mort" (d'après la traduction de 1855, HEINE, *Lutèce*, p. 127). Et si l'article de 1841 montre qu'il est parfaitement au courant des manifestations du communisme français à cette date, sa préface de 1855 permet de constater qu'il connaît également l'organisation des communistes allemands, de même que la question de la transposition du vocabulaire communiste du français à l'allemand en 1840-1841 ne lui est pas étrangère.

On peut constater également à la lecture de l'article ci-après – censuré à n'en pas douter par l'auteur lui-même, par la "prudente" rédaction et peut-être par le censeur officiel (cf. WERNER, "Das Augsbürgische Prokrustesbett" et document 33B) – qu'il était possible de rendre compte de l'actualité sociale à l'étranger, des développements du communisme en particulier, autrement que sous la forme de dénonciation prise par les articles de Hochdörfer par exemple (document 30). Il fallait naturellement quelque sym-

pathie pour le mouvement ou, comme le dit Heine qui n'est alors nullement communiste (cf. MENDE, "Heinrich Heine : Kommunist ?"), accepter cette prémisse "que les hommes ont tous le droit de manger" (*Lutèce*, p. 15), ainsi que du talent. A ce dernier égard rien n'est plus instructif que la comparaison d'une contribution originale de la qualité de celles de Heine (de Weitling ou de Niederer) aux articles rédactionnels ou de correspondants parisiens retranscrits purement et simplement de la presse française (cf. documents 19 et surtout 32A, 32B), même si Heine utilisait naturellement lui aussi les journaux pour son information.

L'article dont est extrait le présent document est reproduit dans l'édition ELSTER, vol. 6, p. 277-284 ; dans *Lutezia*, in *Säkularausgabe*, vol. 11, p. 119-124 ; la traduction dans *Lutèce*, in *Säkularausgabe*, vol. 19, p. 126-131.

#### Volks- und Kunstleben in Paris.

✧ Paris, 11 Dec. [1841]. Jetzt, wo das Neujahr herannaht, der Tag der Geschenke, überbieten sich hier die Kaufmannsläden in den mannichfaltigsten Ausstellungen. Der Anblick derselben kann dem müßigen Flaneur den angenehmsten Zeitvertreib gewähren ; ist sein Hirn nicht ganz leer, so steigen ihm auch manchmal Gedanken auf, wenn er hinter den blanken Spiegelfenstern die bunte Fülle der ausgestellten Luxus- und Kunstsachen betrachtet und vielleicht auch einen Blick wirft auf das Publicum, das dort neben ihm steht. Die Gesichter dieses Publicums sind so häßlich ernsthaft und leidend, so ungeduldig und drohend, daß sie einen unheimlichen Contrast bilden mit den Gegenständen, die sie begaffen, und uns die Angst anwandelt, diese Menschen möchten einmal mit ihren geballten Fäusten plötzlich dreinschlagen und all das bunte, klirrende Spielzeug der vornehmen Welt mit sammt dieser vornehmen Welt selbst gar jämmerlich zertrümmern ! Wer kein großer Politiker ist, sondern ein gewöhnlicher Flaneur, der sich wenig kümmert um die Nuance Dufaure und Passy,<sup>270</sup> sondern um die Miene des Volks auf den Gassen, dem wird es zur festen Ueberzeugung, daß früh oder spät die ganze Bürgerkomödie in Frankreich mit sammt ihren parlamentarischen Heldenspielen und Comparsen ein ausgezischtes schreckliches Ende nimmt und ein Nachspiel aufgeführt wird, welches das Communistenregiment heißt ! Von langer Dauer freilich kann

<sup>270</sup> Armand-Jules-Stanislas Dufaure (1798-1881), avocat, ministre des Travaux publics dans le cabinet Soult (12 mai 1839 - mars 1840), ministre de la Justice dans le cabinet Thiers en 1870, et Hippolyte Passy (1793-1880), économiste, ministre des Finances du cabinet Soult, pair de France en 1843, faisaient partie depuis octobre 1840 de l'opposition parlementaire prudente, entre Thiers et Odilon Barrot. Leur opposition évanescence de royalistes mi-conservateurs mi-libéraux ne pouvant être qualifiée de tendance, on l'appela "la nuance Passy-Dufaure", formule qui eut un temps quelque succès journalistique.

dieses Nachspiel nicht seyn ; aber es wird um so gewaltiger die Gemüther erschüttern und reinigen ; es wird eine ächte Tragödie seyn.<sup>271</sup> Die letzten politischen Prozesse<sup>272</sup> dürften manchem die Augen öffnen, aber die Blindheit ist gar zu angenehm. Auch will keiner an die Gefahren erinnert werden, die ihm die süße Gegenwart verleiden könnten. Deshalb grollen sie alle jenem Manne, dessen dunkles Auge am tiefsten hinabblickt in die Schreckensnächte der Zukunft und dessen hartes Wort vielleicht manchmal zur Unzeit, wenn wir eben beim fröhlichsten Mahle sitzen, an die allgemeine Bedrohniss erinnert. Sie grollen alle jenem armen Guizot. Sogar die sogenannten Conservativen sind ihm abhold, zum größten Theil, und in ihrer Verblendung glauben sie ihn durch einen Mann ersetzen zu können, dessen heiteres Gesicht sie minder schreckt und ängstigt. Ihr conservativen Thoren, die ihr nichts im Stande seyd zu conserviren als eben eure Thorheit, ihr solltet diesen Guizot wie euren Augapfel schonen [...].

Ist aber Guizot wirklich der Mann, der im Stande wäre, das hereinbrechende Verderben abzuwenden ?<sup>273</sup> Es vereinigen sich in der That bei ihm die sonst getrennten Eigenschaften der tiefen Einsicht und des festen Willens : er würde mit einer antiken Unerschütterlichkeit allen Stürmen Trotz bieten und mit modernster Klugheit die schlimmen Klippen vermeiden – aber der stille Zahn der Mäuse hat den Boden des französischen Staatsschiffes allzu sehr durchlöchert, und gegen diese innere Noth, die weit bedenklicher als die äußere, wie Guizot sehr gut begriffen, ist er unmächtig. Hier ist die Gefahr. Die zerstörenden Doctrinen haben in Frankreich zu sehr die unteren Classen ergriffen – es handelt sich nicht mehr um Gleichheit der Rechte, sondern um Gleichheit des Genusses auf dieser Erde, und es gibt in Paris etwa 400 000 rohe Fäuste, welche nur des Losungswortes harren, um die Idee der absoluten Gleichheit zu verwirklichen, die in ihren rohen Köpfen brütet. Von mehreren Seiten hört man, der Krieg<sup>274</sup> sey ein gutes Ableitungsmittel gegen solchen Zerstörungstoff. Aber hieße das nicht Satan durch Beelzebub beschwören ? Der Krieg würde nur die Katastrophe beschleunigen und über den ganzen

<sup>271</sup> En ce qui concerne les jugements portés ci-dessus sur le communisme, sur son caractère effroyable et le peu de durée qui devait lui échoir, il est vraisemblable qu'on est en présence d'un texte corrigé par Gustav Kolb, le rédacteur de l'AZ, comme on en a la preuve pour un autre article de Heine en juin 1842 (cf. document 33B).

<sup>272</sup> Il s'agit du procès Quénisset devant la Cour des pairs et de celui des Humanitaires en correctionnelle.

<sup>273</sup> En ce qui concerne les jugements portés par Heine sur Guizot et leur correction mi-figure mi-raisin dans l'AZ, cf. WERNER, "Das Augsbürgische Prokrustesbett", p. 57.

<sup>274</sup> La menace étrangère avait été le principal moyen de gouvernement de Thiers de mars à octobre 1840 contre l'agitation sociale et les premières manifestations publiques du socialisme et du communisme ouvriers ; il avait ainsi obtenu le vote par le parlement de la construction des forts détachés autour de Paris dont le but véritable, dénoncé dès 1840 par Cabet, Pilloz, Dezamy, etc., peut se mesurer à l'usage unique qui en fut jamais fait dans l'histoire, à savoir écraser la Commune de Paris en 1871.

Erboden das Uebel verbreiten, das jetzt nur an Frankreich nagt ; – die Propaganda des Communismus besitzt eine Sprache, die jedes Volk versteht : die Elemente dieser Universalsprache sind so einfach, wie der Hunger, wie der Neid, wie der Tod. Das lernt sich so leicht !

[...]

## 32 *L'Allgemeine Zeitung* contre le communisme français, novembre 1841 - janvier 1842

Les deux extraits de l'*Allgemeine Zeitung* de novembre et décembre 1841 (documents 32A et 32B) et la réplique de Weitling dans *Die junge Generation* de janvier 1842 (document 32C) donnent une image plus conforme à la réalité ordinaire du journalisme allemand consacré au communisme que les dénonciations à la Hochdörfer (document 30) ou l'article positif de Heine (document 31) parus approximativement à la même date. Il suffit pour s'en rendre compte de lire la *Rheinische Zeitung* en 1842/1843 (cf. par exemple la polémique de Marx en octobre 1842 contre l'*Allgemeine Zeitung*, document 33D) et naturellement plus encore la presse allemande non censurée paraissant en Europe occidentale et aux Etats-Unis qui pouvait critiquer librement ce qu'on écrivait en Allemagne à ce sujet : on peut citer à titre d'exemple, pour l'année 1844, la querelle entre le *Vorwärts !* parisien et le journal d'Augsbourg (cf. GRANDJONC, *Vorwärts !*, p. 97-98 et 215-216) ; pour les années suivantes il faut se reporter à la *Deutsche Londoner Zeitung* ou à la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung*.

Les trois documents ainsi rassemblés présentent également l'intérêt de donner sous forme condensée l'essentiel de ce qui fait le débat central de l'époque sur "l'organisation du travail". Les associations républicaines ou ouvrières, les procès politiques, le saint-simonisme, le fouriérisme, le babouvisme, le cabétisme, le matérialisme, l'athéisme, le républicanisme, l'internationalisme, etc., les principaux thèmes du socialisme et du communisme élaborés au cours des années trente et dans les deux années charnières de 1840 et 1841 sont présents ou sous-jacents, attaqués par les uns, défendus par les autres.

L'attribution à Joseph Savoye, émigré à Paris depuis 1832, du document 32A est établie ici d'après l'exemplaire de l'*Allgemeine Zeitung* conservé au Cotta-Archiv ; le document 32B est du travail rédactionnel fait à Augsbourg d'après la presse française. Quant à l'article de la *Junge Generation*, de Weitling comme tout ce que publiait la revue à l'exclusion des correspondances (document 32C), il fut repris en français dans *La Fraternité* de mars 1842, n° 11, p. 42, sans doute grâce à Ferdinand Wolff ou Hermann Ewerbeck.

### 32A Der Communismus, ein schmutziges Capernaum, 19 novembre 1841

[Joseph SAVOYE], "Paris, 19 Nov.", in *Allgemeine Zeitung*, Augsbourg, 25 novembre 1841, n° 329, p. 2628/II-2629/I.

= Paris, 19 Nov. Der Eindruck, den der unendlich lange Bericht des Grafen Bastard in der Quénisset'schen Sache in dem Publicum hervorbringt, scheint uns weit entfernt von dem, welchen die Regierung sich erwartet hatte ; die öffentliche



Meinung könnte ihr, nach so langem und peinlichem Bemühen, einen argen Streich spielen und die ganze Sache durchaus nicht als so ernst und bedenklich betrachten. In der That : was ist der langen Rede kurzer Sinn ? Ein staatsgefährliches Complot, Verschworne, welche Macht, Einfluß, Namen, Credit haben ? Ein Plan, Waffen, Geld, ein Ziel und Vorbereitungen zu seiner Erreichung ? Durchaus nicht ! Eine Handvoll Arbeiter aus den gemeinsten Gewerben, ohne Arbeit oder Müßiggänger aus Neigung, ohne Verbindung noch Anhang, das sind die Feinde des Staates, vor denen Frankreich erzittern soll ; eine schmutzige Kneipe in der Vorstadt St. Antoine, in welcher die Staatsreformen und der Muth der Verschwornen sich nach dem Maaße des verschluckten Getränkes bemessen, das ist der geheimnißvolle Berathungsort, an welchem die neuen Brutus ihre Umwälzungspläne ausspinnen.<sup>275</sup> [...] Die Polizei behauptet selbst, daß sie seit langer Zeit schon die Zusammenkünfte bei dem Weinwirth kannte ; wenn weder sie, noch die sorgfältige Untersuchung der Pairskammer andere Verzweigungen<sup>276</sup> und Beweise entdeckt haben, so kann man getrost annehmen, daß dergleichen nicht besteht. Dann aber war es nicht der Mühe werth, sich auf Stelzen zu spreizen und die Gesellschaft zu ängstigen, als ob ihre letzte Stunde herannahete. Ein Franzose, selbst Beamter und Anhänger der bestehenden Regierung, sagte mit bitterer Ironie : "Die fremden Mächte müssen sich einen hohen Begriff von der Stärke Frankreichs und der Festigkeit seines Staatsgebäudes machen, wenn sie sehen wie eine Handvoll Elender, ohne Muth noch Witz, die obersten Gewalthaber zu solchem Angstschrei verleiten kann !" Offenbar liegen hier andere Beweggründe vor. Nach den Untersuchungsacten durfte Niemand erwarten, daß der Redacteur des Journal du Peuple, der wegen eines an ihn geschriebenen Briefes verhaftet ist, mit in den Anklageproceß gezogen wurde ; gleichwohl ist es geschehen.<sup>277</sup> [...] Allerdings ist Dupoty in diesem schmutzigen Capernaum der einzige Name, der einigermaßen bekannt ist und einem bis jetzt unbescholtenen Manne angehört. [...]

### 32B Der Communismus, eine antisociale Verirrung von Tollhäuslern, 30 novembre 1841

[ANONYME], "Paris, 30 Nov.", in *Allgemeine Zeitung*, Augsburg, 5 décembre 1841, n° 339, p. 2707h-2708/ii.

<sup>275</sup> On reconnaît là l'écho de la presse d'opposition libérale et républicaine contre le communisme naissant.

<sup>276</sup> Parmi les recherches policières alors en cours pour faire la preuve d'un complot communiste (international si possible), il faut compter les renseignements pris sur les communistes allemands en Suisse qui devaient conduire à l'arrestation arbitraire et à l'expulsion de France de Heinrich Bauer (cf. les introductions aux documents 30 et 33A).

Paris, 30 Nov.

[...]

Am Schlusse des Anklageberichts über das Quémissot'sche Attentat werden die verschiedenen Geheimbünde, welche sich seit 1830 aus einander erzeugt haben, der Reihe nach aufgeführt.<sup>278</sup> Dabei kommen denn auch Actenstücke zur Mittheilung, woraus sich die Grundsätze ergeben, nach welchen die Neophyten der Vereine zu handeln gelehrt wurden. Bis zu welchem Grade antisocialer Verirrung die Tollhäusler, welche sich den schönen Namen Humanitarier beilegen, gelangt sind, wird am deutlichsten erkannt aus nachstehenden zwei Documenten. 1) Auszug eines Schreibens an den Redacteur des Journals der Humanitarier :<sup>279</sup> "Vor Zeiten gab es für das Volk vier heilige Dinge : den Altar, den Thron, das Eigenthum, die Familie. Heute glaubt Niemand mehr an das Königthum ; allein die Republicaner, welche nicht zugleich Egalitarier und Fraternerier, d. h. Communisten sind, setzen an die Stelle des Throns einen andern Fetisch (Götzen) – das Vaterland. Die Communisten verschmähen gleicherweise die vier Dinge. Was das Eigenthum angeht, so bringt es schon der Name Communismus mit sich, daß nicht die Rede davon seyn kann. Die Religion betreffend, müssen die Communisten sich zum Materialismus bekennen, weil sie Rationalisten sind. Familie und Vaterland sind nur Fraterneritäten am Feuerherd oder auf einem weitem oder engem Raum ; sie werden darum von den Communisten abgewiesen, als die nur eine einzige Brüderschaft wollen." – 2) Auszug des Protokolls einer am 20. Jul[i] 1841 gehaltenen Sitzung des Comité's der Gründer des Journals der Humanitarier.<sup>280</sup> "Wir haben einstimmig die nachstehenden neun Fragen als Fundamentalbasis der communistischen Lehre anerkannt und angenommen : Die Wahrheit ist untheilbar, sie allein muß den Verstand des Menschen leiten ; daher muß man sie im Ganzen und überall auf eine geziemende Weise proclamiren. Der Materialismus muß proclamirt werden, weil er das unveränderliche Naturgesetz ist, auf welchem alles beruht und das man nicht verletzen kann, ohne in Irrthum zu fallen. Die individuelle Familie muß abgeschafft werden, weil sie die Zerstückelung der Zuneigungen einführt, die Harmonie der Brüderschaft, die allein die Menschen vereinigen muß, zerreißt, und die Ursache aller Uebel wird, welche sie verderben können. Die Ehe muß abgeschafft werden, weil sie ein ungerechtes Gesetz ist, welches das, was die Natur frei gemacht hat, versklavt und das Fleisch als individuelles Eigenthum constituirt, dadurch aber die

<sup>277</sup> Sur les raisons de l'arrestation et de la condamnation de Dupoty cf. l'introduction au document 18.

<sup>278</sup> La liste des associations secrètes en question, complaisamment reproduite dans la presse conservatrice européenne, relève plus de la propagande gouvernementale que de l'information, car elle contient principalement les noms des sociétés saint-simoniennes, démocratiques et républicaines de juillet 1830 à mars 1834 qui, pour n'être pas royalistes, n'en étaient pas moins officiellement déclarées.

<sup>279</sup> Il s'agit d'un extrait de la lettre de Jules Gay à Gabriel Charavay, document 27.

<sup>280</sup> Extrait de la pièce reproduite au document 26. Traduction parfois erronée.

Gemeinschaft und das Glück unmöglich macht, indem erwiesen ist, daß die Gemeinschaft keine Art von Eigenthum zuläßt. Die schönen Künste können nur als Erholung angenommen werden, indem sie außerhalb der Natur und den Bedürfnissen des Menschen liegen. Der Luxus muß aus dem nämlichen Grunde verschwinden, da er nicht in der Natur und den Bedürfnissen des Menschen liegt. Die Städte müssen zerstört werden, weil sie ein Mittelpunkt der Herrschaft und des Verderbnisses sind. Jede Gemeinschaft wird eine Besonderheit des Staats [*sic* !] seyn müssen. Die beständigen Reisen müssen, indem sie in Verbindung mit dem Organismus und der Thätigkeit des Menschen stehen, alle möglichen Entwicklungen erhalten. Nachdem wir diese neun Fragen kurz zusammen gefaßt haben, sind wir zur Erörterung geschritten, und haben einstimmig angenommen : daß der Mensch weder einen Begriff, noch einen Geschmack, noch eine Neigung, noch eine Fähigkeit hat, die ihm eingeboren wären, weil man sonst annehmen müßte, daß es zwei verschiedene Menschennaturen gebe, was höchst ungereimt ist, und folglich die Gemeinschaft unmöglich werden würde. Endlich haben wir das Daseyn der Hingebung geläugnet, indem wir anerkannten, daß das, was man jetzt so nennt, nur reiner Egoismus oder die gebieterische Befriedigung eines Bedürfnisses ist."

### 32C Der Kreuzzug der *Allgemeinen Zeitung* gegen die französische Kommunistenparthei, janvier 1842

[Wilhem WEITLING], "Die Kommunisten und der Pariser Korrespondent der allgemeinen Augsburger Zeitung", in *Die junge Generation*, Berne, janvier 1842, n° 1, p. 1-3, 6, 10-11.

#### Die Kommunisten und der Pariser Korrespondent<sup>281</sup> der allgemeinen Augsburger Zeitung.

"Die Kommunisten sind Leute, welche keine Genie, keine Auszeichnung mehr gelten lassen wollen. Wird ein großer Dichter geboren, so schließt ihm den Bauch auf, sagen sie ; zeigt sich ein Maler mit dem Genie Raphaels, schlägt ihm den Schädel ein, u.s.w."<sup>282</sup> So ohngefähr läßt sich der Pariser Korrespondent der All-

<sup>281</sup> Tout le monde savait, Weitling y compris, qui avait pu l'apprendre de la lecture de la *Deutsche Volkshalle* (cf. entre autre le n° 41 du 10 novembre 1839) ou d'autres journaux à l'affût de ce genre de renseignements, que l'*Allgemeine Zeitung* avait plusieurs collaborateurs réguliers à Paris (von Bornstedt, Capefigue, Donndorf, von Eckstein, Heine, Savoye, etc.) sans compter les correspondants occasionnels. Sa critique de l'unique correspondant supposé du journal à Paris est, dans cette mesure, en porte-à-faux.

gemeinen vernehmen. Derselbe wundert sich, wie dergleichen Schuftereien – dies sind seine eigenen Worte – so viel Aufsehen in Frankreich machen können, und meint, man solle dagegen ernstlich zu Felde ziehen um sie auszurotten.

Ah hah ! Da zeigen sie sich ja auf einmal in ihrer ganzen Blöße, – Eine neue Christenverfolgung predigen sie. [...]

Statt den französischen Kommunisten ihres Irrthums in französischen Blättern zu überführen, zieht der Korrespondent in deutschen Blättern wüthend gegen sie los, damit sie keine Gelegenheit haben sich zu vertheidigen.

So wollen wir denn der Welt ein Beispiel der Einheit geben, und obwohl wir in Bezug auf die Verwirklichung unsers Prinzips und der darnach einzurichtenden Konstitution der Gesellschaft eine eigene Ansicht haben, dennoch die Vertheidigung der angegriffenen Kommunistenparthei<sup>283</sup> übernehmen ; weil ihr Zweck wie der unsere ein und derselbe, nemlich das Glück Aller, ist.

[...]

Die französischen Arbeiter fangen auch an zu denken und zu schreiben, und das ist eine große, eine freudige Erscheinung der Zeit. Dieser Umstand allein muß ihnen die Sympathie aller Arbeiter der Erde zuwenden, die daran erkennen müssen, daß der Arbeiterstand anfängt sich auf seine eigenen Füße zu stellen, und entschlossen ist sich nicht mehr zum Spießballen und Fußschämel der andern Stände gebrauchen zu lassen.

Der Pariser Korrespondent der Allgemeinen sagt in seinem Kreuzzuge gegen eine französische Kommunistenparthei, daß diesselbe den Herrgott, die Familie, die Ehe, die Aufopferung oder Hingebung, und das Vaterland, abschaffen wolle.<sup>284</sup>

Was Niemand gemacht hat kann Niemand abschaffen, aber wenn sie sich oder wenn ihnen Andre einen Herrgott gemacht haben, so können sie sich auch einen abschaffen ; denn es heißt : du sollst dir kein geschnitztes Bild machen dasselbe anzubeten. Frage der Korrespondent nun in Paris selber nach wie es darum steht, wir wissen es nicht. Nun zur Familie.

[...] Eine natürliche Grenze der Familien von Familien giebt es nicht. Es giebt nur eine große Familie, die Menschheit,

<sup>282</sup> Malgré les guillemets ce passage n'est pas une véritable citation et ne se trouve dans aucune des correspondances parisiennes de l'*Allgemeine Zeitung* de novembre et décembre 1841 qui sont visées ici. Il s'agit (comme le laisse entendre le "so ohngefähr" de la phrase suivante) d'un résumé approximatif qui rassemble des informations contenues dans les articles anonymes de Joseph Savoye et de la rédaction du journal reproduits aux documents 32A et 32B.

<sup>283</sup> Premier emploi connu, par des communistes, du terme de *Kommunistenparthei* (cf. le document 19B pour son emploi par la rédaction de l'*Allgemeine Zeitung*).

<sup>284</sup> Cf. documents 27 et 32B.

alle andern so genannten sind durch die Trennung der Menschen von den Menschen, und durch die Erfindung des Erbschaftsgesetzes entstanden, und darum darf man sich nicht wundern, wenn es Leute giebt, welche die Legitimität solcher privilegierten Vereinigungen, eigenen Interesses zum Vortheil, der Allgemeinheit [wegen] gänzlich leugnen, eben weil sie die Genüsse derselben entbehren müssen.

[...]

Sprechen wir uns jetzt über die Ehe aus.

Die Kommunisten, sagt man, wollen die Ehe abschaffen. Hören wir hierüber zu ihrer Vertheidigung Capet [*sic*], französischer Exdeputirter, Verfasser des kommunistischen Werkes: *Le voyage en Icarie*, Redakteur des *Populaire*, und Herausgeber mehrerer anderer kommunistischen Schriften. Er sagt:

“Was die Verhältnisse zwischen Mann und Frau betrifft, so glaube ich daß die Ehe diejenige Einrichtung ist, welche der menschlichen Würde am meisten entspricht, und welche am geeignetsten ist, das Glück der Einzelnen, und die Ordnung in der *Gemeinschaft* sicher zu stellen. [...]”

So spricht Capet, der Kommunist. Darf man sich aber wundern, wenn es in Paris Leute giebt, welche die Frage hitziger behandeln? Welche in ihrem Haß gegen die alten ungerechten Institutionen auf den guten Kern nicht achten, welchen die faulen Früchte derselben umgiebt?

[...]

Und nun über die Läugnung des Vaterlandes, welche man den Kommunisten vorwirft. Auch hier ist wieder die Unkenntniß des Prinzips der Gemeinschaft die Ursache des Irrthums. In dieser Frage machen nun wieder die Sänger des: “Sie sollen ihn nicht haben”<sup>285</sup>[...] die Jagdtreiber der Fürsten, die blinden Wortführer des Völkerhasses im Schaafspelze der Vaterlandsliebe gemeinschaftliche Sache mit der französischen Eroberungspartei, weil, wenn einmal das Vaterland weggeläugnet wäre, die Beckerschen und die Müssetschen keine Gelegenheit mehr hätten sich einander die Pelze zu waschen, was ihnen doch gar zu behaglich ist. [...]

Halte man uns nun für Kommunisten, Babouvisten, Antichristen, Fourieristen, kurz für was man wolle, das gilt uns gleich. Man möchte uns mit Teufels Gewalt gerne in diese Sekten hinein zwingen; man möchte, daß wir, nach Art der Sektirer, uns unter einander zu rupfen und streiten anfangen. Das werden wir wohl schön bleiben lassen. Nur die wollen wir bekämpfen, die uns zurückzuhalten suchen, und lieber den Fehlern derer die uns überflügeln durch die Finger sehen.

[...]

### 33 Le communisme en France vu d'Allemagne, janvier-octobre 1842

Ce dernier document composé clôt aussi une période, celle où seuls des ouvriers et des artisans allemands avaient opté pour le communisme en raison du sort qu'ils partageaient avec les prolétaires français ou anglais qui étaient devenus les partisans et les promoteurs de ce communisme; et il ouvre celle où les intellectuels allemands vont s'intéresser à leur mouvement pour les rejoindre ou s'en écarter. Il présente les rapports de divers milieux intellectuels et bourgeois allemands au communisme français et au communisme allemand de l'émigration, avant que ne commencent les grands débats dont j'ai esquissé le contenu et les limites au dernier chapitre de mon analyse – internationalisme, socialisme scientifique, démocratie et dictature; il se situe aussi avant l'intervention des hégéliens de gauche, avant l'activité publique de Karl Marx et de Friedrich Engels.

Dès ses premiers numéros, en janvier 1842, la *Rheinische Zeitung* nouvellement fondée à Cologne par un groupe de grands bourgeois et de journalistes rhénans pouvait rendre compte des persécutions policières françaises à l'encontre d'un ouvrier communiste allemand à Paris, Andreas Heinrich Bauer (document 33A), consécutives à la campagne de dénonciation orchestrée depuis Genève par certains libéraux exilés (cf. document 30). Six mois plus tard Heinrich Heine pronostiquait dans un article profondément remanié par la rédaction de l'*Allgemeine Zeitung* à Augsburg la lutte sans merci pour le pouvoir que seraient amenés à se livrer le prolétariat et la bourgeoisie (document 33B). En septembre 1842 Lorenz Stein, jeune juriste qui séjournait alors à Paris, publiait à Leipzig *Der Socialismus und Communismus des heutigen Frankreichs*, le premier ouvrage allemand conservateur qui analyse de façon à la fois théorique et historique la naissance et le développement du socialisme et du communisme en France de la Révolution aux Humanitaires (document 33C). Quelques semaines plus tard enfin Karl Marx, qui venait d'être nommé au poste de rédacteur politique de la *Rheinische Zeitung*, s'exprimait pour la première fois publiquement sur les théories socialistes et communistes françaises à l'occasion d'une polémique avec l'*Allgemeine Zeitung* (document 33D).

Passé cette date, le mouvement s'amplifie et s'accélère du côté allemand. En effet, à la fin novembre 1842, tout en poursuivant son travail de propagande communiste pour la Ligue des justes, désormais établie aux quatre coins de l'Europe, Weitling publiait à Vevey son grand ouvrage, *Garantien der Harmonie und Freiheit*, qui rassemblait les résultats de dix années de réflexion et d'organisation ouvrière allemande au contact de la réalité sociale de l'Europe occidentale ainsi que du socialisme français et anglais: à la fois essai d'analyse scientifique du fonctionnement de la société et propositions pour sa transformation révolutionnaire. Le tout était sans doute encore empreint d'une forte dose de considérations moralisantes et utopiques dans la ligne de l'owenisme ou plus encore du fouriérisme et n'apporte rien sur le plan du langage analysé ici, mais, comme l'écrivait Marx en août 1844 à Paris contre Ruge qui brocardait alors les “Allemands pauvres” (c'est-à-dire les prolétaires) en les traitant de “pauvres Allemands” (c'est-à-dire de barbares ou de demeurés): “Was den Bildungsstand oder die Bildungsfähigkeit der deut-

<sup>285</sup> Il s'agit du “Rhin allemand” célébré par Nikolaus Becker lors de la tension diplomatique franco-allemande du printemps et de l'été 1840.

schen Arbeiter im Allgemeinen betrifft, so erinnere ich an Weitlings geniale Schriften, die in theoretischer Hinsicht oft selbst über Proudhon hinausgehen, so sehr sie in der Ausführung nachstehen." (*Vorwärts I*, n° 64, 10 août 1844 ; in GRANDJONC, *Vorwärts I*, p. 172 ; MEW I, p. 404-405). Or, lorsque paraît le livre de Weitling, le communisme est désormais à l'ordre du jour dans la jeune génération de l'école hégélienne. A Berlin le groupe des frères Bauer, Köppen, Engels, etc., en Saxe Arnold Ruge et ses *Hallische Jahrbücher*, à Cologne la *Rheinische Zeitung* avec son correspondant à Paris, Moses Heß, et son nouveau rédacteur politique, Karl Marx, abandonnant la critique de la philosophie et de la théologie pour se tourner vers celle de la politique et de la société, rencontraient le socialisme et le communisme. Le débat du communisme, circonscrit jusque-là à la France "politique", à l'Angleterre "économique" et aux "pauvres Allemands", s'ouvrait à l'Allemagne philosophique. Dialectique, philosophie matérialiste de l'histoire et science, représentées entre autres par Marx et Engels, allaient désormais marquer le communisme au point que, trente ans plus tard, Bakounine le qualifia d'un terme destiné à faire fortune, celui de "marxisme" (1871).

### 33A Ein streng kommunistisches Journal

[Lorenz STEIN ?], "Paris, 2. Januar", in *Rheinische Zeitung*, Cologne, 6 janvier 1842, n° 6, p. 2/III.

A la suite de l'article de Hochdörfer dans l'*Allgemeine Zeitung* du 25 novembre 1841 (cf. document 30A) et s'y référant, une dénonciation anonyme à l'encontre des communistes allemands de Genève et de Paris parvenait à l'ambassade de France à Berne qui la faisait suivre au ministère des Affaires étrangères à Paris le 9 décembre (pièce reproduite in VUILLEUMIER, "Frankreich und die Tätigkeit Weitlings", p. 261-263 ; in GRANDJONC, "Les émigrés", p. 145-147). Une dizaine de jours plus tard, le 18 décembre 1841, Heinrich Bauer, dépositaire de la revue *Der Hülfereuf der deutschen Jugend*, était arrêté à Paris dans le cadre de l'instruction du procès Quégnisset et déféré à la justice (GRANDJONC, *ibidem*, p. 147). De la correspondance officieuse et officielle qui s'ensuivit entre la France et la Suisse, il ressort un certain nombre de faits. En premier lieu, et bien que la dénonciation soit signée des initiales "A.B.", ce qui tendait à faire porter le soupçon sur le communiste August Becker, le lieutenant de police de Genève, Cramer, pensait pouvoir identifier le dénonciateur comme étant Hermann Döleke, un proche de Hochdörfer (*ibidem*, p. 152). Ensuite, sur les mille exemplaires de *Der Hülfereuf*, alors imprimé à Genève aux frais de la Ligue des justes dont le siège était à Paris, sept cents étaient envoyés à Heinrich Bauer qui avait non seulement la charge de la diffusion parisienne, mais aussi d'en faire suivre une partie à Londres et en Allemagne (*ibidem*, p. 148-149). C'est ainsi que furent saisis à son domicile cent cinquante exemplaires de l'envoi de novembre de *Der Hülfereuf* (rapport du préfet de police Delessert à von Arnim, 7 février 1842, cf. HUNDT, "Einer der ersten revolutionären Proletarier", p. 639-640) ; au total "trois cents brochures politiques portant un texte français [?] et allemand. Ces ouvrages roulent sur les doctrines du parti communiste." (*Le Commerce*, 30 décembre 1841, p. 1/III). Un exemplaire du numéro de novembre (AN : AD<sup>XX</sup> B<sup>82</sup>) fut aussitôt traduit

in extenso pour l'instruction du procès Quégnisset (AN : CC 782). Alors que *Die junge Generation* de janvier 1842 (qui fait suite à *Der Hülfereuf*) porte encore la mention : "Man abonnirt in Paris bei Herrn Bauer, Schuhmacher, Nr. 19, Rue du Jour", le numéro de février précise que les abonnements se prennent désormais à la Librairie Rouanet, rue Verdelet, n° 4, ce qui indique chez les Allemands de la Ligue des justes une connaissance précise du milieu communiste parisien.

L'arrestation de Bauer fit quelque bruit dans la presse française étant donné qu'elle avait d'abord été mise en relation avec l'attentat de Quégnisset (cf. l'introduction au document 27). C'est la thèse policière diffusée par *Le Droit* du 29 décembre 1841 (non conservé), que reproduit *Le Commerce* du 30 décembre, n° 364, p. 1/III, et où il est question de la saisie d'une volumineuse correspondance avec des sociétés secrètes en France, en Suisse et en Allemagne. Le tout est réfuté dans un article du *National* du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2/II-III, sans nul doute de la plume de German Mäurer qui nie jusqu'au caractère communiste de *Der Hülfereuf* ; suit le *Journal du peuple* du 2 janvier, p. 3/II. Informations et polémique dont on trouve une trace assourdie dans trois brèves notices de la *Rheinische Zeitung* datées de Paris respectivement le 31 décembre 1841 : "Nach dem National ist Bauer, der vor einiger Zeit verhaftet wurde, nicht in den Prozeß Quégnisset's verwickelt" (*Rheinische Zeitung*, 7 janvier 1842, p. 2/III) ; le 3 janvier 1842 : "Man versichert, daß die bei Bauer gefundene Korrespondenz nicht so wichtig sei, als man früher behauptet habe und wahrscheinlich nur zu einem Korrektions-Prozeß Veranlassung geben werde" (*Rheinische Zeitung*, 7 janvier 1842, p. 2/III, dans une autre correspondance que la notice précédente) ; le 7 janvier 1842 : "Warum arretirt [die französische Regierung] einen armen deutschen Handwerker, der sich blos mit dem Verkauf eines Journals abgibt, wie sie hier in Dutzenden bestehen [...] ?" (*Rheinische Zeitung*, 10 janvier 1842, p. 3/II). S'y ajoute un entrefilet, le présent document, daté du 2 janvier 1842 et publié le 6, qui, contrairement aux précédentes notices ne doit rien à la presse française et à ses fantaisies politico-policières ou au rectificatif de German Mäurer. Le correspondant de la *Rheinische Zeitung* est à la fois fort bien informé et discret quand il qualifie *Der Hülfereuf* de journal de stricte obédience communiste comparable à *La Fraternité* (plus qu'au *Populaire*) et qu'il dit des ouvriers allemands à Paris qu'ils s'intéressent de près aux théories sociales sans être membres des sociétés politiques françaises. Je suppose qu'il s'agit de Lorenz Stein lui-même qui, approximativement à même date, rend compte de cette affaire dans un de ses rapports au ministère de l'Intérieur prussien (cf. HUNDT, p. 640 ; UHL, p. 54-57) et qui quelques semaines plus tard annonce sous l'anonymat dans la *Rheinische Zeitung* son livre à paraître sur le socialisme et le communisme en France ("Deutsche in Paris", in *Rheinische Zeitung*, 1<sup>er</sup> février 1842, *Beiblatt*, p. 2/III).

Heinrich Bauer, "un ouvrier allemand qui habite Paris depuis plus de cinq ans" (*Le National*, 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2/II), c'est-à-dire depuis 1836 environ, est un de ces militants du premier mouvement ouvrier allemand dont on ne connaît ni les lieux et dates de naissance et de mort ni l'activité avant 1836/1838 comme après 1851. Sans doute fait-il partie, selon ce bref témoignage de Mäurer dans le *National*, de ces artisans qui ont contribué à la constitution de la Ligue des justes à partir de l'été 1836 ; à tout le moins figure-t-il sur une liste de membres de la Ligue saisie chez Schapper en mai 1839 (AN : CC 739, dossier 182, pièce 22, scellé 2, n° 21). Non inquiet à cette date, pas plus qu'aucun autre membre de la Ligue à l'exception de Schapper, il fut expulsé le

16 mars 1842 pour Londres où il débarquait le même jour. Son passage de France en Angleterre est ainsi attesté : "Bauer Henri dit André 30 ans bottier de Bade Paris 16 mars 1842 Préf. de Police Expulsé de France" (Boulogne-sur-Mer, archives municipales, registre d'embarquement n° 13 ; cf. également GRANDJONC, "Les émigrés", p. 179). C'est avec le même passeport d'expulsé que Bauer reviendra en France le 4 mars 1848 pour reconstituer avec Schapper, Marx, etc. la direction de la Ligue des communistes sur le continent (Boulogne-sur-Mer, AM, registre de débarquement n° 47). Selon ce document il serait donc né vers 1811 en Bade ; Engels le tient pour Franconien (MEW 21, p. 208). Sur son activité à Londres de 1842 à mars 1848, pendant la révolution en Allemagne puis à nouveau dans l'exil londonien jusqu'en 1851, cf. BDK et HUNDT, "Einer der ersten revolutionären Proletarier". Bauer disparaît en Australie après 1851.

### Frankreich.

= Paris, 2. Januar. Bauer, der in Paris verhaftete deutsche Handwerker verbreitete ein streng kommunistisches Journal, das, von deutschen Arbeitern und zwar mit vielem Talent verfaßt, in Genf erschien, und besonders auf die hiesigen deutschen Arbeiter großen Einfluß üben sollte. Als kommunistisches Prinzip predigte es freilich Einheit zwischen allen Völkern. Auf das bestimmteste kann aber versichert werden, daß diese Gesellschaft in keiner Verbindung mit den franz[ösischen] Arbeitern stand, da sich die hiesigen deutschen Arbeiter streng entfernt von allen geheimen Gesellschaften halten, obschon sie sich sehr häufig mit den sozialen Theorien beschäftigen. Jenes Journal war eben nicht mehr und nicht weniger als *la fraternité* und *le populaire*, die hier erscheinen und dieselbe Tendenz verfechten. Es heißt, die neuen eingezogenen Politischkompromittirten sollen vor die Assisen gestellt werden, da es sich blos um den Antheil an geheimen Gesellschaften handelt, keinesfalls aber um ein Komplott.<sup>286</sup> Ein dichter Schleier bedeckt immer die Quenissetsche Affaire, es scheint sogar als wolle man höhern Orts nicht ganz die Wahrheit wissen lassen.<sup>287</sup> [...]

### 33B Proletarierherrschaft contra Bourgeoisie-Regiment

[Heinrich HEINE], "Paris, 20 Junius", in *Allgemeine Zeitung*, Augsburg, 27 juin 1842, n° 178, p. 1421/II.

<sup>286</sup> Il s'agit d'arrestations diverses, comme celle de Bauer, dont le gouvernement espérait tier parti contre toute forme d'opposition avant les élections législatives de l'été 1842.

<sup>287</sup> Après la condamnation à mort des trois principaux accusés et avant l'annonce de la grâce royale, on laissa planer la menace de révélations devant entraîner d'autres arrestations, cf. CABET, *Pourvoi*, p. 67.

Lorsque Heine entreprit en 1852 de rassembler ses articles de l'*Allgemeine Zeitung* sur la situation politique et sociale en France de 1840 à 1843 en vue de les publier sous le titre de *Lutezia* en deux volumes de ses *Vermischte Schriften* (1854), il commença par redemander ses textes à Cotta, l'éditeur du journal, pour faire disparaître ajouts et remaniements de la rédaction. L'article d'où est extrait le passage qui suit est sans doute un de ceux qui ont été le plus profondément modifié – falsifié pour être précis – par le rédacteur en chef Gustav Kolb. Exactement un tiers de l'article publié par l'*Allgemeine Zeitung* sous le chiffre de Heine est de Kolb ; cet ajout introduit d'abord un déséquilibre de l'analyse aux dépens de l'aspect social et au profit de l'aspect politique, que souligne encore le titre ajouté par Kolb, "Die Wahlen" (Les élections) ; qui plus est, là où Heine citait une seule fois le nom de Guizot à propos des élections législatives prévues du 9 au 11 juillet 1842 avant de passer à l'examen du problème social et du communisme, Kolb dans son ajout nomme six fois encore le chef du cabinet français : Guizot devient ainsi le personnage clef de l'article, y compris dans sa partie sociale... Sur le détail des autres modifications apportées et sur leur signification dans le jeu subtil entre autocensure par Heine, censure de la rédaction et celle du censeur officiel, on se reportera à WERNER, "Das Augsbürgische Prokrustesbett".

L'extrait qui suit est présenté en partie double : dans la colonne de gauche, le texte de Heine modifié par Kolb, non reconnu par l'auteur mais le seul aussi qui par sa publication en 1842 ait eu un impact dans la réflexion et la discussion sur l'antagonisme entre bourgeoisie et prolétariat ainsi que dans la terminologie sur pouvoir bourgeois et pouvoir prolétaire ; en regard, le texte original de Heine ou du moins tel que les lecteurs de *Lutezia* purent en avoir connaissance en 1854 seulement. L'année suivante *Lutèce* présentait le même document au public français dans la traduction de Richard Reinhardt (1820-1898), journaliste, traducteur puis négociant qui servit un temps de secrétaire à Heine et qui était lié avec la famille Marx (cf. ANDRÉAS/GRANDJONC/PELGER, *Unbekanntes*, p. 63-64).

#### [Heine-Kolb]

[...] Nur Einen Gegner hat Guizot am ernsthaftesten zu fürchten : dieser Gegner ist nämlich jener spätere Guizot, jener Guizot des Communismus, der noch nicht hervorgetreten ist, aber gewiß einst gewaltig hervortritt und ebenfalls unerschrocken und uneigennützig seyn wird wie der Gedanke ; denn wie jener sich mit dem System des Bourgeoisie-regiments, so wird dieser sich mit dem System der Proletarierherrschaft identificirt haben und der Consequenz die Consequenz entgegenzusetzen. Es

#### [Heine]

[...] wir sähen diesmal einen Antagonisten auftreten, welcher der schrecklichste sein dürfte von allen, die bisher mit dem Bestehenden in die Schranken getreten. Dieser Antagonist bewahrt noch sein schreckliches Incognito und residirt wie ein dürrtigger Prädent in jenem Erdgeschoß der officiellen Gesellschaft, in jenen Katakomben, wo unter Tod und Verwesung das neue Leben keimt und knospet. Communismus ist der geheime Namen des furchtbaren Antagonisten, der die Proleta-

wird ein schauerlicher Zweikampf seyn. Wie wird er enden? Das wissen die Götter und Göttinnen, denen die Zukunft bekannt ist. Nur so viel wissen wir : der Communismus, obgleich er jetzt wenig besprochen wird und in verborgenen Dachstuben auf seinem elenden Strohlager hinlungert, so ist er doch der düstre Held, dem eine große wenn auch nur vorübergehende Rolle beschieden in der modernen Tragödie, und der nur des Stichworts harrt, um auf die Bühne zu treten. Wir dürfen daher diesen Acteur nie aus den Augen verlieren und wir wollen zuweilen von den geheimen Proben berichten, worin er sich zu seinem Debut vorbereitet. Solche Hindeutungen sind vielleicht wichtiger als alle Mittheilungen über Wahlumtriebe, Parteihader und Cabinetsintrigen.

*Allgemeine Zeitung*, 27 juin 1842, n° 178, p. 1421/II.

rierherrschaft in allen ihren Consequenzen dem heutigen Bourgeoisie-Regimente entgegengesetzt. Es wird ein furchtbarer Zweikampf sein. Wie möchte er enden? Das wissen die Götter und Göttinnen, denen die Zukunft bekannt ist. Nur so viel wissen wir : der Communismus, obgleich er jetzt wenig besprochen wird und in verborgenen Dachstuben auf seinem elenden Strohlager hinlungert, so ist er doch der düstre Held, dem eine große wenn auch nur vorübergehende Rolle beschieden in der modernen Tragödie, und der nur des Stichworts harrt, um auf die Bühne zu treten. Wir dürfen daher diesen Acteur nie aus den Augen verlieren und wir wollen zuweilen von den geheimen Proben berichten, worin er sich zu seinem Debut vorbereitet. Solche Hindeutungen sind vielleicht wichtiger als alle Mittheilungen über Wahlumtriebe, Parteihader und Cabinetsintrigen.<sup>288</sup>

HEINE, *Lutezia* (1854), in *Säkularausgabe*, vol. 11, p. 146.

### 33C Der Communismus, nicht etwa eine rein zufällige Erscheinung

L[orenz] STEIN, *Der Socialismus und Communismus des heutigen Frankreichs. Ein Beitrag zur Zeitgeschichte*, Leipzig, [septembre] 1842, p. 3, 4-5, 6-7, 129-130, 359-360.

<sup>288</sup> Voici la traduction de Richard Reinhardt parue dans HEINE, *Lutèce* (1855) : "[...] nous verrions cette fois s'avancer un antagoniste qui pourrait bien se montrer comme le plus redoutable de tous ceux qui sont jusqu'ici entrés en lice avec l'ordre existant. Cet antagoniste garde encore son terrible incognito, et il réside comme un prétendant nécessaire dans ces sous-sols de la société officielle, dans ces catacombes où, au milieu de la mort et de la décomposition, germe et bourgeoine la vie

A la mi-novembre 1841, un jeune juriste allemand du nom de Lorenz Stein arrivait à Paris pour y étudier les nouvelles théories de la société dans leurs rapports à la situation politique et sociale du pays depuis la Révolution française. Né en 1815 dans le Schleswig, il avait fait des études de droit à Kiel et à Iéna, mais il venait alors de Berlin où il avait obtenu du ministère de l'Intérieur prussien une allocation d'étude pour son séjour, en contrepartie de rapports à fournir sur la situation politique française et sur les activités des artisans, ouvriers et intellectuels allemands à Paris (cf. GROLLE ; UHL, p. 44-50 ; Mönke in HESS, *Philosophische und sozialistische Schriften*, p. L-LII). Dès septembre 1842 l'éditeur Otto Wigand de Leipzig pouvait annoncer la parution d'un ouvrage de près de 500 pages du jeune docteur en droit, sous le titre *Der Socialismus und Communismus des heutigen Frankreichs*, livre qui fit date pour la diffusion des idées socialistes et communistes dans les milieux cultivés et dans l'administration en Allemagne, même si là n'était pas l'objet que s'était fixé l'auteur. Dès 1846 Stein était nommé professeur à l'université de Kiel ; limogé en 1852 à l'occasion du soulèvement des duchés contre le Danemark, il obtint en 1855 un poste à Vienne, où il fut anobli en 1868 et mourut au terme de sa carrière en 1890.

Indépendamment de quelques notices plus ou moins ironiques des Allemands de la Ligue des justes qui le remercièrent dans la presse de l'émigration de faire de la publicité pour la cause du communisme (ainsi Weitling dans *Die junge Generation*, mars 1843, n° 3, p. 34-40 : "Ueber Kommunismus und Socialismus" ; cf. également Weitling à L. Stein, s.d., in UHL, p. 224-225), les jugements des socialistes sur Stein vont du verdict catégorique de Moses Heß qui qualifie peu après sa sortie l'ouvrage de "ideenlose Compilation" ("Socialismus und Communismus", p. 84, in HESS, *Philosophische und sozialistische Schriften*, p. 205) à Bebel qui déclare vingt-cinq ans plus tard que sans ce livre la nouvelle génération de socialistes allemands ne connaîtrait des premiers socialistes et communistes français que le nom (A.B., "Die Nothwendigkeit der Gründung einer allgemeinen Partei-Bibliothek", in *Vorwärts*, 20 février 1878, n° 21, p. 1/II). Jugements moins contradictoires qu'il ne pourrait paraître à première vue, car c'est précisément la présentation de la vie de ces premiers socialistes et communistes ainsi que des résumés ou des extraits de leurs œuvres – la "compilation" – que loue le marxiste Bebel avant que la socialdémocratie allemande ne puisse constituer une bibliothèque centrale du parti et entreprendre un travail considérable de traduction des socialistes anglais et français dans les années quatre-vingts et plus encore après la levée des lois antisocialistes en 1891.

nouvelle. Communisme est le nom secret de cet adversaire formidable qui oppose le règne des prolétaires dans toutes ses conséquences au régime actuel de la bourgeoisie. Ce sera un épouvantable duel. Comment se terminera-t-il ? C'est ce que savent les dieux et les déesses dont la main pétrit l'avenir. Pour notre part, nous savons seulement que le communisme, bien qu'il soit peu discuté à présent, et qu'il traîne son existence souffreteuse dans des mansardes cachées sur sa couche de paille misérable, est pourtant le sombre héros à qui est réservé un rôle énorme, quoique passager, dans la tragédie moderne, et qui n'attend que la réplique pour entrer en scène. Nous ne devons donc jamais perdre de vue cet acteur, et nous ferons de temps à autre des communications sur les répétitions furtives par lesquelles il se prépare à son début. De telles indications seront peut-être plus importantes que tous les rapports sur des menées électorales, des querelles de partis et des intrigues de cabinet." (*Säkularausgabe*, vol. 19, p. 151-152).

L'ouvrage de Stein en effet, fabriqué à la hâte entre janvier et juin 1842, n'est rien autre qu'un travail journalistique habile démarqué de ceux de Louis Reybaud, Thoré, Louis Blanc, Considerant, Cabet, etc. et organisé autour d'une idée-force, celle d'égalité. Une certaine formation hégélienne lui permet de traiter son sujet de façon apparemment dialectique, apparemment seulement dans la mesure où le raisonnement boite de bout en bout car il se fonde tantôt sur l'idéalisme hégélien (l'idée d'égalité se réalisant dans le concret politique et social), tantôt sur un matérialisme post-feuerbachien (le prolétariat étant le substrat à partir duquel se développent les rapports politiques et sociaux modernes). Stein possède une certaine faculté d'abstraction qui lui permet d'analyser brièvement et de systématiser les théories socialistes et communistes françaises, et de porter des jugements souvent pertinents sur les hommes et les œuvres étudiés. Son livre est composé de quatre parties d'inégale importance, comportant chacune un chapitre théorique suivi d'une présentation historique des faits et des personnes marquants du courant social étudié. La première partie est consacrée à ce que Stein considère comme l'élément fondamental de la vie politique et sociale française depuis la Révolution, le "principe d'égalité" qu'il fait dériver, philosophiquement dit-il, de la "Liberté". Il commence cependant par en analyser l'expression sociale contemporaine achevée, le prolétariat ("Das Proletariat") avant d'examiner l'évolution historique de ce principe d'égalité de 1789 à 1840. La seconde partie (qui est aussi la plus importante et représente un tiers de l'ouvrage), consacrée au socialisme et aux socialistes, s'ouvre sur un chapitre théorique définissant le caractère scientifique du socialisme ("Der allgemeine wissenschaftliche Charakter des Socialismus"), puis l'auteur présente Saint-Simon, Fourier et leurs écoles d'après Louis Reybaud. Vient ensuite une brève troisième partie dans laquelle Stein range en vrac ceux qu'il nomme des "écrivains secondaires", à mi-chemin selon lui entre socialisme et communisme : Lamennais, Pierre Leroux, Proudhon et Louis Blanc. La quatrième partie enfin, consacrée au communisme et aux communistes, s'ouvre sur une caractéristique théorique du communisme ("Charakter der Geschichte des Communismus"), puis reprend la présentation historique du principe d'égalité depuis la Révolution, cette fois à partir de Babeuf et à travers la fraction la plus radicale des républicains des années trente jusqu'aux Travailleurs égaux, aux cabétistes et aux Humanitaires. Cette dernière partie se fonde principalement sur le livre de Buonarroti d'une part, de l'autre sur les comptes rendus des procès politiques devant la Cour des pairs de 1834 à 1841. Le livre se clôt par la traduction en annexe de quelques passages de Fourier et du *Credo communiste* de Cabet.

### Das Proletariat.

Wenn Socialismus und Communismus für Deutschland noch gänzlich unbekannte Begriffe wären, so würden wir die Aufgabe haben, sie ihrem Wesen nach zu charakterisieren, bevor wir uns erlaubten, jenseits ihrer Grenzen den Standpunkt aufzusuchen, von dem aus sie allein in ihrer wahren Bedeutung erscheinen können. Allein man darf wohl ohne Bedenken voraussetzen, daß selbst zu dem größeren Publikum mit einem vagen Bilde dieser Gestaltungen in der französischen Gesellschaft zugleich schon das Bedürfnis hinübergerungen ist, sich über die Reihe

von Fragen, die sie erwecken, klar zu werden, und einen festen Punkt zu gewinnen, von wo aus das innere Leben des bisher Geschehenen sich erschließe, und seine Zukunft nicht mehr als eine absolut zufällige erscheine. [...]

[...] Als nach der Julirevolution das befreite Volk den ganzen Inhalt seiner Gefühle in Worte und Thaten erfassen wollte, und das lebendige Drängen der entfesselten Kräfte rings nach Kampfplätzen suchte, um sich geltend zu machen, da erhob sich der Saint-Simonismus, mitten in derselben Hauptstadt, die noch von furchtbaren Kriegen jenseits der Grenzen ihres Landes träumte, und verstand es, die begeisterte Jugend, wenn auch nur auf Augenblicke, an seine Fahne zu fesseln; als später die Ruhe zurückkehrte und ernste Fragen an die Stelle chimärischer Pläne traten, erschien der Fourierismus, und vermochte das vielleicht Schwerere, unter dem Gewichte des Spottes und der scheinbaren Gleichgültigkeit sich dennoch eine Stellung zu erringen und zu erhalten; neben beiden steht der Communismus, ein finstres drohendes Gespenst, an dessen Wirklichkeit Niemand glauben will, und dessen Dasein doch Jeder anerkennt und fürchtet.<sup>289</sup> Darf man da noch behaupten, daß alle diese Erscheinungen nur zufällige Resultate irrefahrener Köpfe sind, denen etwa die Größe der Aufgabe, vor die sie sich hingestellt, die kleine Kraft verrückte, die sie daran zu setzen hatten? Nein, sie haben in sich ein Element, das ihnen ihr Leben gegeben hat; es verbirgt sich hinter den Resultaten, mit denen sie auftreten, ja hinter dem Bedürfnis selber, das Socialismus und Communismus hervorrief, ein Punkt, durch den sie mit dem innersten Kern der Gegenwart Frankreichs zusammenhängen. Sie sind Erscheinungen, die der inneren Geschichte des französischen Volkes selbst angehören; Erscheinungen, die wohl im Stande sind, Aufschlüsse über ein Gebiet zu geben, das scheinbar noch unbeachtet daliegend, dennoch schon durch sein eignes Gewicht sich unter den Hauptfragen unsrer Zeit eine Stellung erworben hat, so gerne auch manche ihm seine ganze Bedeutung läugnen, oder doch ihr den wichtigsten Theil bestreiten möchten.

[...]

[...] Wo aber soll das Band gefunden werden, das den Socialismus mit dem Communismus, beide mit dem innersten Leben ihrer Gegenwart verbirgt? Ist es ein wahres, und wirklich zum Kern der heutigen Zustände Frankreichs gehörendes, so kann es nicht plötzlich entstanden sein, sondern muß als Resultat seiner ganzen neuesten Geschichte erscheinen; und hier verbirgt es sich nicht. Die Elemente des Staatsverbandes sind allmählig zu andern geworden; unter ihnen ist ein vollkommen neues aufgetaucht, das vor der ersten Revolution absolut unbeachtet wie ungeachtet daniederlag, dem Niemand das Recht zugestand selbstständig zu wollen oder zu denken, ja dem sich weder der Staat noch der Einzelne mit Liebe oder thätlicher Unterstützung zuwendete, es unter seiner Würde haltend, denen zu helfen, die Gott selbst gleichsam bei der Vertheilung geistiger und materieller Gabe vergessen hatte. Es ist das Proletariat; die ganze Classe derer, die weder Bildung noch Eigen-

289 Sur le fantôme du communisme, cf. GRANDJONC, "En marge du Manifeste".

thum als Basis ihrer Geltung im gesellschaftlichen Leben besitzen, und die sich dennoch berufen fühlen, nicht ganz ohne jene Güter zu bleiben, die der Persönlichkeit erst ihren Werth verleihen. Diese Classe, ihre Berechtigung und ihr Loos ist es, die sowohl der Socialismus als der Communismus im Auge haben; die ganze Bedeutung des Proletariats kommt den Erscheinungen zu, von denen wir reden, denn von dem Gefühle des Unglücks, in das es versunken ist, sind sie ausgegangen, und alle träumerischen Hoffnungen und Pläne desselben sind in ihnen zusammengefaßt und zum Theil als innerlich vollendetes System dargestellt. [...]

### Der allgemeine wissenschaftliche Charakter des Socialismus.

Bis hierher sind Socialismus und Communismus uns Erscheinungen in dem Gebiete Eines Gedankens gewesen. Ihn haben wir verfolgt, selbst bis auf die kaum bemerkbaren Keime, die er in sich trägt. [...]

Allein jetzt, da es uns erlaubt ist, Socialismus und Communismus als getrennte Erscheinungen zu betrachten, tritt uns das charakteristische Moment des ersteren, auf das wir schon gleich im Anfange aufmerksam machten, hervor. Der Socialismus will nicht bloß eine Organisation der Industrie, er denkt nicht allein darauf, das Loos des Proletariats zu verbessern, sondern er ist selbst eine Wissenschaft; und indem er seine Sätze auf die höchsten Ideen des Gottes- und Weltbewußtseins zurückführt, gehört er in die Geschichte der philosophischen Entwicklung Frankreichs. Diese Seite seines Lebens verdient bei dem sonst so großen Mangel an selbstständiger Philosophie in diesem Lande, eine eigene Betrachtung.<sup>290</sup>

[...] Dieses System aber, dessen Realisation als Aufgabe hingestellt wird, ist schon jetzt für Frankreich nicht mehr bloß ein System der Industrie. [...] Ein System, was bei der bloßen Industrie stehen bleibt, hat mithin nicht das ganze Gebiet erfaßt, in welchem sie wirkt; es muß weiter, und sich über alle Beziehungen ausbreiten, in denen der Besitz überhaupt seine Bedeutung äußert. Auf diese Weise wird die tiefer gehende Lehre von der Industrie die Gesetze finden müssen, die die ganze Gesellschaft umfassen, und das Wissen derselben ist damit nicht allein die Wissenschaft der Arbeit, sondern die der Gesellschaft, der Socialismus. [...]

### Charakter der Geschichte des Communismus.

– Nachzuweisen, daß die Idee der abstracten Freiheit nothwendig die der Gleichheit erzeugt, und daß diese in ihrem einseitigen Fortschritt bei der Forderung einer materiellen Gleichstellung aller Persönlichkeit, der persönlichen Unab-

<sup>290</sup> Remarque intéressante sur la situation de la philosophie en France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

hängigkeit, anlangen muß, – oder zu zeigen, wie sich in Frankreich allmählig die Trennung der besitzenden und nichtbesitzenden Classe vollzogen hat, bis sie endlich in scharfem Gegensatz einander gegenüber stehen, würde nichts sein als eine Wiederholung des schon früher Gesagten. Von dieser Seite ist der Geschichte des Communismus ihr Charakter schon bezeichnet.

Eine andre dagegen ist es, die hier im Besondern eine ernstere Aufmerksamkeit verdient. Wie dürfen auch hier als entschieden voraussetzen, daß die heutige Gestalt der Industrie die Classe der Proletarier erzeugen muß; dann, daß das fortschreitende Bewußtsein von der Bestimmung und dem Recht jeder Persönlichkeit diese Classe zu einem selbstständigen, auf ein ihr eigenthümlich angewiesenes Princip sich stützenden Ganzen machen wird. Kein Volk, das in der Bewegung der Civilisation einen Platz hat, kann daher ohne eine Entwicklung eines Proletariats bleiben; und deshalb darf man die Behauptung wagen, daß auch der Communismus seine Stelle in jedem germanischen Volke irgendwie und irgendwo finden muß. Es ist aber der letztere eine an sich unwahre Bildung im Volksleben;<sup>291</sup> wie sollen wir sie, so weit die abwehrende Kraft reicht, verhüten, oder die daseiende bekämpfen?

Dem abstracten Beweis traut man wenig, wo es sich um eine thatsächliche Wirklichkeit handelt. Nach einer solchen wird sich der umsehen, der praktisch in das Daseiende eingreifen soll. Und erkennen wir nun, daß der Communismus nicht etwa eine rein zufällige Erscheinung ist, wie sie die Revolution so vielfach erzeugt hat, indem sie mit Einem Schläge die alten Kreise des inneren und äußeren Lebens zersprengt, daß nun alle That und alle Ueberzeugung regellos in wirrem Suchen auseinander fährt auf allen Wegen und Abwegen, sondern eine nothwendige Entwicklung in dem Gange der Gestaltungen, die wiederum nur Folgen eines Allgemeineren sind, so finden wir in dem französischen Communismus ein allgemeines Bild desjenigen, was in der ganzen europäischen Civilisation sich geltend macht. Er ist deshalb das Beispiel, an dem wir lernen können.

Das aber, was den Communismus selber bedingte, war das Dasein des Proletariats. Das Proletariat ist eine, der germanischen Welt und ihrer neuesten Civilisation eigenthümliche Erscheinung, die in engster Verbindung mit der Entwicklung des ganzen Volkslebens steht. Sie will daher eine eigne Geschichte; und diese Geschichte ist untrennbar von der des Communismus. Die Geschichte des letzteren hat daher eine weitere Aufgabe, als die bloße Darstellung der einzelnen communistischen Lehren und Verbindungen. Sie erhebt sich nothwendig, so wie sie zum Bewußtsein ihres wahren Inhalts gelangt, zu einer Geschichte des Pro-

<sup>291</sup> Ou bien la phrase ne veut rien dire dans ce contexte dont elle détruit la logique, ou bien il faut la lire: "Ist aber der letztere eine an sich unwahre Bildung im Volksleben, wie sollen", etc. Quoi qu'il soit, on constate ici la contradiction vécue par Lorenz Stein entre l'intérêt qu'il porte à son sujet, socialisme et communisme, dont il analyse la nécessité historique, et ses conclusions politiques.



letariats, die wiederum nur ein besonderer Theil der Geschichte des Egalitätsprinzips ist, das die ganze Gestalt der heutigen Gesellschaft bedingt. [...]

### 33D Die theoretische Ausführung der kommunistischen Ideen...

[Karl MARX], "Köln, 15. Oktober", in *Rheinische Zeitung*, Cologne, 16 octobre 1842, n° 289, p. 1/1-2/1.

L'article anonyme, de la mi-octobre 1842, est à la fois la première contribution de Marx à la *Rheinische Zeitung* depuis son entrée en fonction comme rédacteur et sa première prise de position sur socialisme et communisme non encore distingués l'un de l'autre. Contribution et prise de position occasionnées par une polémique également anonyme, "Die Communistenlehren", de Gustav Kolb, le rédacteur en chef de l'*Allgemeine Zeitung*, parue le 11 octobre 1842. Pour accuser la *Rheinische Zeitung* de propager les théories du communisme, Kolb prenait prétexte de la publication d'un article intitulé "Die Berliner Familienhäuser" (*Rheinische Zeitung*, 30 septembre 1842, n° 273, p. 1) et d'un compte rendu de congrès scientifique, "Gelehrten-Kongreß" (*Rheinische Zeitung*, 7 octobre 1842, n° 280, p. 3). En ce qui concerne le premier article, il s'agissait de la reproduction par Moses Heß, qui l'assortissait d'un bref chapeau, d'une correspondance décrivant les conditions de vie misérables dans les premiers immeubles-casernes de Berlin – qui dataient des années vingt – et publiée sans titre par Weitling dans sa revue ("Correspondenz. Berlin, 21. August 1842", in *Die junge Generation*, septembre 1842, n° 9, p. 157-160). Le second article faisait partie d'une série de comptes rendus sur le Congrès scientifique de France tenu à Strasbourg du 28 septembre au 6 octobre 1842, au cours duquel un certain nombre de fouriéristes, Victor Considerant, Victor Hennequin et Edouard de Pompéry, avaient pu prendre la parole sur les questions sociales grâce à Marc-Antoine Jullien et au maire de Strasbourg, le fouriériste Charles Schutzenberger, co-organisateurs du congrès (cf. *Congrès scientifique de France. Dixième Session*). L'auteur des comptes rendus pour la *Rheinische Zeitung* était vraisemblablement Hoffmann von Fallersleben, écrivain d'opposition et participant officiel au congrès ("Gelehrten-Kongreß", in *Rheinische Zeitung*, n° 276, 280, 281 et 284 des 3, 7, 8 et 11 octobre 1842).

L'article de Marx, habituellement connu sous le titre "Der Communismus und die Augsburger *Allgemeine Zeitung*", que lui ont donné les éditeurs d'après le sommaire du journal (cf. MEGA<sup>2</sup> I/1, p. 237 et 1033), est caractéristique de la situation de flou existant alors entre les diverses tendances du socialisme et du communisme français. En effet, constatant l'absence de théorisation des idées communistes ou ce que l'on tient pour tel alors, Marx propose, pour y remédier, une analyse approfondie d'ouvrages censés contenir les éléments d'une telle théorie ; or il cite Pierre Leroux, socialiste issu de l'école saint-simonienne, Victor Considerant, chef de file des fouriéristes, et Pierre-Joseph Proudhon, qui cherchait lui-même une synthèse entre les théories sociales de Fourier ou de Saint-Simon et celles des économistes libéraux. Donc aucun communiste *stricto sensu*. Quant à donner l'exemple d'une application pratique de ces idées communistes, c'est la communauté saint-simonienne de Ménilmontant, disparue depuis dix ans

déjà, qui lui vient à l'esprit. Les différentes expressions du socialisme français sont donc encore toute la connaissance que le jeune rédacteur possède du communisme, mais il faut croire que la nécessité de "mise au point théorique des idées communistes" qu'il oppose au dilettantisme de l'*Allgemeine Zeitung* n'était pas chez lui paroles en l'air puisqu'il se mettait à l'œuvre un an plus tard pour y consacrer le reste de ces jours.

\*. Köln, 15. Oktober. Die Nro. 284 der *Augsburger Zeitung* ist so ungeschickt, in der *Rheinischen Zeitung* eine Preußische Communistin zu entdecken, zwar keine wirkliche Communistin,<sup>292</sup> aber doch immer eine Person, die mit dem Communismus phantastisch kokettirt und platonisch liebäugelt.

[...]

Die "Rheinische Zeitung", die den kommunistischen Ideen in ihrer jetzigen Gestalt nicht einmal *theoretische Wirklichkeit* zugestehen, also noch weniger ihre praktische Verwirklichung wünschen oder auch nur für möglich halten kann, wird diese Ideen einer gründlichen Kritik unterwerfen. Daß aber Schriften, wie die von Leroux, Considerant und vor Allen das scharfsinnige Werk Proudhons<sup>293</sup> nicht durch oberflächliche Einfälle des Augenblicks, sondern nur nach lang anhaltenden und tief eingehenden Studien kritisiert werden können, würde die Augsburgerin einsehen, wenn sie mehr verlangte und mehr vermöchte, als Glacé-Phrasen. Um so ernster haben wir solche *theoretische* Arbeiten zu nehmen, als wir nicht mit der Augsburger übereinstimmen, welche die "*Wirklichkeit*" der kommunistischen Gedanken nicht bei Plato, sondern bei ihrem *obskuren Bekannten* findet,<sup>294</sup> der nicht ohne Verdienst in einigen Richtungen wissenschaftlicher Forschung sein ganzes ihm damals zur Verfügung stehendes Vermögen hingab und seinen Verbündeten Teller und Stiefel nach dem Willen des Vaters Entfanten putzte. Wir haben die feste Ueberzeugung, daß nicht der *praktische Versuch*, sondern die *theoretische Ausführung* der kommunistischen Ideen die eigentliche Gefahr bildet, denn auf praktische Versuche, und seien es *Versuche in Masse*, kann man durch *Kanon* antworten, sobald sie gefährlich werden, aber *Ideen*, die unsere Intelligenz besiegt, die unsere Gesinnung erobert, an die der Verstand unser Gewissen geschmiedet hat, das sind Ketten, denen man sich nicht entreißt, ohne sein Herz zu zerreißen, das sind Dämonen, welche der Mensch nur besiegen kann, indem er sich ihnen unterwirft. [...]

<sup>292</sup> Premier usage sans doute du substantif féminin *Communistin*.

<sup>293</sup> Les ouvrages auxquels Marx peut faire allusion : LEROUX, *Réfutation de l'éclectisme* (1839), *De l'humanité* (1840) ; CONSIDERANT, *Destinée sociale* (1834-1838), *Bases de la politique positive* (1841) ; PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ?* (1840).

<sup>294</sup> Il s'agit sans doute de Gustave d'Eichthal qui fournit les 150 000 francs nécessaires à l'établissement de la communauté saint-simonienne sous la direction du "Père" Entfanten, fonds engloutis dans l'expérience.

1	L'usage archaïque, rural et juridique de "communiste" depuis 1706 . . . . .	287
	A Homme de bon sens, bon communiste, 1706 . . . . .	287
	B Les communistes, gens de main-morte, 1769 . . . . .	288
	C Etre communiste avec, 1789 . . . . .	289
	D La propriété abandonnée aux déprédations des communistes, 1792 . . . . .	290
	E Coparsonniers, communiers, communistes, 1823 . . . . .	291
	F Les habitans de Latude en leur qualité de communistes, 1834 . . . . .	292
	G La possession du communiste, 1835-1907 . . . . .	293
2	Auteur communiste, 1785 . . . . .	297
3	Loi du maximum, Communauté, Egalité parfaite, novembre 1793 . . . . .	301
	A Manifeste des peuples, Egaux et Communistes . . . . .	301
	B Communauté et Republicanisme . . . . .	304
4	Revoluzion, Sansculottismus und Kommunismus, 1794 . . . . .	307
5	Conspiration pour l'Egalité, dite de Babeuf, an IV (1795-1796) . . . . .	315
	A Nous réclamons la jouissance communale des fruits de la terre . . . . .	315
	B Le but de la révolution est de rétablir le bonheur commun . . . . .	321
6	Nous-seuls Patriotes-Républicains-Communistes, 1797 . . . . .	325
7	Toutes les Religions sont inutiles au bonheur de l'Homme, 1797 . . . . .	339
8	Le Communisme, qui serait le meilleur des Gouvernemens, 1797 . . . . .	345
9	Histoire du parti démocratique en l'an IV . . . . .	361
	A Une entreprise fort audacieuse, 1828 . . . . .	366
	B Babeuf, ce dernier des martyrs de la démocratie, 1830 . . . . .	368
10	Les saint-simoniens et la question sociale, 1828-1832 . . . . .	371
	A Lutte de classes et exploitation de l'homme par l'homme, 1828 . . . . .	371
	B La grande question du prolétariat, janvier 1832 . . . . .	377
	C Prolétaires et bourgeois, avril 1832 . . . . .	380
11	Deux "Aphorismes" de Napoléon Lebon, 1834 . . . . .	383
	A La propriété instrument de notre exploitation . . . . .	386

B Le capital social : nature, industrie, intelligence . . . . .	389
12 La société se divise en deux grandes catégories, avril 1835 . . . . .	393
13 Une secte de Communistes ou radicaux, 1835 . . . . .	397
14 Communiste et communautaire, automne 1839 . . . . .	403
A Tu es avec des Républicains communistes, Paris . . . . .	403
B Le système communautaire, Londres . . . . .	404
15 Babouvisme et parti démocratique, novembre 1839 . . . . .	409
16 Citoyen, Frère, Démocrate, Républicain ou Communiste, janvier 1840 . . . . .	417
A Doctrine communautaire . . . . .	417
B Le but actuel des communistes . . . . .	423
17 La situation de la classe ouvrière britannique, février-mars 1840 . . . . .	429
A Chartistes et socialistes, les utopistes modernes . . . . .	431
B Ein sonderbares Utopien ! . . . . .	437
C Chartisten und Socialisten, die modernen Utopisten . . . . .	440
18 Premier banquet communiste, 1 <sup>er</sup> juillet 1840 . . . . .	445
A Le compte rendu du banquet . . . . .	450
B Lettre au <i>Journal du peuple</i> . . . . .	453
19 Suite au banquet de Belleville . . . . .	457
A Le parti communiste a passé outre, 3 juillet 1840 . . . . .	458
B Communisten, Communistenpartei, 11 juillet 1840 . . . . .	462
20 Communisme, juillet 1840 . . . . .	465
A Le communisme social / Das gesellschaftliche Gemeinwesen . . . . .	466
B Numa Dufraisse au nom du communisme . . . . .	467
C Le prédicateur communiste / Der kommunistische Prediger . . . . .	467
21 French Communists, Communism, juin-août 1840 . . . . .	471
22 Transformer le Communisme en Babouvisme, août 1840 . . . . .	479
23 Le communisme actuel, 13 août 1840 . . . . .	483
24 Un prolétaire qui parle comme il peut, 20 août 1840 . . . . .	489

25 Comment je suis Communiste, 7 novembre 1840 . . . . .	493
26 Le Matérialisme doit être proclamé, 20 juillet 1841 . . . . .	497
27 La question du mariage et de la famille, septembre 1841 . . . . .	511
28 Communisme/Communionisme, septembre 1841 . . . . .	517
29 Kommunion, Kommunisten und Kommunismus, Weitling contre Niederer, novembre-décembre 1841 . . . . .	521
A Jeder von euch hat kommuniziert, war also Kommunist, début novembre 1841 . . . . .	523
B Der Kommunismus zieht das Christenthum in's Weltliche herab, 6 novembre 1841 . . . . .	524
C Kommunismus und Christenthum sind nicht von einander zu trennen, début décembre 1841 . . . . .	527
30 L' <i>Allgemeine Zeitung</i> contre le tailleur Weitling, novembre-décembre 1841 . . . . .	529
A Ein Apostel der Gütergemeinschaft, der den Pariser Kommunismus predigt, 17 novembre 1841 . . . . .	530
B Das germanische Element in Genf von dem gallischen Kommunismus gereinigt, 5 décembre 1841 . . . . .	531
31 Der Communismus, eine Sprache, die jedes Volk versteht, 11 décembre 1841 . . . . .	533
32 L' <i>Allgemeine Zeitung</i> contre le communisme français, novembre 1841 - janvier 1842 . . . . .	537
A Der Communismus, ein schmutziges Capemaum, 19 novembre 1841 . . . . .	537
B Der Communismus, eine antisociale Verirrung von Tollhäuslern, 30 novembre 1841 . . . . .	538
C Der Kreuzzug der <i>Allgemeinen Zeitung</i> gegen die französische Kommunistenparthei, janvier 1842 . . . . .	540
33 Le communisme en France vu d'Allemagne, janvier-octobre 1842 . . . . .	543
A Ein streng kommunistisches Journal . . . . .	544
B Proletarierherrschaft contra Bourgeoisie-Regiment . . . . .	546
C Der Communismus, nicht etwa eine rein zufällige Erscheinung . . . . .	548
D Die theoretische Ausführung der kommunistischen Ideen . . . . .	554